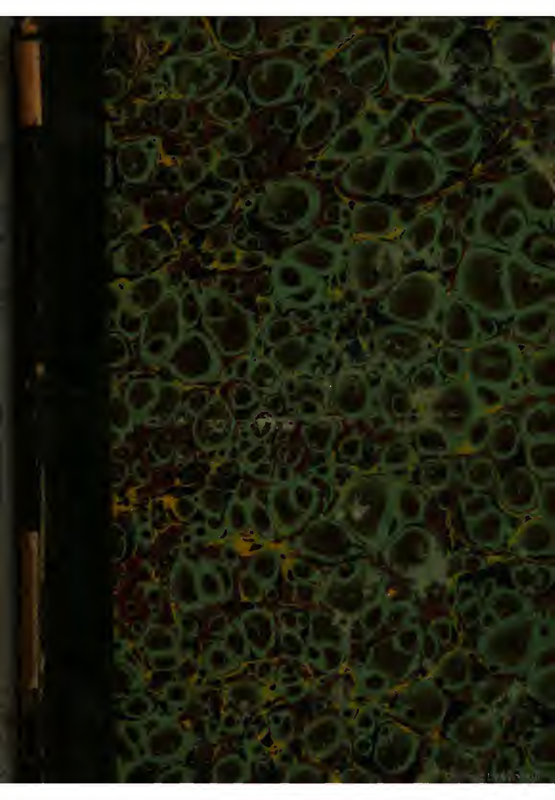
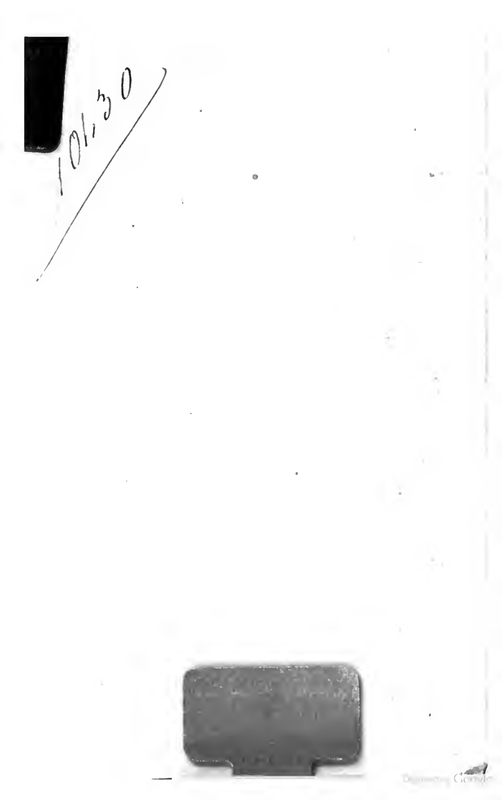




MÉMOIRES

DU

PRINCE DE LA PAIX.

TOME PREMIER.

La Calumnia muere con el hombre obscuro, pero vive y subsiste en pie derecho sobre el tumulo del hombre publico, si la dexan en paz y le dan tiempo a que prescriba.

Imprimerie de J. Stienon.

MÉMOIRES

DU PRINCE

DE LA PAIX,

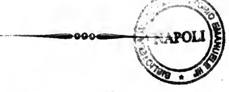
Don Manuel Godoy,

Duc de l'Alcudia, Prince de Bassano, comte d'Evoramonte,
Ancien premier Ministre du roi d'Espagne,
Généralissime de ses armées, Grand-Amiral, etc., etc., etc.

TRADUITS EN FRANÇAIS D'APRÈS LE MANUSCRIT ESPAGNOL,

PAR J.-G. D'ESMÉNARD,
Lieutenant-Colonel d'État-Major.

TOME PREMIER.



Bruxelles.
H. DUMONT, LIBRAIRE-ÉDITEUR.
LONDRES. — DULAU ET COMP^ie.
1836

INTRODUCTION.

Il est des hommes qui ont une telle influence sur les affaires de leur temps, que retracer les principaux traits de leur vie, c'est presque raconter toute une époque. C'est en outre présenter les pièces du procès et offrir à l'historien philosophe les moyens de se livrer à un examen approfondi, et d'en tirer les conséquences propres à faire juger en dernier ressort les hommes et les choses.

(*Histoire de la vie privée, politique et militaire de Frédéric II, roi de Prusse,* par lord Dover, pages 8 et 9 de l'Introduction, par Ad. Bossange.)

Don Emmanuel de Godoy, Duc de l'Alcudia, Comte d'Évoramonte, Prince de la Paix, etc., doit être cité parmi les illustrations contemporaines.

En 1784, âgé de dix-sept ans, et simple garde-du corps, il fut promu de bonne heure aux grades supérieurs : officier-général en 1791, grand d'Espagne, intimement lié à la famille royale par son mariage avec une princesse de Bourbon *; chef de presque tous les conseils, de presque tous les établissemens publics; paré de toutes les décorations qui représentent le mérite, la faveur ou la naissance; envié, courtisé, calomnié, proscrit, il

* L'infant D. Louis et dona Marie-Thérèse de Vallabriga de Drummond eurent un fils et deux filles; l'une de celles-ci épousa le Prince de la Paix, sous le règne de Charles IV, et l'autre, sous le règne de Ferdinand VII, épousa M. de Melgarejo, créé à cette occasion duc de Saint-Ferdinand. Le fils était le cardinal de Bourbon, depuis archevêque de Tolède et de Séville, qui ne vit plus.

traverse une longue période féconde en révolutions. Nul n'a vu de plus haut, ni de plus près, le mouvement intérieur et extérieur de la grande et vieille monarchie espagnole.

Il devait compte à sa patrie, à l'opinion publique, de ce qu'il a fait, de ce qu'il sait, de ce qu'il a vu; le temps est arrivé pour lui d'acquitter cette dette. Il a écrit ses *Mémoires.*

La *première partie* est l'exposé de sa vie privée et publique, de 1784 jusqu'à 1800. Premier ministre pendant six années (de 1792 à 1798), il a gouverné l'Espagne, fait la guerre et la paix avec la France, repoussé l'invasion de *la propagande* et la tyrannie politique de l'Angleterre; la lutte a été longue, difficile, habilement ou heureusement soutenue.

Seconde partie : généralissime en 1801, grand-amiral en 1806, le Prince de la Paix raconte la part qu'il a de nouveau prise à l'administration civile, politique et militaire de son pays. En 1807, les obscures intrigues de quelques valets de cour et d'un prêtre aboutissent à une conspiration : dans la nuit du 17 mars 1808, la révolte assiége le palais; Charles IV, entouré de poltrons, insulté par des factieux, s'écrie douloureusement : *Et toi, mon fils, aussi* *! Le Prince de la Paix est jeté dans un ca-

* *Con que tu tambien! Et toi aussi!* « Telle fut la parole de Charles IV. »

chot ; les baïonnettes françaises l'en retirent *; il est conduit à Bayonne, où le roi et la reine d'Espagne viennent aussi tomber sous la protection de Napoléon..... Après la sentence léonine de l'*arbitre* qui s'est imposé lui-même à ces illustres plaideurs, le Prince de la Paix suit son Roi découronné; d'abord à Marseille, ensuite à Rome... L'empereur des Français a manqué de générosité envers les victimes de son ambition trompée. Ferdinand VII remonte sur le trône (1814). Le chagrin plus que les années abrége la pénible existence de Marie-Louise et de Charles IV (1819). Le Prince de la Paix reste seul : il vient se réfugier dans la foule à Paris (1830).

Cette seconde partie est riche de faits. Elle offre d'intéressantes révélations.

L'ouvrage espagnol et ma traduction paraîtront à la fois et séparément. Une version anglaise est sous presse à Londres. La mienne est fidèle : j'ai suivi le texte. La langue castillane est fière, pom-

* Le grand-duc de Berg, Murat, se hâta d'envoyer un détachement de cavalerie au château de Villaviciosa, et réclama le prisonnier au nom de l'Empereur; le colonel Excelmans et le chef d'escadron Paul de la Vauguion, aides-de-camp de Murat, conduisaient ce détachement. Le chef d'escadron Manès, aujourd'hui lieutenant-général comme les deux officiers que je viens de nommer, et alors aussi aide-de-camp du grand-duc, fut chargé d'accompagner le Prince de la Paix jusqu'à Bayonne.

peuse; elle ne veut pas qu'on lui donne. Les talens littéraires du Prince de la Paix ont été injustement dépréciés, comme tout le reste. C'était un parti pris dès l'origine. La lecture de ce livre va dissiper beaucoup de préventions; et c'est bien lui qui l'a composé, rédigé presque sous mes yeux. La copie qui sert à l'impression a été revue, corrigée, collationnée par lui, paraphée au bas de chaque page, signée à la fin de chaque chapitre.

J'ai accepté volontiers la mission de traduire ces *Mémoires*, en me réservant la faculté d'y joindre certains développemens, avec des notes explicatives et biographiques. On distinguera aisément ce qui m'appartient. La lettre initiale de mon nom avertira le lecteur.

Le Prince de la Paix a pour son Espagne un *sentiment* dont ses concitoyens pourront lui savoir gré. C'est un fils maltraité par une mère injuste et passionnée. Il n'ose pas lui dire toutes ses vérités, ni lui reprocher tous ses torts envers lui.... Plus désintéressé dans cette querelle domestique, je serai moins timide. Ayant assez vu, moi aussi, les hommes et les choses dont il parle, je désirais déposer en lieu sûr et public mes propres souvenirs. L'occasion m'a paru bonne.

Il y a cinquante ans à peu près, la rapide élévation de D. Emmanuel de Godoy dut être le sujet de causeries très vives parmi les dames du palais, les gentilshommes de la chambre, les ha-



bitués de la cour et les *solliciteurs* *, si occupés de savoir de quel côté souffle le vent de la faveur... Toute recherche posthume à cet égard serait aujourd'hui superflue.

Doué d'un esprit aimable et d'une belle figure, placé par la nature même de son service de chaque instant sous les yeux de la famille royale, il attira l'attention de Marie-Louise; mais la bienveillance du roi Charles IV coïncida si heureusement avec celle de son épouse, qu'on n'a jamais bien su lequel des deux s'attacha le premier ou accorda le plus d'affection au jeune garde-du-corps. Cette auguste et double sympathie est devenue historique. Il n'y a jamais eu de lacune ; la mort seule de Marie-Louise et de Charles IV les a séparés de lui. Une amitié si constante, si peu commune, est ennoblie par trente-six ans de fidélité réciproque. La médisance a fait son temps. Il y a prescription, même pour l'envie qui respecte ordinairement le malheur et ne va pas au-delà du tombeau.

La fin du siècle dernier et le *premier quart* du siècle présent sont déjà de l'*histoire ancienne*. Il

* *Solliciteurs, pretendientes.* C'est une classe nombreuse en Espagne, et pour ainsi dire légalement reconnue. Dans les demandes adressées au Roi ou à ses ministres, en parlant de ses titres, de ses droits, on ne manque pas de dire *solliciteur depuis tant d'années, tantos anos de pretendiente.*



n'y a plus à voir aujourd'hui dans le Prince de la Paix que l'homme public, l'homme d'État, le ministre auquel on prétend que Charles IV avait délégué le soin de gouverner à sa place *.

Le règne de ce monarque a fourni sa bonne part à la *matière historique* de 1789 à 1808, sans compter ce que l'Espagne a donné successivement et ce qu'elle promet encore. Ce règne est peu connu, et qui pis est, très mal connu.

Depuis l'organisation perfectionnée du *Saint-Office*, sous Philippe II, vers le milieu du seizième siècle, les Espagnols n'avaient jamais eu l'occasion ni la faculté de publier leur pensée, même sobrement **; la liberté d'écriture, en 1808, était pour eux une arme nouvelle dont ils ignoraient l'usage et la portée. Aussi ne lança-t-elle d'abord que des pamphlets grossiers, gonflés d'exagération, de haine, d'intérêt personnel mal déguisé.

L'*exposition* de M. Pierre Ceballos Guerra, ce-

* En tous cas, cette *délégation*, qui ne fut jamais aussi complète qu'on le croit, ne pouvait avoir duré que de 1792 à 1798, lorsque le Prince de la Paix exerçait les fonctions de premier ministre, fonctions desquelles on verra qu'il n'a point abusé.

** Le tribunal redoutable de l'*inquisition* était chargé de la *censure*. *Con el Rey y con la inquisicion, chiton; avec le Roi et l'inquisition, bouche close.* Proverbe populaire en Espagne.

lui qui fut tour à tour ministre de Charles IV, de Ferdinand VII, de Joseph, et puis encore de Ferdinand VII, annonça le débordement de *cette presse libérée*..... En ce temps-là, le continent tout entier se taisait devant Napoléon et ses œuvres. Ceballos parla seul et de loin; sa voix eut beaucoup de retentissement. Il dénonçait son parent, son ami, son bienfaiteur..... En reniant la sanction officielle qu'il avait donnée lui-même, en sa qualité de ministre des Affaires étrangères, aux négociations du conseiller d'État D. Eugenio Izquierdo, à Paris, il fit planer sur le Prince de la Paix une calomnie qui fut l'occasion ou le prétexte de toutes les autres. Cependant le Roi et son ministre des *Affaires étrangères* connaissaient parfaitement la mission d'*Izquierdo;* cette mission était par conséquent autorisée, légitime, officielle, et non pas une agence particulière et secrète dans l'intérêt exclusif du Prince de la Paix. Izquierdo agissait au nom et pour le compte de son gouvernement; sans doute, le caractère d'ambassadeur en titre était donné ostensiblement au prince de *Masserano;* mais chaque jour, et surtout dans les monarchies absolues, ne voit-on pas adjoindre un homme de confiance ou de talent à ces nobles *mannequins* chargés de *plaques* et de *broderies*, qui ne sont employés que pour la *perspective* et pour figurer dans les parades diplomatiques? Napoléon ne compromettait pas sa dignité; il reconnaissait publique-

ment l'État, la *mission* d'Izquierdo; il le faisait appeler à chaque instant : il ordonnait au grand-maréchal Duroc de s'entendre avec lui. Certes l'Empereur n'eût pas consenti à recevoir ostensiblement un *émissaire* obscur, équivoque, sans aveu, moins encore à faire des *traités* avec lui. Ce fut l'Empereur qui dicta le traité de *Fontainebleau*, parce qu'il lui convenait, parce qu'il l'avait mis dans sa tête, parce qu'il le voulait. Ce fait capital est démontré jusqu'à l'évidence par le Prince de la Paix dans la *deuxième partie* de ses *Mémoires*. Ceballos est un *lâche*, qui, sciemment et contre la vérité de lui bien connue, laissa tomber sur le Prince de la Paix une accusation infâme, celle d'*avoir vendu* et *livré* son pays à l'étranger.....

Le duc de l'Infantado, le comte de Montijo, une foule d'autres, publièrent alors des manifestes apologétiques de leur conduite, ou des relations passionnées de ce qui venait d'arriver. Des milliers d'anonymes et de folliculaires sans mesure, sans importance, écrivirent dans les journaux et ailleurs; aucune de ces publications éphémères n'a survécu à la circonstance.

MM. Azanza et Ofarril, tous deux d'abord ministres de Ferdinand VII lorsqu'il se mit pour la première fois sur le trône, et ensuite de Joseph, qui fut condamné à l'y remplacer, sont aussi les auteurs d'un *Mémoire justificatif;* car au sujet de ces mystérieux événemens de l'Escurial et d'Aran-

juez, tout le monde a cru avoir besoin de protester de son innocence. MM. Azanza et Ofarril, hommes de bien et de vérité, n'avaient rien à se reprocher. Ils se bornent à leur défense personnelle et sont très réservés sur le gouvernement du roi Charles IV et du prince de la Paix.

Le marquis d'Almenara, plus connu autrefois à Paris sous son premier nom (Hervas), n'a pris un instant la plume que pour réfuter une autre *insinuation* perfide de M. Ceballos.

Almenara jugeait très bien les hommes qui avaient excité et exploité les passions de Ferdinand VII ; mais il n'a cherché qu'à sauver l'honneur de son propre fils ; il garde un silence respectueux sur les faits antérieurs à 1808.

Le chanoine Llorente (Nellerto), honnête, laborieux et lourd écrivain qui a rassemblé beaucoup de pièces officielles de cette époque, en a omis toutefois de bien importantes ; sa collection est utile. Je doute que les lettres attribuées à D. Mariano Luis Urquijo soient authentiques ; mais Llorente en rapporte deux du docteur Garcia Suelto, qui seules donneraient un grand prix à sa collection.

Le livre du chanoine Escoïquiz, précepteur littéraire et politique de Ferdinand VII, n'est qu'un perfide plaidoyer en faveur d'Escoïquiz lui-même et de son élève. Il convenait au principal agent de l'*intrigue* ou de la *conspiration* de s'en faire l'historien; mais il a trop compté sur la simplicité

de ses lecteurs. Il en dit assez pour qu'on devine le reste, et le Prince de la Paix en fait bonne justice.

M. Muriel, chanoine espagnol aussi, a donné une traduction de l'*Histoire de la maison de Bourbon en Espagne,* par W. Coxe. Il y a joint des notes et plusieurs chapitres supplémentaires. Il aurait pu s'arrêter avec son auteur à la fin du règne de Charles III ; mais il a voulu faire une *incursion* sur le terrain du règne suivant; le Prince de la Paix se plaint avec raison de la manière dont il est attaqué à l'*improviste* par M. Muriel, et le réfute avec une grande supériorité de logique. On verra de quel côté se trouvent la raison et la vérité.

Il ne faut pas oublier dans cette nomenclature les marquis Caballero et Labrador, l'un, ancien ministre de Charles IV, et l'autre, diplomate de Ferdinand VII au congrès de Vienne, à Paris, à Rome, etc., aujourd'hui mécontent ou réfugié en France, et depuis peu engagé dans une singulière altercation avec le ministre Martinez de la Rosa. Les lettres et explications de ces deux *marquis,* qu'on pourrait prendre à Paris pour de grands seigneurs ou des hommes de quelque autorité, sont appréciées et discutées par le Prince de la Paix.....

Le roi Ferdinand fit publier à son retour une *Histoire de la Guerre de l'Indépendance* par une

commission d'officiers d'état-major dont aucun n'a livré son nom. Cet ouvrage, annoncé avec fracas, s'est arrêté à la fin du premier volume. Il paraît que le seul but de la *Commission* était de présenter sous un jour favorable le caractère et la conduite de Ferdinand, à *l'époque critique*. Ce premier et unique volume lui est dédié : il vivait alors et régnait. C'est le *Mémoire* justificatif de Sa Majesté, laquelle avait besoin de se purifier autant et plus qu'aucun autre des acteurs de l'Escurial et d'Aranjuez.

Parmi nous, l'illustre général Foy avait entrepris une *Histoire de la Guerre d'Espagne;* sa mort prématurée ne lui permit pas de revoir et d'épurer son premier jet; il m'avait fait l'honneur de m'en parler plus d'une fois, d'attacher quelque prix à mes observations. Les manuscrits imparfaits de ce brillant orateur ont été remaniés, *raccordés* par d'autres mains. Dans cette histoire posthume, on lui a prêté des assertions inexactes et malveillantes. Je sais positivement qu'il rendait plus de justice à l'administration du Prince de la Paix. Une édition faite sous les yeux du général Foy n'aurait pas reproduit des sarcasmes dont il eût senti lui-même l'injustice et le peu de convenance.

M. de Pradt a tiré de la brochure d'Escoïquiz le roman historique intitulé *Mémoires sur la Révolution d'Espagne*. Il a beau nous dire qu'il *écoutait*

aux portes, tandis que le *grand-juge,* Napoléon, procédait à l'instruction sommaire du fameux procès de Bayonne : M. de Pradt n'a jamais eu la patience d'écouter; pressé de faire une brochure de circonstance, et trouvant sous sa main la *défroque* d'Escoïquiz, de la soutane retournée du prêtre espagnol il a fait un habit à la *française.* Sérieusement parlant, cet historien, riche d'imagination et d'esprit, ne s'est nullement occupé de l'exactitude des *faits;* il n'a pas même songé à les connaître. M. de Pradt sera disposé, je n'en doute pas, à convenir de ses torts.

Je viens de citer les principales productions qui ont été jetées dans le public. La position spéciale et le nom des auteurs donnaient du poids à leur témoignage.

Pendant un très long séjour à Madrid (de 1792 à 1808, et après encore en Espagne durant toute la guerre de cette dernière date), j'ai fait, suivant mon habitude, beaucoup de questions, et j'attendais les réponses; j'ai lu ce qu'on a écrit, vu presque tout de mes propres yeux, et je n'étais nullement prévenu en faveur du Prince de la Paix.... Je cherche encore à connaître un *fait* précis, clairement énoncé contre le caractère public ou privé du ministre de Charles IV.

La haine studieuse, patiente, de l'inquisition et du *cloître* est seule capable de broder un fond aussi mince.

Toutes les imputations remontent à des bruits populaires qui s'évanouissent au moindre examen. C'est un torrent qui n'a pas de source; formé, grossi par une averse, bruyant, rapide, entraînant tout devant lui; le lendemain, son passage reste marqué; mais on ne voit pas comment ni d'où il est venu.

Aucun trait de cruauté, pas même de rigueur, n'a flétri le prétendu despotisme ministériel du Prince de la Paix; combien n'aurait-on pas à citer, au contraire, d'actes de tolérance et de la plus généreuse bonhomie! Dans un pays de *royauté absolue,* voisin de la France *révolutionnaire,* pénétré par la *propagande* inévitable des idées nouvelles, dans un pays tel que l'Espagne, où la vie d'un ennemi coûte si peu *, le Prince de la Paix n'a pas fait verser une seule goutte de sang; nulle opinion libre n'a été persécutée tant que le pouvoir a passé par ses mains. Il donnait beaucoup en secret **.

* J'insiste sur ce point : c'est pour en féliciter hautement le Prince de la Paix que j'ai accepté la mission de traduire et de publier ces *Mémoires.*

** Le juge-commissaire qui fut, en 1808, chargé, avec deux autres conseillers de Castille, de reconnaître ses papiers, m'a dit souvent qu'il avait vu, non sans quelque étonnement, l'*état particulier* des pensionnaires du Prince de la Paix. Des familles honorables et gênées recevaient annuellement une somme de plus de 200,000 francs. Le public ne s'en doutait guère. Le Prince de la Paix

Le Prince de la Paix avait le goût des lettres : il protégea ceux qui les cultivaient ; une foule d'institutions et d'établissemens utiles, créés ou restaurés, datent de son ministère et de son généralat. On citerait difficilement un Espagnol de quelque talent qui n'ait pas vécu à son aise sous le règne de Charles IV *.

passait même pour n'être pas généreux... Je ne crois pas qu'il y ait jamais eu en Espagne, ni peut-être ailleurs, un exemple pareil de bienfaisance et de discrétion. On verra dans ses *Mémoires* que ce *favori de la fortune* n'était pas aussi énormément riche qu'on l'a dit. Les Espagnols ont beaucoup exagéré : c'est le défaut du pays; la langue castillane est de toutes les langues modernes celle qui fait la plus grande consommation de *superlatifs*. Le respectable magistrat de qui je tiens ces détails vit encore, il est même à Paris, mais il est discret aussi : il m'a prié de ne pas le nommer.

* Le dernier martyr connu de l'inquisition, Olavidé, fut tourmenté sous le règne précédent. La faculté de faire le mal ou de l'empêcher appartenait alors aux comtes de Florida Blanca et d'Aranda, ce dernier représenté par ses prôneurs comme un ami de la philosophie et des encyclopédistes français. Ce fut pourtant le Prince de la Paix qui, plus tard, mit un terme à l'exil d'Olavidé, et lui fit obtenir la permission d'achever tranquillement en Espagne son aventureuse carrière. Le lieutenant-général Urbina avait épousé la nièce de cet illustre proscrit; il demanda sa grâce au Prince de la Paix, qui s'y employa courageusement. L'inquisition *en prit note,* et attendit l'occasion de punir l'audacieux qui osait lui dérober une victime. M. le colonel Urbina, fils du lieutenant-général,

L'armée dut aussi au Prince de la Paix beaucoup d'améliorations, je dirai même sa réhabilitation; car, sous le ministère de Florida Blanca, elle fut systématiquement négligée, humiliée.

La magistrature n'a point accusé le ministre tout-puissant d'avoir fait intervenir le pouvoir arbitraire dans l'exercice de la justice *.

La haute classe nobiliaire avait peu d'influence politique : sans esprit de corps ni de famille, servile, obséquieuse, elle ne conspirait pas, elle ne haïssait personne, n'aurait pas même su se plaindre. Les antichambres du palais lui étaient ouvertes, comme auparavant. Cette noblesse jadis si hautaine, si vigoureuse, n'avait plus, depuis *cent ans*, d'autre passion que celle d'exploiter la domesticité royale **. Le choix du maître, quel

est à Paris, où il a fixé sa résidence depuis longues années... Son témoignage ne démentirait point ce que je dis ici.

* Ce respect pour la marche légale des tribunaux fait d'autant plus d'honneur au Prince de la Paix, que ses prédécesseurs, notamment les deux derniers, Florida Blanca et Aranda, n'avaient laissé que des traditions favorables au despotisme le plus absolu. C'est Florida Blanca qui, le premier, s'attribua la faculté de faire *parler le roi* par le moyen d'un ordre *ministériel*. Avant lui, le monarque signait tout; on sent combien de latitude cette nouvelle formule donnait au ministre.

** Le descendant du *grand* capitaine Gonsalve de Cordoue, le duc de Medinaceli, le plus riche de tous

que fût ce choix, obtenait toujours son approbation et ses hommages : tant elle était accoutumée à voir, pour ainsi dire, tomber des nues ou sortir de dessous terre ceux qui devaient soulager le monarque dans la pénible administration de ses vastes royaumes !

Je ne crois pas du tout faire tort à la mémoire de quelques illustres *parvenus* en rappelant ici l'incertitude ou la médiocrité de leur origine. Alberoni *, cardinal, D. Zenon Somodevila,

les seigneurs de l'Espagne, était le premier familier du Saint-Office (alguazil mayor), et très fier de cette dignité [1]... Les grands résidaient à la cour; on en compte à peu près deux cents, sur lesquels environ une *vingtaine* tout au plus demeuraient à Saragosse, Valence, Barcelone, ou en Andalousie. Les grands d'Espagne faisaient partie du *mobilier* du palais. Je ne crois pas qu'on en puisse citer jusqu'à deux qui, dans toute l'étendue de leurs domaines territoriaux, eussent un manoir, un modeste château pour aller y passer librement une saison de l'année.

* Alberoni n'était qu'un pauvre abbé italien, fils d'un jardinier de Parme, et dont l'esprit facétieux amusa quelque temps le cynisme de notre duc de Vendôme. Il gouvernait l'Espagne sous Philippe V. Sa disgrâce vint du dehors; on en trouverait quelques traces dans les archives de notre *branche* cadette. Le régent Philippe contribua puissamment à la disgrâce d'Alberoni, et vit sa

[1] L'alguazil mayor présidait en personne aux arrestations qu'ordonnait le Saint-Office.



marquis, de la Ensenada *, Monino, comte de Florida Blanca, s'anoblirent par leur mérite personnel; mais je donne ces échantillons des gran-

chute avec plaisir. Entre Dubois et son confrère d'Espagne, il y avait jalousie de métier.

* Ensenada (le marquis de la), connu par sa magnificence, par l'éclat de ses pierreries dont il aimait tant à se parer, ministre en grande faveur sous Ferdinand VI, était, je crois, un *enfant trouvé sorti de l'hospice*. Pendant son exil à Salamanque, il affichait toujours la même recherche, le même luxe, dans sa maison et sur sa personne. Les rideaux de son lit étaient en *dentelle* faite avec du fil d'amiante. Une dame, la comtesse de V. G., admirait cette riche garniture; tout-à-coup le marquis en approcha le flambeau qu'il tenait à la main, et y mit le feu. On peut juger de l'émotion que causa l'incendie; on en fut quitte pour la peur... Beaucoup de ces *enfans trouvés* ont fait assez bien leur chemin dans cette Espagne qu'on croit si *nobiliaire,* si entichée de *gentilhommerie*. J'en pourrais citer d'autres, même dans la carrière diplomatique. Au reste, une cédule royale a déclaré que les enfans du *hasard* étaient nobles ou à peu près. Cette cédule est citée littéralement par le Prince de la Paix, dans le cours de ces *Mémoires*.

Monino, comte de Florida Blanca, ministre célèbre sous Charles III, et même au commencement du règne de Charles IV, eut pour père un *huissier* près un tribunal subalterne de la province de Murcie.

Et le fameux Riperda, venu tout-à-coup après Alberoni, d'où sortait-il? on croit qu'il appartenait à une famille noble de Hollande. Mais comment et par quels moyens arriva-t-il au ministère des Affaires étrangères en Espagne? Il jouit quelque temps d'une haute influence... sa



deurs inattendues qui s'élevaient si facilement autour des rois d'Espagne, surtout depuis Philippe V, pour prouver que l'*aristocratie* castillane était habituée à des adoptions roturières. Du reste, D. Emmanuel de Godoy ne manquait nullement de titres réels pour appuyer sa généalogie. Il portait l'un des plus anciens noms historiques de la monarchie. On n'eut jamais l'idée de le lui contester.

Les gens de lettres, l'armée, la robe, la noblesse, n'avaient aucun grief contre lui. Sous son ministère, l'agriculture en général reçut de larges encouragemens. Les dépenses excessives de la guerre d'abord avec la France, ensuite avec la Grande-Bretagne, n'entraînèrent aucune augmentation des impôts existans. La classe du commerce eut à se louer de sa protection. Les *opérations de*

chute vint aussi du dehors..... Il était déjà duc, grand d'Espagne, etc. Véritable aventurier, il courut chercher fortune à Maroc, où il se fit musulman, devint ministre, général, etc.

Je rappellerai de temps en temps au lecteur ces comtes, marquis et ducs *improvisés* par tous les rois d'Espagne depuis Philippe V, qui donna l'exemple et paya presque tous les *fournisseurs* de son époque avec des parchemins. Ferdinand VI et Charles III y mirent aussi beaucoup de *laisser-aller*. Charles IV n'abusa pas de sa prérogative; mais les *marquis* de Ferdinand VII sont curieux par l'exiguité de leurs titres et la nature de leurs services.



finances de son époque (de 1792 à 1798) ont été applaudies, même lorsqu'une malveillance impitoyable voulait absolument condamner en *bloc* tout ce qui s'était fait sous le prétendu règne du ministre de Charles IV.

Passons à une autre question.

Pendant cette longue salutation qui dura dix-huit ans consécutifs, des flots d'adulateurs et de parasites de l'un et de l'autre sexe, de tous les âges, de toutes les conditions, inondaient chaque jour les salons du Prince de la Paix. On conçoit à quel point l'art de flatter et de mendier pour vivre honorablement devait être perfectionné dans un pays dont les institutions monarchiques et religieuses favorisaient particulièrement ce genre d'industrie.

On a vu la confiance généreuse du souverain de l'Espagne et des Indes qui, de 1792 à 1798, semblait abandonner à son premier ministre presque l'entier exercice du pouvoir suprême; et quand celui-ci vint résider à Madrid, séparé du Cabinet, Charles IV et Marie-Louise, alternativement relégués dans les silencieuses retraites d'Aranjuez, de Saint-Ildefonse et de l'Escurial pendant onze mois de l'année, n'y recevaient qu'en certaines occasions rares et solennelles, le *trop plein* de la cour habituellement réunie auprès du prince généralissime, grand-amiral.

Cependant, au milieu d'un nuage d'encens ca-

pable de troubler une tête même assez fortement organisée, le simple gentilhomme de l'Estrémadoure ne paraissait nullement ébloui ni séduit par cette pompeuse cajolerie; il conservait une attitude calme, beaucoup de présence d'esprit et de mémoire ; il écoutait avec intérêt; ses réponses étaient faciles, brèves, satisfaisantes; il accordait volontiers, et, si parfois il se croyait obligé de repousser une demande injuste ou déplacée, l'effort qu'il faisait sur lui-même altérait visiblement cette heureuse et douce physionomie..... Jamais aucun ministre espagnol, ni avant, ni surtout après une disgrâce, ne fut assiégé par une telle affluence de visiteurs obséquieux et empressés; les femmes s'y précipitaient; tout ce qu'il y avait de plus attrayant, de plus distingué, venait s'étaler devant le Prince de la Paix, cherchant à mériter ses regards, voulant être marqué du sceau de sa protection. S'il ne resta pas toujours impassible au milieu de la séduction personnifiée qui l'entourait, s'il fut *homme* (et il ne se défend pas de l'avoir été), certes, le voile de la décence protégea constamment ses faiblesses ; jamais l'indiscrétion ne venait de lui. La jalousie a grossi les objets, la malveillance les envenima, l'hypocrisie affecta d'en être scandalisée..... J'appelle ici le témoignage de ceux qui virent la Cour et la ville à l'époque dont je parle..... La susceptibilité traditionnelle des maris espagnols ne parais-

sait-elle pas endormie ? Quelle mère invoqua le Ciel ou la justice humaine contre le séducteur de sa fille ? S'éleva-t-il un seul cri de plainte ou de reproche ? Non, certainement non ; le Prince de la Paix ne fit point la licence des mœurs, texte banal des invectives d'une secte hypocrite et jalouse. A son avénement, il trouva ce qu'avaient dû engendrer un pouvoir monarchique sans contrôle, le catholicisme ultramontain avec toutes ses rigueurs et ses indulgences combinées, la superfétation monacale, l'inquisition, les majorats, le ciel enflammé de la Péninsule... Il est prouvé que les manières, l'influence du jeune ministre avaient au contraire poli, je dirai même purifié cette corruption séculaire. L'ardeur africaine des Espagnols fut contenue dans les bornes d'une galanterie civilisée ; les femmes de la Cour n'osèrent plus se disputer à la face du public la conquête d'un *baladin*, d'un *gladiateur* ou d'un *boucher* *. Ces

* En 1788, sous le règne, sous les yeux du sage et pieux Charles III, les duchesses d'Al... et d'Os... se disputaient la possession de Costillares ou de Romero, premiers *tueurs* de taureaux de l'époque. Il n'était bruit que de cet ignoble débordement : c'est-à-dire, on en parlait à la Cour, à la ville, petits et grands ; c'était l'histoire du jour ; on en racontait les épisodes, les traits de passion, les générosités de chaque rivale ; mais l'immoralité, l'insolence, la brutalité de cette lutte, ne choquaient personne. Telles étaient les mœurs qu'on accuse le Prince de la Paix d'avoir gâtées !

goûts impurs se réfugièrent dans les incultes provinces de l'Estrémadoure et de l'Andalousie, où le costume du *majo* *, les grossières orgies du cirque, la lubricité des *bayadères* égyptiennes **, font encore la joie de la populace et de quelques nobles encanaillés ***. Dans les salons ouverts à l'amitié, dans les *tertulias* ****, sous le rideau protecteur du balcon, derrière la *persienne* mystérieuse qui permet de voir sans être vu, les gens d'Église, il est vrai, firent place aux gens du monde; la calotte et le capuchon disparurent devant le brillant uniforme des gardes...... Ainsi la moitié du scandale fut élaguée. Le prêtre vécut toujours de son *casuel :* seulement il n'eut pas toutes les *prémices*. Le mal fut-il donc si grand?

Du reste, ce revirement social, où la morale gagna plus qu'elle n'avait à perdre, ne fut pas l'ouvrage exclusif d'un *homme. Le siècle était en mar-*

* *Majo*, costume du *majo :* c'est le costume spécial des danseurs de boléro, de fandango, des *piqueurs et tueurs de taureaux,* de tous ceux qui possédaient l'art ou faisaient le métier de combattre les taureaux.....

** *Las gitanas* ou *bohémiennes,* danseuses de profession, et quelles danseuses !

*** Il ne restait plus à Madrid que le marquis de Perales de cette race d'amateurs : homme obscur, inoffensif, et qui n'en fut pas moins assassiné par la populace dans une émeute, au moment où la capitale se soumettait à Napoléon en 1808.

**** Assemblées, réunions de société....

che, suivant l'expression militaire de M. de Pradt. On commençait à vouloir *du nouveau* partout, même en Espagne. Poussé, lui aussi, par le mouvement général, mais plus fort, plus éclairé, plus généreux que ses prédécesseurs Florida Blanca et Aranda, vieillards inquiets, méfians et timides, le Prince de la Paix osa regarder l'ennemi en face, le prévint, le désarma..... Faisant un appel vigoureux au patriotisme, à l'honneur national, il encouragea les lumières, les arts, le travail, la civilisation, l'élégance des mœurs, des manières..... Et laissant peu de prise à la révolution qui menaçait du dehors, il sut la repousser au-delà des Pyrénées, sans toutefois confisquer la liberté à son profit particulier : fidèle observateur des bienséances, la chronique scandaleuse n'a jamais pu, ne pourrait pas même aujourd'hui nommer *deux femmes* dont il ait compromis la réputation *. La douce voix, les attitudes passionnées des sirènes, ne le détournèrent pas de ses soins d'homme d'État. Il remplit consciencieusement sa tâche; après avoir, pendant six mémorables années, *présidé le Conseil,* il cessa d'en faire partie : il s'éloigna ou *fut éloigné.*

* Plus tard, *celle* qu'il avait d'abord préférée devint sa seconde épouse, et ce grand *corrupteur de la morale,* suivant l'hyperbolique langage des Espagnols, modèle et martyr de la plus honorable délicatesse, légitima la seule distraction qui lui fut reprochée.

Dans les pays de gouvernement absolu, il est assez facile de monter au faîte des honneurs ; mais une fois arrivé là, on n'a plus devant soi qu'une *descente* taillée à pic. Depuis Philippe II, même depuis son bisaïeul, Ferdinand le Catholique, les grands capitaines, les grands ministres, les brillans favoris, allaient expier dans l'exil ou dans un cachot le tort d'avoir cessé de convenir à leur maître *.

Le Prince de la Paix fit sa *retraite avec ordre*, pour ainsi dire sans être *entamé* : il reparaissait à la Cour : sa clientèle nombreuse d'amis, de gens de lettres, de complaisans, ne l'abandonnait pas. Son exclusion *du Conseil* avait l'air d'*un congé de faveur* plutôt que d'une *disgrâce réelle*. On lui donnait des successeurs : ce n'était *que la monnaie de M. de Turenne*.

Cependant, il sortit de la poussière du greffe un homme assez habile à tirer parti des faiblesses royales, à exploiter les méfiances innées, les susceptibilités, les ingratitudes soudaines, les

* Le cardinal Ximenez, Christophe Colomb, Fernand Cortès, le grand capitaine Gonsalve de Cordoue, Alexandre Farnèse, Antoine Perez, le comte d'Olivarès, le cardinal duc de Lerme, le marquis de Siete Iglesias (Rodrigue Calderon), le duc de Medinaceli, Alberoni, Riperda, Ensenada, Esquilace, Florida Blanca, Aranda, etc., tous exilés, emprisonnés, empoisonnés, morts sur l'échafaud, etc.

frayeurs incessantes, toutes les mauvaises passions du *pouvoir* suprême. Cavallero parvint à tenir quelquefois dans ses mains *deux* ou *trois portefeuilles*, et conserva celui de la *justice* jusqu'au moment où Marie-Louise et Charles IV abandonnèrent le trône *.... Le Prince de la Paix eut à subir cette ignoble rivalité mystérieusement fomentée, et qui, sans éclat au dehors, laissa toujours peser sur le ci-devant premier ministre la responsabilité de ce qu'il ne faisait pas, de ce qu'il ne pouvait empêcher. Les esprits superficiels et le vulgaire ignorant veulent encore aujourd'hui que l'*omnipotence* prétendue du Prince de la Paix n'ait jamais éprouvé de lacune **.

Au bout de trois ans à peine accomplis dans cette position équivoque et difficile, un retour signalé de la confiance du souverain le mit à la tête de l'armée, qu'on avait laissé dépérir, et que l'Espagne, pressée de tous côtés, désirait montrer

* Depuis 1798 jusqu'à 1808.

** Les expressions banales adoptées, répétées par tous les compilateurs biographiques, sont celles-ci : Le *faible Charles IV; le favori, abusant de la faiblesse de Charles IV, disposait de tout, faisait tout, n'a jamais cessé de faire tout*, etc...... Mais il y a ici contradiction dans les termes : *faiblesse*, d'un côté; de l'autre, *abus prolongé* de cette faiblesse....

Les rois *faibles* ne peuvent pas être gouvernés par *un seul;* ils sont *gouvernés* par tout le monde, par quiconque les approche; et les rois d'Espagne sont très accessibles...

à ses amis et à ses ennemis ; il réorganisa cette armée, la conduisit en personne contre le Portugal, et termina la guerre en peu de jours, avec des avantages qu'on n'avait jamais pu obtenir depuis le rétablissement de la maison de Bragance (1640). Il eut de plus le mérite de *renvoyer* une armée française, auxiliaire dangereux qu'il importait d'éloigner : c'était l'*avant-garde* de toutes les expéditions dès long-temps méditées contre la Péninsule. Le Prince de la Paix reçut alors des félicitations nouvelles, dont une supériorité constatée et de grands services rendus pouvaient seuls justifier l'empressement et l'unanimité.

En 1808, dans les saturnales de son émancipation, la presse anonyme et la presse quotidienne vomirent contre le Prince de la Paix un déluge effrayant de libelles, qui, après avoir inondé la Péninsule, se répandirent au dehors ; les journalistes de France et d'Angleterre, les faiseurs de biographies contemporaines, de *mémoires* apocryphes, d'histoires *à la minute,* se désaltérèrent à la hâte dans ces eaux troubles : ils ont avalé beaucoup de fange.

Après vingt-cinq ans, ces eaux sont reposées ; on peut voir à présent le fond.

Il y avait en Espagne, comme partout ailleurs, des *égoïstes routiniers,* des gens *dont l'affaire est déjà faite,* des *conservateurs,* comme on dit depuis quelque temps, amis du *statu quo* parce qu'ils

sont déjà *nantis*. Soit prévision, instinct ou jalousie, l'apparition du jeune ministre de Charles IV déplut à ces *conservateurs*. En effet, D. Emmanuel de Godoy n'arrivait point porté par une cabale organisée, par une confrérie politique, financière ou religieuse; il n'avait eu d'autre patron que lui-même, l'occasion, sa jeunesse, et sa valeur morale non encore éprouvée.

Sa franchise, sa libéralité, l'élégance de sa tenue, triomphèrent d'abord d'une étiquette surannée, et de cette gravité proverbiale dont Philippe II avait posé les règles et fourni le modèle. Tout sembla rajeunir dans cette Cour décrépite. Acteur nouveau sur ce théâtre, et qui n'y était pas *annoncé,* son jeu vif, naturel, brillant, fit le désespoir des *vieux comédiens ordinaires du Roi.*

« Quel bouleversement! disait-on. C'est un » symptôme révolutionnaire; une concession faite » à l'esprit du siècle, aux maximes pernicieuses » que les Français de 1789 venaient de jeter dans » la circulation *. »

* Long-temps après la paix de 1795, en 1806, le prince fit adopter à l'armée la nouvelle coiffure des Français, les *cheveux* à la *titus* et *sans poudre!* L'exemple fut suivi par les jeunes gens. Charles IV lui-même sacrifia sa longue queue. *Les têtes à perruque* de Madrid s'effrayèrent beaucoup de cet événement. Les Athéniens parlèrent moins de la queue du chien d'Alcibiade. Peu de vieillards se conformèrent à une mode qui venait de l'é-

Les conservateurs alarmés furent bientôt renforcés par de puissans auxiliaires : c'était *le vieux parti-prêtre* *. L'alliance se fit tout naturelle-

tranger. Le comte Altamair, l'un des premiers seigneurs de l'Espagne, grand-écuyer du palais, dont la taille ne s'élevait pas à quatre *pieds*, portait une queue fort longue, et y tenait prodigieusement. Il demanda au roi, comme une grâce signalée, la permission de ne point la couper. Cette grâce lui fut généreusement accordée [1].

* Il y avait en Espagne dans le clergé, même parmi les moines, des hommes de mérite, très éclairés, bienveillans, disposés à la tolérance; en un mot, appartenant à leur siècle bien plus qu'*au froc* ou à la *soutane* qui leur servait d'enveloppe. Mais quoi qu'on en dise, ce n'étaient là que des exceptions. Tout le reste, depuis le haut jusqu'au bas de l'échelle cléricale, formait le *parti-prêtre*.

[1] En 1765, il y eut un soulèvement populaire contre le ministre Esquilace, parce qu'il fut ordonné de rogner de quelques pouces les longs manteaux et surtout les grands chapeaux rabattus qu'on portait alors; on accusait les Jésuites d'avoir excité l'insurrection. La garde du roi fut massacrée; le vieux Charles III parut au balcon du palais, promit tout aux séditieux, renvoya son ministre, et se sauva lui-même, dit-on, par un souterrain : il ne cessa de trembler que lorsqu'il fut arrivé à la résidence royale d'Aranjuez. Le comte d'Aranda, nommé à cette occasion président du Conseil de Castille, fit punir les coupables; il rétablit l'ordre avec beaucoup d'adresse et de sévérité. Le ministre Esquilace fut obligé de quitter l'Espagne; Charles III ne cessa jamais de le regretter. Le nom de famille du marquis Esquilace est Gregori ou Gregorio; celui dont je parle fut le père du cardinal actuel de ce nom, et de plusieurs autres enfans dont les plus jeunes ressemblaient étonnamment à Charles III.

ment; mais l'Église, qui ne marche jamais en sous-ordre, s'empara de la direction. Le *parti-prêtre* devint le véritable, le principal ennemi du Prince de la Paix; ennemi qui ne perd jamais de vue l'objet de sa poursuite ni dans ce monde, ni dans l'autre..... Et quand le cri d'anathème put être enfin lancé contre la victime désignée; quand les débris de cette grandeur tombée étaient bafoués, dispersés de manière à ne pouvoir plus se rejoindre, *le froc* et *la soutane* figuraient aux premiers rangs de l'émeute; le curé de village avait endoctriné son rustique auditoire; des milliers de prédicateurs ambulans, sortis de leurs pieuses tanières, péroraient dans les carrefours; le tocsin sonnait au clocher, *le mot d'ordre* partait de la sacristie *. Mais les hommes de quelque talent, les poètes, toujours si empressés de saluer le soleil qui se lève, n'insultèrent pas l'idole aux pieds de laquelle ils avaient porté leur hommage; aucun d'eux n'a rétracté les éloges donnés au Prince de la Paix dans les beaux temps de sa fortune. Le vent de la calomnie a toujours soufflé du même côté. C'est le chanoine Escoïquiz, marchant à la

* Déjà, quelques années auparavant (en 1798), le volcan avait fait craindre une éruption. Il n'en sortit alors qu'un tourbillon de fumée. L'astre naissant du jeune ministre dissipa ces noires vapeurs. On trouvera dans ces *Mémoires* l'anecdote des *trois archevêques,* dont l'un n'était rien moins que l'inquisiteur-général.



tête de la procession de la ligue dont il se fait ensuite le *blanchisseur historique;* c'est M. l'archevêque de Pradt, accourant de loin pour se joindre au bataillon sacré; c'est même M. le chanoine Muriel, écrivain d'ailleurs si mesuré, si raisonnable, et qui aurait bien dû rester neutre dans cette querelle.....

Le Prince de la Paix professait ouvertement des maximes de tolérance; la police religieuse n'était à ses yeux qu'une ressource immorale, peu digne d'un gouvernement fort de ses bonnes intentions. Il ne ménagea pas le Saint-Office; s'il n'en délivra pas tout-à-fait son pays, du moins il adoucit le mal. En somme, tant qu'il conserva le pouvoir, chaque fois que le monstre voulut allonger ses griffes, elles furent rognées. On en verra plus d'un exemple dans ces *Mémoires.*

En même temps, les priviléges matériels, pécuniaires, du clergé se trouvèrent atteints par des mesures fiscales que le Prince de la Paix eut le courage d'adopter : le pape ne put s'empêcher de les trouver raisonnables; mais le clergé ne pardonna point à l'auteur de ce *commencement de réforme ecclésiastique.* Quoique la brèche ne fût pas bien large, elle devenait praticable; elle indiquait le côté faible par où l'*ennemi* pouvait s'introduire dans la place. *Inde iræ.*

Le lecteur est sur la voie.

L'approche de l'armée française (1808) ayant

déterminé la crise et fait tomber les masques, il fut reconnu que le prêtre Escoïquiz était l'agent, le *secrétaire intime* de la conjuration ou de la *camarilla* de Ferdinand VII *. Mais tout l'odieux de l'invasion étrangère fut rejeté sur le Prince de la Paix, qui avait constamment cherché à la détourner et qui en était la première victime.

Cette invasion venait de plus haut. C'est à Napoléon qu'il faut remonter.

Ce *grand joueur*, ayant abandonné la partie dans l'Orient, était venu se refaire en Europe.... L'activité de son génie, le bonheur inouï de ses armes, sa volonté de fer, ont tout aplani. Le consulat sert de marche-pied au trône. La France le subit et l'admire; les vieilles royautés s'inclinent devant la sienne. La fille des Césars viendra se mettre dans son lit. L'obséquieux autocrate, respectant la *sieste* du *grand homme,* lui dira : « Mon

* La *camarilla* de Ferdinand n'était qu'un petit groupe d'opposition, de jalousies, d'espérances comprimées, qui se forme toujours et partout auprès d'un successeur immédiat de la couronne. Ce parti peu nombreux ne manquait ni d'activité, ni de persévérance. Le chanoine Escoïquiz, précepteur du prince des Asturies; le duc de l'Infantado, avec quelques autres serviteurs particuliers de Son Altesse : voilà tout. C'est dans ce conciliabule pressé de jouir que fut médité et mis en exécution le beau projet de réclamer l'appui de Napoléon. M. F. de Beauharnais s'y prêta; il fut chargé de faire parvenir le message à son adresse.

frère, je me garderais bien de vous réveiller *. » Déjà tous les Rois se lèvent quand il paraît, et, la tête nue, attendent qu'il les autorise à retomber sur leurs siéges. A l'époque de cette prostration universelle, on voyait les ambassadeurs, les représentans de tous ces potentats, valeter dans les antichambres de l'Empereur, rechercher la protection d'un huissier du palais ou d'un commis de bureau pour ne pas manquer l'heure du *lever,* pour obtenir un *laissez-passer* ou quelque misérable renseignement de police.

Napoléon possédait et savait remuer un *million* de soldats, presque tous *Français.* Jamais aucun mortel ne disposa d'une force pareille. Les princes du Nord, trop heureux qu'il voulût bien se donner lui-même une frontière de leur côté, comment n'auraient-ils pas reconnu d'avance toutes les démarcations de territoire qu'il jugeait à propos de tracer à l'occident de l'Europe?

Les *raisonneurs après coup,* ceux qui croient que le monde actuel peut être gouverné par des *protocoles,* les vaniteux dont le passé condamne la bassesse d'alors ou l'ingratitude actuelle, s'efforcent de reléguer aujourd'hui l'époque de Napoléon dans le pays des chimères.

L'*empire d'Occident* ne fut pas moins une im-

* A Erfurt.

mense réalité. L'histoire le dira. Napoléon grandit encore après sa mort.

Une seule nation en Europe ne voulut pas fléchir devant le colosse. Sous la sauvegarde de l'Océan et de ses mille bâtimens de guerre, forte de ses inépuisables ressources, de son esprit national, de sa puissante aristocratie, de ses institutions libérales, et placée dans l'alternative de se maintenir à tout prix au faîte de la grandeur ou de tomber dans une insupportable médiocrité, l'Angleterre défia, combattit à outrance le dominateur de l'Europe.

Napoléon bravé, harcelé par un ennemi qui se dérobait à ses coups, épuisa son génie et sa fortune à chercher les moyens de l'atteindre. Il conçut l'énorme projet de lui interdire la terre, de le refouler dans son île enchantée, de l'y assiéger en masse, de réduire par un impitoyable blocus la place qu'il ne pouvait emporter d'assaut. Il pressura, tortura le continent, enchaîna la presse, voulut enchaîner la pensée, contraindre la chimie à supplanter la nature, triompha de tous les obstacles, répondit à chaque objection par une victoire.....

Le littoral du Nord depuis la Baltique jusqu'à Bayonne, celui du Midi depuis les Bouches de Cattaro jusqu'à la naissance des Pyrénées orientales, se hérissaient de fer ; le pavillon britannique n'osait en approcher.....

Il ne restait plus qu'à faire entrer la péninsule espagnole dans le cercle..... Alors l'empire d'Occident se trouvait assez large, bien arrondi; la dynastie nouvelle avait de quoi s'étendre et se *caser;* le problème du *blocus continental* était résolu; il fallait bien que l'Angleterre finît par rendre son épée.

Telles étaient les vues, l'ambition, l'idée fixe de Napoléon.

La grande image historique de Charlemagne posait devant lui.....

Louis XIV avait dit qu'*il n'y aurait plus de Pyrénées*.....

Plus tard, en 1796, la République naissante eut deux fois la pensée d'*escamoter* le Portugal par un coup de main.....

En 1801, le *premier consul* lui-même, à peine arrivé, lançait une armée au travers de l'Espagne, et qui ne devait s'arrêter qu'à Lisbonne *. Déjà, dans la pensée de Napoléon, la Péninsule devait lui appartenir.

* Le Prince de la Paix, nommé généralissime de l'armée espagnole, à l'occasion de la guerre déclarée au Portugal en 1801, avait sous ses ordres les troupes commandées par le général Leclerc d'abord, ensuite par Gouvion-Saint-Cyr. On verra dans ces *Mémoires* comment cette troisième tentative d'invasion du Portugal fut arrêtée par le Prince de la Paix, qui s'empara du mouvement et ne laissa rien à faire aux Français.

La route était marquée, jalonnée.....

C'est à l'entrevue du Niémen que les deux empereurs du Nord et de l'Occident réglèrent le partage aux dépens de leurs alliés communs.....

Ainsi les triumvirs de l'ancienne Rome, dans l'île de Renus *, dépecèrent le monde en se faisant mutuellement bon marché de la dépouille ou de la tête de leurs propres amis **.

« Je ne serai plus l'allié des Turcs, avait dit » Napoléon. — Et vous, prenez l'Espagne, répon- » dit Alexandre ***. » En effet, quand l'armée de

* Aujourd'hui Reno.

** « La France demandait à la Russie d'entrer fran- » chement dans la querelle contre l'Angleterre, et de » consentir à des changemens en Espagne, qui devaient » être d'abord *le départ de la maison régnante pour l'A- » mérique,* et la réunion des *cortès* pour le changement » de dynastie; c'est-à-dire, recommencer l'ouvrage de » Louis XIV, » dit le duc de Rovigo. (*Mémoires du duc de Rovigo,* tome III, pages 133 et 134.)

Napoléon a bien pu concevoir l'idée de renvoyer les Bourbons d'Espagne en Amérique; mais les Bourbons et très certainement le Prince de la Paix n'adoptèrent jamais une pareille lâcheté politique. (Voir la deuxième partie des *Mémoires,* sur cette question.)

*** « L'empereur de Russie reconnut aussi la *possession* » du Hanovre pour la France, il lui rendit Corfou; en gé- » néral, il fut d'accord avec l'empereur Napoléon, non- » seulement sur les changemens qui étaient la consé- » quence du traité patent, mais *encore sur d'autres chan- » gemens que l'Empereur méditait et dont il avait conféré*

Junot parut à Lisbonne, le 30 novembre 1807, elle y trouva l'amiral russe Siniavin avec une escadre auxiliaire de huit vaisseaux de ligne et une frégate : c'était le *solde de compte* de Friedland, définitivement réglé à Tilsitt *; et pour la forme,

» *avec lui*. J'expliquerai du mieux qu'il me sera possible » les raisons que j'ai de le croire.

« Les choses réglées à Tilsitt, les deux souverains se » quittèrent, paraissant s'estimer et s'aimer beaucoup. » L'empereur Napoléon accompagna l'empereur de Rus- » sie jusqu'à la gauche du Niémen, où la garde russe » était en bataille. C'est là qu'en s'embrassant, l'empe- » reur Napoléon détacha sa croix de la Légion-d'Hon- » neur et l'attacha à la boutonnière du grenadier qui » était à la droite du premier rang de la garde russe, en » disant :

« Tu te souviendras que c'est du jour où nous sommes » devenus amis, ton maître et moi. » (*Mémoires du duc de Rovigo,* tome III, pages 39, 40 et 41.)

* « A notre arrivée à Lisbonne, nous y *trouvâmes huit » vaisseaux de ligne russes* et une frégate, commandés » par l'amiral Siniavin. Cette flotte, qui, par l'*alliance » de la France avec la Russie* et la *guerre de la Russie » avec l'Angleterre,* devait être pour nous une nouvelle » garantie de la sûreté du port, nous donna par la suite » plus de crainte que de sécurité. » (*Relation de l'expédition du Portugal,* pages 86 et 87, par le général Thiébault, major-général de l'armée française.)

La présence de l'escadre russe au moment de l'arrivée de l'armée française était *chose convenue* à Tilsitt.

« L'alliance de Tilsitt n'avait eu lieu que pour arriver » à l'abaissement de l'Angleterre, c'est-à-dire à la paci-

l'empereur d'Autriche ratifiait ensuite à Erfurt tout ce qui s'était fait ou devait se faire ultérieurement en Espagne : il donnait sa fille en ôtage!

C'est donc en partant de ces hauteurs et avec cette force d'impulsion que s'avançait le torrent sur l'Espagne et le Portugal. C'est dans la tête exaltée de Napoléon, dans la complicité de la Fortune avec lui, qu'il faut chercher le principe déterminant de la double invasion de la Péninsule.....

Le duc d'Enghien avait été fusillé (22 mars 1804)..... Le système de *blocus continental,* proclamé le 21 novembre 1806, annonçait l'inévitable et prochaine occupation de la Péninsule..... Il était facile de prévoir l'orage qui menaçait le territoire espagnol et la famille régnante.....

Alors l'Angleterre, attentive aux moindres oscillations du continent, manifestait le désir de s'en

» fication générale : car le seul obstacle qui restait à la
» paix était l'Angleterre. La paix a toujours été le but de
» l'empereur Napoléon; car il était trop éclairé pour ne
» pas voir qu'il n'y avait de *stabilité,* de salut pour lui que
» dans la paix. L'Angleterre avait proclamé la guerre
» perpétuelle en plein Parlement; elle n'a pas dévié de
» ce principe. La France, en s'attachant à la Russie, avait
» adopté le seul moyen d'atteindre son but. » (*Mémoires du duc de Rovigo,* tome V, page 198.)

Oui, certainement, Napoléon voulait *la paix* et la *stabilité;* mais avec la conservation de tout ce qu'il avait acquis, de tout ce qui constituait et complétait l'empire d'Occident.

rapprocher : elle offrait à la Cour de Madrid des réparations, des secours; l'Autriche faisait dire sous main qu'elle répondrait au premier signal; la Prusse ne pouvait manquer de jouer de son reste pour soutenir sa rodomontade et tâcher de regagner ce qu'elle avait perdu; la Russie promettait bien de redoubler d'efforts et de pousser vivement l'ennemi commun..... Napoléon allait s'engager dans les boues sanglantes de la Pologne..... De tous côtés on pressait l'Espagne de se joindre à la coalition renaissante, afin de prévenir les dangers qui la menaçaient elle-même.

Le 5 octobre 1806, le Prince de la Paix publia son adresse ou *proclamation* *, pièce devenue historique, et qui du moins a réfuté d'avance toutes les calomnies de ses ennemis. Après l'événement, sa démarche fut blâmée; la *défection* de ceux qui l'y avaient excité, de ceux qui avaient offert de soutenir la même cause, fit ressortir la hardiesse trop confiante du généralissime espagnol; mais assurément l'homme qui poussa le

* On la trouvera littéralement insérée dans ses *Mémoires*. La *proclamation* du Prince de la Paix ne précède le décret de Berlin que de quelques jours. On savait à Madrid que ce décret allait être rendu; c'était proclamer le *blocus continental*. Les conséquences n'étaient pas douteuses. La bataille d'Iéna est du 15 au 16 du même mois d'octobre 1806. (Voir la deuxième partie des *Mémoires*, où le Prince de la Paix explique et justifie sa démarche.)

patriotisme, le sentiment de l'indépendance nationale jusqu'à la témérité, ne devait pas être accusé plus tard d'avoir *livré son pays à Napoléon.*

La bataille d'Iéna renversa la monarchie du grand Frédéric; vingt autres victoires se succédèrent coup sur coup; l'empereur Alexandre, qui devait être l'*Agamemnon* de la deuxième ligue des rois, se fit l'*allié* du plus fort, et prit sa part de la dépouille des *faibles....*

Napoléon, averti des dispositions de l'Espagne, ne pardonna plus au Prince de la Paix d'avoir deviné ses projets, surtout d'avoir songé à les prévenir *.

* On voit dans les *Mémoires du duc de Rovigo* quelles étaient à cette époque les inspirations de M. de Talleyrand [1]. Les détails donnés par l'ancien ministre de

[1] « On a débité avec affectation dans le monde que M. de » Talleyrand avait été d'un avis opposé à cette entreprise; il a » pu convenir à quelques esprits de parti de chercher à établir » cette opinion, mais elle est contraire à la vérité : non-seulement il n'y était point opposé, mais encore il la conseilla, et » fut celui qui en posa les préliminaires; et c'est dans le but de » la terminer qu'il pressa tant la conclusion de la paix à Tilsitt, disant à l'Empereur que son *affaire* la plus *importante* » *était celle du Midi*, d'où, tôt ou tard, un prince belliqueux » pourrait tenter d'ébranler son ouvrage, lui faisant remarquer » qu'il avait suffi d'une *proclamation* pour mettre tout le pays » en alarme, et que, s'il y avait eu une seconde bataille d'Eylau » (ce qui pouvait arriver au centre des provinces russes, où il » aurait bien fallu aller si l'on n'avait pas fait la paix), il était » possible que les Espagnols et les Autrichiens arrivassent à

Pendant que l'*empereur d'Occident* ruminait et préparait son *plan d'occupation* de la Péninsule, il reçut la lettre du prince des Asturies, depuis le roi Ferdinand (du 12 octobre 1807) *.

la police impériale manquent parfois d'exactitude, lorsqu'il parle de ce qu'il n'a pas vu de ses propres yeux ou écouté de ses propres oreilles : ses préventions, ses jalousies de *métier*, le mènent trop loin; cependant il n'a pas mal saisi la pensée de Napoléon quand celui-ci a bien voulu se laisser pénétrer; le duc de Rovigo a vu plus d'une fois son maître en robe de chambre.

* On sait que le chanoine Escoïquiz l'avait dictée. Le duc de l'Infantado et quelques autres étaient dans le secret; M. de Beauharnais, alors ambassadeur à Madrid, se chargea de faire parvenir la missive à son adresse, et il n'en ignorait pas le contenu. Après le retour de Ferdinand en Espagne, en 1814, M. de Beauharnais reçut à Paris le grand-cordon de l'ordre de Charles III; c'était la récompense des bons offices qu'il avait rendus en 1807 et 1808. Aussitôt qu'il eut reçu cette lettre de Ferdinand, Napoléon dicta sa convention ou traité de Fontainebleau, signé par Duroc et Izquierdo, le 27 du même mois.

» Paris avant qu'il eût pu en être informé; que, d'un autre côté, » s'il faisait la paix avec l'Angleterre, sans avoir réglé à sa convenance les affaires d'Espagne, il fallait y *renoncer pour jamais*, parce qu'il retrouverait l'Europe contre lui aussitôt » qu'il voudrait en entreprendre l'exécution; au lieu que si l'on » était assez heureux pour réussir, on traiterait avec l'Angle» terre sur cette base, en faisant, d'un autre côté, les sacrifices » auxquels on pourrait être obligé de souscrire. M. de Talley» rand est le *premier qui ait songé à l'opération d'Espagne*; il

Peu de jours après, vint celle de Charles IV, à l'occasion du complot de l'Escurial * (du 29 novembre 1807).

Ainsi, le Prince de la Paix, alarmé pour son pays et pour la dynastie, excité par toutes les puissances, avait déjà pris une fois l'*initiative* et presque *déclaré la guerre* à Napoléon..... (5 octobre 1806).

A présent, l'héritier présomptif de la couronne dénonce le gouvernement de son père, sollicite, à l'insu de son père et de son Roi, la main d'une princesse impériale, « et prie Napoléon d'intervenir » dans les affaires intérieures de l'Espagne. »

Charles IV, le plus ancien allié de la France, écrit à l'Empereur « qu'une conspiration dénatu-« rée vient d'éclater dans son palais; qu'il est « forcé d'en punir les auteurs, et que *l'ordre de la* « *succession à la couronne est compromis!* »

Napoléon est à la fois courtisé, tenté, appelé par

* La proclamation du Prince de la Paix, la lettre de Ferdinand et celle de son père Charles IV sont textuellement rapportées dans les *Mémoires* (deuxième partie).

» avait préparé les ressorts qu'il fallait mettre en jeu pour la » faire consommer : il est bien vrai qu'il voulut la faire d'une » autre manière, et peut-être l'eût-il amenée à meilleure fin. » (*Mémoires du duc de Rovigo*, tome III, pages 214 et 215.)

Ces Mémoires ont été publiés sous la Restauration. M. de Talleyrand n'a jamais contredit les assertions du duc de Rovigo. Et comment aurait-il pu les contredire? Il existe partout des *pièces probantes* qu'on n'eût pas manqué de produire.

le fils, consulté, imploré par le père..... Il avait été défié, menacé par le Prince de la Paix deux ans auparavant!

Et bien avant que ces divers motifs d'excitation lui eussent été offerts, le nouveau Charlemagne, le créateur, l'ordonnateur du *blocus continental,* avait déjà rêvé le complément de *l'empire* par l'agrégation de la péninsule espagnole; car tous ses travaux dans le Nord et dans le Midi étaient illusoires, incomplets, sans résultat, si la double côte de l'occident de l'Europe n'était pas hermétiquement fermée à l'Angleterre.....

En même temps que l'occupation du Portugal s'accomplissait (le 30 novembre 1807), les armées françaises pénétraient à la fois par la Catalogne et la Biscaye, c'est-à-dire par les deux extrémités de la chaîne des Pyrénées.

Murat, généralissime en titre, véritable Apollon du belvédère à cheval, entouré d'un état-major éblouissant comme lui, ne sachant trop s'il faisait la guerre ou s'il devait se tenir en paix, s'avançait, en caracolant, sur la capitale (mars 1808); vingt-cinq mille baïonnettes formaient son avant-garde *. Les Espagnols, étonnés plutôt qu'alarmés, ne témoignaient aucune malveillance.

* Il venait d'entrer par la Biscaye quatre-vingt mille hommes, sans compter ce qui s'était précédemment porté sur Lisbonne et sur la Catalogne. Après avoir déloyale-

Ici, on ne conçoit pas quel bizarre et mesquin machiavélisme fit adopter des mesures plus dignes d'un prince italien du treizième siècle que d'un conquérant maître d'un million de soldats victorieux; ces troupes, illustrées dans une foule de combats réels, furent employées, en entrant en Espagne, à obtenir par supercherie des succès dont tout l'honneur consiste dans les dangers réciproques de l'attaque et de la défense. Des généraux * reçurent et remplirent la mission d'enlever, à la faveur d'une misérable surprise, les forteresses de Pampelune, de Figuières, de Barcelone; début fatal! injurieuse et vaine méfiance que rien n'autorisait encore! Elle excita moins de terreur que d'indignation parmi le peuple espagnol, ainsi traité en ennemi, tandis qu'il re-

ment occupé quelques places fortes, environ vingt mille hommes restaient échelonnés entre Vitoria et Madrid pour maintenir la communication. Le général Dupont, avec une force peu compacte de trois divisions, marchait par la droite à Valladolid, et prenait le chemin de l'Andalousie en traversant la Manche et la Sierra-Morena. Le maréchal Moncey, n'ayant pas tout-à-fait dix mille soldats de toutes armes, se dirigeait à Valence, espérant l'occuper sans coup férir, comme Duhesme et d'Armagnac s'étaient introduits dans les forteresses de Barcelone et de Pampelune.

J'aurai à parler plus tard de ce grand mouvement de l'armée d'invasion.

* D'Armagnac en Navarre, Duhesme en Catalogne, etc.

gardait les Français comme des *alliés*.........

Les *hommes* de l'Escurial, les confidens du prince des Asturies, ceux qui avaient appelé l'intervention étrangère, se réjouissaient de la voir s'approcher de Madrid.

« Napoléon vient mettre le *fils* à la place du » *père,* et *nous* à celle du Prince de la Paix et » de ses créatures, » disaient-ils ; et leurs émissaires vantaient partout la prétendue générosité du grand Empereur......... Insensés! triste parodie des plaideurs de la fable! Était-ce donc pour aller pacifier la querelle intestine des Bourbons de Madrid, et pour satisfaire les passions d'une obscure et stupide *camarilla,* que Napoléon franchissait les Pyrénées? Napoléon marchait droit à son but.....

Dans cette occasion, le Prince de la Paix fit voir autant de courage que de patriotisme et de loyauté. Il conseillait au Roi de se soustraire à la puissance des baïonnettes françaises en partant pour l'Andalousie, et laissant Murat seul au centre de la Péninsule, cerné par la nation irritée, qui ne tarderait pas à se lever en masse pour l'accabler.

L'armée jetée en Espagne n'était d'abord qu'un amalgame improvisé de conscrits et de détachemens de différens corps négligemment organisés ; on le savait.

De Bayonne à Séville, il y a trois cents lieues de

poste; une seule grande route directe, coupée par les défilés de la Sierra-Morena.

Murat ne pouvait couvrir une ligne de cette longueur; il était forcé de s'arrêter et d'attendre de nouvelles instructions *.

Le conseil du Prince de la Paix fut donc sage et digne d'un bon Espagnol.... Mais cette retraite en Andalousie contrariait des engagemens pris, des intérêts sordides ou coupables. Ceux qui avaient attiré, appelé Napoléon, voulaient l'attendre : ils espéraient beaucoup de sa présence et de sa protection; ils croyaient s'en être fait un *complice*..... Charles IV, toute la famille royale, les ministres, se trouvaient à *Aranjuez*..... Cette résidence est un bourg de trois à quatre mille ha-

* En effet, après l'enlèvement ou la disparition de toute la famille royale emmenée en France, après l'établissement de Murat dans la capitale, et lorsqu'il occupait les principales positions militaires et politiques, on sait les difficultés qui surgirent de toutes parts, et combien il eut de peine à se maintenir quelque temps. Les divers corps d'armée détachés dans le voisinage furent forcés de se replier sur Madrid; Moncey fut ramené de Valence, l'épée dans les reins; *Dupont ne revint plus;* et les répugnances locales se montrèrent si prononcées, que Joseph, au bout de huit jours, abandonna précipitamment la royale demeure où il était venu s'installer...

D'un autre côté, Napoléon écrivait au grand-duc de Berg : « *Si la guerre s'allumait, tout serait perdu !* » (Voyez les *Mémoires du duc de Rovigo,* t. III, p. 258.) La lettre est du 19 mars 1808. (*Ibid.,* page 264.)

bitans, la plupart attachés à la domesticité subalterne du palais *, caste fainéante, famélique, ne vivant que des restes du *serdeau*, et voyant avec peine le voyage extraordinaire qu'allait entreprendre la Cour; d'autant plus que la liste civile, depuis quelque temps obérée, ne payait point les salaires avec exactitude. On craignait de perdre l'*arriéré*, du moins de l'attendre long-temps.

A cette valetaille alarmée, il faut joindre d'autres valets qui ne voulaient pas non plus le déplacement de la Cour, la nombreuse livrée des grands attachés à la personne du Roi et qui eussent été forcés de l'accompagner dans le voyage. Les palefreniers des écuries de Sa Majesté se distinguèrent par leur exaltation **. La population prolétaire

* La Cour y passait cinq mois de l'année, de la mi-février à la mi-juin. Du 15 avril à la fin de juin, cette résidence était fort animée, et la population se doublait à cause des nombreux et brillans visiteurs qui allaient y jouir d'un printemps délicieux. Mais dès que les grandes chaleurs arrivaient, la Cour quittait Aranjuez pour Saint-Ildefonse (la Granja). Aranjuez restait réduit à ses trois ou quatre mille habitans, qui tenaient tous au service subalterne de la Maison du Roi.

** Et parmi eux, M. Melgarejo, lequel fut depuis créé duc de San-Fernando et marié avec l'une des filles de l'infant D. Louis, sœur de la princesse de la Paix. Alors M. Melgarejo, quoique agent très subalterne, servit chaudement la cause de Ferdinand VII; il en fut récompensé par les honneurs accumulés sur sa tête, ensuite par un exil. Le comte d'Altamira, grand-écuyer (*cavallerizo*

de la *banlieue* fut attirée à Aranjuez pour donner du corps à l'émeute projetée.

Certainement, il y avait de l'énergie et même de la dignité dans le départ subit du roi d'Espagne à l'approche de l'armée française ; cette démarche était encore plus significative que la *proclamation* du 5 octobre 1806 *. Abandonner sa capitale, emmener sa famille, tout le Gouvernement, à l'extrémité opposée du royaume, c'était de la part de Charles IV une rupture, un acte d'indépendance ; c'était forcer Napoléon à déclarer à la face du monde qu'il s'emparait de l'Espagne, en dépossédant son plus ancien allié, sans pudeur et sans prétexte plausible.

On a beaucoup parlé de cette insurrection d'A-

mayor), le duc de l'Infantado, déjà si compromis dans l'affaire de l'Escurial, et quelques autres gentilshommes de la Chambre, étaient seigneurs de presque tous les villages de la banlieue de Madrid [1] ; leurs intendans y exerçaient de l'influence sur les paysans.....

* On verra dans le cours de ces *Mémoires* jusqu'à quel point Napoléon poussa la rancune contre le Prince de la Paix.

[1] Le comte d'Altamira, seigneur de Léganez, et des terres qui dépendent du marquisat de ce titre ; le comte d'Onate, seigneur et comte de Batres ; le duc de l'Infantado, seigneur de Chanmartin, et d'une infinité de villages dans les environs de Guadalaxara, où il a un grand établissement au centre de ses vastes possessions, etc., etc.

ranjuez : dans le temps, elle fut présentée, en Espagne et en Europe, comme l'explosion d'un sentiment national, comme l'élan vigoureux d'un peuple excédé, provoqué par un favoritisme insolent et ruineux ; l'exagération est grande.

Deux mille paysans qu'excitait la curiosité, peut-être aussi l'espoir du pillage ; autant de *valets* mal payés, et qui craignaient de ne l'être pas du tout ; d'autres qui ne voulaient pas s'éloigner de leurs femmes, de leurs habitudes ; parmi cela, quelques assassins de profession toujours prêts *à jouer du poignard* quand l'occasion le permet ; certains amis particuliers de Ferdinand, ceux qui lui avaient conseillé de recourir à l'appui de Napoléon et qui comptaient sur la protection de l'armée française : tels furent les élémens de cette insurrection tant célébrée.

Il n'y eut là ni courage, ni patriotisme, ni générosité, ni lutte, pas même l'ombre de la résistance.

A la vue de ce rassemblement tumultueux, Charles IV se crut entouré de conspirateurs et de traîtres jusque dans son palais.....

Il y en avait sans doute, mais en très petit nombre ; tout le reste, c'étaient des hommes découragés, tremblans comme lui, courtisans *moutonniers* dont la fidélité n'est que l'habitude de servir le *Maître,* et qui, préoccupés de la *dignité* bien plus qu'attachés à la *personne,* voyaient dans le

prince des Asturies le *remplaçant* naturel, en un mot, l'*équivalent* d'un autre roi.

Mais on voulait surtout se débarrasser de l'homme qui avait conseillé le *départ*, et pouvait encore inspirer au monarque assez d'énergie pour l'effectuer, en prenant mieux ses précautions *.

Charles IV manqua de cœur et de présence d'esprit**; le prince des Asturies trahit, dépouilla et livra son père.

Ministres, généraux, conseillers, gardes-du-corps, personne ne fit son devoir. Le Prince de la Paix, seul, songeait à sauver la dignité royale

* A cet effet, l'ambassadeur impérial Beauharnais était accouru de Madrid à la résidence d'Aranjuez, dans la nuit du 17 au 18. On le vit se mêler aux groupes des mutins, assez bien déguisé par la négligence de son costume de voyage, pour ne pas compromettre son caractère diplomatique, mais point assez pour n'être pas facilement reconnu. Sa présence avait été jugée *nécessaire* comme un témoignage approbateur du *mouvement :* c'est ainsi du moins qu'elle fut interprétée. Napoléon désirait que le père et le fils n'eussent pas l'air de refuser son protectorat ou la juridiction arbitrale qu'il voulait exercer. M. de Beauharnais, d'un autre côté, s'était déjà si bien accoutumé aux grandes alliances de sa famille, qu'il voyait avec dépit, dans l'éloignement du prince des Asturies, l'ajournement indéfini du mariage dont il avait, lui Beauharnais, dirigé la proposition faite à l'empereur.

** Voir, dans la deuxième partie de ces *Mémoires,* les détails et les circonstances de l'abdication de Charles IV.

et l'indépendance du pays. Ferdinand et Napoléon se vengèrent de la résistance qu'il leur avait opposée. Le premier ne céda qu'en frémissant de colère à la force supérieure qui lui fit relâcher sa victime, et le second, en ayant l'air d'accorder au Prince de la Paix un asile dans ses États, oublia de lui donner ou plutôt affecta de lui ôter les moyens d'y vivre *.

* Napoléon poussa la rancune et l'oubli de toute pudeur politique jusqu'à donner lui-même le signal de la *spoliation ;* il gratifia le maréchal Suchet de la belle terre d'Albufera qui vaut *trois cent mille livres de rente*, et qui appartenait au Prince de la Paix, *réfugié en France sous la protection du traité de Bayonne!.....*

Le roi Joseph ne manqua pas de distribuer aussi à ses gens les dépouilles du prince. Il *dévalisa* son hôtel, s'empara du *mobilier,* fit fouiller avec soin dans les caisses publiques, où les débiteurs du prince avaient été contraints de verser l'argent placé dans leurs mains.

A toute rigueur on conçoit les *distributions* militaires de Napoléon : il croyait avoir la faculté de donner et d'ôter les couronnes; il avait beaucoup d'ambitions à satisfaire ; il les avait excitées lui-même.

Mais le pacifique, l'honnête Joseph, qui, dit-on, régnait malgré lui, qui n'avait ni les droits, ni les passions d'un conquérant!..... Au reste, la spoliation des biens d'un absent, d'un sujet martyr de sa fidélité à son souverain et à son pays; ce pillage de sang-froid sous le gouvernement de Joseph n'était que l'application du système prescrit par Napoléon. Ce grand homme avait ses petitesses : il punissait le Prince de la Paix de sa *proclamation* de 1806, du *conseil* donné à Charles IV de *s'éloi-*

Il ne reste plus qu'une explication à donner sur la singulière *principauté* des Algarves.

Ayant abaissé les Alpes, absorbé l'Italie tout entière, éreinté l'Autriche, culbuté la Prusse, rejeté les Cosaques de l'autre côté du Niémen, et forcé l'Autocrate à devenir son associé avec un *intérêt de participation* à prendre au-delà du Caucase ou sur les Dardanelles, Napoléon, empereur des Français, roi d'Italie, protecteur de la confédération du Rhin, médiateur de la Suisse, aimait à parcourir sur la carte cette noble portion du territoire européen qu'il avait si glorieusement tourmentée; il faisait ou défaisait d'un coup de crayon les limites, les compartimens de son empire, et le *double littoral* de la Péninsule espagnole venait toujours s'offrir à lui comme le dernier anneau de la chaîne du *grand blocus continental.*

Le 26 octobre 1807, il appela Duroc : « Écoutez,

gner en 1808; en un mot, d'avoir *contrarié sa monomanie* d'envahissement de la Péninsule.

Et la stupide populace crut que D. Emmanuel de Godoy trafiquait de l'honneur et de l'indépendance de l'Espagne! Les véritables traîtres, si toutefois on peut donner ce nom à de misérables ambitieux sans courage et sans talent, sont ceux qui avaient appelé Napoléon.... Mais quand la *lettre* du prince des Asturies à l'empereur des Français devint publique, le coup était déjà porté..... Il s'est écoulé vingt-sept ans..... et la blessure saigne encore!

» grand-maréchal, trouvez Izquierdo par là, chez » vous, chez Talleyrand, chez Hervas *; il faut » en finir..... J'envoie les *petits Bourbons d'Étru-* » *rie* à l'extrémité nord du Portugal, sous le nom » de *rois* de la Lusitanie septentrionale; *ils seront* » *au bord de la mer*. Junot va occuper Lisbonne » et l'embouchure du Tage; il tiendra le pays, je » verrai ensuite..... Qu'est-ce que ce Prince de la » Paix en Espagne? Il a fait le *rodomont* l'année » dernière; c'est lui qui mène cette Cour de Ma- » drid. Dites-lui qu'il aura les Algarves, qu'il s'en » aille; je m'arrangerai bien sans lui avec Char- » les IV et son fils qui ne s'entendent pas entre » eux et qui m'appellent l'un et l'autre **. »

Ainsi parla l'oracle. Duroc, copiant mot à mot les phrases heurtées de Napoléon, rédigea les articles de la convention de Fontainebleau, qui fut

* D. Joseph Hervas, fils aîné du marquis d'Almenara, beau-frère du grand-maréchal Duroc, demeurant alors à son hôtel (rue Saint-Florentin), qui appartient aujourd'hui à M. de Talleyrand : D. Eugenio Izquierdo voyait beaucoup D. Joseph Hervas et madame Duroc qui habitait le même hôtel que son frère.....

** Je répète ici littéralement ce que j'ai entendu de la bouche même du grand-maréchal Duroc, en présence de son beau-frère D. Joseph Hervas, le fils de mon noble ami le marquis d'Almenara; les lecteurs jugeront si j'ai prêté à Napoléon d'autres idées, d'autres paroles que celles que diverses personnes encore vivantes auront entendues comme moi.

signée le lendemain, 27 octobre, et ratifiée par l'Empereur le 29.

Or, que signifiait dans ce *traité* le *don de la principauté des Algarves? c'était un exil.* Il fallait se défaire d'un homme de cœur, d'un honnête homme qui embarrassait..... Il n'y avait qu'à l'éloigner, le rendre suspect à ses concitoyens, souverain malgré lui et purement nominal.

On ne prit pas même la peine d'indiquer une résidence, d'assigner des limites, une circonscription quelconque à la *souveraineté imaginaire;* c'était le *gouvernement* que Cervantes fait donner par le *duc* à l'écuyer de D. Quichotte. Le *Prince des Algarves* n'eût pas été autrement accueilli par ses vassaux *.

Le Prince de la Paix se garda bien d'accepter ce perfide présent, qu'il n'avait ni mérité, ni sollicité. Ses ennemis n'en dirent pas moins que c'é-

* « Je n'ai rien vu qui m'autorise à penser qu'il (le » Prince de la Paix) ait eu le dessein de venir jouir des » vastes états qu'il s'était *assurés.* » (On a vu comment Napoléon les lui avait *assurés!*)

« Loin de là, le Prince de la Paix connaissait le *décret* » de Milan, qui nommait Junot *gouverneur du Portugal,* » et le *chargeait de l'administrer au nom de l'Empereur.* » Il n'était donc plus *question de la principauté des Al-* » *garves;* et sans doute le Prince ne se faisait *plus illu-* » *sion sur sa principauté.* Il fit assembler le Conseil du » Roi au palais d'Aranjuez, et après y avoir exposé les » malheurs qui menaçaient la monarchie, il fit prévaloir

tait le *prix convenu* de la *trahison;* et le vulgaire ne manqua pas de le croire.

Mais sans compter d'autres résistances bien an-

» son avis et *arrêter le départ de la famille royale pour* » *Séville*, etc. » (*Mémoires du duc de Rovigo*, tome III, pages 246 et 247 [1].

[1] Napoléon eut aussi le projet de donner le Portugal au prince Eugène; aussitôt que Junot fut arrivé à Lisbonne, le vice-roi fit partir deux de ses aides-de-camp pour aller préparer son logement : les Anglais le gagnèrent de vitesse.

Mais on sut profiter à Madrid d'une *clause* du traité de Fontainebleau, en vertu de laquelle une chétive province de Portugal érigée par un coup de baguette impériale en principauté souveraine, la *principauté des Algarves*, semblait être le prix d'une lâche complaisance à l'égard de Napoléon. « Vous le voyez, disaient-ils, le traître a livré son roi à l'usurpateur qui le récompense par une couronne! » N'aurait-on pas dû se demander d'abord où était la félonie dans ce traité de Fontainebleau? en quoi l'Espagne serait lésée par l'érection de deux provinces limitrophes en principautés soumises à la suzeraineté péninsulaire, et dont l'une aurait été conférée au Prince de la Paix? L'Espagne avait long-temps possédé le Portugal; depuis 1640, elle n'avait cessé de regretter ce fleuron détaché de la couronne de Philippe II. La clause du traité, loin de contrarier les vœux de l'Espagne, commençait en quelque sorte le rapprochement désiré.

D'un autre côté, quelle manie d'attribuer au Prince de la Paix une ambition à la fois absurde et déplacée? Seigneur et propriétaire en Espagne de l'Albufera, qui seule est presque une province; du magnifique *Soto de Roma* que la générosité des Cortès estimait une assez belle récompense des services de Wellington; du domaine de l'Alcudia, l'une des meilleures propriétés des Jésuites, achetée comme telle par le roi Charles IV,

térieures à la *proclamation* du 5 octobre 1806, le *conseil* courageux de s'en aller en Andalousie et

et considérablement augmentée par le *donataire;* possesseur de plusieurs autres terres, de deux palais à Madrid dont l'un était judiciairement évalué quatre millions et demi de francs; généralissime de terre et de mer, marié avec la cousine-germaine de son souverain, union qui déjà lui avait donné un enfant; revêtu du titre d'*Altesse*, qui n'appartient, au-delà des Pyrénées, qu'aux membres de la famille royale; grand d'Espagne de première classe, dignité qui, à l'avénement de Philippe V, n'était pas jugée inférieure à celle de nos princes du sang *, et moins encore à celle des électeurs d'Allemagne; quel bizarre et maladroit calcul d'échanger ou seulement de perdre de vue tant de biens et d'honneurs positifs, pour la *souveraineté* isolée, précaire, de nouvelle fabrique, enclavée dans un état mutilé, envahi déjà par Napoléon qui gardait toujours tout pour lui? *Se dénationaliser* ainsi et s'éloigner de son pays natal, n'était-ce pas compromettre tout ce qu'il avait en Espagne? Une minute de réflexion aurait fait deviner le véritable sens de ce traité bâclé à la sourdine, non encore ratifié, et qui n'avait certainement pas besoin de l'être.

* Il y eut une requête à ce sujet présentée à Philippe V par le duc d'Arcos, chef de l'ancienne et grande famille des Ponce de Léon. Philippe V, au lieu de faire droit à sa demande, ordonna au duc d'aller servir en qualité de simple volontaire dans l'armée de Flandre.

Il n'en est pas moins vrai que la prétention des grands seigneurs espagnols d'être regardés et traités comme des princes du sang, a quelque fondement. Plusieurs de ces familles ont eu des alliances avec la maison régnante (mais non depuis l'avénement de la dynastie autrichienne); par exemple, les Lacerda, les Henriquez, les Velasco, les Osorio, etc.

Quant aux électeurs d'Allemagne, quelques-uns avaient accompagné Charles-Quint en Espagne, entre autres un marquis de Brandebourg : et bien positivement, ces princes étrangers ne prétendaient avoir aucune supériorité sur le connétable de Castille (Velasco), ni sur l'amiral (Henriquez), ni sur le comte de Benavente (Pimentel), et d'autres grands de cette volée.

sa noble résistance dans le mois de mars 1808 sont des faits historiques. Le Prince de la Paix en a bien été assez puni pour qu'on ne lui en conteste pas le mérite.

Tout le patelinage jésuitique d'Escoïquiz commenté, réchauffé par M. de Pradt, si sottement répété par tant de compilateurs ignorans de tous les pays, ne trompera personne sur le but, la perfidie et les fatales conséquences du *recours déloyal* de Ferdinand à Napoléon. La faute est grave pour un fils héritier immédiat du trône d'avoir, à l'insu de son père et de son roi, cherché au dehors un *point d'appui* contre le gouvernement ou la politique de son souverain, dont il était le premier sujet; et ensuite, dans la dernière scène du drame, les auteurs de cette démarche inconsidérée et coupable, les conseillers du prince des Asturies, paralysèrent toute résistance possible à l'invasion; ils empêchèrent Charles IV de mettre les plaines de la Manche et les gorges de la Sierra-Morena entre lui et l'armée française, qui certainement n'était pas en état de pousser sa pointe aventureuse jusqu'à Séville.

A la vérité, de toute manière, Napoléon n'en serait pas moins allé à Madrid; il n'en aurait pas moins promené ses aigles dans toute la Péninsule; cette conquête *à la course* lui était facile; on pouvait s'y attendre; et probablement Charles IV, d'abord protégé par la distance intermédiaire et par

l'insuffisance des forces de Murat, aurait fini, malgré tout le zèle du Prince de la Paix, malgré le dévouement, l'esprit national et les jactances des Espagnols, par être réduit à chercher un asile à Majorque ou aux Canaries *, à l'exemple d'autres souverains dont les capitales et les provinces furent tour à tour visitées par nos *fameux grognards*. Oui, plus ou moins rapide, l'*invasion* aurait eu lieu à peu près de la même manière que lorsque, en 1808, Napoléon fit traquer l'Espagne par huit ou dix *corps d'armée* **, le brave Moore ayant eu seul le courage de l'attendre un moment et de marcher à sa rencontre; mais les mêmes causes, les mêmes difficultés locales, et surtout les mêmes hommes, auraient toujours amené les mêmes résultats. Les querelles des maréchaux, la fausse position de Joseph, les *fourches caudines* de Baylen, l'*expulsion* de Lisbonne, la *retraite* d'O-

* *Et non pas en Amérique,* comme on a dit et comme on fait semblant de le croire. *Certes, ni le Roi, ni personne de la famille royale, ni le Prince de la Paix, n'en ont jamais eu l'idée;* voir dans les *Mémoires* (deuxième partie) ce qui a donné lieu à ce bruit si peu fondé en cette circonstance.

** Napoléon alla jusqu'à Astorga, d'où désespérant d'atteindre le général anglais Moore, et rappelé en Allemagne par une nouvelle coalition, il prit le parti de retourner à Bayonne; il fit cette marche de plus de cent cinquante lieues à cheval et en cinq jours.

porto, le déplorable *siége* de Saragosse *, les fautes de tout genre commises à Talavera et ailleurs; enfin, les *glaces* de la Russie auraient fait la fortune de Castanos, de Palafox, et la gloire de sir Arthur Wellesley..... Charles IV serait rentré chez lui en 1814, comme le roi de Prusse, le roi de Sardaigne, le roi de Naples, et les Bourbons de la branche aînée, qui revenaient de bien plus loin que tous les autres. Le vieux roi d'Espagne, illustré par la persécution, innocent de tout ce qu'il n'aurait pu empêcher, *n'avait pas cessé de régner,* suivant la *chronologie de la légitimité;* la dégoûtante révolte d'Aranjuez, le triste *épisode* de Bayonne, les bassesses de Valencay, l'ingratitude et la mauvaise foi couronnées en 1814, n'auraient pas souillé l'histoire des petits-fils de Philippe V; le linge sale de la famille n'eût pas été lavé en public; l'Espagne n'eût pas effrayé la civilisation moderne par cette affreuse continuité de proscriptions et de supplices; l'honneur national n'eût pas été mis au *pilori.*

L'avis sage, prophétique, du Prince de la Paix pouvait épargner à son pays toutes ces turpitudes... Et ce qu'on a vu depuis a bien dû faire regretter aux Espagnols le temps de Charles IV et de son ancien ministre.....

* Il est fait mention de ces quatre *fâcheux événemens* dans la deuxième partie de ces *Mémoires;* ils sont présentés sous leur véritable jour.

Les complices de Ferdinand VII, qui, sous lui, s'emparèrent du pouvoir, ont donné leur mesure : lui-même, il les a rejetés, conspués, les uns après les autres *.

L'exposition fidèle, consciencieuse, de la vie privée et publique du Prince de la Paix désarmera ses détracteurs s'il en existe encore.

D. Emmanuel de Godoy dut au hasard, ou à la faveur particulière de son souverain, ce qui est bien aussi une affaire du hasard, son élévation aux premiers emplois d'une monarchie absolue..... Après qu'il eut quitté le ministère, Charles IV lui conserva son estime et son affection.

Doux, bienveillant **, ami des lettres, des arts,

* Le dernier signe de vie de cette faction obscure et funeste se voit dans une lettre récente de M. le marquis Pierre-Gomez Labrador, adressée au ministre Martinez de la Rosa, et dans laquelle l'ex-diplomate prétend donner le coup de grâce d'abord à Napoléon, ensuite au Prince de la Paix; la blessure n'est pas mortelle. M. Labrador très heureusement n'a d'autre arme que sa plume. Le duc de l'Infantado, Melgarejo, duc de San-Fernando, et tous les autres ont été successivement chassés par Ferdinand; Escoïquiz est mort exilé; Macanaz fut jeté dans une prison, et Dieu sait ce que sont devenues ses filles ! Ostolaza, banni, emprisonné, a fini par être pendu, etc.

** « *He was really a mild and good natured man,* » réellement doux et d'un bon naturel, dit l'austère colonel Napier. Il est vrai qu'il ajoute, « *Altho a sensual and corrupt one,* » un homme sensuel et libertin; ce qui est

des lumières, passionné pour la gloire de son pays, il crut qu'on lui pardonnerait sa fortune s'il en faisait un bon usage. Son administration financière a été pure : possesseur de plusieurs *millions disponibles,* il ne mit pas *un écu* dans les banques étrangères ; Espagnol et ministre, il laissa vivre ses ennemis, n'exerça aucune vengeance, donna beaucoup de liberté de parler et d'écrire, détourna de l'Espagne les dangers de la Révolution française, et sa patrie lui doit une foule d'établissemens utiles.

Pourquoi et comment s'est-il formé contre lui une opinion si générale et si envenimée? Pourquoi?

Ses ennemis personnels, ceux qui convoitaient ses dépouilles, restèrent maîtres du terrain.

Le fardeau de la reconnaissance est lourd à porter : absent, proscrit, calomnié, il n'eut plus que des amis faibles, timides..... Il s'est trouvé beaucoup d'ingrats ; de l'ingratitude à la haine, il n'y a pas loin..... Le *parti-prêtre ne pardonne ja-*

pousser un peu trop loin la pruderie anglaise. (*History of the war in the Peninsula,* by W.-J.-P. Napier, etc., tome 1er, page 12 et suivantes.)

Le colonel Napier n'est pas suspect quand il loue les Espagnols, ni quand il les maltraite. Son histoire est écrite avec un rare talent et beaucoup d'impartialité. Ses compatriotes l'ont surnommé le *Tacite anglais.* Il y a du Tacite en effet dans son style : ceux qui ont l'honneur de le connaître intimement savent qu'il y a aussi du Caton dans cette âme stoïque et généreuse. Tous les Napier sont des hommes distingués, et ils sont nombreux.

mais. Un ressentiment couvé pendant seize années put enfin éclater à la faveur de la révolte compliquée d'Aranjuez. La faction coupable d'avoir *attiré l'étranger* se hâta d'indiquer à la colère du peuple le Prince de la Paix, que les premiers succès de l'émeute avaient mis hors d'état d'agir et de parler.

Dès ce jour, les plus absurdes, les plus méchantes imputations coururent dans la Péninsule et dans toute l'Europe.

En France, en Angleterre, dans tout le Nord, que savait-on de l'Espagne? (Qu'en sait-on encore aujourd'hui?) Hors de cette Espagne qui est au bout du monde civilisé, nul n'avait intérêt à réclamer en faveur de celui qui ne se plaignait pas.

M. de Pradt avait aperçu Escoïquiz en 1808; aussitôt que le livre de celui-ci parut en 1814, l'écrivain français prêta la vivacité de son style aux *fausses confidences* du précepteur de Ferdinand. Les biographies contemporaines et successives ne sont que le délayement des impostures du Tartufe espagnol coloriées par M. de Pradt.

Le Prince de la Paix, enchaîné par le devoir, par une impérieuse nécessité, à la triste fortune de Charles IV et de Marie-Louise, les avait suivis dans leur exil. Sorti nu de l'Espagne, où Ferdinand d'abord et ensuite Murat, Napoléon, Joseph, d'autres que je ne veux pas nommer, avaient envahi, confisqué, pillé ses hôtels, ses terres, son

portefeuille *; en butte aux insolentes tracasseries de Vargas, du marquis Labrador, de Saint-Martin, agens des rigueurs de Ferdinand VII, pour le compte duquel ils travaillaient dans l'étranger, le Prince de la Paix n'avait pour subsister que les miettes tombant de la table de son vieux maître; et ce vieux roi, saturé d'affronts parricides, tenait encore à la vie!.... il craignait toujours que son fils ne le laissât mourir de faim! Il exigea de son infortuné serviteur qu'il n'ouvrirait pas la bouche pour se plaindre tant que lui, Charles IV, ne serait pas descendu au tombeau, tant que Ferdinand respirerait encore!

L'homme qui, à l'âge de soixante-neuf ans, isolé sur une terre étrangère, sans livres, sans secours, sans correspondances, privé de ses cartons, a si bien rendu compte d'une époque historique importante (laquelle époque embrasse un quart de siècle, et dont il est séparé par vingt-sept ans d'exil et de peines d'esprit), celui-là, dis-je, n'aura point à répondre désormais à de stupides dénigrations, à de vagues injures...

Il exhume dans son ouvrage beaucoup de gloires nationales oubliées ou méconnues : c'est pour les Espagnols un assez bel héritage auquel ils avaient droit; mais c'est aux soins d'un proscrit

* « Ah! doit-on hériter de ceux qu'on assassine? » a dit un grand poète.

généreux qu'ils en devront la jouissance. Plusieurs familles vont être heureuses de retrouver leurs titres de noblesse, et D. Emmanuel de Godoy a rétabli les siens. L'historien puisera dans ces *Mémoires ;* le diplomate y ravivera ses souvenirs. Si l'auteur n'a pas voulu tout dire, du moins tout ce qu'il a dit est vrai, mérite assez négligé par le temps qui court ! Il y a de la force dans une sage retenue.

Ce livre est donc un livre presque de *circonstance.* L'Espagne s'agite de nouveau d'un bout à l'autre. Chaque théorie gouvernementale y est à l'ordre du jour : la royauté *constitutionnelle* avait beaucoup de partisans; le *fédéralisme* et la république *une et indivisible* en ont peut-être aussi. Il est curieux de voir comment un jeune ministre faisait, il y a cinquante ans, de la *monarchie pure,* ayant à combattre la Révolution française qui frappait à sa porte, le Saint-Office derrière lui, et les préjugés invétérés de ses compatriotes.

Sans doute le Prince de la Paix arrive bien tard pour demander la réparation qui lui est due. Le vent de la calomnie a régné long-temps; le public n'aime pas à refaire ses jugemens : *ce monstre composé d'yeux, de bouches, d'oreilles,* reçoit d'abord toutes les impressions; c'est l'éponge imbibée d'une liqueur fétide : on a beau la presser, la tordre, tout ne s'en va pas.

Cependant la résignation use la haine; les hom-



mes de la génération actuelle ne peuvent pas adopter les rancunes intéressées d'une autre génération; le temps a plaidé cette cause : il a justifié l'ancien ministre de Charles IV.

De quoi l'accusait-on? « Il a porté une main sacrilége sur l'autel, » s'écrièrent les gens d'église. Hélas! il ne fit que secouer l'arbre légèrement pour en détacher quelques fruits déjà mûrs....... On a voulu punir cette *liberté grande,* se venger à tout prix.... En ameutant les aveugles passions de la multitude; le peuple est allé plus loin que ses instructions; le *parti-prêtre* avait suscité l'orage; *la sainte barque a chaviré.* A qui la faute?

« Il a trahi, il a livré son pays à l'étranger. » Ceux qui appelèrent Napoléon (lequel y serait bien allé de lui-même), les factieux de l'Escurial et d'Aranjuez, ont inventé, propagé cette infamie. Eh bien! un ministre président du Conseil, ayant sous la main toutes les négociations publiques et secrètes, toutes les dénonciations officielles et officieuses qui encombrent les archives du Gouvernement, M. de Toreno, après avoir soigneusement ramassé des bruits vagues, des traditions populaires indignes d'être accueillies par un homme d'État, ne peut, au bout du compte, s'empêcher de reconnaître la loyauté patriotique du Prince de la Paix *!

* L'*Histoire de la Guerre de l'Indépendance,* etc., par

Au fait, on n'a guère à lui reprocher que l'éclat et la rapidité de sa fortune. « *Le fleuve de la faveur* » *royale* est sorti de son lit; c'est un débordement, » disaient les Espagnols dans leur langage oriental. Il y a ici encore beaucoup d'exagération. La richesse du Prince de la Paix et sa puissance à la Cour ne furent point illimitées. Cependant il y en eut assez pour exciter l'envie, cette fièvre inhérente à l'espèce humaine, et qui chez nos voisins se manifeste avec des symptômes plus graves que partout ailleurs. Si ces Espagnols si scrupuleux à l'époque dont il s'agit se fussent donné la peine de jeter les yeux sur l'origine et les titres de leurs familles *historiques*, ils auraient vu qu'elles doivent beaucoup aux largesses de la couronne, souvent mise à contribution par des nobles avides ou révoltés.

Le Prince de la Paix n'a eu que ce qu'on lui donnait spontanément, légalement..... Et de quelle manière et par qui s'en voit-il dépouillé?

Il trouvera des juges moins passionnés parmi ses jeunes concitoyens, qui semblent avoir à cœur de secouer les vieilles préoccupations. Les hom-

M. le comte de Toreno, vient de paraître. Le Prince de la Paix en parlera dans la deuxième partie de ses *Mémoires*. Cette introduction était écrite avant que le livre de M. de Toreno fût publié. Je ne crois pas devoir changer un seul mot de ce que j'ai dit.

mes sincères et calmes de tous les pays civilisés lui sauront gré d'avoir enfin publié ses *Mémoires*. Que n'a-t-il pu le faire plus tôt *!

* La table biographique des hommes cités dans les *Mémoires* se trouve à la fin du quatrième volume.

Paris, août 1835.

ESMÉNARD.

MÉMOIRES

DU

PRINCE DE LA PAIX.

CHAPITRE PREMIER.

MOTIFS DE MON SILENCE JUSQU'A CE JOUR. — OBJET DE CET OUVRAGE.

Une faction inique avait réclamé l'intervention de Napoléon dans les affaires de notre pays...

Victime de la plus odieuse intrigue, Charles IV, mon vénérable seigneur et maître, accompagné seulement de Marie-Louise, son auguste épouse, et du plus jeune de ses trois fils, l'infant D. François de Paule, venait d'arriver à la triste et solitaire résidence de Fontainebleau (vers la fin du mois de mai 1808).

Admis comme un étranger dans ce palais qu'avaient bâti ses ancêtres, en proie à de grandes douleurs physiques et morales, il était couché sur un lit de repos. Tout-à-coup le noble vieillard se mit sur son séant. Ses yeux, moins fatigués qu'irrités

» preuves d'attachement et de loyauté, tu seras le
» même jusques à la fin... J'ai à te parler... Écoute
» avec résignation... Mes maux de nerfs m'ont tour-
» menté pendant toute la nuit; je n'ai pu obtenir un
» instant de sommeil; une seule pensée a préoccupé
» mon esprit; j'ai beaucoup réfléchi à la résolution
» que tu parais avoir prise et dont tu m'as entretenu
» dans notre voyage : celle d'en appeler à l'opinion
» publique, en écrivant et faisant imprimer la défense
» de notre cause... Cette pensée est juste, elle est gé-
» néreuse; cependant je veux te le dire, aujourd'hui
» elle serait inopportune, inexécutable... Ne sommes-
» nous pas entre les mains, sous le joug de celui
» qui vient de renverser notre maison? Mon frère
» de Naples, Charles-Emmanuel de Sardaigne,
» dans une circonstance aussi déplorable, trouvè-
» rent un refuge dans leurs possessions insulaires...
» Là, ils pouvaient écrire, parler, protester haute-
» ment contre l'usurpateur... Mais nous, notre seul
» asile est dans le camp ennemi...... Celui qui nous
» opprime est notre hôte. Voudrais-tu nous aban-
» donner pour aller dans un pays distant chercher
» la liberté d'élever une voix courageuse en notre
» faveur? Et si tu parvenais à l'atteindre, ce lieu de
» sûreté où il te fût permis de braver impunément
» l'homme injuste qui a cruellement exploité les éga-
» remens de mon fils, comment écrirais-tu notre
» défense et la tienne sans aggraver la position du
» malheureux Ferdinand, sans l'exposer à des traite-
» mens plus rigoureux? Car tel serait le résultat....
» Veux-tu ajouter cette douleur encore à toutes

» celles dont je suis accablé?......... Non, tu se-
» ras forcé de modifier, de supprimer beaucoup, et
» notre commune justification serait affaiblie par ces
» ménagemens, qui, après tout, seraient aussi mal
» appréciés : nos ennemis ne demanderaient pas
» mieux... Non, Manuel, depuis que je t'ai attaché à
» ma personne (et il y a long-temps), ma volonté
» fut constamment la règle de la tienne..... Eh bien !
» ma volonté actuelle est qu'il soit gardé un silence
» profond, que rien, absolument rien, ne soit publié
» de notre part... Cette résignation silencieuse frap-
» pera les plus inattentifs. Elle sera comprise par les
» esprits judicieux qui ne s'arrêtent point à des appa-
» rences.

« Ton écrit, diras-tu, paraîtrait sous ton nom!.....
» Mais notre cause est une, indivisible; si tu récri-
» mines, si tu attaques, c'est pour me défendre.
» C'est toujours de moi qu'il s'agit en première li-
» gne..... Enfin, Manuel, oserons-nous soulever le
» dernier voile qui cache les fautes de mes enfans,
» ou craignant de tout dire, de plaider notre cause
» tout entière, consentirons-nous à paraître nous-
» mêmes coupables ?

» Ceux dont les mauvais conseils ont perdu ma
» famille sont les maîtres de nous calomnier avec
» impunité. Dans cette polémique dénaturée, tout
» l'avantage est pour eux; et si je pouvais m'abaisser
» jusques à répondre à leurs impostures, ils ne man-
» queraient pas d'en inventer, d'en propager de nou-
» velles, tandis que l'honneur, la religion, la nature,
» me ferment la bouche.

» Écrivons, j'y consens, mais pour nous seuls; » écrivons la vérité pure et simple. Rappelons le » souvenir de nos œuvres passées, de nos veilles, de » nos efforts continuels pour détourner l'orage dont » l'Espagne était menacée, pour prévenir les maux » qui, à la fin, sont tombés sur elle..... Écrivons » pour soulager notre cœur, pour nous consoler » mutuellement de l'injustice, de l'ingratitude avec » laquelle nous avons été traités l'un et l'autre.

» Le temps viendra peut-être où il sera convenable » de publier ce qui aura été écrit, mais écrit, je le » répète, pour sauver ton honneur et le mien seule» ment; bornons-nous à cela..... Aucun autre in» térêt ne me touche. Je dirai plus : quel que soit » l'avenir à présent inconnu, ma résolution est in» violablement prise, et pour l'exécuter, je me sens » une telle fermeté d'âme, que Dieu seul a pu me la » donner, j'en suis convaincu; je ne voudrais jamais » replacer sur ma tête une couronne flétrie.....

» Quand l'ardeur des passions sera calmée, les Es» pagnols, rendus à leur bon sens naturel, recon» naîtront leur injustice envers nous; c'est toute la » réparation que j'attends. Elle doit nous suffire.

» Que si la calomnie acharnée contre nous conser» vait le crédit populaire qu'elle a obtenu dans les » premiers momens, celui de la confondre arrivera, » n'en doute point; alors la publication de ton écrit » sera opportune, ton but sera rempli. Et si la mort » nous prend l'un et l'autre avant que le jour de la » justice soit venu pour nous, ton témoignage n'en » aura que plus de poids. La parole sortant de la

» tombe a quelque chose de solennel et de sacré....
» Sur le tout, cher ami, crois-tu que la Providence
» divine veuille abandonner un père si injustement
» opprimé, déshonoré? O mon Dieu! éloignez de moi
» jusqu'au moindre sentiment d'irritation.... Je par-
» donne à ces deux enfans; je leur pardonne de toute
» mon âme. Les fautes des rois et des princes retom-
» bent sur les peuples innocens. O mon Dieu! que
» votre divine clémence s'étende sur eux; que mes
» fils et que l'Espagne n'aient point à souffrir le châ-
» timent des offenses que j'ai reçues!... Que m'im-
» porte d'avoir été roi, de le redevenir encore, de
» vivre quelques instans de plus? Je n'ai jamais sou-
» haité que le bonheur de tous : que n'ai-je le pou-
» voir!...... »

Le Roi ne put achever. Une pâleur mortelle couvrit son visage. Le mouvement convulsif dont il était saisi nous fit courir à lui : nous ne pûmes entendre que le son vague de quelques paroles étouffées....

Telle fut la scène douloureuse qui attendait notre premier réveil dans le palais de Fontainebleau..... Elle est toujours présente à mon esprit.

Enfin nous commencions à rentrer en nous-mêmes; notre émotion se calmait peu à peu, quand le sous-préfet se fit annoncer sans avoir demandé l'agrément de Sa Majesté. L'état du Roi ne permettait point de le recevoir; une attaque de goutte servit de prétexte; la reine Marie-Louise eut à souffrir cette visite et plusieurs autres qui se succédèrent. Son cœur était brisé, mais elle était forcée de faire bonne contenance.

Ce récit explique les motifs de mon silence pendant les six premières années de notre long exil.....

Dans la suite de ces Mémoires, j'aurai occasion de rapporter, suivant l'ordre des faits, d'autres preuves de la résignation de ces illustres martyrs.

Après 1814, époque de la restauration de la monarchie ou plutôt de la dynastie espagnole, de nouvelles afflictions nous étaient réservées.

Cependant le Roi et la Reine accueillirent avec transport la nouvelle du rétablissement de leur fils sur le trône d'Espagne, et cette joie fut sincère. Tout était pardonné, oublié; Ferdinand ne pouvait plus douter ni de la généreuse résignation, ni de la tendresse paternelle de Charles IV; il savait aussi avec combien de zèle et de loyauté j'avais moi-même coopéré à cette réconciliation. Très certainement le vieux Roi ne regrettait pas la couronne déjà tombée une fois de sa tête, et que des événemens inattendus replaçaient sur la tête de son fils *. J'ajouterai même que ses augustes parens étaient aussi heureux de la résurrection politique de Ferdinand qu'ils le furent le jour de sa naissance.

Une seule crainte pouvait encore alarmer leur sollicitude : c'était de voir dans la Péninsule un foyer mal éteint de discordes civiles, et auprès du jeune

* Je dirai en son lieu jusqu'à quel point la situation de Ferdinand excita l'intérêt de son père et de sa mère, pendant sa captivité, les moyens qu'ils employèrent pour le délivrer, et auxquels je joignis mes propres efforts. Il est vrai que ces efforts ne furent point couronnés de succès, mais je n'en exposais pas moins ma tête en voulant le servir.

monarque la plupart des hommes qui avaient indignement abusé de son inexpérience et provoqué tant de calamités. Toutefois cette sollicitude du Roi était rassurée par de puissantes considérations : six années d'adversité ne pouvaient pas être perdues pour le jeune Ferdinand. Il devait avoir acquis assez d'expérience pour distinguer les écueils de la nouvelle carrière de fortune que l'affection de son peuple ouvrait devant lui... Charles IV depuis longtemps était intimement convaincu de la nécessité de préparer des lois et d'exécuter peu à peu des réformes essentielles que réclamaient les progrès du siècle *. Sa Majesté ne croyait point, il est vrai, qu'il fût possible de gouverner en face de la constitution de Cadix ; la part de l'élément démocratique lui semblait excessive. Cependant l'occasion s'étant présentée d'améliorer la législation, plusieurs changemens favorables ayant été opérés, le peuple espagnol s'étant déjà familiarisé avec l'idée d'une marche progressive, ce peuple héroïque méritait bien, par les sacrifices qu'il avait faits, de rentrer au moins dans la jouissance de ses anciennes libertés castillanes. Un monarque reconnaissant lui devait cette concession. Oh ! jamais Charles IV n'aurait adopté la stupide résolution de détruire ce qui était déjà

* Les sages dispositions de ce bon prince et les miennes avaient pour objet de donner à l'Espagne des institutions modérées et libérales. Peu de personnes étaient dans le secret.....; mais plusieurs commençaient à le pénétrer en voyant les actes qui préparaient peu à peu les réformes et les institutions projetées. J'en parlerai en son lieu et plus longuement.....

édifié, moins encore de proscrire des hommes qui, dans des temps difficiles et orageux, mus par un sentiment exalté d'honneur national, avaient pu commettre des fautes, mais dont l'admirable fermeté contribua puissamment au salut du pays et au retour de la dynastie.

Le Roi craignait bien plutôt que trop de condescendance de la part de son fils n'exposât le gouvernement de celui-ci à de nouveaux dangers. Le décret rendu à Valence, le 4 mai 1814, fit grand plaisir à Charles IV et le tranquillisa sur l'avenir : lui qui, toujours fidèle à sa parole, pensait que celle d'un roi librement donnée était un engagement religieux et inviolable, il crut que le sort de l'Espagne était désormais irrévocablement fixé... A l'instant où ce décret lui fut apporté, l'honorable vieillard vint nous le communiquer.

« Bienheureux, s'écria-t-il, celui à qui le Ciel ac-
» corde la grâce de pouvoir réaliser ce que je dési-
» rais faire moi-même ! Si le bonheur de mes peu-
» ples devait être acheté au prix des afflictions et
» des souffrances que j'ai éprouvées jusqu'à ce mo-
» ment, je bénis le Ciel de me les avoir envoyées.
» Oui, bénissons les hauts jugemens de la Provi-
» dence divine. David conçut le projet d'élever le
» tabernacle : Dieu réservait à son fils l'honneur de
» réaliser cette sainte pensée. Que Ferdinand porte
» heureusement ma couronne, puisqu'il veut s'en
» rendre digne ; il sera la consolation de mes vieux
» jours..... Et toi, Manuel, mon fidèle ami, il te
» rendra justice, à toi le fidèle ami de son père.

» Réjouissons-nous de ne pas avoir publié de *mani-*
» *festes* anticipés, de n'avoir pas soulevé le voile qui
» couvre des actes auxquels sa jeunesse fut entraî-
» née sans savoir lui-même ce qu'il faisait. »

On ne sait que trop ce qui s'est passé depuis..... Les hommes d'Aranjuez et de Bayonne reprirent leur influence fatale. Ceux qui avaient renversé le trône de Charles IV foulèrent aux pieds les naissantes institutions qui promettaient un meilleur avenir. Tout fut brisé ; une proscription infinie couvrit l'Espagne de deuil..... Il ne resta debout que les chefs, les complices, les satellites de cette faction aussi cruelle qu'avide.

Les fruits d'une résistance héroïque, de la victoire si chèrement obtenue, ne servirent qu'à engraisser les vampires de la nouvelle cour ; faction vivace et dominatrice dont Ferdinand ne fut que le premier esclave, et qui n'a pas même respecté son tombeau..... On la voit encore aujourd'hui chercher à éteindre dans le sang les faibles rayons de lumière qui commençaient à briller sur notre patrie.

Mais je reviens à l'époque dont je parlais tout-à-l'heure..... Objet spécial de la haine invétérée du parti, pouvais-je me flatter d'être oublié dans ma retraite, et de goûter un moment de repos dans la capitale d'un souverain sans armée, sous l'égide impuissante du mien qui était exilé comme moi ?.... Tandis que je donnais chaque jour de nouvelles preuves de mon inaltérable loyauté, d'une entière abnégation de moi-même, l'acharnement de mes ennemis s'obstinait à me poursuivre comme un coupa-

ble indigne de pardon, et à me représenter sous le jour le plus odieux. Les conseils de clémence, de paix, de saine politique, que Charles IV adressait quelquefois à son fils, dans la seule vue de lui concilier l'affection et l'estime de ses sujets, on les envenimait avec un art perfide, avec une impitoyable persévérance; on affectait de n'y voir que des trahisons profondément méditées, dont moi seul j'étais le fauteur. « C'était braver, disait-on, c'était insulter » le pouvoir suprême de Ferdinand; et celui-ci de- » vait-il pousser la faiblesse jusqu'à écouter les re- » montrances continuelles de son vieux père? (Quelle » indigne faiblesse!) » A force d'insinuations de cette nature, on espérait effacer jusqu'au moindre sentiment du respect filial, intimider un septuagénaire déjà si malheureux, le blesser dans ses anciennes affections, me séparer violemment de lui, et continuer impunément à me flétrir aux yeux de toute l'Europe.

Je dois rappeler une circonstance dans laquelle ils parvinrent à inspirer des craintes sérieuses à Ferdinand, et à obtenir, par la plus révoltante tyrannie, un triomphe auquel ils attachaient un grand prix.

Le roi de France Louis XVIII avait écrit à Charles IV confidentiellement et par une voie réservée. Sa Majesté Très Chrétienne instruisait le Roi, son cousin, de l'objet du congrès où allaient bientôt se trouver réunis les ambassadeurs des principales puissances. « 1° Il fallait assurer la paix générale » sur des bases solides; 2° On avait des craintes du » côté de l'Espagne, où il éclatait des mécontente-

» mens à cause de la réaction violente à laquelle se » livrait le gouvernement à peine installé : les moin- » dres troubles de la Péninsule pouvaient s'étendre » et pénétrer en France...... Louis XVIII ajoutait » qu'il circulait, soit en France, soit en Allemagne, » des bruits qui remettaient en question la légitimité » du roi Ferdinand, uniquement fondée sur l'abdi- » cation d'Aranjuez aussitôt désavouée par son père, » ce qui soulevait des discussions dangereuses ; qu'il » conviendrait, pour le bien de la paix en Espagne » et dans le reste de l'Europe, de lever tous les doutes » sur une question aussi délicate, d'autant mieux » que la générosité magnanime de Charles IV allait » jusqu'à renoncer volontairement à ses droits, et » qu'il n'aspirait plus à remonter sur le trône. »

La réponse du Roi fut grave ; je la rédigeai et transcrivis moi-même. Il déclarait au roi de France que, « Voulant bien laisser dans un éternel oubli cette » abdication d'Aranjuez qui ne méritait pas d'être » rappelée, il était prêt à signer un nouvel acte de » renonciation avec la dignité convenable, suivant les » règles et sous les conditions d'usage en pareil » cas....; que sa tendresse pour son fils, le désir de » concourir à la paix de l'Espagne et de l'Europe, et » enfin son immuable résolution de vivre tranquille » dans sa retraite, le déterminaient à faire cette re- » nonciation libre et spontanée....

» D'après ces motifs, il désirait que le congrès de » Vienne s'en entendît avec son fils sans le moindre » scrupule, et pût reconnaître celui-ci en qualité de » roi véritable et légitime d'Espagne, toutefois avec

» la condition préalable qu'il se réservait, lui Charles IV, le même titre d'honneur et les prérogatives, » droits et revenus qui appartenaient à sa dignité. » Il désirait en même temps que cet acte solennel » fût garanti dans toute son extension par les grandes puissances représentées au congrès. »

Charles IV était naturellement toujours pressé de finir une affaire qui lui paraissait grave. Ennemi du moindre retard, constamment dominé par une sorte de pressentiment de troubles, d'agitations populaires, cette frayeur habituelle semblait plus vive en ce moment. Il brûlait d'impatience de réaliser l'acte de sa renonciation ; il craignait qu'un accident quelconque ne survînt tout-à-coup, et ne fût imputé à sa lenteur ou à sa mauvaise volonté. Il se mit à écrire à Leurs Majestés l'empereur d'Allemagne, celui de Russie, le roi de Prusse, et au prince régent d'Angleterre.

Aussitôt, grande rumeur à Madrid : les conseillers intimes prennent l'alarme : « Déclarer nulle l'abdication d'Aranjuez, c'est condamner en dernier ressort tout ce que nous avons fait ! Il faut absolument » dérober cet acte à la connaissance du public..... » Quelles conditions exorbitantes vont nous arriver » de Rome !!! Le nouvel acte de renonciation peut » contenir les clauses les plus dénigrantes. L'empressement officieux de Charles IV cache une arrière-pensée. » On calomnie d'avance ses intentions..... C'est à moi qu'on attribue les perfidies projetées..... Des émissaires sont envoyés de tous côtés..... On demande, on exige, on finit par arracher au Souve-

rain Pontife ma séparation d'avec la famille royale; la ville de ses États la plus distante de Rome m'est assignée comme le lieu de résidence ou d'exil.....

Ici je ne parle que de ce qui me regarde personnellement..... Il y eut d'autres violences, d'autres attentats..... Qu'ils restent ensevelis dans l'obscurité qui les protége!

Mon parti fut bientôt pris. Je voulais sortir à l'instant de Rome, aller chercher, à tout prix, un asile dans un pays libre, et là, livrer au public l'histoire de ma vie, citer mes lâches ennemis devant le tribunal de l'opinion, proclamer sans ménagement des vérités qui leur imprimeraient une éternelle infamie, et sauver du moins mon honneur, seul bien qui me restait, et que je ne pouvais plus souffrir de voir indignement attaqué.

Mais il n'était point dans ma destinée de rentrer si tôt dans le droit naturel de me plaindre et de me défendre. J'avais engagé ma parole; ma loyauté se trouvait enchaînée..... O nuit à jamais mémorable qu'il m'est à la fois impossible de bien décrire et d'oublier un seul instant!

Nous étions seuls avec le Pape, le Roi, la Reine et moi; toutes les portes étaient fermées..... Le Pape, vivement ému, hésitait..... « La cour de Madrid, dit-il enfin, n'écoute plus rien; il faut rompre » ouvertement avec elle, ou exécuter ses volontés, » du moins en partie, afin d'obtenir quelque adoucissement. »

A ces mots, Charles IV, retrouvant tout-à-coup cette assurance qui convient si bien à un roi, à un

père offensé, s'écria fièrement : « Eh quoi ! Saint
» Père, sommes-nous ici prisonniers ? — Oui, Sire,
» comme gages de la paix du monde, prisonniers de
» Jésus-Christ, prisonniers à qui je viens moi-même
» demander une grâce, à vous, fils bien-aimé de
» l'Église, et à ce ministre qui, aux jours de son
» pouvoir, donna tant de preuves de sa déférence
» envers le Saint-Siége ! ! !..... De tous les maux qui
» nous menacent, le moindre est ce dernier sacri-
» fice : il suffira, je l'espère, pour calmer l'irritation
» des esprits ; un grand scandale peut être évité.....
» Je serai le médiateur ; j'en réponds à Vos Majes-
» tés ; cette tempête aura peu de durée..... »

J'en ai dit assez. Le joug fut accepté avec résignation. L'ordre absolu de souffrir en silence me fut intimé de nouveau. Charles IV m'imposa cette pénible tâche pour la seconde fois. Il est vrai qu'en même temps il daigna m'assurer qu'il n'abandonnerait jamais le soin de mon honneur, ni celui de mon existence.....

Je me rendis à Pezzaro ; les dispositions du Saint Père y avaient fait préparer à la hâte tout ce qui pouvait diminuer les peines d'un exilé.

Le ministre Vargas vint alors à Rome, à la vérité un peu trop tard. Il espérait obtenir d'humiliantes déclarations en faveur *des actes d'Aranjuez*. Mais la nouvelle abdication était consommée. Le Roi en avait lui-même conçu et dicté les termes, abdication inoffensive pour toutes les parties, simple, noble, et surtout modérée en ce qui regardait les dédommagemens que le roi demandait pour lui et ceux de

sa famille qui l'accompagnaient dans sa retraite *.

La Cour de Madrid saisit avidement ce titre de garantie. L'ayant une fois en son pouvoir, elle ne craignit pas d'employer toutes sortes de moyens pour imposer de nouveaux sacrifices au Roi, dont l'extrême bonté naturelle était connue. Le ministre Vargas sentait bien qu'il fallait dérober au peuple espagnol la connaissance de cette abdication; il inventa mille prétextes pour faire consentir Charles IV à ce qu'il fût signé un *accord* ou convention à part, contenant seulement les clauses placées à la suite du préambule de l'acte, et, dans cet accord

* Voici d'abord le préambule de l'acte d'abdication :

« Moi, Charles-Antoine de Bourbon, par la grâce de Dieu, » roi d'Espagne et des Indes, voulant achever en paix les » jours que peut encore me laisser la Providence divine, loin » des embarras et des soucis dont le trône est inévitablement » assiégé, pleinement libre de mes actions et agissant de ma » propre volonté, sain de corps et d'esprit, je vous cède, à » vous D. Ferdinand, mon fils aîné, tous mes droits incontes- » tables sur lesdits royaumes d'Espagne et des Indes, auxquels » je renonce, en vous chargeant spécialement de veiller à ce » que notre sainte religion catholique, apostolique et romaine » soit respectée, et à ce que nulle autre ne soit tolérée dans » vos États; vous regarderez vos sujets comme vos véritables » enfans, et vous traiterez avec clémence les nombreuses per- » sonnes qui, dans ces temps de troubles, se sont laissé entraî- » ner dans l'égarement. Tout ce que dessus je le fais et signe » sous les conditions suivantes, qui ne devront jamais être vio- » lées ni altérées, etc., etc., etc. »

Je donnerai plus tard le texte complet de cet acte et celui de la convention qui fut ensuite arrêtée, à mesure que l'ordre des faits ramènera l'époque dont il s'agit ici.

ainsi *détaché*, il n'était parlé de *renonciation* qu'en général, comme d'un fait accompli, sans désigner ni la première d'Aranjuez, ni la seconde faite à Rome. Cette dernière secousse acheva d'épuiser la vigueur défaillante de Charles IV. Toute sa conduite postérieure fut celle d'un sujet soumis et résigné : tant sa parole, une fois donnée, engageait la conscience de l'auguste vieillard! Il conservait la dignité apparente, nominale, d'un père; mais son fils avait cessé d'être mineur. Le langage de Charles IV avec celui-ci ne s'écarta plus, en aucune circonstance, du ton modeste de la prière.

Je ne raconterai point ici les nouveaux chagrins, les désappointemens fâcheux survenus presque au moment où ce traité de paix et de réconciliation venait d'être conclu. Napoléon reparut tout-à-coup sur la scène; Murat envahissait les États romains... Le Roi et la Reine d'un côté, moi de l'autre, tantôt réunis, tantôt séparés, nous errâmes long-temps à l'aventure dans toute l'Italie, sans argent, sans support, ne pouvant nous arrêter nulle part...

L'orage était apaisé; je retournai à Pezzaro, où je languis tristement jusqu'à ce qu'enfin les instances continuelles du Souverain Pontife et de Charles IV obtinrent mon retour auprès de Leurs Majestés.

Inaltérablement dévoué à leur service, espérant toujours que leur assistance me ferait accorder une réparation honorable et restituer les débris de ma fortune passée, je ne les quittai plus.

Mais non-seulement Charles IV s'opposait encore à ce que j'écrivisse l'histoire de sa vie, et en même

temps ma propre défense; il exigea de moi, comme la dernière preuve de mon dévouement, que je ne publierais point cette histoire tant que son fils vivrait. « Tu ne peux, disait-il, te défendre sans l'attaquer, sans le blesser, quelque ménagement que » tu aies la générosité d'y mettre.... Si, par mal» heur, après une publication quelconque de ta ». part, il survenait un de ces mouvemens populaires » que sa mauvaise politique provoque chaque jour, » on ne manquerait pas de dire que tu as fourni des » armes à l'insurrection ; et, en effet, tu les pour» rais fournir, car elles sont dans tes mains. Espé» rons plutôt que la résignation lui ouvrira les yeux ; » qu'il finira par nous rendre justice, et qu'il se» couera les liens et les préjugés dont tes ennemis » et les nôtres le tiennent garrotté. Je ne cesserai » d'élever ma voix en ta faveur; et si mes efforts et » mes prières n'aboutissent à rien, le monde entier » reconnaîtra du moins que, fidèle et loyal envers » le père qui fut ton ami, tu voulus encore être » fidèle et loyal envers le fils qui te persécuta. »

Dans les affaires d'État, toujours si diversement aperçues et commentées, ceux qui se sentent les plus coupables sont ordinairement les premiers à publier leur apologie. Ainsi les Cevallos, les Escoïquiz, les Montijo, les Cavallero, et autres chefs ou agens principaux de la conjuration d'Aranjuez, se hâtèrent de lancer leurs manifestes ; tandis que moi, proscrit, bâillonné, enchaîné par un devoir impérieux, j'étais forcé de me taire...... Il suffisait, sans doute, de jeter un coup d'œil sur ces libelles diffa-

matoires pour en voir les contradictions perpétuelles, les grossiers démentis, les odieuses imputations qu'ils s'adressaient les uns aux autres; à tel point que leur trahison commune résultant partiellement de leurs propres aveux, j'étais presque dispensé de les réfuter moi-même ou du moins ma justification devenait une tâche facile. Je pus croire un instant que, parmi les nombreux Espagnols dont j'avais honoré le mérite réel et protégé la carrière civile ou militaire, il ne manquerait pas de s'en trouver d'assez généreux pour interpréter favorablement le *mutisme* auquel j'étais réduit, et prendre en main la cause d'un ami absent et calomnié.

Mais une terreur profonde avait glacé tous les courages; l'opinion et les libertés publiques étaient opprimées; les mauvaises passions ne connaissaient plus de frein, l'autorité suprême les excitait au lieu de les contenir. Et moi, infortuné, privé de l'usage de la parole, toutes les polices de France, d'Espagne et d'Italie épiaient mes moindres mouvemens, et ma défense écrite, si j'étais parvenu à la faire imprimer, n'aurait jamais franchi l'espace des mers, ni la haute chaîne des Pyrénées.....

« Un temps meilleur arrivera, » me disais-je alors à moi-même; « quand la tempête agite l'Océan, il » vomit sur ses bords des flots d'écume mêlés de » fange : préparons du moins des matériaux purs et » dignes d'être recueillis. Tôt ou tard, le bruit des » discordes civiles cessera de troubler la raison » publique; enfin la vérité sera connue. Parmi les » nations civilisées, en Europe surtout, l'imprimerie

» et la tribune forment une *association d'assurance* » *mutuelle*. Ici la vérité peut être un moment obscurcie, défigurée par les passions locales; mais un » peu plus loin s'élève une voix indépendante qui la » proclame et la venge. »

Hélas! cette espérance ne sera-t-elle pas une vaine illusion? L'art d'écrire n'est plus qu'un métier; les faiseurs d'*Histoires contemporaines*, de *Mémoires*, de *Biographies*, de *Pamphlets hebdomadaires* ou *quotidiens*, accueillent indistinctement et propagent sans remords toutes les calomnies, même les plus indécens commérages. On ne veut que du scandale; chaque découverte en ce genre est une bonne fortune : l'invention supplée à la stérilité ou à la simplicité des événemens. C'est ainsi qu'on livre au public la vie entière, les détails les plus minutieux de la vie d'un homme qu'on n'a jamais vu ni connu; les noms, les lieux, les dates, les faits, tout est misérablement travesti, dénaturé. Qu'importe! cela fait vivre une infinité de personnes.....

Au milieu de toutes les peines qui, tour à tour, ont déchiré mon âme, j'ai eu encore à supporter les insultes de cette foule de compilateurs effrontés auxquels j'ai servi de pâture. Ils se sont tous mis d'accord pour me représenter comme un *coupable jugé sans appel*, et qui acceptait sa condamnation.

Sans doute, de ces productions éphémères il y a loin à l'histoire authentique, destinée à fixer l'opinion de la postérité.....

Mais puisque ceux de mes compatriotes parmi lesquels j'ai vécu n'ont point osé comparer mon admi-

nistration, soit avec celle de mes devanciers, soit avec celle de mes successeurs, en faisant remarquer la différence qui résulte à mon avantage; puisque mes ennemis seuls ont parlé jusqu'ici, l'imposture, à force de circuler impunément, deviendrait à la fin une tradition établie. Déjà la liste des témoins oculaires s'épuise; depuis vingt-six ans, ils meurent chaque jour. Leurs enfans naquirent au milieu des calomnieuses vociférations qui n'ont cessé de retentir autour d'eux; le règne de Charles IV n'est point connu. Tous les malheurs d'une conflagration générale en Europe sont imputés à son gouvernement. J'ai à défendre son honneur et le mien, et l'honneur aussi d'une foule d'Espagnols par lesquels notre époque fut illustrée. La trahison, l'envie et la haine ont pris à tâche de rabaisser leur gloire; il m'appartient de la relever; un exposé sincère remettra chacun à sa place. Je ne dirai que la vérité; plusieurs pourront me savoir gré de l'avoir quelquefois adoucie. L'exemple de mes augustes souverains m'ordonne de ne pas soulever entièrement le voile qui couvre certaines particularités bien déplorables. Je respecterai la dernière volonté de ces illustres *bannis,* qui moururent dans l'exil, en pardonnant toutes les offenses.

Ames nobles et généreuses! que d'efforts, que de soins ne vous en a-t-il pas coûté pour m'épargner la triste nécessité d'écrire ces pages! Vingt-six ans se sont écoulés; tous les termes sont accomplis; je doute si la publication n'en devrait pas encore être différée....

Cependant la vieillesse arrive à grands pas ; mes aïeux me laissèrent un héritage d'honneur ; je dois le transmettre sans tache à mes enfans. La calomnie s'éteint avec l'homme dont la condition fut obscure ; elle survit à l'homme public, et se maintient fièrement, debout sur son tombeau, quand la tolérance contemporaine l'a laissée s'y établir sans opposition.

N'a-t-on pas voulu m'interdire l'entrée de mon pays ! J'ai vainement provoqué la sévérité d'un jugement légal ; ni les tribunaux, ni mes ennemis, même les plus déclarés, n'ont osé accepter mon défi. La patrie, qui m'est toujours chère, peut donc seule me dédommager d'un si long déni de justice. Je lui rends compte de ma vie ; je ne déguise rien. Si ces *Mémoires* sont reconnus exacts, véridiques, comme je ne saurais en douter, l'Espagne ne refusera point de me compter au nombre de ses enfans, parmi ceux qui l'ont bien servie et qui souffrirent pour elle. En retirant de l'oubli des faits glorieux qu'une faction ténébreuse a voulu plonger dans l'obscurité, je dirai du bien de plusieurs qui furent mes ennemis. Ma plainte ne sera jamais indiscrète, ni passionnée. J'userai sobrement du droit de me défendre, en défendant la cause de mes souverains et celle de ma patrie, qui, à mes yeux, sont inséparables.

Enfin, si quelquefois je parle de moi-même avec satisfaction, que mes lecteurs de tous les pays ne m'accusent pas d'une vanité déplacée : c'est pour faire mon apologie que j'écris. Celui qui est persécuté, quand il est intimement convaincu de son innocence, a le droit de se féliciter lui-même de ce

qu'il a fait de bon. Il y a plus, c'est un devoir pour lui ; s'il n'osait le remplir avec assurance, il n'obtiendrait pas sa réhabilitation et ne mériterait pas de l'obtenir.

Mes lecteurs connaissent à présent les motifs de mon silence pendant vingt-cinq années d'amertume, d'abnégation de mes intérêts les plus chers et les plus sacrés.

Charles IV a cessé de vivre : Ferdinand est aussi descendu au tombeau. Ils appartiennent l'un et l'autre à l'histoire. Il m'est donc permis de parler.... et de soulager mon cœur oppressé.

CHAPITRE II.

MA NAISSANCE. — MAISON DE GODOY. — PREMIÈRES ANNÉES DE MA VIE.

Je suis né à Badajoz, capitale de la province d'Estrémadoure, le 12 mai 1767, non pas 1764, comme le disent les biographes. Mon père, D. Joseph de Godoy, et ma mère, dona Marie-Antoinette Alvarez de Faria, étaient nobles, leur fortune moyenne; ancien patrimoine de famille, venant de loin et successivement diminué au lieu de s'être agrandi.

Je sais qu'il n'est guère permis d'être fier de vieux parchemins de noblesse, et surtout dans ce siècle où tant d'illustrations nouvelles se sont si rapidement élevées au faîte des grandeurs. Mais enfin, les souvenirs de nos aïeux ne laissent pas que d'avoir aussi leur importance; ils nous communiquent des traditions, des exemples, des manières de voir et d'être qui nous disposent à conserver, à augmenter cet honorable dépôt.

Ma maison patrimoniale, si antique qu'elle est à peu près ruinée par le temps, se voit encore à *Castuera,* où s'établirent d'abord mes ancêtres paternels: de là ils vinrent à Badajoz. Ma nièce, fille de feu mon

frère aîné, D. Louis de Godoy, possède les biens appartenant à la succession de mon père. Ma mère était née aussi à Badajoz, mais d'origine portugaise, d'une famille illustre, hautement alliée. L'auguste aïeule des princes * qui se disputent en ce moment le trône de Portugal, m'ayant fait l'honneur de me nommer comte d'*Evoramonte,* en me donnant le grand-cordon de l'ordre du Christ, voulut bien rappeler dans le diplôme ces hautes relations de famille de mon excellente mère. Quand le seigneur D. Charles IV m'accorda la faveur d'une croix de l'ordre militaire de Saint-Jacques, où aucun chevalier n'est admis qu'après avoir fourni les preuves de huit degrés de noblesse non interrompue, les miennes furent exigées avec la rigueur d'usage; on y trouva que plusieurs de mes devanciers avaient obtenu la même décoration et les premières commanderies : l'un d'eux, Pero Muniz de Godoy, grand-maître de l'ordre de Saint-Jacques, et le seul dans l'histoire d'Espagne qui ait cumulé d'autres grandes dignités avec celle-là **.

Lors de mon élévation à la *grandesse,* le suprême Conseil de Castille, auquel il appartenait exclusivement de régulariser mes titres pour être reçu dans cette *classe,* ne put s'empêcher de déclarer, dans sa *consultation* au Roi, que, depuis long-temps, il n'avait été fourni des preuves de noblesse aussi complètes que les miennes. A chaque nouvelle distinction que

* D. Miguel et D. Pedro.

** Voir Rades, *Chronique de l'ordre d'Alcantara.*

le Roi daigna me conférer, les mêmes exigences furent satisfaites toujours avec la solennité requise*.

Si je donne ces détails, ce n'est point assurément pour la valeur intrinsèque que j'y attache..... Qui dans ce monde sera plus désabusé que moi des misérables vanités de ce genre? J'en ai voulu parler cependant pour répondre une fois à ceux qui m'ont accusé d'avoir emprunté des généalogies et des affiliations mythologiques. Toutes les armes ont été bonnes pour m'attaquer, pour nuire à mon caractère, même celles du ridicule!

J'en appelle au simple bon sens de mes lecteurs. Assez bien né pour me présenter ouvertement à la cour de mes souverains, et devenu leur *allié,* parce qu'ils le voulurent ainsi, et qu'ils en firent une loi pour leur auguste famille, quelle inconcevable aber-

* De tout ce qui reste encore des anciennes institutions nobiliaires, le creuset le plus pur est certainement l'épreuve exigée dans les quatre ordres militaires; c'est même la seule de ce genre sur laquelle on ne s'est jamais relâché; mon frère aîné, D. Louis, fut obligé de la subir, quand il obtint la croix de Saint-Jacques, et le plus jeune de nous, D. Diègue, eut à s'y conformer aussi, lorsqu'il fut créé chevalier de l'ordre de Calatrava.

Telle est la rigidité de l'enquête prescrite dans ces quatre nobles corporations que les preuves antérieurement fournies et admises en faveur du père ne dispensent pas le fils d'en fournir de nouvelles pour son compte, et respectivement du fils au père, ni celles d'un frère ne dispensent l'autre frère de produire les siennes. C'est toujours à recommencer pour chaque individu, sans pouvoir alléguer ni la notoriété publique, ni l'identité de la famille, ni aucun autre prétexte.

ration d'esprit m'aurait fait rechercher une origine à peu près fabuleuse ou à demi barbare? Nul ne souriait plus volontiers que moi de ces *découvertes* prétendues dont fatiguaient ma patience, en voulant chatouiller ma vanité, ces insignes visionnaires, ces vains et faméliques professeurs de la science ou plutôt de l'*art héraldique*. Je n'éprouvais pas moins de mépris (et il m'était assez difficile de le cacher), lorsque de grands personnages dont la race n'avait rien de commun avec la mienne, si ce n'est l'origine d'Adam, à laquelle nous pouvons tous remonter, venaient, par une lâche adulation, par une insatiable soif des faveurs de la Cour, m'entretenir de leurs anciennes ou récentes relations de parenté avec moi, jusqu'alors complétement ignorées de part et d'autre. Si parfois ma rougeur ne trahit que légèrement l'émotion dont j'avais à me défendre, s'il m'en coûtait de repousser avec dureté ceux qui venaient ainsi mettre ma modestie à l'épreuve, en voudrait-on inférer que j'attachais un grand prix à ces petitesses? Quel est donc l'homme qui, arrivé au pouvoir, ne s'est pas vu entouré de flatteurs et de plats ambitieux? Oh! je les connaissais parfaitement. Plusieurs ont ensuite voulu se venger sur moi de leurs propres bassesses; et, pour les démentir, ils ont cherché à figurer au premier rang de mes ennemis.

J'ajouterai peu de chose à ce que j'ai dit au sujet des moyens d'existence de ma famille. Sans doute, elle n'avait qu'une médiocre fortune; mes détracteurs en Espagne, après eux les *biographes* étrangers, lui ont reproché d'être *pauvre*. Singulière

contradiction de ces écrivains, la plupart se piquant de *libéralisme*, et qui néanmoins, quand il ne s'agit que de juger l'homme, s'arrêtent à examiner de vains titres de noblesse et le revenu dont sa famille était dotée ! Oui, la mienne était pauvre, si par-là vous entendez une honnête médiocrité. Nos prédécesseurs dans la vie nous laissèrent de l'honneur, même des titres glorieux, mais point de richesse; cependant nous ne fûmes point *pauvres* dans toute la rigueur du mot. La maison dans laquelle je suis né fut trouvée assez convenable pour offrir un logement à la famille royale dans son voyage à Séville, en février 1796. Elle passa quelques jours à Badajoz et daigna l'habiter *..... Les moyens d'existence de mon père, quoique très modérés, lui permirent de vivre sans être à charge à personne; ils lui suffirent aussi pour élever ses enfans selon leur qualité, même avec un certain luxe de maîtres particuliers qui furent chargés de notre éducation.

Ici je m'arrête un moment.

Ceux qui ont voulu me déprimer, me ravaler par de grotesques imputations, m'ont représenté comme un aventurier dépourvu de toute espèce de culture, habile seulement à jouer de la guitare et à chanter des *airs nationaux*. *Moderne Orphée*, disent MM. Jay, Jouy et Arnault, respectables membres de l'Acadé-

* On y trouve même encore, je le pense du moins, la *chaîne* que les rois d'Espagne accordent comme un privilége honorable aux maisons qu'ils ont daigné habiter. Je conserve en mon pouvoir une expédition de ce titre en faveur de mon père, D. Joseph de Godoy, par le seigneur D. Charles IV.

mie française *. *Grand joueur de flûte,* m'appelle le général Foy **....... Où conduit cette manie de parler sans prendre la peine de connaître ce dont il est question? à recueillir de ridicules mensonges, à se faire l'éditeur responsable des plus sottes impostures, de toutes sortes de niaiseries..... Il est certain que je n'ai jamais joué d'aucun instrument, que la musique m'est tout-à-fait étrangère, ce que je regrette fort et dans toute la sincérité de mon âme. L'envie est habile, ingénieuse; mais, en cette occasion, elle est maladroite, car, pour me rabaisser, elle m'accorde un talent que jamais personne ne m'a connu......... Et des hommes graves recueillent toutes ces balivernes et les publient sous leur nom! C'est ainsi qu'ils écrivent l'histoire contemporaine! Les compilateurs et les faiseurs de *dictionnaires biographiques* s'emparent de toutes ces pauvretés et les mettent en circulation!..... En vérité, le siècle futur ne saura que croire en voyant l'inconcevable légèreté des littérateurs de l'époque actuelle....

Nos parens étaient fort sévères en tout ce qui regardait les bonnes mœurs. Quant aux arts de luxe ou de pur agrément, à peine nous fut-il permis, à mes frères ainsi qu'à moi, d'en acquérir tout juste ce qui était indispensable dans la société à laquelle nous appartenions. Destinés à suivre la carrière militaire, nos heures de récréation étaient uniquement

* *Dictionnaire de la Conversation*, qui se publie actuellement à Paris. On y reproduit presque littéralement l'article de MM. les académiciens déjà cités, Arnault, Jay et Jouy.

** *Histoire de la guerre de la Péninsule sous Napoléon.*

consacrées à l'équitation et aux armes; exercices salutaires qui fortifiaient notre organisation physique en prévenant les dangers de l'oisiveté.

Mon père présidait à toutes nos études; soit par une tendresse jalouse, soit par une sage sollicitude, il aima mieux que notre éducation se fît sous ses yeux, et, pour ainsi dire, dans sa propre maison. Voulant que les qualités du cœur ne fussent pas moins cultivées que celles de l'esprit, mon père choisit avec soin des hommes habiles et vertueux. Nous ne fréquentâmes point, il est vrai, les bancs des écoles publiques, où les subtilités du *péripatétisme* et les éternels commentaires du droit romain jouissaient d'une grande faveur (car c'étaient alors les seules études qui donnaient de la réputation et de la fortune); mais nous apprîmes à faire bon usage de notre raison naturelle, et nous gagnâmes tout le temps que nous eussions perdu ailleurs.

Mes maîtres successifs furent D. Francisco Ortega, D. Pedro Munoz de Mena, D. Alonso Montalvo et D. Matheo Delgado : ce dernier devint ensuite évêque de Badajoz; je ne sais s'il vit aujourd'hui. En 1832, ce savant et vénérable prélat gouvernait son église, entouré de l'estime et de l'affection de tous ses diocésains.... Son cousin, D. Alonso Montalvo, qui dirigeait avant lui l'éducation dont je suis redevable à tous deux, mourut, il y a quelques années, chanoine dignitaire de l'église métropolitaine de Grenade.

Mon enseignement primaire étant terminé, je m'appliquai pendant huit années consécutives aux mathé-

matiques, aux belles-lettres et à la philosophie moderne dans ses diverses ramifications désignées par le nom général d'*idéologie*. Les professeurs que j'ai cités s'associaient volontiers à tous les progrès intellectuels du siècle, sans vouloir ni rester en arrière, ni aller trop loin. Ils possédaient à fond les deux littératures grecque et romaine; ils me firent partager de bonne heure leur prédilection pour les grands classiques latins, nos maîtres en fait d'histoire, de morale et de politique. Ces auteurs favoris m'ont été d'un grand secours dans les différentes situations de ma vie; je leur dois encore mes plus douces consolations.

Tel fut le modeste capital d'instruction avec lequel je partis pour Madrid à l'âge de dix-sept ans. On a dit et répété que je savais à peine lire et écrire lorsque j'entrai au service. On a vu quels furent mes professeurs; aucun d'eux n'a été obscur, ni même sans réputation dans la province. Il existe encore des personnes qui m'ont connu à cette époque et depuis.

Reçu garde du Roi en 1784, sous le règne de Charles III, les distractions de la Cour n'affaiblirent pas mon goût pour la littérature et les arts. J'y rencontrai deux de mes camarades, MM. Joubert frères, Français, élevés en France, très instruits, aimant passionnément l'étude, et l'un et l'autre d'un caractère plein d'aménité. L'amitié la plus vive nous unit aussitôt : amitié véritable, généreuse, celle qu'on n'éprouve qu'à cet âge. J'aime à rappeler ici le nom de MM. Joubert, à qui je dus la connaissance des

langues française et italienne. Des lectures réfléchies, de longues et utiles conversations, occupaient toutes nos heures de loisir : j'eus le bonheur d'en profiter. Je citerai aussi avec une éternelle reconnaissance le vénérable père Enguid et d'autres savans de son ordre, vrais philosophes chrétiens qui me donnèrent d'excellentes leçons; d'abord ils m'apprirent à ne pas me laisser entraîner par la chaleur de la dispute, ensuite à me tenir en garde contre les préjugés et les sophismes... Voilà quelles étaient mes premières relations sociales, sans contredit, les plus agréables pour moi, tant que je fus le maître de les choisir selon mon goût. On me voyait rarement au théâtre, plus rarement aux divertissemens de la Cour et aux fêtes de la ville. Le jeu me fut toujours antipathique : s'y livrer, c'est véritablement tuer le temps au lieu de l'employer.

Ainsi passèrent mes premières années de service dans la Maison du Roi... N'ai-je pas quelque sujet de me plaindre un peu de MM. Jay, Jouy, Arnault et leurs collaborateurs en *biographie ?* Ils ont mis le roman à la place de l'histoire. Ils me relèguent dans un galetas, dans la dernière misère, comme un pauvre barde, comme un *jongleur,* ne vivant que de sa guitare, et ne pouvant payer son hôte qu'avec des couplets de *bolero?* Où est donc la gravité historique? Que sont devenus le bon sens, le discernement, la saine critique, les égards qu'on doit au lecteur et qu'on se doit à soi-même ? Il semble que d'illustres académiciens devraient montrer un peu moins de légèreté ; les compilateurs français et étrangers répètent toutes

ces billevesées... Mon logement à Madrid, dès le premier jour de mon arrivée, fut à l'hôtel des Gardes-du-Corps avec mon frère aîné qui m'avait devancé dans la carrière où je venais d'entrer comme lui. Mon père nous payait une pension proportionnée à nos besoins; et, je le dis encore une fois, jamais, pas même comme simple amateur, je n'eus la moindre disposition pour la musique, ni le talent de jouer de la guitare ou d'aucun autre instrument.

Mes ennemis ont voulu me nuire par tous les moyens. On a fait circuler des contes de toute espèce. Ils ont affecté d'attribuer à la galanterie, à de frivoles agrémens, les grandes faveurs dont mes souverains me comblèrent. Je donne peu d'explications à cet égard; le respect que je dois à leur mémoire est pour moi une obligation sacrée.

CHAPITRE III.

VÉRITABLE MOTIF DE MON ÉLÉVATION AU MINISTÈRE.

Voici le champ de bataille où mes ennemis ont cru pouvoir m'attaquer avec plus d'avantage.

Je ne dirai pas que mon mérite personnel, déjà reconnu, mis à l'épreuve, justifiait d'avance la rapidité de mon élévation au ministère..... Beaucoup d'autres y sont arrivés de tout temps qui n'avaient point à faire valoir des droits et des titres antérieurs pour motiver ou du moins excuser leur bonne fortune. Notre histoire en fournit mille exemples; mes chers compatriotes en ont assez vu avant et après mon époque. Je n'ai nulle envie de les citer ici.

Je dirai seulement, et je crois en dire assez, que je ne fus point appelé au ministère pour servir des vues ou exécuter des projets hostiles contre le pays. Charles IV ne jeta pas les yeux sur moi pour me faire un instrument d'oppression ou le chef d'un parti. Je puis le dire hardiment, et je le prouverai dans ces *Mémoires :* si mon jeune âge n'offrit d'abord qu'une chétive base de la hauteur où je fus ensuite porté, toute ma conduite ultérieure n'a été qu'un effort continuel pour n'en être pas jugé indigne.

Quant aux motifs particuliers qui déterminèrent le Roi à mettre dans mes mains les rênes de l'État et à m'accorder une entière confiance, l'historien impartial et consciencieux, manquant de données exactes sur ce mystère, n'oserait pourtant pas accueillir des bruits vulgaires et d'une nature extrêmement équivoque, pour expliquer une aussi grave résolution de la part d'un monarque qui ne manquait ni d'instruction, ni de sens, ni d'une certaine expérience. Cet historien, en examinant quelle fut la vie de Charles IV jusqu'à sa mort, se dirait à lui-même :

« L'estime et la faveur dont jouit ce ministre » n'éprouvèrent jamais d'altération. On ne voit là » aucune de ces vicissitudes que le caprice des prin- » ces, les intrigues des courtisans, les passions igno- » bles, l'inconstance naturelle du cœur humain, le » dégoût, l'ennui d'aimer long-temps la même chose, » produisent ordinairement dans tous les palais. Le » roi Charles IV, la reine Marie-Louise, d'un com- » mun accord, appelèrent ce ministre dans le sein » de leur propre famille, et lui donnèrent pour com- » pagne une petite-fille de Louis XIV. Ils créèrent » pour lui des honneurs qui l'élevaient au-dessus de » tous leurs autres sujets. L'affection qu'ils lui té- » moignèrent ne fut pas seulement égale de la part » de la reine Marie-Louise et du roi Charles IV, mais » celui-ci alla plus loin que son épouse dans son ar- » deur à multiplier les preuves de cette affection. » Une amitié aussi parfaite, aussi constante, aussi » rare chez les princes, devait nécessairement avoir » d'autres fondemens que tous les contes vulgaires

» jetés dans le public. Jusqu'à la fin de sa vie, le
» roi Charles IV ne cessa d'aimer son ministre avec
» la même tendresse. Il l'appelait, de vive voix et
» *par écrit, son véritable ami,* et, ce qui est plus en-
» core de la part d'un monarque, *son seul ami.....*
» Ni la prospérité ni le malheur n'affaiblirent cette
» noble amitié : roi tout-puissant, il aimait son mi-
» nistre; détrôné, banni, il l'aimait encore plus; il
» voyait en lui la victime d'une loyauté sans tache,
» l'appui, la consolation de sa vieillesse et de ses
» peines. Tant de constance honore ce ministre,
» sans doute, et doit prévenir en sa faveur. Mais
» quelle fut donc la première cause de cette *faveur*
» *singulière* lorsqu'il commençait à peine à entrer
» dans le monde? »

Moi-même je l'ai d'abord ignorée : en voici peut-être l'explication. Le roi Charles IV et Marie-Louise recevaient chaque jour, comme on peut bien le supposer, une vive impression, un contre-coup moral, à chaque nouvelle de ce qui se passait en France : c'était l'époque des angoisses, des malheurs du roi Louis XVI, de la reine Marie-Antoinette et de leur infortunée famille. Profondément frappés de ces événemens désastreux, Charles IV et Marie-Louise en attribuaient en partie la cause, et ils ne se trompaient guère, au renouvellement continuel du ministère de ce roi mal servi, ballotté par les intrigues et les influences contraires et funestes de sa cour. Le voisinage immédiat des deux royaumes faisait craindre à chaque instant que l'incendie ne se communiquât de l'un à l'autre. Charles IV regardait autour de lui; il

n'osait compter sur ses propres moyens, et ne savait où déposer sa confiance : il cherchait la *lumière* et ne voyait qu'une trompeuse obscurité. Il hésitait....

Je ne veux point ici excuser ni blâmer cette indécision : je me borne à dire que telle était la disposition d'esprit de Leurs Majestés. Elles eussent voulu rencontrer un homme qui fût leur propre *ouvrage*, un *ami véritable*, et qui, attaché, dévoué à leurs personnes, à leur Maison, veillât fidèlement au bon service de l'État, un sujet enfin dont l'intérêt particulier s'identifiât avec celui de ses maîtres. Désigné à leur attention par la nature même de mon service de chaque jour, j'étais admis, avec une sorte de familiarité plus commune qu'on ne croit hors de l'Espagne, dans les palais de ces souverains. Leur bienveillante facilité, l'occasion sans cesse ramenée, comme je l'ai dit, par mon service de tous les instans, me permirent plus d'une fois d'émettre une opinion sur les nouvelles publiques, qui, d'ailleurs, faisaient le sujet de toutes les sollicitudes, de toutes les conversations, soit dans le palais même, soit ailleurs. Si Leurs Majestés conçurent une idée favorable de ma capacité, de la loyauté de mon caractère ; si elles crurent avoir trouvé en moi *l'homme de confiance* qu'elles cherchaient, cette préoccupation en ma faveur, bien ou mal fondée, et enfin si fatale pour moi, ne fut certainement pas le résultat d'un ambition déterminée et présomptueuse de ma part. Sans doute j'avais comme un autre le désir d'être quelque chose ; mais tous mes rêves de fortune se bornaient à mon

avancement naturel dans la carrière militaire; et avant de connaître les intentions du Roi à mon égard, je puis bien assurer (et on doit m'en croire sur ma parole) que je ne reçus pas sans une sorte d'inquiétude et de timidité les distinctions et les grâces dont je fus l'objet dans un petit nombre d'années.

Cependant les troubles de la France devenaient chaque jour plus graves; le danger de la contagion plus menaçant... A un ministre vieux, irrésolu *, venait de succéder un autre vieillard qui, par un extrême contraire, ne doutait de rien et voulait tout risquer **. La pusillanimité de l'un, la témérité de l'autre, inspiraient une égale méfiance au Roi. Des provocations, des insultes directes, partaient de la tribune française; le trône de Louis XVI venait de crouler; la République était installée; on ne parlait que de révolutionner les États voisins, d'y porter la *propagande* et la guerre. Déjà l'invasion avait eu lieu dans le nord; le chef de la famille des Bourbons, Louis XVI, avec la Reine et ses enfans, prisonniers dans la tour du Temple, allaient être mis en jugement. Que faire? quelle conduite politique faut-il adopter? comment échapper à la fatalité de la destinée? L'orage éclatait, grondait de toutes parts. C'est donc, pour ainsi dire, au milieu d'un tremblement de terre, sur le bord d'un volcan dont la noire fumée annonçait l'immédiate explosion, quand la terreur était à nos portes et glaçait tous les esprits,

* Le comte de Florida Blanca.

** Le comte d'Aranda.

que je me vis, ô mon Dieu! porté tout-à-coup au timon de l'État!

Mes souverains reconnurent le prix de mon dévouement qui bravait les dangers d'une pareille situation. L'histoire m'en tiendra compte, je l'espère; elle dira mes efforts, le succès qui les récompensa, mon inviolable loyauté, tant que le pouvoir fut dans mes mains, tant que j'eus la liberté d'agir...

L'Espagne, entre toutes les nations voisines de la France, fut la seule qui, pendant quinze années consécutives de secousses violentes, tandis que les empires, les royaumes, étaient bouleversés, ébranlés jusque dans leurs fondemens, mutilés de leurs plus nobles provinces; l'Espagne, dis-je, fut la seule qui se maintint debout, conservant ses princes légitimes, sa religion, ses lois, ses mœurs, ses droits, et la complète possession de ses vastes domaines dans l'un et l'autre hémisphère.

Que Dieu me soit en aide, comme je suis intimement convaincu d'avoir heureusement coopéré à cet incontestable résultat! Tous les événemens successifs ont pu ouvrir les yeux de mes plus intrépides détracteurs. Sans la conspiration d'Aranjuez, aussi déloyale qu'impolitique et grossièrement tramée, une planche de salut s'offrait encore à nous, malgré l'approche du colosse qui, sous main, favorisait la discorde dont il voulait profiter; sans la folie ambitieuse et dénaturée qui, en minant la base de l'édifice, ouvrit une brèche à l'ennemi déjà prêt à monter à l'assaut; sans cette insigne trahison, l'auguste Charles IV, avec la faveur du Ciel, aurait pu

garder intacte sur sa tête la double couronne de l'Espagne et des Indes. Il n'eût pas traîné sa vieillesse d'exil en exil, de porte en porte, de royaume en royaume, pauvre, presque seul, abreuvé d'amertume jusqu'au dernier moment de sa vie sans tache ! Oui, *sans tache :* je le déclare à la face de toute l'Europe, avec l'entière conviction de n'être pas démenti aujourd'hui par les Espagnols eux-mêmes ; et je le répète encore, *la vie sans tache* de ce roi, ami de la paix et de l'humanité, qui ne voulait aucune effusion de sang, qui compatissait aux faiblesses humaines, qui pardonnait à l'erreur, et sous le règne duquel aucun de ses sujets ne fut réduit à mendier son pain à l'orgueilleuse compassion de l'étranger...

Qu'ils jouissent d'un doux loisir, qu'ils s'applaudissent de leur succès, les hommes qui nous ont attiré des malheurs jusque-là ignorés parmi nous ! Qu'ils se targuent de leur fidélité, ceux qui déshonorèrent le trône et ne frémirent pas de jouer les destinées de la patrie sur une si mauvaise carte ! L'Espagne, après vingt-cinq ans, n'a pu se retirer encore de l'abîme sans fond où elle fut submergée par eux avec ses gloires passées et tous les bienfaits d'une administration sage et prévoyante.

Mais ces hommes sinistres furent bien plutôt les ennemis de l'Espagne que les miens. Je n'étais, moi, qu'un obstacle à l'exécution de leurs mauvais desseins, mon nom ne fut qu'un prétexte pour couvrir de noires perfidies et pour fermer les yeux des peuples sur un attentat parricide. Ces hommes m'ont imputé le mal qu'ils avaient fait eux-mêmes ; pour

comble d'injustice, ils m'ont imputé tous les maux dont le germe fatal, créé par les siècles passés, devait se développer avec le siècle présent. Infatigables calomniateurs! l'heure est arrivée : je les appelle devant le tribunal de l'opinion publique. Qu'ils rendent compte de leurs œuvres comme je vais rendre compte des miennes.

CHAPITRE IV.

ORDRE DES MATIÈRES. — ÉPOQUES DE MA VIE. — APPEL A L'HISTOIRE.

Cet ouvrage est long : je supplie le lecteur de vouloir bien se dessaisir un moment de toute prévention favorable ou contraire dont il serait préoccupé d'avance. Le premier devoir d'un juge c'est l'impartialité ; je souscris de tout mon cœur à la sentence qui sera prononcée après qu'il m'aura lu avec attention et sans omettre une ligne de ma défense : j'ai tâché de ne pas dire un mot inutile.

Ma vie entière a été calomniée. Tout ce qui est émané du gouvernement de Charles IV, depuis le 15 novembre 1792, époque où il me nomma son premier ministre, jusqu'au 19 mars 1808, où il abdiqua la couronne au milieu des cris d'une populace séduite et secrètement poussée à l'insurrection, tout, dis-je, a été travesti, dénaturé par mes ennemis. Ils n'ont pas même voulu sauver une apparence de pudeur et de justice en affectant de louer ou seulement de trouver excusable un acte quelconque de mon administration. Tout a été dénigré en masse, tant la haine et l'envie sont aveugles ! Je suis donc obligé de justifier jusqu'aux moindres détails de chaque

affaire d'État survenue pendant les seize années que je viens d'indiquer. Suivant l'ordre naturel des faits, je les examinerai séparément.

Je sais bien que l'irritation habilement dirigée contre moi part de l'époque d'une catastrophe qu'eux seuls attirèrent sur le royaume; je sais qu'ils m'ont imputé cette grande catastrophe, qu'ils ont vociféré partout que j'en étais la seule cause. Je pardonne l'erreur de ceux dont le danger commun troubla la vue et la raison, et qui, aimant la patrie, mais alarmés pour leurs intérêts personnels, au lieu de reconnaître d'abord les véritables auteurs du mal, accueillirent sans réflexion l'odieuse calomnie dirigée contre moi.

Mais les actes publics de ma vie sont tellement liés l'un à l'autre et représentés avec un art si perfide, que ma défense perdrait beaucoup de son énergie si je ne cherchais d'abord à réfuter la dernière imposture au moyen de laquelle mes ennemis parvinrent à obtenir une espèce de triomphe.

En lisant ces *Mémoires*, on verra que je n'ai pas cessé un moment d'être le même dans tout le cours de ma longue carrière politique; l'examen le plus minutieux fera ressortir cette vérité jusqu'à l'évidence. Si toutefois la curiosité impatiente du lecteur lui faisait, avant tout, porter son attention sur les scènes de l'Escurial, d'Aranjuez et de Bayonne, je le conjure de revenir ensuite au commencement du livre, et de suivre le fil des événemens dans leur ordre successif: car il ne s'agit point ici de mon intérêt seul, mais bien de l'intérêt de la patrie; l'his-

toire de cette époque n'est pas sans gloire et peut offrir une grande leçon soit aux peuples en général, soit à ceux qui sont appelés à les gouverner.

Le plan que je vais suivre embrasse quatre époques distinctes : la *première,* depuis le 15 novembre 1792 (c'est la date de mon entrée au ministère) jusqu'à celle où ma retraite me fut accordée, le 28 mars 1798 *. La *seconde,* à compter de 1801, quand le roi daigna me rappeler à son service en qualité de généralissime de ses armées, finit au dernier mois de 1806; c'est ici que l'influence de mes ennemis devenant plus puissante, il ne fut pas en mon pouvoir de profiter de l'occasion critique et péremptoire qui se présentait d'arrêter la marche rapide, dès ce moment évidente, de l'empereur Napoléon à la monarchie universelle, et de préserver l'Espagne d'une invasion dont elle était positivement menacée. La *troisième* époque, depuis 1807, où la faction intestine, redoublant de perfidie et d'activité, fit avorter mes projets de résistance nationale, seule voie de salut qui nous restait, jusqu'au désastre fatal d'Aranjuez, amené par l'aveugle ténacité et la complète trahison des chefs de la conjuration. La *quatrième* enfin contiendra le récit des misères de mes souverains jusqu'au jour où ils cessèrent de vivre, et le récit des miennes jusqu'au moment où j'écris.

Après l'année 1808, mes ennemis ont peint à leur manière et raconté comme ils ont voulu les diverses

* Je jetterai un coup d'œil sur les trois années pendant lesquelles je fus séparé de l'administration.

actions de ma vie. Forts de leur déplorable victoire, ils n'ont pu néanmoins produire aucun fait à ma charge. Ma loyauté inaltérable, ma patience héroïque, parlent pour moi.... J'ai sur eux l'avantage de pouvoir dire ce qu'ils firent eux-mêmes, non-seulement lorsque j'étais au pouvoir, mais encore ce qu'ils ont fait lorsque ensuite ce pouvoir est tombé dans leurs propres mains. Des excès tellement énormes qu'ils sont à peine croyables montrent quels étaient leurs principes, comment ils aimaient le peuple, et de quelle manière ils servaient la patrie; j'en appelle au témoignage des Espagnols et de toutes les nations de l'Europe.

La faction que je dénonce se trouve à chaque ligne, elle figure à toutes les époques de ces *Mémoires*. Mais ne voulant plus interrompre désormais l'ordre des événemens, je vais satisfaire d'abord l'impatience du lecteur par une courte analyse historique de cette faction parricide.

Mon élévation et la marche de ma politique intérieure et extérieure (la politique intérieure avait pour but de préparer un meilleur état de choses par la réforme d'une foule d'abus invétérés) excitaient contre moi de nombreux ennemis, d'autant plus furieux que par mon élévation même j'étais au-dessus de leurs atteintes. Infatigables dans leurs desseins et ne pouvant réussir à rien avec leurs seules forces, ils cherchèrent une autorité sous le manteau de laquelle ils pussent trouver un asile en cas de malheur. Cette protection éventuelle, ils la trouvèrent dans la candeur et l'inexpérience de l'héritier présomptif

de la couronne. Déterminés à faire croire à ce jeune prince que je voulais lui enlever l'affection naturelle de ses augustes parens, ils surent l'alarmer à tel point, que son Altesse vint à me regarder comme un rival dangereux aspirant à m'asseoir sur le trône.....

A ces perfides insinuations ils ajoutaient d'autres pratiques indirectes; ils suscitaient mille embarras dans la marche des relations étrangères, que les événemens de l'Europe rendaient chaque jour plus critiques. L'administration intérieure du pays éprouvait aussi les tiraillemens d'une sourde et malveillante opposition. Ils eurent enfin la pensée de faire de l'empereur Napoléon lui-même l'instrument de leur politique et de ma ruine. Pour le malheur du pays, ils réussirent, comme on le verra dans la suite de ces *Mémoires,* à intimider le roi Charles IV, jusqu'au point qu'il tremblait à la seule idée d'une guerre avec la France, tandis que, dans le mois de septembre 1806, j'étais moi-même fermement décidé à la proclamer; car c'était, selon moi, l'unique moyen de soutenir la couronne et l'indépendance de la patrie. Alors ces hommes, aveuglés par la haine, mirent à exécution leur funeste projet d'appeler l'intervention du redoutable empereur dans nos affaires de famille et dans le gouvernement du pays. Une intelligence secrète fut liée avec l'ambassadeur français *, qui s'était déjà déclaré mon ennemi. Celui-ci adressait à Paris des notes dans lesquelles

* M. F. de Beauharnais.

j'étais dénoncé comme l'*homme* de l'Angleterre et vendu à ses intérêts. La vanité de cet ambassadeur avait accueilli chaudement l'espérance de marier l'une de ses nièces avec l'héritier présomptif de la monarchie espagnole; et ce jeune prince, oubliant tous ses devoirs envers son père et son roi, eut la faiblesse d'écrire clandestinement au tyran de l'Europe, « pour lui demander une épouse de sa main, » pour implorer sa protection; il lui inspirait des » soupçons sur la politique de notre cabinet; il le » suppliait de renverser les obstacles que des *hom-* » *mes perfides,* » disait-il, « voulaient opposer à l'u- » nion intime de la Maison royale d'Espagne avec la » Maison impériale de France; il le conjurait de des- » siller les yeux de ses parens et de venir faire leur » bonheur, même le sien (de lui Ferdinand de Bour- » bon!), et le bonheur de l'Espagne entière! » Plus tard sa lettre fut livrée au public..... Combien les Espagnols étaient loin d'en soupçonner l'existence, lorsque, jeté dans un cachot, je gémissais sous le poids des calomnies répandues par ceux qui avaient dicté cette lettre!

Ce qui s'ensuivit est bien connu...... Vainqueur de la quatrième coalition, après deux campagnes sanglantes où la fortune parut quelquefois douteuse, tout fier de sa paix de Tilsitt, l'heureux Napoléon avait atteint l'apogée de sa gloire..... Quelle fut alors la position de l'Espagne? Négocier avec honneur, s'il était possible, en conservant l'intégrité de la couronne, ou, dans la dernière extrémité, en appeler aux armes. Persuadé qu'il ne restait plus à choi-

sir que ce dernier parti, je l'adoptai avec résolution. Mes ordres furent donnés ; je rappelai sur-le-champ notre armée de Portugal. Ce qu'il y avait de plus urgent, le premier devoir dans la circonstance, c'était de sauver le Roi, la Reine, la famille royale. Toutes les dispositions étaient prises; la faction les rendit inutiles ; une révolte soudoyée détrôna Charles IV; son ministre fut fait prisonnier et renfermé dans un château-fort, déclaré ennemi de l'État, voué comme une victime expiatoire aux fureurs de la populace..... Enivrés de leur succès dont ils espéraient bientôt recevoir le prix, au milieu des applaudissemens de cette multitude égarée, poussant devant eux comme un troupeau toute la dynastie espagnole, les factieux coururent au-devant de l'ennemi jusqu'à Bayonne, où cette famille infortunée devint la proie de l'aigle français.

Ce faible aperçu des événemens suffit pour mettre le lecteur sur la voie; il devine dès à présent mes justes douleurs. Dans la troisième époque de ma vie, je donnerai les détails; toutes les obscurités seront éclaircies.

CHAPITRE V.

PREMIÈRE ÉPOQUE. — DU 15 NOVEMBRE 1792 AU 28 MARS 1798. — ÉTAT DE LA MONARCHIE A MON ENTRÉE AU MINISTÈRE.

Pendant plus de trois siècles, l'Espagne compte peu de momens de calme et de bien-être : glorieuse et toujours souffrante, sa vertu n'a jamais été récompensée. C'est ainsi que l'histoire nous la montre.

Heureux ceux qui naquirent dans les momens privilégiés! Heureux ceux qui, chargés de conduire le vaisseau de l'État, et protégés par des vents favorables, naviguaient en pleine sécurité avec toutes les voiles déployées !

Il m'était réservé, à moi, d'être toujours *à la cape,* et de lutter avec la plus rude tempête dont les fastes de l'Europe actuelle puissent garder le souvenir.

Voici quelle était la situation de l'Espagne, quand, le 15 novembre 1792, je fus appelé au ministère.

La guerre imprévoyante et anti-politique qu'en 1779 l'Espagne, de concert avec la France, fit à l'Angleterre, avait pour but de protéger *l'insurrection* des colonies de celle-ci dans le nord de l'Amérique : guerre qui acheva d'épuiser le Trésor public déjà fort obéré.

Tout équilibre possible fut rompu entre les revenus et les besoins de l'État : en Espagne comme en France, le crédit reçut une atteinte fatale.

Charles IV venait de monter sur le trône ; la banque de Saint-Charles, rapidement tombée, touchait à la banqueroute. La compagnie des Gremios ne pouvait plus dissimuler la sienne, qui était patente ; les malheurs de la compagnie des Philippines, l'anéantissement de celles de Caracas et de la Buenafé, la ruine du *fonds viager,* la faillite des principales maisons de commerce, le discrédit des *bons royaux* ou *valès,* des *juros* et autres dettes de l'État, contractées sous les règnes antérieurs..... tous ces graves symptômes du malaise général éclataient à la fois.

Le Gouvernement songea d'abord à des réductions dans chaque partie du service public ; mais la paix ayant été conclue en 1783, c'est sur l'armée que tombèrent principalement les réformes et les économies.

Les forces de terre et de mer, à l'approche d'une guerre inévitable, ne s'élevaient guère qu'à *trente-six mille hommes,* tout compris. La cavalerie était démontée, les arsenaux vides, nos fabriques militaires dans la plus grande détresse, et l'*effectif* du service partout insuffisant, excepté dans la marine royale, où la crainte de l'Angleterre avait obligé d'employer tous les fonds encore disponibles du Trésor.

Des alliances de famille avec la France et le Portugal bannissant les craintes du côté du continent, on regardait comme un luxe inutile et ruineux tout *excédant* du nombre de soldats rigoureusement nécessaire pour le service des places. Il y a plus, cette

longue quiétude avait engendré une oisiveté apathique ; l'art militaire était complétement négligé. Pendant le demi-siècle qui venait de s'écouler, l'Espagne avait à peine tenté quelques chétives opérations partielles : la malheureuse campagne de Portugal, en 1762, dirigée par le comte d'Aranda ; la courte et désastreuse expédition d'Alger ; celles de Buénos-Ayres, en 1776, et de la Floride occidentale, en 1779 ; le blocus de Gibraltar, et l'invasion ou reprise de Minorque : l'étude de la *grande guerre* surtout était oubliée.

Les ressources matérielles de l'Espagne auraient pu être immenses, si les gouvernemens antérieurs, dominés par de vieux préjugés, n'eussent pas toujours reculé devant les innovations et les grandes mesures que réclamaient depuis long-temps l'agriculture, les arts, le commerce, la navigation et la fécondité naturelle des vastes domaines de la monarchie. La richesse foncière, métallique, existait sans doute, mais si mal répartie qu'elle n'était guère moins inutile ou nuisible que la *pauvreté* même. Les masses, manquant de tous les élémens du travail, ne pouvaient améliorer leur existence ; la propriété territoriale se trouvait *inféodée*, emprisonnée dans un petit cercle de possesseurs titulaires, la plus grande partie entre des *mains-mortes ;* un faible mouvement d'industrie restait à peine dans les dernières classes du peuple, et le commerce, qui seul aurait pu la ranimer, était fièrement dédaigné par la noblesse.

Les emplois de l'État et de l'Église attiraient toutes les ambitions : mauvaise et servile cupidité dont

la classe moyenne était infectée. Chaque famille, à force de privations, achetait le bonheur de voir au moins un de ses enfans *homme de loi* ou théologien. Cette manie, généralement répandue, donnait à l'Église beaucoup plus de prêtres qu'elle n'en pouvait employer; les cloîtres s'encombraient d'une foule toujours croissante de moines de toutes les couleurs et de tout âge; une fourmilière d'avocats, de procureurs, de notaires, de greffiers, de gens de chicane et de suppôts de justice, couvrait l'Espagne. Venait ensuite la multitude d'employés subalternes et de *solliciteurs* aspirant à devenir *employés* à leur tour : consommateurs qui ne produisaient rien et vivaient aux dépens de l'État.

Il y avait, je l'ai déjà dit, des richesses, des grandes fortunes, mais inactives, entassées dans les coffres-forts, craignant toujours l'invasion du fisc, sans autre mouvement de vitalité que la fondation de quelques *majorats, œuvres pies,* ou établissemens religieux qui allaient grossir encore la masse énorme de la *main-morte.*

Malgré cette absence de lumières et de bonnes lois, il existait un fonds de patriotisme inné, dont la source était pure et vive. A ce premier principe de conservation se joignait le sentiment religieux, qui donne aussi des vertus sociales et domestiques; autre élément de force et de puissance quand il s'amalgame avec l'esprit national.

Ces deux attributs distinctifs du caractère espagnol ranimaient ma confiance, lorsque je pris les rênes du gouvernement. Le péril dont nous étions mena-

cés du côté de la France était manifeste ; la guerre, à peu près certaine, et cependant rien ou presque rien n'était prêt chez nous. On avait fait marcher quelques régimens vers les Pyrénées ; la plupart ne présentaient que leur cadre. On essaya de former un *cordon ;* les seuls points découverts furent occupés ; les garnisons des places, un peu renforcées. Toute la sollicitude des ministres auxquels je succédais s'était bornée à cacher aux Espagnols l'état de la France. La *Gazette* unique *de Madrid* était muette depuis trois ans sur ce qui se passait au-delà de notre frontière ; l'entrée des livres, des journaux étrangers, rigoureusement interdite ; la correspondance du commerce, soumise à la plus sévère inquisition. Quelle surveillance exercée à l'égard des gens de lettres et de tout ce qui regardait l'instruction publique ! Les plus sages réformes déjà commencées s'arrêtèrent ; un mouvement rétrograde en tout sens fut imprimé.... Telles étaient les mesures prises en ce moment où la grande question de la guerre ou de la paix devait être résolue ! Le mystère affecté par le Gouvernement, les nouvelles plus ou moins exagérées qui pénétraient furtivement dans la Péninsule et circulaient de bouche en bouche, aggravaient la position morale. La peur s'était emparée de tous les esprits.

CHAPITRE VI.

NÉGOCIATIONS AVEC LA FRANCE. — PROJET DE NEUTRALITÉ. MÉDIATION DE CHARLES IV EN FAVEUR DE LOUIS XVI.

Le comte de Florida Blanca venait d'être remplacé au ministère par le comte d'Aranda. Les relations politiques du Cabinet espagnol avec le Cabinet français, après avoir été entièrement rompues pendant quelque temps, avaient repris une certaine activité. Ces relations nouvelles étaient même d'une nature pacifique. M. Bourgoing, envoyé par Sa Majesté Très Chrétienne, fut admis en sa qualité de ministre plénipotentiaire auprès de Sa Majesté Catholique.

Il apportait une lettre autographe de Louis XVI. Ce monarque « y exprimait d'une manière très positive son adhésion à la constitution qu'il avait *acceptée,* et la nécessité de maintenir la paix générale, sans laquelle il n'osait répondre de la tranquillité intérieure de la France, ni même de sa couronne. Il désirait que le Cabinet espagnol, loin d'adopter la politique hostile des autres États, concourût avec lui à la conservation de cette paix, objet de tous les vœux de Sa Majesté Très Chrétienne; l'influence et la médiation de l'Espagne pouvaient

» seules détourner les calamités dont la France était » menacée, soit au dehors, soit dans l'*intérieur,* si la » guerre venait à éclater. »

En établissant les relations amicales des deux cabinets, le comte d'Aranda aurait pu leur donner une direction et une consistance telles, qu'inspirant à la France une entière sécurité du côté de l'Espagne, elles servissent en même temps à calmer les inquiétudes qu'excitaient les intrigues des émigrés, les préparatifs belliqueux de l'Autriche et de la Prusse, et surtout les doutes répandus sur la sincérité de Louis XVI dans ses protestations constitutionnelles.

Il n'eût pas été difficile, peut-être, de s'emparer des faibles et dernières chances qui restaient encore à la royauté. Le comte d'Aranda, qui affectait pour la Révolution française une sorte d'indulgence philosophique, pour ne pas dire plus, aurait dû profiter de l'occasion et conclure alors, sans compromettre l'honneur de l'Espagne, le traité de neutralité qui nous fut ensuite demandé avec tant de hauteur. Une transaction de cette nature faite à propos, en temps utile, comme un acte spontané, officieux, parfaitement libre de la part de notre cabinet, accompagnée d'une déclaration solennelle et bien motivée, aurait dissipé beaucoup de nuages..... Il n'en fut point ainsi; et ce fameux diplomate n'alla pas plus loin que le rétablissement pur et simple des relations amicales et officielles des deux Cours.

Coup sur coup, vinrent les journées du 20 juin, ensuite du 10 août, et, après le 10 août, l'abolition de la royauté, la proclamation de la République et

le gouvernement *révolutionnaire!* L'Autriche et la Prusse avaient succombé dans leur attaque combinée; l'orgueil de la victoire enflait le cœur des ennemis de la monarchie. Le ministre Bourgoing, qui avait cessé de représenter le Roi, et n'était plus reçu à la cour de Madrid, somma l'Espagne de faire connaître quelles étaient ses intentions dans la circonstance actuelle : « Si elles sont pacifiques, disait-il, déclarez-les nettement, et qu'un traité formel les garantisse. » *Alors* le comte d'Aranda, craignant d'aggraver la triste position de Louis XVI, effrayé du danger d'une guerre pour laquelle il n'y avait nul préparatif de notre côté, décida Charles IV à transiger avec la République victorieuse, en adoptant la *neutralité* entre la France et l'Espagne.

Les bases du traité venaient d'être convenues et arrêtées avec M. Bourgoing, lorsque je fus appelé au ministère. *Alors,* non-seulement la couronne, mais la liberté, la vie du roi de France, exigeaient tous les sacrifices possibles de notre part.... Et ces graves motifs purent seuls me déterminer, bien plus que l'espoir d'éviter une guerre funeste : il était évident que l'exaltation des républicains et la haine qu'ils vouaient publiquement à tous les gouvernemens monarchiques nous forceraient bientôt à faire cette guerre malgré nous. Voulant toutefois combiner l'acte diplomatique de *neutralité* de mon prédécesseur avec des mesures de salut en faveur de l'auguste captif et de sa royale famille, je proposai au Roi d'interposer, en même temps, sa *médiation.* Une communication séparée, distincte, pour ainsi dire

confidentielle, devait être remise au Gouvernement français, simultanément avec le traité de neutralité négocié par M. Bourgoing. Le caractère des nouveaux républicains n'était pas douteux. Il fallait user de ménagement afin de ne les pas irriter davantage. Ainsi présentée, notre démarche additionnelle manifestait les intentions du Roi, et n'avait pas l'air d'une condition imposée au Gouvernement français. C'était une démarche de confiance et d'amitié qui devait désarmer les républicains. Charles IV, ému jusqu'aux larmes, s'y prêta sur-le-champ..... Si par ce moyen il était possible de sauver Louis XVI, la neutralité considérée comme un sacrifice était au moins un sacrifice honorable, justifié par son objet et par le prix qui en dépendait..... Je ne me bornai point là; j'écrivis à notre ambassadeur à Londres, et, de la part du Roi, je le chargeais de s'en ouvrir au ministre anglais, M. Pitt, en l'engageant fortement à faire la même proposition du côté de l'Angleterre. Le concours de deux grandes puissances qui étaient encore neutres dans la querelle devait donner plus de poids à leur intercession. En outre, et afin de ne rien négliger de ce qui pouvait produire le résultat désiré, notre ambassadeur à Londres reçut l'autorisation d'employer avec réserve et prudence tous les moyens qu'il estimerait efficaces auprès des membres influens des deux Chambres du Parlement d'Angleterre.

A Paris, un crédit sans limite fut ouvert; tout fut mis en usage pour donner des amis à l'auguste captif, pour obtenir, coûte que coûte, des votes favora-

bles *. Les instructions données à l'agent de la Cour étaient amples et généreuses. Si la médiation était admise, il devait successivement : 1° reconnaître le Gouvernement français, tout simplement d'État à État, sans toucher en aucune manière aux affaires intérieures ; 2° offrir la médiation de l'Espagne auprès des puissances coalisées, pour les déterminer à faire la paix ; 3° si, en définitive, l'abdication de Louis XVI était reconnue indispensable, y consentir et se rendre garant de la conduite ultérieure de ce monarque ; 4° enfin, à la dernière extrémité, et s'il n'existait plus d'autre moyen de le sauver, offrir des ôtages, responsables sur leur tête de la foi de ce malheureux souverain..... J'avais des frères, des amis ; on trouverait en Espagne, par milliers, des cœurs héroïques tout prêts à se dévouer.

Rien ne fut omis ; les courriers volaient sur les grandes routes ; il n'y avait pas une minute à perdre. Déjà, depuis le 6 novembre, le jugement de Louis XVI

* M. de Pradt, dans ses *Mémoires sur la révolution d'Espagne*, rapporte que notre Cour autorisa son ministre à disposer d'une somme de *trois millions*, pour intéresser en faveur de Louis XVI les principaux membres de la Convention et de la municipalité de Paris. En ce qui est de la somme déterminée, M. de Pradt se trompe ; l'autorisation était sans limite aucune. On devait donner largement tout ce qui serait jugé nécessaire pour sauver Louis XVI et sa famille. Il n'y avait point là seulement une noble et pieuse sympathie ; la profusion devenait une économie réelle et bien entendue, puisque, le but une fois atteint, la guerre n'avait plus de prétexte, du moins du côté de l'Espagne, pour qui cette guerre ne pouvait manquer d'être infiniment onéreuse.

avait été l'objet d'une motion fortement appuyée. On avait soif de son sang; de jour en jour plus acharnés, ses ennemis gagnaient du terrain; chaque séance pressait le fatal dénouement.

Tous ces faits sont connus... C'était mon début dans la carrière. La route était hérissée d'épines et de dangers. Elle a été longue; mais on ne m'a guère tenu compte de mon courage et de ma bonne volonté.

En France, les éloges sont prodigués à mon prédécesseur le comte d'Aranda. Il a été représenté comme l'*homme de la paix*..... Et moi, je voulais mieux encore....., je voulais éviter la guerre générale, et surtout le scandale de voir un roi traîné au supplice par ses propres sujets.....

La mort de Louis XVI fut en effet le signal de toutes les horreurs qui s'ensuivirent; sans cette exécution révoltante, la France ne fût pas tombée dans tous les excès qui lui sont encore reprochés. Est-ce ma faute à moi, si mes efforts furent impuissans, si ma voix ne trouva point d'écho dans toute l'Europe, si l'on me laissa *seul*, au lieu de m'aider dans une si généreuse entreprise?

Qu'ils ont peu consulté la raison, qu'ils ont peu cherché à connaître la vérité, ceux qui m'ont accusé, dans cette circonstance, d'avoir cédé à des suggestions venues de l'étranger*! Voici un passage de M. Thiers, historien de la Révolution française, et qui

* M. Pitt refusa obstinément de concourir avec nous à cet acte d'humanité. Il est juste de dire que plusieurs Anglais de distinction cherchèrent à émouvoir le cœur de cet homme inexorable. Fox, Shéridan, Grey, Landsdown et d'autres dignes

n'est pas moins injuste que tous les autres : « Le » sage comte d'Aranda, résistant aux suggestions de » l'Angleterre et de Pitt, aux intrigues des émigrés » et à l'humeur de l'aristocratie espagnole, avait eu » soin de ménager la susceptibilité de notre nouveau » gouvernement : renvoyé, néanmoins, en dernier » lieu, et remplacé par D. Manuel de Godoy, depuis » Prince de la Paix, il laissait son pays en proie aux » plus mauvais conseils. »

Je viens d'exposer les faits tels qu'ils se sont passés, faits connus et racontés, immédiatement après ce passage, par M. Thiers lui-même, au sujet de la médiation de Charles IV et sa volonté prononcée de transiger avec le nouveau Gouvernement français, moyennant la seule condition de sauver la vie du monarque détrôné.

Est-ce donc par des suggestions étrangères que Charles IV et son ministre en agissaient ainsi ? Y eut-il un seul cabinet en Europe qui manifestât les mêmes intentions ? Ne gardèrent-ils pas tous une silencieuse réserve ? Dire que Pitt engagea l'Espagne à faire cette démarche, quand c'est l'Espagne qui pressa Pitt d'y consentir, et ne put jamais vaincre son obstination à refuser, c'est travestir, c'est fausser l'histoire avec une pitoyable légèreté.

Quant au célèbre comte d'Aranda, que M. Thiers, avec tant de complaisance, affecte de louer si fort à mes dépens, voici un incident qui jette quelques

membres du Parlement y perdirent leur éloquence; Pitt demeura insensible.

lumières sur la façon de penser de ce vieux diplomate, ainsi que sur la mienne, dans cette même affaire.

On a déjà vu que, de mon propre mouvement, j'avais proposé au Roi d'intervenir comme médiateur. Il y avait urgence et l'affaire était importante. Je désirai qu'elle fût traitée en Conseil d'État. Peu de conseillers (le nombre rigoureusement nécessaire) y furent admis; mais le Roi, intimement satisfait de la mesure qui allait être prise, plein de bonnes espérances, et ne voulant négliger aucun moyen de succès, fit appeler le comte d'Aranda, et lui parla comme d'une chose résolue de mon projet de médiation, l'engageant à m'aider de ses lumières.

Le comte eut l'air d'approuver l'idée : il vint ensuite à mon cabinet pour tâcher de m'en détourner, et, s'il était possible, d'en empêcher l'exécution. « Je ne sais, me dit-il en entrant, si j'arrive à propos; le Roi vient de me parler de la mesure qu'il » adopte, dans l'intention de sauver le malheureux » Louis XVI... Je n'ai pas voulu contrarier sa réso- » lution : je la trouve grande et généreuse ; mais, » ici entre nous, avez-vous bien réfléchi à cette » affaire ?

» — A la vérité, lui répondis-je, les circonstances » n'en laissent guère le temps ; mais il y a deux cho- » ses bien arrêtées dans mon esprit et qui domi- » nent tout : la situation du roi de France et l'hon- » neur du roi d'Espagne.

» — Mais si le Roi éprouve un refus? s'écria le comte.

» — Tout le blâme retombera sur les Français; » l'histoire en jugera.

» — Oh! l'opinion des hommes juge moins les » actions en elles-mêmes que le résultat bon ou mau- » vais qu'elles ont produit. Si la démarche que vous » allez faire par un pur mouvement de générosité ne » réussit pas, ce qui est possible, on ne manquera » pas de dire que le ministère espagnol a plutôt » consulté la poésie que l'histoire. »

Le comte était un vieillard : j'étais bien jeune; je devais le respecter. « Mais, lui dis-je, la mesure » que j'ai proposée, c'est dans l'histoire que je la » trouve et dans un cas parfaitement identique; la » Hollande envoya des ambassadeurs en Angleterre » pour intercéder en faveur de l'infortuné Charles » Stuart.

» — Il est vrai; mais furent-ils écoutés?

» — Non, monsieur le comte; l'action des Hol- » landais n'en fut pas moins noble et généreuse.

» — D'accord. Je suppose donc que vous soyez » plus heureux, que la médiation soit efficace, qu'elle » soit acceptée; avez-vous prévu, calculé l'embarras » dans lequel va nous jeter un roi avec son fils, » héritier présomptif de la couronne, dont la rési- » gnation à la perte de cette couronne devra être » cautionnée par le roi d'Espagne?

» — Faut-il, répliquai-je, le laisser traîner à l'é- » chafaud? Outre que la docilité, la modération de » Louis XVI sont assez connues, si nous parvenons » à le sauver, je ne crois pas que le désir de remon- » ter sur le trône puisse beaucoup le tourmenter.

» Quand même les circonstances viendraient à chan-
» ger, ses ennemis l'ont offensé, humilié de telle
» sorte, que son abdication devient une nécessité,
» quels que soient les événemens. Le Dauphin est
» encore en bas âge : d'ici à l'époque où il sera un
» homme, qui sait tout ce qui peut arriver en France?
» Mais enfin, après tout, s'il perdait sa couronne, il
» n'oubliera point que cette perte fut le prix, la
» rançon de la vie de son père.

» — Et les frères du roi? ajouta le comte d'A-
» randa.

» — Ses frères l'ont perdu; ils ne méritent rien.

» — Et les autres cabinets? que feront-ils?

» — Monsieur le comte, ils respecteront les traités,
» ou ils feront la guerre à la France, comme ils vou-
» dront.

» — Et en attendant, ce bon roi restera prison-
» nier chez nous?

» — Ce bon roi, répondis-je, exécutera sans doute
» fidèlement des traités qui l'auront soustrait au
» supplice. Ses vertus chrétiennes me rassurent à
» cet égard...... Et d'ailleurs, dans l'extraordinaire
» situation de la France, il faut laisser quelque chose
» au futur contingent et choisir entre les deux ex-
» trêmes ce qui est le plus conforme à l'humanité et
» à l'honneur.

» — Bien, dit le comte; mais retournons le tapis.
» Si notre médiation est dédaignée, si le Roi est
» humilié par un refus, que fera l'Espagne? Pour-
» rons-nous éviter la guerre?

» — C'est pour l'éviter que nous faisons la démar-

» che. Si le roi de France meurt sur l'échafaud, la » guerre générale est inévitable, non-seulement pour » punir un attentat aussi révoltant, mais aussi pour » arrêter un ennemi qui menace de subversion tous » les États de l'Europe. La tête de Louis XVI sera » le gant jeté à tous les souverains. Mais nous n'en » sommes pas encore là... Cependant lisez le bulle- » tin français que je viens de recevoir. »

(Je remis au comte le décret du 19 novembre par lequel la Convention offrait appui et secours à tous les peuples qui voudraient briser le joug de leurs anciens gouvernemens.) « Et qu'arrivera-t-il, quand » ces hommes auront commis le dernier attentat, » et, réalisant leurs menaces, chercheront, trouve- » ront peut-être des complices dans les autres pays?

» — Sans doute, répliqua le comte, vos idées sont » généreuses et morales, j'en conviens; mais n'ou- » blions pas que souvent ce qui en morale est bon » peut être fort mauvais en politique.

» — Eh bien! monsieur le comte, j'ai l'honneur » de vous assurer que je ne séparerai jamais la mo- » rale de la politique; et dans la question actuelle, » je crois qu'elles peuvent très bien aller ensemble. » Je n'aime point le machiavélisme. »

Ainsi finit la discussion. Depuis ce jour, je ne dirai pas que le comte fut mon rival : il y aurait de la vanité de ma part à m'exprimer de cette manière; mais, ce qui est pis, Aranda se montra mon ennemi déclaré.

CHAPITRE VII.

LA MÉDIATION DU ROI D'ESPAGNE EST REJETÉE PAR LA CONVENTION NATIONALE. — JUGEMENT ET SUPPLICE DE LOUIS XVI. — RUPTURE DES NÉGOCIATIONS.

Tout le monde sait à quels mouvemens convulsifs la France entière fut livrée dans les jours qui suivirent le fatal *dix août*. L'intervention armée de l'Autriche et de la Prusse contribua puissamment à l'irritation des esprits. L'orgueil de la victoire, l'esprit de domination, le fanatisme démagogique, rendaient les Conventionnels superbes, farouches, intraitables.... La plus chétive municipalité s'arrogeait un pouvoir absolu ; chaque club était un foyer d'anarchie, et la populace, aveugle, furieuse, menaçait, frappait de mort quiconque osait invoquer le nom de la justice ou le rétablissement de l'ordre social.

Au milieu de tant de passions soulevées, éclatait surtout la haine du gouvernement monarchique. On n'entendait que sarcasmes et imprécations contre le malheureux Louis XVI ; mille tribunes à la fois demandaient sa tête.....

A peine quelques hommes de bien cherchaient encore à le sauver. D. Joseph Ocariz, infatigable dans son zèle, épiait le moment favorable où la voix de

Charles IV pourrait être écoutée. Ni la défaveur qui, à cette époque, s'attachait à l'envoyé d'un roi, ni la crainte de l'*ochlocratie* inquisitoriale qui surveillait de nuit et de jour les moindres pas de tout homme public, n'intimidèrent le ministre espagnol. Il combinait ses démarches avec certains députés, ennemis courageux de la violence et de l'anarchie. Que de pieux artifices ne lui fallut-il pas mettre en usage pour dérober à la police révolutionnaire ses relations secrètes avec ces députés disposés à se compromettre dans une sainte et vertueuse opposition! Ocariz cherchait des amis partout; il en trouva jusque dans le Comité des affaires diplomatiques.....

Aucun ne le trahit..... Je voudrais pouvoir rappeler ici tous les noms de ceux qui aidèrent notre envoyé de leurs conseils et de leur appui; je regrette de ne citer en ce moment que Morisson, Lanjuinais, Boissy d'Anglas, Fauchet, Salles, Henri de la Rivière..... et, soit dit à l'honneur de ces hommes historiques, aucun vil intérêt, aucun avantage personnel ne fut le mobile de leur dévouement : au contraire, ils savaient gré de la périlleuse confiance dont ils étaient l'objet; ils consolaient, ils encourageaient Ocariz, qui se trouvait seul, tout seul, sous le poids d'une si ardue entreprise.

Il fut convenu avec eux, ainsi qu'avec les illustres défenseurs de Louis XVI,

1° D'attendre l'effet produit par les premiers discours prononcés à la tribune, et dans lesquels on s'opposerait soit à la formation du procès, soit à une condamnation capitale;

2° D'adresser au ministre des Affaires étrangères les deux notes de la Cour de Madrid concernant la neutralité et le désarmement ;

3° D'attendre encore aussi long-temps que possible l'arrivée de la mission pacifique demandée à l'Angleterre, et qu'on espérait recevoir d'un moment à l'autre, afin de faire concourir sa médiation avec celle de Sa Majesté Catholique, dans le moment qui serait le plus opportun.

Les deux notes furent communiquées. Le Cabinet britannique n'ayant rien envoyé le 26 décembre, premier jour de la défense de Louis XVI, Ocariz remit au ministère des Affaires étrangères la demande d'*intercession* de Charles IV, laquelle fut adressée le lendemain 27 à la Convention, avec un rapport conçu en ces termes :

« Paris, 27 décembre, an premier de la République.

» Lebrun, ministre des Relations étrangères, au » président de la Convention.

» Hier au soir, je reçus du chargé d'affaires d'Es» pagne une note relative à la question qui en ce » moment occupe la Convention nationale et l'Eu» rope entière. Le devoir de ma place est de trans» mettre cette lettre à la Convention avec quelques » détails concernant l'affaire dont il s'agit. Depuis » quelque temps les préparatifs hostiles de l'Es» pagne et les mesures respectives de précaution » prises de notre côté avaient donné lieu à des plain» tes réciproques. A la suite de ces plaintes étaient » survenues des insinuations de rapprochement, » entre autres l'offre d'un désarmement des deux

» côtés, moyennant une déclaration claire et for-
» melle de neutralité de la part de l'Espagne durant
» la guerre actuelle. Ces négociations, commencées il
» y a trois mois, furent momentanément interrompues
» lorsque le comte d'Aranda quitta le ministère ; mais
» elles ont été reprises par son successeur, qui se
» montre également bien disposé. Je serai complé-
» tement satisfait de pouvoir annoncer dès à présent
» que cette affaire est heureusement terminée, si je
» n'avais des motifs pour croire que la condescen-
» dance de la Cour de Madrid se rattache en quelque
» sorte à des conditions faites pour en diminuer le
» mérite.

» En effet, citoyen président, lorsque je recevais
» les deux notes dont je remets ci-joint les copies (la
» première contenant la neutralité du Gouvernement
» espagnol, et la seconde, le désarmement proposé,
» ainsi que le mode d'exécution de ce désarmement),
» je savais déjà que le duc de l'Alcudia n'avait point
» caché au ministre plénipotentiaire de la République
» l'un des puissans motifs en vertu desquels le roi
» d'Espagne s'était déterminé à cette double condes-
» cendance : c'était l'espoir manifesté d'influer favo-
» rablement sur le sort de l'ex-Roi, son cousin.

» J'en ai été pleinement convaincu, comme la
» Convention nationale pourra s'en convaincre elle-
» même, par le contenu de la lettre du chevalier
» Ocariz, resté depuis le 10 août dernier à Paris, en
» qualité de chargé d'affaires d'Espagne. Quant à
» cette lettre, je crois devoir m'abstenir de toute ob-
» servation ultérieure. Signé Lebrun. »

Les deux notes et la lettre ministérielle de médiation, présentées par Ocariz, furent lues à la Convention le lendemain 28.

Voici le texte littéral de ces deux notes envoyées au chargé d'affaires d'Espagne à Paris; la date en blanc.

Première note. « Le gouvernement de France ayant » manifesté à celui d'Espagne son désir de voir assu- » rée d'une manière positive la neutralité qui existe » de fait entre les deux nations, Sa Majesté Catholi- » que autorise le soussigné, son premier secrétaire » d'État, à déclarer, par cette note, que l'Espagne » observera la plus parfaite neutralité relativement » à la guerre dans laquelle la France se trouve en- » gagée avec d'autres puissances.

» La présente note sera échangée à Paris contre » une note égale du ministre des Affaires étrangères; » contenant les mêmes sûretés de la part de la » France.

» Madrid, décembre 1792.

» Le duc de l'Alcudia. »

Deuxième note. « Sa Majesté Catholique, en consé- » quence de la neutralité convenue sous la garantie » de l'amitié et de la bonne foi de la nation française, » éloignera les troupes qui garnissent la frontière » des Pyrénées, ne conservant dans les places que » l'effectif nécessaire pour le service et les détache- » mens indispensables. Cet éloignement des troupes

» sera réalisé aussitôt que la France aura remis une
» note où elle s'engage à prendre la même mesure
» de son côté. Des commissaires seront nommés de
» part et d'autre, de commun accord, à l'époque
» fixée, pour exécuter de bonne foi toutes les dis-
» positions convenables.

» Cette note, signée par le premier secrétaire d'É-
» tat de Sa Majesté Catholique, sera échangée à Paris
» contre une note égale du ministre des Affaires
» étrangères, où seront stipulées les mêmes sûretés
» de la part de la France.

» Madrid, décembre 1792.

» Le duc de l'ALCUDIA. »

(La date donnée à ces deux notes par notre chargé d'affaires fut le 17 décembre.)

LETTRE OFFICIELLE DU CHARGÉ D'AFFAIRES D'ESPAGNE AU MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DU GOUVERNEMENT FRANÇAIS.

« Monsieur,

» J'ai reçu avec une grande satisfaction la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer avec les pièces relatives, 1° à la neutralité de l'Espagne, et 2° à la convention entre l'Espagne et la France, au sujet de l'éloignement réciproque des troupes rassemblées sur la frontière des deux États.

» J'espère que le Conseil exécutif, la nation et ses représentans verront dans cette négociation des preuves nouvelles, incontestables, de la franchise et des intentions amicales de sa Majesté Catholique.... Il ne pourra s'élever le moindre doute sur sa volonté ferme et décidée de conserver la paix, la bonne harmonie et une amitié fraternelle entre les deux nations.

» Le sens littéral des expressions employées par Sa Majesté Catholique, sa bonne foi, la manière même dont toute cette négociation a été traitée, doivent nécessairement, aux yeux de tout homme impartial, ajouter encore à l'opinion que dès longtemps la loyauté espagnole a le droit d'invoquer dans toute l'Europe.

» J'y trouve pour mon compte un motif de plus de me féliciter, comme d'une circonstance heureuse, d'avoir en même temps reçu des ordres particuliers et analogues, dont l'effet sera de resserrer les liens d'amitié entre deux nations qu'une estime mutuelle et l'intérêt commun rapprochent l'une de l'autre; rapprochement qui mérite d'être soigneusement cultivé, afin de conserver les avantages que l'Espagne et la France en retirent, chacune de son côté.

» Les dépêches qui contiennent ces ordres avec les instructions qui, d'après ces ordres mêmes, doivent en favoriser l'exécution, m'ont été apportées par un courrier extraordinaire français. Je prends la liberté de vous faire remarquer cette circonstance, comme une preuve de plus de la sincérité avec laquelle veut agir Sa Majesté Catholique, sans donner

lieu à penser qu'il y ait des instructions secrètes, ni aucune autre espèce de réserve de sa part.

» La déclaration de neutralité demandée par le ministère français à la Cour d'Espagne pourrait être regardée comme un acte surérogatoire, attendu que la neutralité existait déjà réellement de fait, et que nul acte hostile de la part de l'Espagne n'a pu faire présumer l'intention de la rompre. Mais Sa Majesté Catholique n'en a pas moins senti que les événemens survenus et la guerre dans laquelle la France se trouve engagée pourraient, sinon justifier, du moins occasionner certaines méfiances qu'il est convenable d'écarter, et que, d'ailleurs, cette déclaration superflue ou nécessaire, donnant toujours un caractère plus authentique à ses intentions de paix déjà manifestées, sert encore à fortifier l'intimité qu'il s'agit de raffermir entre les deux nations.

» Ce que j'ai dit de la bonne foi de Sa Majesté Catholique, et de sa pleine confiance dans la loyauté française, est prouvé, sans réplique, par le consentement du Roi au rappel, dans l'intérieur, des troupes extraordinairement envoyées vers les Pyrénées, afin d'y maintenir le bon ordre menacé par certains habitans de ces contrées limitrophes, où la malveillance avait propagé des maximes séditieuses. Sa Majesté Catholique a donné ce consentement d'autant plus généreux qu'elle n'a exigé d'autre condition de la France, que celle de retirer pareillement, de son côté, les troupes extraordinairement envoyées à sa frontière.

» Bien qu'au premier coup d'œil les clauses de la

convention paraissent être parfaitement égales, il est aisé de voir qu'elles n'offrent point, de part et d'autre, la même sécurité, vu la différence entre les deux gouvernemens et leur position respective; car il est incontestable que les troupes françaises pourraient se réunir en plus grand nombre, et dans un moindre espace de temps, que les nôtres. Cette inégalité trouvera sa compensation dans la bonne foi, l'amitié et la confiance mutuelles.

» Mais il existe, en ce moment, une autre circonstance qui pourrait consolider l'amitié et l'union des deux pays; et il y va de l'intérêt de l'Espagne, de celui de la France, et encore de l'intérêt de l'Europe entière : c'est l'heureux dénouement à donner à la grande affaire qui occupe la France et fixe les regards de toutes les nations.

» La manière dont sera traité l'infortuné Louis XVI, avec sa royale famille, doit montrer à tous les peuples la générosité de la France et la modération de sa politique. Cependant, lorsqu'il s'agit du sort du chef de la maison de Bourbon, le roi d'Espagne ne saurait y rester étranger; il ne méritera point, en ce cas, le reproche de vouloir s'ingérer dans les affaires d'un état indépendant; la démarche de Sa Majesté Catholique se borne à faire entendre la voix de la nature et de la compassion en faveur de son parent et de son ancien allié. La morale de tous les gouvernemens et de tous les pays justifie cette démarche et la rend plausible dans la circonstance donnée.

» Ainsi, sans entrer dans une discussion de principes qui pourrait sembler inopportune de la part



d'un étranger, je me contente de présenter, au nom du roi d'Espagne, quelques réflexions, moins comme venant de moi, que comme dictées par l'intérêt de l'humanité, par le sentiment de la justice, et fondées sur le droit des gens.

» Ces hommes, seulement, pour qui l'intérêt de l'humanité, la justice et le droit commun n'ont aucune valeur, s'étonneront de l'importance du procès de Louis XVI aux yeux de tous les peuples en général; il est aisé de leur répondre qu'eux-mêmes, par d'autres réflexions qu'ils ont provoquées dans un sens opposé, donnent encore plus d'importance à cette grande cause. Le manque d'observation des premières règles de la justice, dans la manière d'y procéder, aurait été blâmé par eux en toute autre poursuite judiciaire; cette violation des règles a été dénoncée avec énergie par une foule de Français, par beaucoup de membres de la Convention qui ont publié leurs opinions et leurs plaintes : ces opinions et ces plaintes ayant retenti dans les pays étrangers, elles y ont vivement affecté les esprits calmes qui observent de loin et sans passion. L'exemple d'un accusé jugé par ceux qui, de leur propre autorité, se sont faits ses juges, et dont la plupart ont manifesté d'avance une opinion nourrie de préventions et de haines antérieures; d'un accusé qu'on prétend condamner sans aucune loi préexistante, et pour des délits dont je ne chercherai point à examiner les preuves, mais qui, étant prouvés, ne lui feraient point perdre l'inviolabilité garantie par la Constitution de l'État formellement acceptée; un tel exem-

ple, abstraction faite de toute idée de justice, est d'une nature si grave, qu'une nation qui se respecte elle-même doit craindre de le donner aux autres nations dont elle veut être aimée et considérée.

» Il est impossible que le monde entier ne soit pas épouvanté des violences exercées contre un prince connu, au moins, par la douceur et la bonté de son caractère, un prince que cette même douceur et cette bonté ont fait tomber dans un précipice où la perversité la mieux constatée n'aurait pas conduit les tyrans les plus cruels.

» Enfin, après tout, si Louis XVI a commis des fautes, n'ont-elles pas été expiées par une chute aussi inattendue, par les peines d'une longue et dure captivité, par ses inquiétudes mortelles sur le sort de ses enfans, de son épouse, de sa sœur, et, ce qui est pis encore, par les insultes, par les outrages de certains hommes qui ont cru s'élever à un haut degré d'héroïsme en foulant aux pieds la grandeur déchue? Ces hommes ont méconnu cette vérité politique « que si le changement des institutions peut » dispenser un pays de certains égards envers ses » anciens souverains, aucune révolution, quelle » qu'elle soit, ne doit étouffer dans les âmes bien » nées le sentiment dû au malheur et à l'humanité » souffrante. »

» L'Espagne sait bien (et c'est pour cela qu'elle veut interposer ses bons offices) que *toute* la France n'est ni coupable, ni responsable des égaremens, des opinions de quelques-uns de ses enfans; que la France est une nation généreuse, et que la plupart

de ceux qui la représentent détestent la violence et les rigueurs inutiles; mais il est évident que ceux-ci ne sont pas libres, qu'ils sont comprimés. Si, à la faveur de cette oppression de la pensée générale, les ennemis de l'infortuné Louis XVI se portaient jusqu'aux dernières extrémités contre sa personne, il deviendrait impossible de persuader aux autres nations que la France agit en pleine liberté; on en tirerait cette conséquence qu'il existe en France des hommes plus puissans que le Gouvernement et que la France elle-même.

» Dès-lors, quelle confiance pourrait-on mettre dans ses protestations, ou dans les traités de paix, d'alliance et de commerce avec elle? L'Europe ne verrait dans un tel état de choses qu'un motif perpétuel d'inquiétudes; elle craindrait chaque jour de nouvelles agitations, elle se croirait menacée dans ses intérêts généraux; il s'ensuivrait le malaise de tous et des soupçons irréconciliables de part et d'autre.

» Une conduite équitable et magnanime envers le royal accusé assurerait, au contraire, le retour de la confiance universelle. La présence même de Louis XVI et de toute sa famille dans le pays, où il jouirait d'un asile sous la foi des traités stipulés à cet effet, serait un témoignage vivant de la générosité de la France et en même temps de sa force. Le monde entier admirerait un peuple modéré après la victoire, animé de passions exaltées mais nobles, et que le triomphe de ses armes n'empêcherait pas de courber volontairement sa tête devant l'autel de la justice. L'estime commandée par cette conduite à tous les au-

tres peuples amènerait la paix, qui est l'objet du vœu général et dont la France elle-même a besoin au milieu de toute sa gloire. Que cette heureuse espérance soit enfin réalisée !

» Je vous ai exposé, monsieur, les vœux du roi d'Espagne et ceux de la nation espagnole, qui, fidèle à son caractère antique, sait apprécier dignement tous les sentimens généreux. L'Espagne espère que la nation française sera jalouse d'offrir aux siècles à venir un nouvel exemple de la grandeur qui lui est propre.

» Animées de sentimens également honorables pour toutes deux (d'autant plus honorables pour la France qu'en ce moment elle lutte contre les instigations les plus violentes), la nation espagnole et la nation française s'uniront désormais d'une amitié aussi franche que durable; elles ont l'une et l'autre assez de gloire acquise pour aspirer à cette noble alliance fondée sur des vertus pacifiques et rassurantes pour l'humanité.

« C'est d'après ces motifs que Sa Majesté Catholique croit faire une démarche digne de son caractère, en adressant au Gouvernement français les intercessions les plus vives, les plus pressantes, dans l'affaire dont il s'agit : le monde entier nous regarde.

» Je vous supplie de vouloir bien faire agréer à la Convention nationale la prière et la médiation du roi d'Espagne. Si je pouvais, dans ma réponse à Sa Majesté Catholique, lui annoncer que les désirs de son cœur ont été satisfaits, je serais fier d'avoir été l'agent de cette négociation d'honneur et de généro-

sité. Heureux d'avoir servi à la fois ma patrie et la vôtre, je regarderais ce jour comme le plus beau de ma vie, cette consolation comme la plus précieuse à laquelle je puisse aspirer.

» J'ai l'honneur de vous offrir de nouveau ma considération la plus distinguée, etc.

» J. OCARIZ *. »

Pendant cette lecture, un profond silence régna dans l'assemblée et les tribunes; modération inattendue ! car jusque-là il n'avait pas été permis de prononcer un seul mot en faveur du malheureux monarque.

Il y eut un moment d'espoir..... Dignité sans jactance, vérité sans amertume, discussion sans aigreur, persuasion amicale, sincérité, délicatesse, une double effusion de sentimens généreux, tous puisés dans l'intérêt et la gloire de la France : tel était au fond et dans la forme cet écrit conciliateur à la fois et circonspect. Comme on avait affaire à de fiers démocrates, la médiation n'était point sollicitée au nom du roi d'Espagne seulement: on y faisait pour ainsi dire intervenir en même temps la nation espagnole, en présentant le résultat comme un événement décisif qui resserrerait les liens d'amitié entre les deux peuples, rapprochement d'autant plus convenable et solide qu'il serait fondé sur les droits de l'humanité également reconnus et respectés de part et d'autre.

* Cette note est le résumé des instructions données à Ocariz.

Mais la terrible sentence allait être prononcée par des hommes de sang, qui, à défaut de bonnes raisons, expliquaient leurs volontés par des provocations insultantes. « Loin de nous, s'écria le féroce » Thuriot, l'influence des rois ! Ne souffrons pas que » les ministres des Cours étrangères viennent ici former un congrès, et nous intimer les ordres des » bandits couronnés ! Le despote espagnol oserait-il » nous menacer ? »

Une seule voix l'interrompit : « Il n'y a pas un mot » de menace. » Alors Thuriot, fixant des yeux de serpent irrité sur le point de l'assemblée d'où la voix était partie : « Oui, s'écria-t-il avec ironie, *pas un* » *mot de menace* pour ceux qui ne veulent ni voir ni » entendre les combinaisons du crime et de la per- » versité contre l'indépendance de la patrie. Veut- » on former un congrès de têtes couronnées pour » juger l'ex-Roi et nous aussi avec lui ? Soyons » grands, soyons forts sous l'égide de la loi; déjouons » ces intrigues royales... Peut-être celui qui règne » en Espagne n'a point renoncé à l'espérance de » régner ici, après l'extinction probable de cette » branche de sa famille qui porta la couronne de » France..... La Constitution ne parle point de ses » droits prétendus; mais quoique la royauté soit » abolie parmi nous, sans doute, il se nourrit en- » core d'illusions à cet égard, et il veut essayer son » pouvoir futur ! »

Ces déclamations furent applaudies à grands cris dans l'assemblée, et jusque dans les tribunes. Les gens de bien perdirent courage : nul n'osa soutenir

la proposition d'une cour étrangère..... La longanimité de Charles IV ne se tint pas pour battue. Persistant à vouloir épargner à la France un grand crime, empêcher un événement qui renfermait en soi tous les élémens d'une guerre universelle, et ne pas cesser de tendre une main secourable au monarque abandonné, tant qu'il restait une lueur d'espérance, Sa Majesté Catholique envoya de nouveaux ordres à Ocariz, afin que, redoublant ses efforts, il employât, soit en secret, soit en public, attendu les circonstances péremptoires, tous les moyens que, sans compromettre l'honneur espagnol, pourraient lui suggérer ses talens et sa loyauté.

Cependant le Gouvernement français interprétait à son avantage les notes communiquées : il opposait des prétextes spécieux à l'éloignement des troupes qu'il avait à Bayonne ; il expliquait le texte des notes de telle manière, qu'une simple acceptation réciproque équivalait pour nous à une reconnaissance formelle de la République. Marchant droit à son but, sans craindre le ressentiment que sa conduite injurieuse pouvait inspirer à l'Espagne, dédaignant d'excuser d'une manière quelconque le refus brutal d'écouter notre intercession, le Gouvernement nous pressait vivement de régulariser le traité encore pendant et joignait la menace à l'exigence la plus impérieuse. La fierté castillane fut mise à une rude épreuve : tout fut souffert avec dignité. Ce qui ne devait pas être accordé fut ajourné avec de bonnes paroles jusqu'au moment favorable..... et l'on attendit

Le terme ne fut pas long : le dénouement approchait. Ocariz, voyant la violence effrénée de ceux qui dominaient la Convention, osa parler encore une fois ; il interposa de nouveau la prière du généreux et sensible Charles IV : noble et inutile insistance ! dernier cri de détresse sur le bord de l'abîme entr'ouvert où la victime allait être précipitée !

Dans la terrible nuit du 17 janvier, les votes venaient d'être déposés dans l'urne ; on commençait à dépouiller le scrutin de vie ou de mort, quand une note pressante de l'envoyé d'Espagne fut annoncée à la Convention. Ocariz y répétait les offres de médiation et de garantie déjà communiquées au Conseil exécutif dans le mois de décembre ; il reproduisait de la manière la plus touchante les vœux et les supplications de Charles IV, se bornant même à ne plus demander que la vie du monarque français. Il finissait « par offrir de recevoir et de transmettre à la » Cour de Madrid toutes les conditions honorables » que la Convention estimerait nécessaires, pourvu » qu'il y eût un sursis..... Ce procès, examiné sous le » rapport politique, pourrait être l'objet d'un traité » glorieux, digne de l'époque actuelle, gage certain » d'une paix générale, et désormais la base la plus » solide de l'indépendance de la France. » Trois cents députés au moins espéraient avec anxiété que la lecture de cette note serait ordonnée, et qu'ainsi la discussion rouverte pourrait offrir quelque moyen de suspendre le coup fatal. Mais ceux qui voulaient du sang, forts de l'assistance d'une multitude armée et furibonde, s'opposèrent à cette lecture. Danton

voulait que la guerre fût sur-le-champ déclarée à l'Espagne : l'ordre du jour étouffa la discussion ; les cris menaçans des tribunes applaudirent.

Par quelle triste fatalité Charles IV se trouva-t-il, *seul*, chargé d'une entreprise aussi pieuse, aussi digne d'éloges? Sans doute, son intercession, son appui, son auguste nom, intéressèrent un grand nombre de députés, dont les votes furent favorables; mais combien la coopération de l'Angleterre aurait ajouté à ces premiers moyens de succès! Et si d'autres rois puissans eussent voulu se joindre à nous!... Une très faible majorité conduisit Louis XVI au supplice. Dans cette circonstance critique, il était impossible de recourir aux armes : la politique seule devait sauver le monarque, mais la politique, je le répète, n'employant que la force de la persuasion et de la prière.

A tout événement, l'Espagne fit ce qu'elle devait pour le bien de la France et celui de la paix générale ; Charles IV remplit toutes les obligations d'un bon parent; en un mot, tous les moyens de conciliation furent épuisés.... Quand la tête du vénérable chef de la famille des Bourbons tomba sur l'échafaud, dès ce moment les négociations s'arrêtèrent. Le ministre français Bourgoing essaya d'en parler encore; mais je lui fis reconnaître sans peine que sa présence et ses démarches, dans des momens aussi tristes, n'étaient plus compatibles avec le deuil de la Cour : il fut contraint de s'éloigner, à son grand regret et au mien.

Croira-t-on que le comte d'Aranda insistait tou-

jours sur la négociation d'un traité avec la France, où fumait encore le sang du monarque en faveur duquel Charles IV s'était humilié jusqu'à la prière? « Non, » dis-je au comte avec un profond sentiment de douleur, « non, à présent le traité de paix avec » la République française serait une lâcheté déshono- » rante ; il y aurait complicité de notre part dans le » crime qui est un sujet de scandale pour l'Espagne » et pour toutes les nations. »

CHAPITRE VIII.

ATTITUDE HOSTILE ET PROVOCATIONS DE LA CONVENTION NATIONALE CONTRE LES DIVERS GOUVERNEMENS DE L'EUROPE, A L'ÉPOQUE DU PROCÈS ET DE LA MORT DE LOUIS XVI.

On a dit en Espagne et ailleurs que j'avais voulu la guerre contre la République française; on est allé jusqu'à me reprocher de l'avoir provoquée : je repousse l'une et l'autre imputation. Des circonstances irrésistibles me forcèrent la main. On m'aurait blâmé avec bien plus de sévérité si, d'après les avis de mon prédécesseur, le comte d'Aranda, trahissant l'honneur de la couronne et la sûreté de l'État, j'eusse consenti à signer une trêve humiliante et précaire; si je me fusse roidi contre l'opinion générale en Espagne et parmi toutes les nations voisines de la France, qui, pour prévenir le danger commun, demandaient la guerre à grands cris... Et qui plus que moi fut le partisan de la paix? Si le volcan éclata malgré tous nos efforts, d'autres mains que les miennes en avaient attisé le foyer. Loin de provoquer l'ardeur guerroyante des Conventionnels, l'Espagne ne cessa de se montrer l'amie de la France et sa véritable alliée; elle prêcha, conseilla la paix,

offrit sa médiation, ne craignit pas de se compromettre sous plus d'un rapport, ne fut arrêtée ni découragée par les obstacles que suscitait à chaque instant la politique moins bienveillante, moins traitable, des autres cabinets. Mais les directeurs politiques de la France, à cette époque, ne voulaient point la paix; la coalition fut juste en ce sens que les trônes menacés avaient le droit de songer à leur propre conservation.

Celui qui aime la vérité doit se reporter en arrière, examiner l'histoire contemporaine, et voir les choses telles qu'elles furent.

Par le fait du jugement et de l'exécution de Louis XVI, la Convention jetait à tous les rois de l'Europe un cartel audacieux, trempé dans le sang; presque tous avaient observé jusque-là une exacte neutralité. La France, victorieuse de l'Autriche et de la Prusse expulsées de son territoire, se trouvait en position de négocier avec avantage, soit à cause de son triomphe récent, soit en considération des nobles gages qu'elle avait dans ses mains. L'attentat qu'elle venait de commettre, n'étant pas justifié par un nouveau danger ni par une exaltation désespérée, prouvait que le fanatisme démagogique marchait tête levée à son but, et qu'il voulait à tout prix réaliser cette croisade républicaine déjà ouvertement annoncée par les discours et les actes de la Convention.

L'histoire n'avait jamais fourni d'exemple d'une invasion de cette nature. Les dominateurs de la France, poussés, les uns par un enthousiasme frénétique, les autres par l'ambition du pouvoir, par la

soif des richesses, par une sorte de perversité innée, conçurent le projet de changer la face du monde, en promenant partout l'Alcoran de la République à la pointe des baïonnettes. Tel fut le calcul ou le délire qui fit tomber la tête de Louis XVI.

Parmi la multitude de discours prononcés dans le procès du Roi ou dans les orageuses séances qui eurent lieu avant et après sa mort, je ne choisirai qu'un petit nombre de citations.

« Hâtez-vous, citoyens, de prononcer une sentence » qui sera le prélude de l'agonie des rois; ne voyez- » vous pas tous les peuples qui sont déjà prêts à son- » ner cette agonie * ? »

« Frappez, faites tomber cette tête, tandis que, du » nord au midi, vos phalanges victorieuses purifient » le sol qu'avait souillé la tyrannie; tandis que le » tocsin de la liberté annonce dans toute l'Europe » la première heure des nations, la dernière des » rois **. »

« Jugez promptement le coupable; que l'échafaud » d'un roi parjure soit le piédestal de la république » universelle ***. »

« Que la peine de mort soit appliquée au tyran de » ma patrie, à la royauté en sa personne ****. »

« Les rois sont élevés dans l'absurde maxime qu'ils » tiennent leur couronne de Dieu et de leur épée. » Eh bien ! les peuples, qui sont, comme nous, prêts

* Manuel.

** Chénier.

*** Thibaudeau.

**** Robespierre.

» à pulvériser ces monstres, vont prouver à leur tour » qu'ils tiennent leur liberté de Dieu et de leur » sabre *. »

« Pour le salut de ma patrie et la liberté du monde, » je vote la mort **. »

« Les rois n'ont que trop long-temps jugé les na- » tions : le jour viendra où ils seront jugés par » elles ***. »

Barrère, parlant de la médiation de l'Espagne, s'écrie : « De quoi s'agit-il en ce moment? de con- » jectures, d'illusions diplomatiques? Citoyens, ne » perdez pas de vue votre belle mission, celle de *ré-* » *volutionner* toutes les puissances. Il ne faut pas se » traîner dans l'ornière de la vieille diplomatie ; c'est » à nous qu'il appartient d'ouvrir des voies nouvelles » pour communiquer avec les peuples et fonder un » nouveau droit des gens. »

Il serait trop aisé de multiplier les citations. Que dirai-je des brandons enflammés que la presse lançait chaque jour dans toutes les directions, au milieu des États voisins? Voudra-t-on que ces paroles menaçantes, que ces écrits subversifs n'appartiennent qu'à quelques orateurs exaltés, à quelques écrivains en délire? Mais le 19 du mois de novembre antérieur, la Convention nationale entendit, approuva, fit publier dans toutes les langues vivantes le décret que voici :

* Le prêtre Grégoire.
** Second.
*** Robert.

« La Convention nationale déclare, au nom de la » nation française, qu'elle promet faternité et appui » à tous les peuples qui voudront recouvrer leur li- » berté.

» A cet effet, elle charge le pouvoir exécutif d'en- » voyer à tous les généraux de la République l'ordre » de fournir des secours à tous les peuples qui dé- » sirent leur émancipation, et de protéger tous les » citoyens qui auraient été opprimés, ou qui pour- » raient l'être dorénavant pour la cause de la liberté. »

Ainsi fut ouverte la voie, ainsi fut offert un appui aux factieux, aux hommes violens de tous les pays.

Et ce décret ne fut point une saillie passagère, produite par l'irritation du moment. Les ordres furent communiqués aux chefs de toutes les armées. Ceux-ci demandent des instructions sur la manière d'exécuter ces ordres ; les trois comités, diplomatique, des finances, de la guerre, font un rapport, et la Convention rend le décret du 15 décembre suivant : mesure vraiment radicale, destructive de tout ordre social, de toute propriété, de tout droit préexistant, partout où cette mesure sera exécutée *.

* Ceux qui désireraient voir ce décret littéral et le rapport des trois comités, peuvent consulter le *Moniteur* du 19 décembre 1792. Voici un extrait rapporté par M. Thiers dans son *Histoire de la Révolution française*, tome IV, page 23 :

« Il faut, avait dit Cambon au milieu des plus vifs applaudissemens, nous déclarer *pouvoir révolutionnaire* dans tous les pays où nous entrons. Il est inutile de nous cacher; les despotes savent ce que nous voulons; il faut donc le proclamer hautement, puisqu'on le devine, et que d'ailleurs la justice en peut

Dira-t-on enfin qu'elle ne se réalisa point, qu'elle fut adoucie? La principauté d'Orange, le bailliage d'Armstadt, le duché de Limbourg, la Savoie, le comté de Nice, le pays des Belges, en subirent l'application la plus rigoureuse. M. Thiers, à l'occasion de

être avonée. Il faut que partout où nos généraux eutreront, ils proclament la souveraineté du peuple, l'abolition de la féodalité, de la dîme, de tous les abus; qne toutes les anciennes autorités soient dissoutes; que de nouvelles administrations locales soient provisoirement formées sous la direction de nos généraux; que ces administrations gouveruent le pays et avisent aux moyens de former des Conventions nationales qui décideront de son sort; que sur-le-champ les biens de nos ennemis, c'est-à-dire les biens des nobles, des prêtres, des communautés laïques ou religieuses, des églises, etc., soient séquestrés et mis sous la sauvegarde de la nation française, pour qu'il en soit tenu compte aux administrations locales et qu'ils servent de gage aux frais de la guerre, dont les pays délivrés devront snpporter une partie, puisque cette guerre a pour but de les affranchir. Il faut qu'après la campagne, on entre en compte. Si la République a reçu en fournitures plus qu'il ne faut ponr la portion de frais qu'on lui devra, elle paiera le surplus, sinon on le lui paiera à elle. Il faut que les assignats, fondés snr la nonvelle distribution de la propriété, soient reçus dans les pays couquis, et que leur cours s'étende avec les principes qui les ont produits; qu'enfin le pouvoir exécutif envoie des commissaires pour s'entendre avec ces administrations provisoires, pour fraterniser avec elles, tenir les comptes de la République et exécuter le séquestre décrété. Point de demi-révolution, ajoutait Cambon : tout peuple qui ne voudra pas ce que nous proposons ici sera uotre ennemi, et méritera d'être traité comme tel. Paix et fraternité à tous les amis de la liberté! guerre anx lâches partisans du despotisme! guerre aux châteaux! paix aux chaumières! »

la Belgique seulement, donne un échantillon des effets que produisit cette extraordinaire création de fiefs démocratiques.

« Aussitôt une nuée d'agens choisis par le pou- » voir exécutif dans les Jacobins s'était répandue » dans la Belgique. Les administrations provisoires » avaient été formées sous leur influence, et ils les » poussaient à la plus excessive démagogie. Le bas » peuple, excité par eux contre les classes moyennes, » commettait les plus grands désordres. C'était l'anar- » chie de 93 qui, amenée progressivement chez nous » par quatre années de troubles, se produisait là » tout-à-coup, et sans aucune transition de l'ancien » au nouvel ordre de choses. Ces proconsuls, revê- » tus de pouvoirs presque absolus, faisaient empri- » sonner, séquestrer hommes et biens: en faisant en- » lever toute l'argenterie des églises, ils avaient fort » indisposés les malheureux Belges, très attachés à » leur culte, et surtout donnaient lieu à beaucoup de » malversations. Ils avaient formé des espèces de Con- » ventions pour décider du sort de chaque contrée, » et sous leur despotique influence, la réunion à la » France fut votée à Liége, à Bruxelles, à Mons, etc. » C'étaient là des malheurs inévitables, et d'autant » plus grands que la violence révolutionnaire se joi- » gnait pour les produire à la brutalité militaire *. »

Ceux-là seuls qui ont été victimes de ces violences peuvent s'en faire une idée. Qui osera reprocher aux États limitrophes de la France d'avoir pris les

* *Histoire de la Révolution française*, tome IV, page 26.

armes pour s'opposer au torrent? Quel manifeste rassurant fut adressé par la Convention à ses voisins alarmés? Daigna-t-elle manifester l'intention de se borner à sa propre défense, sans chercher à troubler l'ordre social au-delà de ses frontières? Quel peuple fut à l'abri de ses insolentes menaces?

Et cependant M. Thiers, louant la politique du Danemarck et de la Suède, qui conservaient leur neutralité *à trois cents lieues de distance,* dit que la Hollande et l'Espagne auraient dû imiter ces deux États et adhérer comme eux à la neutralité armée.

Je voudrais bien demander à M. Thiers quelle nation limitrophe de la France, usant de la faculté naturelle de s'armer pour sa propre garde, et voulant se maintenir neutre, put se flatter d'être considérée et respectée par la France?

La Convention ne déclara-t-elle pas la guerre à toutes les puissances, pour le fait seul de vouloir rester armées? Ne leur imposa-t-elle pas à toutes l'alternative de désarmer en reconnaissant la République, ou d'être réputées ennemies si elles ne désarmaient pas, quoiqu'elles offrissent de rester neutres?

Mais l'historien ne tarde pas à se contredire lui-même. Immédiatement après ce que je viens de citer, il nous donne complétement raison et se charge de répondre pour nous. Il s'agit des diverses puissances qui armaient à la vue du danger dont elles étaient menacées, et M. Thiers s'exprime en ces termes :

« Le Gouvernement français avait bien jugé leurs » dispositions générales : l'impatience, qui d'ailleurs

» était dans le caractère national, ne lui permettait » point d'attendre une déclaration de guerre; au » contraire, tout le portait à la provoquer. Depuis le » 10 août, il n'avait cessé de demander que tous les » autres gouvernemens reconnussent la République; » à peine usa-t-il de quelques ménagemens vis-à-vis » de l'Angleterre, dont la neutralité lui convenait » tandis qu'il avait une foule d'ennemis sur les bras. » Mais aussitôt après le 21 janvier, il secoua tous ses » scrupules, et ne songea plus qu'à la guerre uni» verselle. Jugeant alors qu'une hostilité dissimulée » n'était pas moins dangereuse qu'une hostilité ma» nifeste, il résolut de tâter ses ennemis et de les » forcer à se prononcer ouvertement. Dans cette » vue, le 22 janvier, la Convention, décidée à braver » tous les cabinets de l'Europe, demanda un rapport » sur la conduite de chacun d'eux, bien résolue à » leur déclarer la guerre, s'ils tardaient un instant » de plus à s'expliquer d'une manière catégori» que *. »

C'est M. Thiers qui fait cet aveu; au reste, il ne dit que la chose vraie. Or, prétendrait-on qu'en pareille circonstance il fut loisible à aucune des nations voisines de la France d'armer uniquement par précaution et d'adopter un système de neutralité pure et simple? M. Thiers n'ajoute-t-il pas avec la même franchise, un peu plus loin, que « par l'exécution du » 21 janvier, la France rompit avec tous les souve-

* *Histoire de la Révolution française*, par M. Thiers, tome IV, pages 12 et 13.

» rains, et fût irrévocablement lancée dans la carrière
» de la révolution ? »

Concluons de tout ceci que si la guerre générale s'alluma, ce fut uniquement parce que les dominateurs de la France la voulurent et la provoquèrent.

CHAPITRE IX.

NOUVELLES INSTANCES DU CHARGÉ D'AFFAIRES DE FRANCE. — IL DEMANDE UNE RÉPONSE CATÉGORIQUE A NOTRE GOUVERNEMENT. — RÉPONSE QUI LUI EST FAITE. — DERNIÈRE ENTREVUE AVEC M. BOURGOING.

Le triste dénouement du procès de Louis XVI excita dans toute l'Espagne une vive sympathie. Témoin de l'indignation générale, M. Bourgoing s'éloigna volontairement de la Cour. Il vint s'enfermer à Madrid dans son hôtel, d'où il ne sortit pas durant plusieurs jours, craignant que sa présence n'achevât d'irriter les esprits, et voulant aussi faire voir qu'il savait respecter l'opinion publique et le deuil de la famille royale. Enfin, pressé par son gouvernement, il m'adressa une note dans laquelle il demandait une réponse précise et définitive au sujet de la négociation entamée et sur la question de *la paix ou la guerre* avec la France. La réponse fut conçue en ces termes :

« Le soussigné, premier ministre de Sa Majesté » Catholique, accuse la réception de la note que » M. Bourgoing lui adresse de la part du Gouverne- » ment français.

» Le soussigné a l'ordre de déclarer, au nom de

» son auguste souverain, que, dans la situation actuelle, Sa Majesté Catholique ne juge point convenable de donner suite aux négociations entamées; » et que, voulant désormais, au sujet de la guerre » ou de la paix avec la France, régler sa conduite » sur celle qui serait observée à l'égard de l'Espagne, sa résolution royale est de prendre toutes » les mesures préventives qu'exigent l'honneur de » sa couronne et la sécurité de ses États. »

Sans être découragé par cette réplique, M. Bourgoing me fit prévenir qu'il désirait un entretien *extra-diplomatique* avec moi, dans l'unique but de voir encore s'il n'y aurait pas quelque possibilité d'éviter la guerre. Je connaissais la moralité de M. Bourgoing, son affection particulière pour la nation espagnole, la modération de ses principes ; je savais qu'il désirait sincèrement que la paix ne fût point troublée..... Après en avoir obtenu la permission de Sa Majesté, j'acceptai l'entrevue : M. Bourgoing se rendit à Aranjuez, avec toute la prudence qu'exigeait la fermentation des esprits.

Notre conversation fut pleine de franchise et de cordialité. Il commença par me montrer l'ordre impératif qui lui enjoignait de prendre ses passeports, si le Gouvernement espagnol hésitait à souscrire le traité demandé par le Gouvernement français.

Je reproduis textuellement les paroles qui furent échangées.

M. Bourgoing.

« Après la réponse qui m'a été donnée, je dépasse

» mes instructions. Vous le voyez, monsieur le duc,
» j'ai pris sur moi de solliciter cette conférence amicale et tout officieuse, pour tâcher de nous entendre, et voir s'il n'existerait pas encore quelques moyens d'éviter la rupture entre nos deux pays.

MOI.

» Et moi aussi, monsieur, je n'ai pu consentir qu'à une entrevue *confidentielle*. La France a refusé deux fois la médiation amicale et bienveillante du roi d'Espagne. Cette médiation a été dédaignée, repoussée avec forfanterie, avec des propos insultans ; il me serait tout-à-fait impossible d'écouter une proposition directe du Gouvernement français, sans la réparation préalable d'une pareille offense.

M. BOURGOING.

» Eh bien ! puisque nous avons abordé la question et que nous parlons ici *confidentiellement*, je le reconnais avec douleur, il y a offense ; mais elle doit retomber exclusivement sur ceux qui l'ont commise. Ces hommes, qui sont tout aujourd'hui en France, demain peut-être ne seront plus rien... L'Espagne a-t-elle besoin de précipiter les événemens ?

MOI.

» Non, l'Espagne ne précipite rien. Elle prend ses

» mesures comme il convient à sa puissance et à sa » dignité; ceux qui gouvernent la France affectent » de nous mépriser. En prenant l'attitude digne » d'une grande nation offensée, mais toujours calme » dans ses résolutions et bien sûre d'elle-même, l'Es- » pagne ne provoquera pas la guerre. Nous laisse- » rons à la France tout l'odieux, toutes les consé- » quences de l'agression. La justice de notre cause » n'en éclatera que mieux. Mais si la France veut » absolument donner le signal, elle nous trouvera » prêts. Quant à la domination de ces *hommes* fu- » nestes, moi aussi je crois qu'elle ne sera pas éter- » nelle; cependant elle peut durer encore assez pour » troubler l'Europe et causer la ruine de plusieurs » États...

M. Bourgoing.

» Malheur aux orgueilleux insensés qui ont en- » vahi le sol de la France dans le moment le plus » critique, et n'ont fait qu'y exalter les passions d'un » grand peuple, en le menaçant à la fois de la con- » quête et de l'esclavage! Si les agresseurs n'ont pu » enlever à la France sa liberté, ils n'en ont pas moins » obtenu la cruelle satisfaction de la précipiter dans » l'anarchie.

Moi.

» Parlons franchement. Dès son début, la Révolu- » tion française a fait voir sa tendance à infecter de

» ses dangereuses doctrines les États qui vous environnent. Vos clubs, vos factieux, votre manie de » *prosélytisme,* ont causé de justes alarmes. Toute » puissance a le droit de veiller à sa propre conservation. En vertu de quelle autorité, de quelle mission divine ou humaine veut-on bouleverser le » monde, en prêchant l'insurrection des peuples? » N'a-t-on pas dû prévoir que les Gouvernemens, » attaqués dans les bases de leur existence, songeraient à se défendre par tous les moyens en leur » pouvoir?

» A la tribune de la Convention, il n'y a pas longtemps, Buzot, ardent républicain, mais cependant » homme politique, n'a-t-il pas dit à ses collègues : « *Les rois veulent votre ruine, parce que dans votre imprudence vous leur avez inspiré des craintes pour eux-mêmes.* » Quels que soient les excès commis de » part et d'autre dans cette lutte, la première agression, c'est-à-dire le premier tort, est du côté de la » France. C'est une vérité de fait : la Convention a » mis à l'ordre du jour la subversion des anciens » gouvernemens; le décret s'exécute dans les pays » où vous pénétrez.....

» A la vue d'un pareil danger, la loi commune autorise les nations à se réunir contre un pouvoir » irrégulier et turbulent qui veut tout renverser.

M. Bourgoing.

» Voilà donc la coalition approuvée, défendue par » l'Espagne! Mais, j'ose vous le demander avec la

» même franchise, les motifs qui font agir les autres » puissances dans cette occasion seraient-ils aussi » purs que ceux de l'Espagne? N'y entrerait-il pas » des vues d'intérêt particulier, des ambitions mal » déguisées? L'Espagne aimerait-elle à voir triom- » pher une coalition dont le but serait de partager » la France, votre ancienne alliée?

MOI.

» A Dieu ne plaise que jamais la France éprouve » un tel malheur! Que bien plutôt elle se modère, » qu'elle modifie sa politique, et qu'elle respecte les » autres nations. Si la France est démembrée, il n'y » a plus d'équilibre en Europe. Mais pour conserver » l'intégralité de la France, pour que l'équilibre » soit maintenu, faut-il que l'Europe soit boulever- » sée et subjuguée par la France?

M. BOURGOING.

» Jugeons avec calme; quelle que soit l'apparence » des décrets, des mesures de la Convention, son » but véritable, du moins son intention réelle n'est » que d'atteindre ses ennemis. L'Espagne est-elle » devenue le nôtre?

MOI.

» Et nous, monsieur, quelle intention pouvons- » nous donc avoir, quand nous demandons que la

» France ne fasse pas entrer dans ses calculs l'inva-
» sion et le bouleversement de l'Espagne, qui est
» aussi votre ancienne alliée?.... La France est enga-
» gée dans une guerre qui chaque jour va s'étendre
» et s'envenimer. Nous lui tendions une main secou-
» rable; nous lui avons offert des moyens de salut,
» les seuls moyens propres à établir une paix géné-
» rale et glorieuse pour elle! Qu'avons-nous obtenu
» en retour? le mépris, des menaces! Que disait
» Barrère ces jours passés à la Convention, au mi-
» lieu des plus bruyans applaudissemens *? Voici
» ses propres paroles, qui sont un avertissement
» pour nous : « *Quand même l'Espagne nous offrirait*
» *d'être notre alliée, de combattre pour nous, est-il*
» *permis de compter sur l'alliance d'un despote de dix-*
» *huit siècles avec la République naissante? Peut-il y*
» *avoir communauté d'intérêts, de principes? Citoyens,*
» *ne perdez jamais de vue votre belle mission, qui est*
» *de* révolutionner *toutes les puissances.* »

« Vous le voyez, monsieur Bourgoing, la France
» songe plutôt à bouleverser l'Espagne qu'à s'allier
» et sympathiser avec elle..... Voulez-vous d'autres
» faits à l'appui? Voulez-vous savoir jusqu'à quel
» point est poussée la déloyauté envers nous? Pre-
» nez ces liasses de papiers recueillis et classés par
» ordre de dates; ils contiennent la preuve maté-
» rielle d'une perfidie systématique. Ce sont des
» proclamations, des adresses, des plans révolution-
» naires, qui, répandus avec profusion dans toute

* Le 19 janvier, *Moniteur* du 24.

» l'Espagne, excitent à la révolte un peuple pour
» qui ses rois sont l'objet d'un culte religieux. Notez
» aussi, et dans l'occasion faites remarquer à votre
» Gouvernement que partout où ces écrits incen-
» diaires sont parvenus, à l'instant la loyauté espa-
» gnole s'est empressée de les dénoncer et de les
» transmettre à l'autorité ; que les sujets du Roi de-
» mandent la guerre à grands cris; qu'ils offrent leur
» vie, celle de leurs enfans, tout ce qu'ils possèdent,
» pour la défense de la monarchie... La France a-t-
» elle à nous opposer quelques reproches fondés?

M. Bourgoing.

» Ces écrits, ces projets, ne sont pas l'ouvrage
» du Gouvernement, mais celui des *clubs* qui se sont
» malheureusement propagés sur une grande par-
» tie de la France....

Moi.

» Il vous convient de justifier votre gouverne-
» ment : mais ce gouvernement voit, tolère, ap-
» prouve, exécute tout ce qui, dans ce genre, est
» proposé par les assemblées populaires. Pouvez-
» vous le nier? Les fameux décrets du 19 novembre
» et du 15 décembre, actes inouïs dans l'histoire
» politique des nations, tout ce qui a été fait, tout
» ce qui se fait encore, prouve que la Convention
» est dominée par les *clubs*. S'il y a dans son sein
» des hommes modérés, comme je n'en doute pas,

» toujours est-il certain que la majorité se résigne,
» qu'elle se plie, de gré ou de force à toutes les volontés d'une *ochlocratie* furieuse.... Quelle garantie, quelle espérance de paix avec un gouvernement ballotté par les factions, quand même il offrirait cette paix, ce qu'il est très éloigné d'ailleurs de nous proposer?..... L'Espagne est une proie qui tente la cupidité de la République; la Convention ne déguise pas l'ambition et la haine dont elle est tourmentée.....

M. Bourgoing.

» M. le duc, vous voyez trop en noir....

Moi.

» Eh bien! allons à la preuve; elle sera sans réplique. L'Espagne est offensée; son honneur est compromis; elle se refuse avec raison à signer un traité qui, après les derniers événemens, serait ignominieux..... Souscrire un traité de cette nature dans la circonstance actuelle, ce serait boire le calice jusqu'à la lie..... Le roi d'Espagne n'a pas obtenu l'ombre d'une satisfaction, pas même la faveur d'une phrase banale, mais du moins polie, dont jamais la diplomatie n'est avare. Au contraire, insultes sur insultes, sommations impérieuses, menaces de toute espèce, si l'Espagne ne consent pas à dévorer son affront, à renier sa douleur, si l'on hésite à signer sur le cadavre sanglant du chef de

» la famille de notre Roi l'approbation de l'attentat » commis par le Gouvernement français!..... Exi- » ger de nous tant de sacrifices à la fois, n'est-ce pas » vouloir nous pousser à bout, n'est-ce pas nous dé- » clarer la guerre?

M. Bourgoing.

» Mais telle est aujourd'hui la nécessité dans la- » quelle se trouve le Gouvernement français....... » Menacé lui-même de toutes parts, craignant d'a- » voir fourni à l'Espagne de justes sujets de plaintes, » il veut se donner des sûretés.....

Moi.

» Les moyens qu'il emploie ne sont pas ceux d'une » nation civilisée. Il faut savoir braver le danger » auquel on a voulu s'exposer; mais on ne demande » pas à un autre qu'il se déshonore. Il y a des ter- » mes moyens; le temps guérit bien des maux; il » adoucit les souvenirs, il calme les esprits...... La » France devrait apprécier la modération de l'Espa- » gne, qui, avec de si justes motifs de plainte, n'a » pas encore ordonné au ministre français de prendre » ses passeports..... Votre gouvernement et ceux » qui ne connaissent pas notre pays regardent cette » modération comme un acte de faiblesse..... Mais » ceux qui ont étudié notre caractère interprètent » d'une autre manière la longanimité de Sa Majesté » Catholique. Si le Gouvernement français avait des

» entrailles, que ne pourrait-on pas encore espérer, » réaliser même en faveur de cette paix qui est si » près de nous, et qui va bientôt s'éloigner pour » long-temps de l'Europe !

M. Bourgoing.

» Enfin, monsieur le duc, quelles seraient les con- » ditions de l'Espagne pour reprendre les négocia- » tions avec la France ?

Moi.

» Une seule, monsieur Bourgoing, une seule et » qui nous suffirait à nous, ainsi qu'à toute l'Europe, » j'ose le croire....

» Que le Gouvernement français secoue le joug » de la faction atroce qui le tyrannise, et qu'il ren- » tre franchement dans la voie tracée par la loi com- » mune de tous les pays. Il n'y a que deux choses » à faire :

» 1° Puisque le passé n'a point de remède, traitons » du sort des illustres et infortunés prisonniers qui » gémissent dans la tour du Temple ;

» 2° Révoquez les décrets qui autorisent cette » ignoble et subversive *croisade* révolutionnaire ; » réprimez l'anarchie intérieure ; et que, par un ac- » cord mutuel entre tous les gouvernemens, il n'y » ait plus, sous aucun prétexte, de guerre de *prin-* » *cipes* ou de *doctrines;* sauf ensuite à la France de » se gouverner à son gré, ou comme elle le pourra... » Est-ce trop demander ?

M. Bourgoing.

» Non assurément.... Je n'en voudrais pas davan-
» tage pour le bien de ma patrie (répondit en sou-
» pirant le digne M. Bourgoing), pas davantage que
» ce que vous venez de proposer. Tôt ou tard il en
» faudra bien venir là ; je l'espère du moins......
» Mais en ce moment, je vous le dis avec un profond
» regret, monsieur le duc, il n'y a pas de persuasion
» humaine qui puisse faire accepter des propositions
» aussi justes et aussi honorables ; nul n'aura même
» le courage d'en parler à ceux qui gouvernent au-
» jourd'hui...

Moi.

» Vous voyez, monsieur, que l'Espagne est une
» amie sincère..... Encore un mot : puisque vous
» êtes si bon Français, puisque vous me parlez avec
» tant de franchise, je ne veux pas en avoir moins
» que vous.

» Le gouvernement du roi est encore libre... rela-
» tivement à la guerre. Il peut s'abstenir d'y pren-
» dre une part active ; il est le maître de se joindre
» ou non à la coalition qui menace la France.....
» Dans le conseil de Sa Majesté Catholique, il y a
» telle personne, bien connue de vous, qui indique
» toujours et croit susceptible d'être acceptée la *neu-
» tralité armée* vis-à-vis de la France et de la coali-
» tion *. Que direz-vous si l'Espagne propose cette

* Le comte d'Aranda.

» mesure sous la garantie d'une parole qui n'a jamais » été faussée, sous la parole d'un roi qui n'a cessé de » donner à la France des preuves de son amitié et » de sa bonne foi?

M. Bourgoing.

» Je dirai, répondit M. Bourgoing vivement ému, » que le Gouvernement français *n'écoutera aucune » autre proposition que celle de la neutralité pure et » simple* avec le désarmement des deux côtés, ainsi » qu'il a été dit dans les notes antérieures, sous la » réserve seulement des garnisons reconnues né- » cessaires dans les places de la frontière. Mes in- » structions formelles, inoxerables, ne me laissent » aucune espèce de latitude à cet égard. Dans la si- » tuation critique où se trouve la France, son gou- » vernement ne peut se contenter d'une *parole*. Si » l'Espagne ne désarme pas sur-le-champ, la guerre » est déclarée.

Moi.

» Eh bien! l'Espagne n'a point de reproches à » se faire. »

Là finit notre conversation politique...... Nous nous séparâmes comme des hommes d'honneur qui s'estimaient réciproquement, qui s'entendaient sur beaucoup de points, et qui n'avaient rien de plus à se dire..... M. Bourgoing demanda ses passeports.... Le 23 février, il était parti pour la France.

CHAPITRE X.

LA CONVENTION DÉCLARE LA GUERRE A L'ESPAGNE.

Le Gouvernement français n'attendit pas les dernières dépêches de son chargé d'affaires à Madrid : la guerre était résolue d'avance. Persuadé que l'Espagne ne céderait point à des sommations hautaines et inconvenantes, il commença les hostilités. Nos bâtimens de commerce furent saisis dans les ports de France ; des patentes de *course* contre nous furent largement distribuées. La déclaration officielle de la guerre vint ensuite ; elle fut publiée le 7 mars, avec un long rapport du Comité de défense générale : Barrère était l'auteur de ce document singulier, où l'insolence hyperbolique du langage déguisait mal la faiblesse du raisonnement. En voici un échantillon :

« Les intrigues de la Cour de Saint-James triom-» phent à Madrid, et le nonce du Pape aiguise les » poignards du fanatisme dans les États du Roi Ca-» tholique. » Barrère termine ainsi sa menaçante invective : « Il faut agir. Que les Bourbons soient » précipités d'un trône usurpé grâces à l'appui et » aux trésors de nos aïeux ! Portons la liberté dans

» ces belles contrées qu'habite le plus magnanime » de tous les peuples européens *. »

Voici les griefs sur lesquels est fondée la déclaration de guerre :

« 1° Depuis le 14 juillet 1789, le Gouvernement » espagnol n'a cessé d'insulter la souveraineté du » peuple français, en affectant de donner dans tous » les actes diplomatiques le titre de *Souverain* à » Louis XVI;

» 2° Par une cédule du 20 juillet 1791, le roi » d'Espagne a fait souffrir aux Français domiciliés » dans ses États des vexations sans nombre, et les » oblige en outre à renoncer à leur patrie. »

Cette cédule royale fut l'œuvre exclusive du comte de Florida Blanca. Tous les étrangers, de quelque nation qu'ils fussent, et qui voudraient séjourner en Espagne, soit comme domiciliés, soit comme voyageurs, étaient obligés de prêter serment de fidélité à la religion catholique et au roi d'Espagne; ils devaient renoncer à leur qualité d'étrangers, ainsi qu'à toute relation, connexion ou rapport avec leur pays natif, et s'engager à ne point recourir à la protection de leurs ambassadeurs, ministres ou consuls, le tout sous peine des galères, présides ou expulsion absolue des royaumes de Sa Majesté Catholique, et confiscation des biens, suivant la qualité des personnes ou la nature de la contravention.

* Ceux qui seraient curieux de lire le rapport du Comité de défense générale et le décret de la Convention trouveront l'un et l'autre dans le *Moniteur* du 8 mars 1793.

Une peur excessive de la Révolution française avait dicté cette mesure : Florida Blanca tremblait au seul nom de la *propagande*. Il existait en Espagne *treize mille trois cent trente-deux* Français domiciliés, et *quatre mille trois cent trente-cinq* voyageurs ou momentanément établis. Le comte voyait en chacun d'eux un agent du *jacobinisme*. Les réclamations de la France non-seulement, mais d'autres cabinets, contre une mesure aussi violente qu'impolitique, forcèrent notre ministre à la réformer en grande partie ; tellement qu'en définitive, avant qu'un mois ne se fût écoulé depuis la cédule royale, tout se réduisit à la prestation pure et simple du serment et à la renonciation du recours aux ministres ou agens nationaux, et pour les seuls voyageurs dont la présence, n'étant justifiée par aucun motif connu, pouvait inspirer quelque méfiance. En outre, le serment prescrit portait seulement « qu'on obéirait aux lois » du pays et qu'on s'abstiendrait de toute corres- » pondance au dehors qui pût compromettre la » tranquillité du royaume ou blesser le Gouverne- » ment. »

Ainsi, quelle que fût la susceptibilité du Gouvernement français, la cédule royale ayant été convenablement modifiée, il n'y avait plus de motifs de plainte à cet égard, et il était absurde de venir deux ans après citer ladite cédule comme une offense ou un acte d'hostilité pour motiver une déclaration de guerre.

« 3° Pendant la révolte des Noirs de l'île de Saint- » Domingue, les Espagnols ont favorisé ceux-ci en

» leur vendant des provisions, des munitions de » guerre, et en livrant des Français réfugiés, qui » aussitôt avaient été assassinés par les Noirs. »

Les principes de la Révolution française avaient produit l'insurrection de Saint-Domingue. Rien n'est plus connu que les fatales dissensions entre les colons eux-mêmes, la férocité des gens de couleur et les déplorables excès dont cette île fut le théâtre. La partie espagnole, si voisine de l'incendie, courut mille dangers. Le Gouvernement de Sa Majesté Catholique, loin d'attiser le feu, employa tous les moyens possibles pour l'éteindre; il s'attacha principalement à détourner l'orage qui menaçait aussi nos possessions. Mais les nègres révoltés de la partie française franchirent plus d'une fois nos limites avec des forces supérieures, acharnés qu'ils étaient à la poursuite des blancs. Les autorités espagnoles sauvèrent un grand nombre de fugitifs qui venaient implorer leur appui : les uns furent cachés dans l'intérieur du pays; on fournit à d'autres des embarcations pour s'éloigner; plusieurs furent malheureusement atteints sur notre frontière même qu'ils cherchaient à gagner : on ne put rien faire pour eux....

Quant à des vivres et des munitions, personne ne croira qu'il en ait été fourni de bonne volonté à leurs ennemis. Si les nègres en reçurent de temps en temps, ou plutôt si on leur en laissa prendre, ce fut parce qu'il n'y avait pas d'autre moyen de se débarrasser de leur présence.... Le Gouvernement français, faute de sujet réel de plainte à nous alléguer, s'efforce d'en trouver dans un désordre qu'il avait

provoqué lui-même, et qui mit en si grand péril l'existence de nos propres colonies.

« 4° Après le 10 août 1792, le Gouvernement es-
» pagnol avait rappelé son ambassadeur et refusé de
» reconnaître le Conseil exécutif provisoire. »

Et cependant cette détermination avait été prise par le comte d'Aranda, qui alors était notre premier ministre d'État, et dont Barrère, dans son rapport au nom du Comité de défense générale, faisait l'éloge suivant :

« Ce ministre, guidé par l'expérience et la sagesse, avait senti la nécessité d'une alliance sincère avec la France; se méfiant des sollicitations perfides de l'Angleterre, il avait répondu aux puissances belligérantes que l'Espagne, dans l'éloignement où elle se trouvait par rapport à ces puissances, était dispensée de prendre part à la grande querelle qui s'était élevée. »

« 5° Après l'installation de la Convention, le Gou-
» vernement espagnol n'avait pas voulu suivre la
» correspondance accoutumée entre les deux États;
» il avait refusé de reconnaître l'ambassadeur de la
» République française. »

Certainement, dans l'état d'anarchie de la France, et après les invectives continuelles de la tribune contre tous les rois, il était assez naturel que nul monarque ne voulût reconnaître un gouvernement nouveau et turbulent qui, au lieu d'offrir la moindre garantie, inspirait les plus vives appréhensions. Toutefois ce prétendu grief, ainsi que le précédent, n'est pas fidèlement exposé; il s'en faut de beau-

coup. Voyez ce que dit M. Bourgoing dans son ouvrage intitulé *Tableau de l'Espagne moderne*, tome III, chap. x, pages 195, 196, 197, 3e édition : « La Cour d'Espagne aurait vu de loin l'orage qui se grossissait sur la tête de l'infortuné Louis XVI; et c'est en grande partie pour le dissiper, que, croyant ou feignant de croire à la sincérité des assurances de ce prince, elle m'*admit*, au mois de mai 1792, comme son *ministre plénipotentiaire*. J'observerai à cette occasion que le monarque espagnol et ses alentours ne furent pas conséquens dans leur conduite à mon égard. Ils parurent reconnaître librement, spontanément, mon caractère; et à l'accueil qu'ils me firent pendant quatre mois, il était facile de voir combien cette reconnaissance répugnait à leurs principes. C'est au milieu de cette position ambiguë que la nouvelle des événemens du 10 août vint me surprendre à Saint-Ildefonse, la veille du jour de Saint-Louis, fête de la Reine. Je n'en parus pas moins à la Cour; c'était un effort de courage : ce fut le dernier. Depuis ce jour, je crus d'autant plus devoir m'en abstenir, qu'après la déchéance du Roi on avait cessé de me reconnaître pour son représentant. Cette circonstance ne m'empêcha point de voir *M. d'Aranda et son successeur le duc de l'Alcudia aussi souvent que les intérêts de mon pays l'exigeaient.*

« L'Espagne cependant, au milieu des dispositions pacifiques dont elle me chargeait d'assurer le nouveau Gouvernement français, faisait des préparatifs qui semblaient annoncer des vues hostiles. Je les surveillais. J'en demandai l'explication; plus d'une fois

le ministre espagnol parut choqué de voir un gouvernement étranger s'immiscer dans son régime intérieur. Cependant, *comme alors il voulait encore la paix, et que surtout il espérait sauver Louis XVI, il allait s'engager à la neutralité par un acte formel. Cet acte fut en effet rédigé en ma présence et envoyé à Paris, etc.* »

Le témoignage de M. Bourgoing réfute complétement les deux imputations que je viens de rapporter.

« 6° Au lieu d'avoir donné à la France le contin-
» gent des secours stipulés par les traités d'alliance,
» l'Espagne avait fait des armemens par terre et par
» mer, sans autre objet que celui de combattre la
» France et de se joindre aux puissances liguées
» contre elle. »

Dans le rapport du Comité de défense générale, il est souvent question de l'ingratitude de l'Espagne, sur la demande de laquelle la France avait, en 1790, préparé un armement maritime pour l'aider dans la guerre prête à éclater entre l'Espagne et l'Angleterre, au sujet des établissemens britanniques de Nootka-Sound : le fait est vrai. Le comte de Florida Blanca, obstiné à revendiquer les droits de l'Espagne sur toute la côte sud-ouest de l'Amérique septentrionale jusqu'au pôle, avait engagé cette discussion par des actes d'hostilité qui causèrent un commencement de rupture.

Dans cette circonstance critique, malgré son antipathie déclarée pour les innovations récemment introduites dans la monarchie française, le comte ne se fit pas un scrupule de réclamer le secours de la

France en vertu du *pacte de famille*. Louis XVI s'y prêta aussitôt ; il en fut rendu compte à l'Assemblée constituante, et admis en principe que tous les engagemens préexistans seraient respectés par la nation française, sauf à revoir ces traités plus en détail, quand le moment serait venu de régulariser la politique extérieure, toujours bien entendu que la France ne reconnaîtrait désormais que des stipulations purement défensives ou relatives au commerce. « Quant à l'Espagne, le roi des Français serait supplié de vouloir bien, par la voie de son ambassadeur, traiter et négocier avec Sa Majesté Catholique tout ce qui paraîtrait convenable pour resserrer de plus en plus les liens d'amitié existans entre les deux nations et favoriser leurs intérêts communs. » La pénétration du comte de Florida Blanca n'alla point jusqu'à comprendre qu'après la démarche qu'il venait de faire, le *pacte de famille,* cessant d'être un traité *dynastique*, prenait le caractère d'un *traité national,* et qu'il jetait ainsi les fondemens d'une alliance générale avec la France et son gouvernement. Il ne prévit pas non plus que cette alliance pourrait entraîner de graves inconvéniens, à cause des rapides et monstrueuses chances de la Révolution française ; cependant la guerre intentée à l'Angleterre et pour laquelle il contractait des engagemens d'une nature si sérieuse avec la France, n'avait pour objet que le faible intérêt de quelques pelleteries !.... Quoi qu'il en soit, le Gouvernement français fournit d'abord son contingent de douze vaisseaux de ligne et six frégates, conformément à l'article 5 du *pacte de*

famille. Le secours devint inutile. Il y eut une transaction qui permit aux Anglais de s'établir sur la côte américaine, depuis le cap Mendoze jusqu'à Nootka-Sound. Ainsi la République n'avait aucun motif de plainte contre nous. 1° L'alliance fondée sur le *pacte de famille* était reconnue par l'Assemblée constituante, sans perdre entièrement son caractère *dynastique;* mais le chef de la Maison de Bourbon ayant été détrôné pour faire place à la République, il fallait que l'Espagne consentît au renouvellement du traité, dont la condition primitive n'existait plus. 2° De quelque manière que cette question eût été envisagée, le Gouvernement français n'avait réclamé ni directement, ni indirectement, ni en aucune manière, le secours de l'Espagne après le 10 août, quand l'Autriche et la Prusse envahirent son territoire... La nature même de l'armement que préparait l'Espagne à l'époque dont nous parlons, faisait assez voir qu'il ne s'agissait nullement d'une attaque; cet armement suffisait à peine pour rester sur la défensive en cas d'une insulte possible du côté de la France.

« 7° L'armement maritime de l'Espagne avait été » présenté comme la conséquence des craintes qu'ex- » citait l'Angleterre, tandis que, dans ce moment » même, l'Espagne entrait en négociation avec cette » puissance. »

Cet armement avait commencé en 1790, le comte de Florida Blanca étant ministre, à l'occasion des différends survenus entre l'Angleterre et l'Espagne. On n'avait pas entièrement cessé de s'en occuper.

Mais on s'y remit avec plus d'activité, pour tenir en état des forces suffisantes, soit par une sage prévision de l'avenir, soit afin de protéger, à tout événement, notre commerce et nos colonies.

Les négociations et l'alliance avec l'Angleterre n'eurent lieu que trois mois après la déclaration de guerre contre nous.

Ce traité, conclu avec assez de précipitation, ne fut sanctionné que le 25 mai 1793. En outre, la France aurait dû voir que, disposé, comme il l'avait toujours été, à employer sa médiation auprès des autres puissances, dans le cas où son intervention en faveur de Louis XVI et la famille royale eût été favorablement écoutée, le Gouvernement espagnol devait toujours prendre une attitude respectable, afin d'être à même d'appuyer convenablement ses propositions pacifiques auprès des puissances du Nord, prêtes à commencer une guerre générale.

« 8° L'Espagne envoyait des troupes à la frontière » de France. »

Cette mesure n'était point hostile. Il n'y avait là qu'une juste précaution, à la vue d'un pays livré à l'anarchie, qui avait déjà essayé de bouleverser les États voisins et menaçait tous les gouvernemens établis.

« 9° L'Espagne accordait protection et secours aux » émigrés. »

L'Espagne n'avait fait en cela qu'observer les lois de l'hospitalité, lois respectées par toutes les nations civilisées et particulièrement adaptées au caractère espagnol, tel qu'il est connu dans l'histoire. Mais la

France savait d'ailleurs avec quel soin les émigrés furent éloignés de toute la frontière limitrophe de la France. Ceux qui étaient capables de porter les armes n'en reçurent et ne furent enrégimentés qu'après que la Convention eut déclaré la guerre à l'Espagne.

« 10° Les armemens continuaient, et des forces » considérables se portaient vers la frontière, avec » une nombreuse artillerie. »

La France en agissait de même de son côté; ce qui le prouve, c'est que, dans les propositions qu'elle faisait elle-même, il était question d'un désarmement réciproque. Quel parti restait-il donc à prendre en Espagne, après la publication des décrets des 19 novembre et 15 décembre 1792? après les insultes que la Convention lui avait prodiguées dans les séances du 28 décembre de la même année, du 4 et du 18 janvier de l'année immédiate de 1793?....

« 11° Le roi d'Espagne avait manifesté son adhésion » à Louis XVI et le dessein formel de le soutenir. »

On ne croirait pas que de pareilles imputations eussent pu être sérieusement adressées à l'Espagne, si on ne les retrouvait en toutes lettres dans le *Moniteur* du 8 février et les autres papiers publics de l'époque (1793). Après les avoir lus, il ne reste plus rien à dire, sinon que le Gouvernement français était sous l'action d'un délire frénétique.

« 12° A la nouvelle du supplice de Louis XVI, le » roi d'Espagne avait insulté la République en sus» pendant toute communication avec l'ambassadeur » de France. »

En fondant sa déclaration de guerre sur un grief de cette nature, la Convention française supposait sans doute que les autres gouvernemens étaient dépourvus de tout sentiment de justice, d'honneur et d'humanité : telle semblait être en effet l'opinion de ces révolutionnaires à l'égard de tous les cabinets.... Pour s'en convaincre, écoutons encore une fois ce même Barrère, quand, le 4 janvier, il parle de notre médiation en faveur de Louis XVI, et se fait applaudir à la fois par ses collègues et par les tribunes.

« On vous dit que le roi d'Espagne réclame à titre de parent, et que, tout bien examiné, sa demande pourrait nous donner la paix; comme si la voix du sang pouvait se faire entendre à ceux qui sont sur le trône! comme si les rois avaient des parens! comme si la parenté entre les têtes couronnées avait jamais épargné une seule guerre aux nations ! etc. »

« 12° Le Gouvernement espagnol avait refusé » d'admettre les deux notes officielles du Conseil » exécutif provisoire, expédiées le 4 janvier, en » réponse à la note du 17 décembre antérieur, pré- » sentée par l'Espagne, et conséquemment il avait » rejeté la proposition d'une stricte neutralité ac- » compagnée du désarmement. »

Sans remonter à la déclaration positive de M. Bourgoing, dans sa dernière conférence avec moi, sur l'impossibilité de faire consentir la République à la *neutralité armée,* et sans ajouter d'autres explications superflues, celles que j'ai données au sujet de ces prétendues offenses de notre part doivent suffire.

Que dira M. Thiers ? que diront tous les autres qui ont blâmé le Gouvernement espagnol de ne pas s'être renfermé dans les limites de la *neutralité armée* vis-à-vis de la France ?

« 14° On pouvait s'apercevoir de l'extraordinaire » intimité du cabinet espagnol avec celui de Saint-» James, quoique la République française eût déjà » formellement déclaré la guerre à l'Angleterre. »

Ce grief ne mérite pas de réponse : il n'est fondé sur aucun fait offensif pour les Français. L'Espagne était-elle donc obligée de s'éloigner de tous les gouvernemens qui étaient en guerre avec la nouvelle république ?

« 15° Le roi d'Espagne permettait que les prédi-» cateurs, du haut de la chaire, attaquassent les prin-» cipes adoptés en France. »

La production de ce grief est vraiment inconcevable de la part de la Convention française, dont la tribune retentissait chaque jour de doctrines subversives, de diatribes violentes, d'attaques furieuses contre tous les souverains.... Mais j'ai copié textuellement la déclaration de guerre.

« 16° Le Gouvernement espagnol avait souffert » que les Français fussent maltraités par le peuple. »

Tous les Français qui, à cette époque, résidaient en Espagne, connurent et apprécièrent les dispositions vigoureuses du Gouvernement pour les sauver de l'irritation populaire. Partout où éclatèrent des mouvemens désordonnés, ils furent aussitôt réprimés d'une main ferme.

« 17° Enfin, ces offenses étaient des actes réels

» d'hostilité et de coalition avec les puissances du » Nord ; l'ensemble de ces actes équivalait à une » guerre déclarée. »

Je me suis trop arrêté peut-être à ce décret de la Convention française ; mais j'ai dû en examiner tous les articles, afin de prouver jusqu'à l'évidence que la guerre fut voulue, provoquée et commencée par ceux qui alors gouvernaient la France ; qu'il y eut du côté de l'Espagne une absolue nécessité de répondre à la guerre par la guerre ; que ce fut pour nous une affaire d'honneur, de conservation, de sûreté personnelle, et non pas un caprice de *jeune ministre,* ni une affaire de parti, moins encore le résultat d'aucune influence étrangère.

CHAPITRE XI.

CONTRE-DÉCLARATION DE GUERRE DE L'ESPAGNE A LA FRANCE.
OPINION NATIONALE EN FAVEUR DE LA GUERRE.

La déclaration de guerre contre l'Espagne fourmillait d'impostures; ce n'étaient que prétextes frivoles ou perfides. A cette provocation, Sa Majesté Catholique opposa la vérité des faits, la puissance de la raison, des plaintes justes et un langage modéré. Le manifeste royal est écrit avec une conviction intime : on y voit la politique inoffensive, l'esprit éclairé, la probité, la sincérité du roi Charles IV; car ce noble document, digne d'être conservé par l'histoire, est l'ouvrage de ce monarque. Le fond des idées, l'expression même de ces idées, viennent de lui, j'ose l'affirmer. En voici la rédaction officielle:

« Parmi les soins importans qui appellent mon
» attention depuis mon avénement à la couronne,
» j'ai songé principalement à maintenir, autant qu'il
» était en mon pouvoir, la paix de l'Europe. Ainsi,
» contribuant au bien général de l'humanité, j'ai
» donné à mes fidèles et bien-aimés sujets une preuve
» particulière de la paternelle vigilance avec laquelle
» je m'occupe de leur bonheur, qui est l'objet de tous
» mes vœux et dont ils sont aussi dignes par leur

» loyauté que par la générosité de leur caractère.
» Depuis qu'il s'est manifesté en France des principes de désordre, d'anarchie et d'irréligion, » causes de tant de troubles et de malheurs, la modération de ma conduite à l'égard de cette nation » est si notoire qu'il serait superflu d'en offrir de » nouvelles preuves. Je me bornerai donc à ce qui » s'est passé pendant ces derniers mois, sans rappeler les horribles et nombreuses catastrophes dont » je veux écarter l'image de mon esprit et de celui » de mes sujets bien-aimés. J'indiquerai toutefois le » plus atroce de tous ces événemens, parce qu'il » est indispensable d'en parler ici.
» Je cherchais, avant tout, le moyen d'amener la » France à un système raisonnable qui mît des bornes à son ambition excessive, d'éviter une guerre » générale en Europe, et d'obtenir au moins la liberté » du Roi Très Chrétien Louis XVI et de son auguste » famille prisonnière avec lui dans une tour, et, » comme lui, chaque jour exposée à de nouveaux » dangers. Pour arriver à ce résultat si utile au bien » de la paix universelle, si conforme aux lois de » l'humanité, si hautement réclamé par la voix du » sang et par l'honneur de la couronne, j'accédai » aux instances réitérées du ministère français, et » lui fis adresser deux notes dans lesquelles étaient » stipulées la *neutralité* et la *retraite réciproque des* » *troupes* échelonnées sur les frontières.
» Lorsque, d'après cette concession, il paraissait » naturel que ma double proposition fût acceptée, » celle du *rappel des troupes fut modifiée* par le minis-

» tère français. Il voulait conserver une partie des » siennes aux environs de Bayonne, sous le prétexte » spécieux d'une invasion à craindre de la part » des Anglais; mais, en réalité, pour en faire l'usage » qui conviendrait à la France : de sorte qu'en main- » tenant sur pied des forces redoutables dans notre » voisinage, on nous imposait la nécessité d'entrete- » nir de notre côté des forces équivalentes, pour » n'être pas exposés aux insultes éventuelles d'une » soldatesque inquiète et mal disciplinée.

» Le ministère français ne manquait pas non plus » de parler à chaque ligne avec affectation, dans sa » note, *au nom de la République,* avec le but de nous » la faire ainsi *reconnaître* implicitement, et par le » fait même de l'admission de sa correspondance di- » plomatique.

» J'avais ordonné, moi, qu'en remettant à Paris les » *deux dernières notes* que j'avais dictées, on em- » ployât en même temps tous les bons offices, les » moyens les plus efficaces, en faveur du roi Louis » XVI et de son infortunée famille.

» Si je ne voulus pas exiger préalablement, comme » condition précise de la neutralité et du désarme- » ment, l'adoucissement du sort de ce monarque, ce » fut en réalité pour ne pas nuire au succès de la » cause qui m'intéressait le plus; mais j'étais bien » convaincu que, sans une insigne et complète mau- » vaise foi, le ministère français ne pouvait s'empê- » cher de reconnaître que ma *recommandation* et mon » *intervention,* offertes d'une manière si pressante, » dans le moment même où les notes étaient présen-

» tées, avaient une connexion tellement intime avec » ces notes, qu'il n'était pas permis d'accepter la » *neutralité* et le *désarmement,* sans avoir égard à la » *médiation*..... Je ne croyais devoir m'abstenir de le » déclarer ainsi d'avance que par un motif de pure » délicatesse, et afin que le ministère français pût » trouver dans les partis qui agitaient alors et qui » agitent encore la France, plus de facilités pour opé- » rer le bien auquel je devais le croire incliné.

» La mauvaise foi ne tarda point à se montrer ou- » vertement, puisque, sans vouloir s'occuper de la » *recommandation* et de la *médiation* du souverain » d'un peuple puissant et généreux, on insistait uni- » quement sur l'admission par nous des *notes* ainsi » modifiées, et chaque instance nouvelle apportait » la menace du rappel immédiat du chargé d'affaires » de France.

» Pendant cette discussion souvent orageuse et » insultante, on commettait à Paris l'assassinat aussi » cruel qu'inouï d'un monarque, et lorsque j'étais, » ainsi que tous les Espagnols, saisi de douleur et » d'indignation, le ministère français s'obstinait à » vouloir traiter avec moi, non pas certainement » qu'il osât compter sur ma déférence, mais pour » nous faire un nouvel outrage à moi et à la nation » espagnole : car il sentait bien qu'en pareil état de » choses, toute insistance de sa part n'était plus » qu'une dérision amère que le sentiment de notre » propre dignité me défendait de souffrir.

» Le chargé d'affaires de la République voulut » avoir des passeports ; on les lui donna..... En ce

» même temps, un bâtiment français s'emparait d'un » bâtiment espagnol sur les côtes de la Catalogne : » j'ordonnai sur-le-champ au commandant-général » de la province d'user de représailles. Coup sur » coup, on reçut la nouvelle d'autres prises. A Mar- » seille et dans plusieurs autres ports de France, un » *embargo* était mis sur notre pavillon. Enfin, le 7 du » présent mois, la guerre nous fut déclarée, *après* » *qu'on nous l'avait faite sans aucune déclaration* de- » puis le 25 du mois de février antérieur ; car telle » est la date de la *patente de course* contre nos bâti- » mens de guerre et de commerce, ainsi qu'il est » prouvé par les papiers trouvés à bord du corsaire » français *le Zorro* (Le Renard), capitaine J.-B. La- » lanne, lorsqu'il fut repris par notre brigantin *le* » *Léger* (Ligero), sous le commandement du lieute- » nant de vaisseau D. Jean-de-Dieu Copeté, avec un » bâtiment espagnol chargé de poudre, que le corsaire » avait enlevé.

» En conséquence de ces provocations et des hos- » tilités ainsi commencées par la France et sans au- » cune déclaration de guerre, j'ai donné les ordres » convenables d'arrêter, de repousser l'ennemi et de » courir sus, par mer et par terre, là où il se pré- » sentera ; j'ai également résolu et je veux que la » guerre soit publiée dans cette capitale, contre la » France, ses possessions et ses habitans, et que, » dans tous mes États, il soit pris les mesures de dé- » fense nécessaires dans l'intérêt de mes sujets et » pour combattre l'ennemi..... Que ceci soit entendu » dans le Conseil, pour être exécuté en ce qui le

» concerne. Aranjuez, le 21 mars 1793. » — « Au » comte de la Canada. »

Dans ce manifeste, véritable expression d'une douleur profonde, mais sans éclats, sans idées de vengeance, le roi d'Espagne ressent et déplore bien moins une offense personnelle qu'il n'est affligé de voir l'impuissance de ses efforts pour sauver l'Europe des malheurs qu'il avait prévus; et ces efforts ne se bornaient point à de vaines protestations; de généreuses démarches, des faits positifs en attestent la sincérité. Il y aurait eu de quoi adoucir les cœurs les plus ulcérés, sans l'influence fatale des hommes qui dominaient dans la Convention. Par ce manifeste, je le répète, comme par tout ce que j'ai exposé ci-dessus, si l'on veut être sans prévention, on reconnaîtra que ni l'aveugle fanatisme, ni l'égoïsme aristocratique, ni les sollicitations importunes des Français émigrés, ni les suggestions des cabinets étrangers ne nous poussèrent à cette guerre. L'insulte et l'agression n'émanèrent point de l'Espagne. La guerre fut acceptée, non provoquée par nous : en l'acceptant et en la soutenant avec courage, il n'y eut chez nous d'autres passions que celles de l'honneur et de l'indépendance nationale; passions vivifiantes et conservatrices, sans lesquelles les nations elles-mêmes s'effacent devant l'ennemi qui les insulte et les blesse impunément! La patrie était menacée dans ses idées religieuses, dans ses lois politiques, dans ses paisibles habitudes.....

Aussi ne vit-on pas en cette occasion sa loyauté silencieuse et résignée accepter tristement les sacri-

fices imposés par un ministère capricieux, comme dans la guerre de cinq ans *. Il n'y eut, en 1793, qu'une voix pour demander la guerre contre la France. On ne se contentait pas de l'appeler hautement. La nation courait au-devant de cette guerre, chacun offrant au service de l'État tout ce qu'il possédait : le grand seigneur, son opulence; le pauvre, son obole **.

* La guerre de l'Espagne et de la France contre l'Angleterre au sujet de la question américaine, sous le ministère du comte de Florida Blanca.

** L'enthousiasme se manifestait jusque dans les dernières classes de la société. Les dons patriotiques, prodigués pendant plus de deux années, offrent un exemple que l'histoire ne trouve point chez les nations modernes. On voyait figurer dans la *Gazette officielle*, où ces dons étaient mentionnés, de simples ouvriers, des artisans obscurs, des femmes isolées, des malheureux vivant de la charité publique. Les pauvres *aveugles* de Madrid et des autres grandes villes, où leur unique ressource est le produit des complaintes et des chansons populaires qu'ils vendent dans les rues, bardes d'une espèce toute nouvelle, non contens de vociférer *gratis* la guerre contre la France, voulurent aussi dénouer les cordons de leur modique et honnête bourse. Quelques-uns d'entre eux firent des dons que l'amour-propre d'un riche n'eût pas désavoués. De modestes industriels qui manquaient d'argent comptant fournirent des effets et des produits de leur commerce ou de leur travail; ceux qui n'avaient absolument rien demandaient à servir comme soldats. Les municipalités du royaume, qui, la plupart électives, représentaient fidèlement l'opinion générale, rivalisèrent entre elles de dévouement et d'activité; elles créaient des moyens extraordinaires pour équiper et armer les volontaires de leurs districts. Plusieurs donnaient à la fois leurs biens et leurs personnes; les veuves ne retenaient point leurs enfans. Enfin, qu'il suffise de

Jamais l'Espagne ne déploya une force plus unanime, plus véhémente. Les dons patriotiques de la France pour défendre la liberté en 1789 et 1790 ne s'élevèrent pas au *dixième* des dons de l'Espagne pour soutenir le trône et l'indépendance du pays. Des observateurs superficiels ne virent dans cette libéralité que l'influence des prédicateurs et des moines. Sans doute l'esprit religieux, alarmé de voir les autels menacés, ne fut point étranger à ce beau mouvement de l'opinion ; mais il existait en Espagne un sentiment aussi énergique, je dirai même plus énergique que l'esprit religieux : c'était le sentiment national, le sentiment de l'honneur antique, immémorial, d'un grand peuple, ennemi déclaré de toute institution, de toute domination, même de tout bienfait que l'étranger viendrait lui imposer. Si quelques-uns envièrent alors secrètement à la France ses nouveaux principes politiques, aucun, je l'affirme, n'eût consenti à les recevoir comme un don des proconsuls conventionnels... Peuple insigne, héroïque ! peuple digne du bonheur dont les destins ont été si long-temps avares pour lui !

citer un fait : l'enthousiasme et l'instinct de la conservation nationale furent tels, que le Gouvernement n'eut pas besoin d'ordonner le tirage ordinaire des milices, ni aucune mesure de recrutement. L'armée fut portée au pied de guerre par l'affluence prodigieuse des Espagnols de toutes les classes, et qui, de leur propre volonté, s'élancèrent dans ses rangs.

CHAPITRE XII.

IMPUTATION PERFIDE ET ABSURDE. — RÉFUTATION.

M. André Muriel, littérateur espagnol, résidant à Paris depuis 1813, a publié en 1827, dans cette capitale, une traduction française de l'ouvrage anglais intitulé : « *L'Espagne sous les rois de la maison de » Bourbon, depuis l'avénement de Philippe V en* 1700, » *jusqu'à la mort de Charles III en* 1788, *etc.* »

La traduction est accompagnée de notes et supplémens ajoutés au texte de M. William Coxe. L'ouvrage de celui-ci finissant avec le règne de Charles III, M. André Muriel est parti de là pour faire une sortie contre le gouvernement du roi Charles IV. S'il estimait convenable d'écrire et de préjuger les événemens de ce dernier règne, il en avait le droit en sa qualité de commentateur ou de continuateur de M. William Coxe; mais il n'a songé qu'à satisfaire un sentiment de haine contre moi. Au lieu de rapporter les faits positifs et dignes d'être connus, il se livre à des accusations par conjectures; il se hâte de stigmatiser d'avance, de sa propre autorité, par supposition, un monarque, toute une époque dont l'histoire est encore vierge. En effet, quelques voix passionnées, quelques calomniateurs

obscurs, ont bien pu s'élever contre la mémoire et le règne de Charles IV; mais, jusqu'à ce jour, l'écrivain calme, consciencieux, qui pèse les hommes et les choses, qui sait faire la part du temps, des intentions, du hasard même, en un mot, le véritable historien n'a point encore abordé ce grave sujet.

Déprimer le caractère, contester le mérite personnel d'un individu quelconque, sans avoir ou sans fournir des preuves à l'appui, ce n'est à la rigueur qu'un essai de diffamation. Mais si à cette diffamation, qui peut n'être qu'une démangeaison de médire, on ne craint pas d'ajouter l'imposture, en donnant pour certains et notoires des faits qui n'existent pas, ou en supprimant volontairement ceux dont la révélation mettrait la vérité dans tout son jour, c'est bien de la calomnie.

On a déjà vu sur quelles données positives, authentiques, j'ai établi l'exposition de ma conduite dans les quatre premiers mois de mon élévation au ministère, depuis le 15 novembre 1792 jusqu'à la publication de la guerre avec la France, le 23 mars 1793. Mes lecteurs sont à même d'apprécier les insinuations de l'écrivain qui m'oblige à le réfuter. S'il a cru pouvoir m'outrager impunément, parce que j'avais l'air d'être mort, et que les morts ne se défendent pas, eh bien! celui qu'on ne croyait plus de ce monde prend à son tour la parole et cite tous ces compilateurs devant le tribunal de l'opinion publique. Je leur oppose les faits, les époques, des témoignages qu'ils ne peuvent pas récuser. Ma tâche n'est difficile que parce qu'il faut classer et relever une à une

des imputations vagues, fausses ou insidieuses; parce qu'ils ont travesti les événemens, confondu à dessein les dates, et multiplié la calomnie par la calomnie... Ma défense sera méthodique et complète.

Voici d'abord M. André Muriel qui, à la fin du chapitre IX additionnel du tome VI et dernier de sa traduction, sous le titre de *Conclusion de l'ouvrage* (page 249), présente, en forme d'épilogue, une courte revue des progrès de l'Espagne sous le règne des Bourbons jusqu'à la fin de 1788, année de la mort de Charles III.

Après avoir indiqué la crise dont l'Espagne était menacée à cause des troubles contagieux de la France, il s'explique en ces termes :

« Il n'entre pas dans notre sujet de déterminer ici » l'influence que le règne d'un prince aussi *faible* » que Charles IV, et *l'inexpérience du favori* à qui il » confia les rênes de l'État, ont dû exercer sur la » marche et les progrès de la Révolution française, » et par suite sur les destinées de l'Europe. »

Ensuite il ajoute :

« On est toutefois fondé à penser que si la mort » n'eût enlevé Charles III au commencement de la » Révolution française, un prince aussi attaché qu'il » l'était à sa famille, avec l'ascendant que lui don- » naient son âge, son expérience, et surtout la fer- » meté de son caractère, n'aurait pu qu'être d'une » grande utilité au monarque français, dans les cir- » constances où il se trouva, par ses conseils, ses » démarches ou les secours qu'il lui aurait procurés » en temps convenable. »

Les deux passages sont littéralement copiés. Ceux qui ne savent point les détails de l'histoire contemporaine de notre pays, croiront, d'après ces insinuations malveillantes, que le gouvernement de Charles IV, lorsqu'il fut confié à mes soins, aurait pu régler à sa volonté la marche de la Révolution française, et qu'au contraire il en favorisa les progrès et contribua lâchement aux malheurs qui en résultèrent pour l'Europe. Ils croiront aussi que ce monarque ne fit absolument rien pour sauver l'infortuné Louis XVI.... Certainement mes ennemis les plus acharnés, les plus ardens à me nuire, ne sont pas allés aussi loin que M. Muriel dans cette circonstance.

Attribuer à ma politique ministérielle une pareille influence sur la Révolution française et les malheurs de l'Europe, c'est une imputation si nouvelle, si étrange, que personne encore ne l'avait proférée, ni probablement conçue. N'y aurait-il ici qu'une ignorance absolue des faits, ou de la mauvaise foi toute pure et la monomanie de dire du mal ? Serait-ce enfin le désir ou le besoin de complaire à mes ennemis ? Car, comment expliquer une si cruelle légèreté dans une matière aussi délicate? Mais M. Muriel ne pouvait pas ignorer que le ministre comte de Florida Blanca, auquel il prodigue tant d'éloges, fut le directeur exclusif de la politique de Charles III, pendant une douzaine d'années, jusqu'à la mort de ce prince ; qu'il fut également le directeur exclusif de la politique de Charles IV en 1789, 1790, 1791 et partie de 1792, jusqu'à la fin de février, où il fut

remplacé par le comte d'Aranda. C'est un intervalle de quatre années (de la convocation des États-Généraux en France, à mon entrée aux affaires de la monarchie espagnole, le 15 novembre 1792.......). La Révolution française date au moins du mois de février 1787, époque de la première ouverture de l'Assemblée des Notables. Dès ce moment, la Révolution ne s'arrêta plus; elle grandissait en marchant; elle prit une allure décidée en 1789; elle ne fit plus que courir avec précipitation à son but dans les années suivantes...

Quand je fus appelé, en novembre 1792, par le roi Charles IV, l'œuvre était accomplie, consommée; Louis XVI déposé, emprisonné; la royauté abolie, la république installée, l'enthousiasme des Jacobins porté au dernier degré; l'anarchie organisée, terrible, telle que jamais on n'en vit d'aussi redoutable. Comment cet écrivain, qui prétend juger l'histoire de cette époque, ose-t-il me rendre responsable, moi, de ce qui a été fait ou n'a pas été fait; m'attribuer une influence décisive, toute-puissante, sur la marche et les progrès de la Révolution française, lorsque je n'existais point encore, politiquement parlant, lorsque j'étais si loin d'avoir la moindre part au gouvernement de l'État? Singulière complication d'ignorance et de calomnie! M. Muriel n'a-t-il donc jamais appris ce que j'avais fait dès le jour même de mon entrée au ministère?

Condamné à me répéter souvent, je réclame toute l'indulgence de mes lecteurs.

Il ne restait plus à la Révolution française qu'à

commettre un dernier attentat, pour se lancer dans une carrière incommensurable : c'était le *régicide;* et tout était prêt pour l'exécution. Je tentai de l'empêcher : dédaignant la marche routinière des communications officielles, je descendis des hauteurs de la diplomatie. La situation extrême de la France et de l'Europe, le danger imminent de la victime vouée au supplice, m'autorisaient à prendre une marche plus vive. La prière, l'argent, les sollicitations les plus pressantes, des engagemens onéreux, tout ce qui pouvait amener le résultat désiré, tout absolument fut mis en usage. Point de tiédeur, pas la moindre hésitation; je conjurai les autres cabinets de se joindre à moi; je cherchai partout des amis, des appuis, et certes, je n'ai point à me reprocher d'avoir laissé passer, sans agir, une heure, une minute, dès l'instant même où le ministère m'avait été confié. S'il fut trop tard, à qui la faute? pas à moi, assurément?

En supposant que mes efforts eussent été couronnés par le succès, en dernier résultat la Révolution française n'aurait produit qu'un changement de gouvernement; transition pénible, fâcheuse, si l'on veut, mais enfin assez fréquente dans l'histoire de chaque pays : car si notre médiation eût été acceptée, le plus grand danger disparaissait, celui de l'invasion à main armée, qui acheva d'enflammer toutes les passions. La France, moins irritée, eût probablement écouté les conseils de la modération. Les puissances de l'Europe, songeant aux avantages de la paix, n'ayant plus à craindre le péril du moment,

eussent été moins opiniâtres dans leur système belliqueux. Combien de plus jeunes que moi ont vu d'exemples d'une pareille condescendance ! Pour envisager ainsi la question, il n'était nullement nécessaire d'avoir long-temps étudié la politique mystérieuse des cours... Louis XVI une fois sauvé, après un temps plus ou moins rapproché, il y avait tout à espérer des habitudes nationales des Français, de l'excès même des violences républicaines; on ne pouvait manquer d'être bientôt fatigué de la tyrannie populaire. L'action modérée, bienveillante, conciliatrice des autres puissances, aurait hâté le retour de la France à des idées monarchiques. Laissée à elle-même, maîtresse de son choix, la France eût songé tôt ou tard à rappeler l'ancienne famille de ses rois.

Telles étaient mes pensées, mes espérances. Oh ! qui m'eût dit alors qu'un jour on oserait m'accuser d'avoir excité, fomenté les progrès de la Révolution française !

Écoutons à présent M. Muriel, qui, pour dénigrer Charles IV, vient alléguer, toujours *par conjecture,* « ce qu'à la place du fils aurait exécuté le père, si » Dieu n'eût disposé de celui-ci quelques années au- » paravant. »

Charles III vécut assez long-temps pour voir et connaître l'esprit d'innovation, l'inquiétude profonde qui fermentaient en France. Les incertitudes, les erreurs du cabinet de Louis XVI, la lutte déclarée entre les parlemens et la Cour, l'insuffisance des remèdes employés contre les dangers chaque jour renaissans, n'étaient-ce pas là des présages certains

d'une révolution incalculable, prête à éclater dans un royaume auquel l'Espagne tenait de si près ?

Cependant il n'est dit nulle part, du moins il n'est jamais venu à ma connaissance que le monarque (Charles III), à la vue de ce danger immédiat, eût cherché à influer d'une manière efficace dans les conseils de la France, ni à faire usage de son ascendant sur les autres cabinets de l'Europe pour conjurer à temps l'orage qui les menaçait tous. Consterné, abattu, partageant l'hésitation pusillanime de son premier ministre, Charles III fit suspendre tout-à-coup les utiles réformes qu'il avait commencées ; il borna tous ses soins à une sombre et rigoureuse surveillance intérieure. Florida Blanca, qui ne connaissait d'autre moyen de gouverner que l'absolutisme ministériel, se mit en défiance contre tout le monde. Concentré dans son isolement, il interdit les communications avec l'étranger ; l'autorité suprême s'enveloppa dans le mystère. Pour étouffer jusqu'à l'ombre de la discussion, il acheva d'annuler le *Conseil d'État*, et réunit dans ses mains l'administration tout entière. Les autres secrétaires d'État, n'importe leur département, furent soumis à une délibération commune qu'il voulut présider lui-même ; mesure propre, il est vrai, à établir l'unité dans les opérations, mais dont le but principal était de tout ramener sous sa direction exclusive et absolue *. Sa

* Cette mesure, sanctionnée par un décret royal du 8 juillet 1787, créait un véritable *Conseil des ministres*, chose auparavant inconnue en Espagne. Le comte de Florida Blanca lui donna

loyauté ne fut jamais douteuse ; ses intentions étaient pures sans doute, mais il commit une grande erreur. Privé des lumières qu'il aurait pu acquérir, par une discussion plus libre, dans le *conseil de nos hommes d'État,* il se trouva seul pour tout. Indécis, embarrassé, faible quand la circonstance était difficile, ce diplomate, qui s'était distingué par la souplesse et les ressources de son esprit comme ministre d'Espagne à la Cour de Rome, craignait toujours d'agir et ne sut rien faire dans une position plus élevée. En cet état de faiblesse morale vint le surprendre la convocation des États-Généraux de la France.

Charles III, au moment de sa mort, avait recommandé ce ministre comme un ange tutélaire dans la situation critique où se trouvait un grand royaume voisin. Charles IV reçut donc Florida Blanca de la main de son père, et lui donna toute sa confiance. Est-ce donc une *faiblesse* de la part du fils qui vient à peine de monter sur le trône, d'adopter le conseil de son père, et de se fier à l'expérience et aux talens

le nom de *suprême junte d'État,* titre assez convenable, et imaginé pour pallier, en quelque sorte, la disparition de l'antique *Conseil d'État,* dont les fonctions, à cette époque, lui paraissaient dangereuses. C'est ainsi qu'un pouvoir absolu fut concentré dans le *corps ministériel,* subordonné lui-même au ministre dirigeant, qui en disposait à son gré. Lorsque Charles IV ouvrit les yeux sur les inconvéniens de cette organisation, il rétablit aussitôt l'ancien Conseil d'État sur de larges et solides bases; tous les ministres devaient en faire partie et assister à ses délibérations (Décret royal du 28 février 1792). Jusque-là, depuis 1787, il n'y eut en réalité d'autres personnes responsables de la politique espagnole que le comte de Florida Blanca.

d'un ministre qui lui est, pour ainsi dire, légué par une prescription testamentaire?

Sous le nouveau règne, Florida Blanca suivit toujours la même politique, timide, irrésolue, expectante, souvent contradictoire, toujours équivoque et mystérieuse.

Au reste, les progrès évidens de la Révolution française ne l'empêchèrent point de traiter avec elle, en vertu du *pacte de famille*. Il réclamait, en 1790, le secours stipulé par ce pacte, à l'occasion de la guerre qui allait éclater entre l'Angleterre et l'Espagne. Sans la transaction qui vint fort à propos suspendre les hostilités, cette guerre imprudemment engagée nous eût entraînés dans la lutte que la France avait à soutenir contre les principales puissances de l'Europe. Une conversation particulière de l'ambassadeur anglais avertit Charles IV. Sa Majesté répara la faute de son ministre en faisant régler sur-le-champ et amicalement la discussion qui s'était élevée. Toutefois, le comte de Florida Blanca n'en avait pas moins consacré de nouveau le *pacte de famille*. Il n'y fut dérogé par aucun acte postérieur; au contraire, tant que la correspondance ordinaire subsista entre les deux Cours, de part et d'autre on se regardait et on se traitait comme puissance alliée.

Ces antécédens n'empêchèrent pas non plus le comte de Florida Blanca d'écouter volontiers les propositions de l'empereur Léopold. Il s'agissait de se mettre d'accord au sujet de l'intervention armée dans les affaires de la France... Et plût au Ciel que les vues de cet illustre prince eussent été franche-

ment accueillies par les autres puissances, dans les termes qu'il proposait, et auxquels il paraissait tenir beaucoup ! En effet, l'objet de ces vues, du moins l'objet ostensible, et je ne doute pas de la sincérité de Léopold, était de ne point effaroucher la France par des prétentions excessives; de transiger avec les principes de réforme que la situation et les besoins de la France rendaient indispensables; de ne lui prescrire qu'un juste ménagement de la dignité du gouvernement monarchique et la répression des écrivains licencieux qui troublaient le repos des nations. « Cette manière d'intervenir, » disait Léopold, « n'é» tait au fond qu'une alliance offerte à l'immense » majorité des Français, majorité ouvertement pro» noncée en faveur de la monarchie tempérée; et » c'était le meilleur moyen de la soutenir contre la » minorité factieuse qui pervertissait les esprits et » poussait à la démocratie. »

D'après ce plan, l'Empire, l'Autriche, la Prusse, les cantons Suisses, la Sardaigne et l'Espagne, puissances intéressées par leur position géographique au maintien de l'ordre social en France, devaient prendre vis-à-vis d'elle une attitude respectable et pacifique, indiquer un congrès où la France serait appelée, et là, tout en lui reconnaissant le droit de régler elle-même ses propres affaires intérieures, fixer et reconnaître les droits communs et les intérêts relatifs de chaque puissance. Il ne devait être fait appel à la guerre que dans le cas où la France refuserait obstinément de se prêter à des mesures aussi raisonnables.



Si ce projet eût été adopté avant que la faction démagogique ne se fût emparée du Gouvernement, si l'on eût mis dans l'exécution de la bonne foi, de l'ensemble, sans y mêler des ambitions particulières, des prétentions exagérées, la Révolution française pouvait se terminer heureusement. Mais, par malheur, les cabinets ne s'accordèrent point sur les conditions : les uns, c'était le plus grand nombre, voulaient forcer la France à rétablir l'autorité monarchique sans restriction, et faire reculer la révolution jusqu'au 20 juin 1789; prétention utile peut-être et convenable, mais impossible à réaliser dans l'état des esprits..... Telle fut cependant la condition que Florida Blanca mit à l'adhésion de l'Espagne, de concert avec la Prusse, la Sardaigne, et surtout la Russie, sur laquelle il fondait ses plus hautes espérances. Il ne connaissait guère l'impératrice Catherine, qui attisait la coalition et n'avait rien moins à cœur que de l'aider d'une manière efficace.

On ne s'entendit guère mieux sur le moment et le mode d'exécution. Ceux qui voulaient remettre la France sous le joug n'étaient nullement pressés; ils espéraient que les progrès de l'anarchie et les excès révolutionnaires ouvriraient le pays à l'invasion et rendraient plus facile le démembrement dont ils avaient conçu le projet. Quant à l'Espagne, Florida Blanca comptait peu sur la bonne intelligence des autres cabinets : soit qu'il ne goûtât point les idées de Léopold, soit qu'il craignît, en se mettant en avant, de rester seul engagé dans une lutte disproportionnée, ou qu'il aimât mieux demeurer en arrière

et voir agir les autres puissances, il négligea complétement de faire prendre à l'Espagne une attitude convenable; il ne se fit des amis nulle part, et n'eut pas même la prudence de dissimuler la haine antipathique dont il était animé contre la France.

Au milieu de cette incertitude et de ce tâtonnement, s'écoulèrent les instans les plus favorables à l'application des remèdes politiques, si toutefois il en existait qui pussent arrêter le mal révolutionnaire. Ensuite vinrent l'acceptation de l'acte constitutionnel par Louis XVI, une amnistie générale, le décret de répression contre les clubs, et Léopold fit halte dans ses mouvemens belliqueux. « Il proposait » aux puissances coalisées de suspendre l'effet de » leurs engagemens respectifs, sauf à leur donner » cours si les désordres recommençaient, et si la » France dépassait les bornes qu'elle paraissait vou- » loir se prescrire elle-même. »

Ce fut dans cet intervalle de lucidité que l'empereur Léopold consentit à recevoir de nouveau M. de Noailles en qualité d'ambassadeur de Louis XVI; et de tous les souverains de l'Europe, il fut le premier à laisser flotter librement le pavillon tricolore dans ses ports...

Les réponses et les démonstrations officielles des autres princes, quand Louis XVI leur annonça qu'il avait accepté la constitution, furent moins pacifiques; mais aucune de ces réponses ne fut répulsive, excepté la nôtre et celles de la Suède et de la Russie. Le ministre espagnol, toujours inspiré par celle-ci, déclara que « le Roi Catholique attendait les preuves

» positives de l'entière liberté du roi de France, et
» que jusqu'à ce qu'il fût convaincu que ce monar-
» que était parfaitement libre lorsqu'il avait accepté
» la constitution, lui, roi d'Espagne, s'abstiendrait
» de répondre à toute dépêche venant sous le nom
» du roi des Français. »

Cette déclaration excita de vives plaintes au-delà des Pyrénées. Florida Blanca ne fit point connaître à Charles IV la ligne de conduite plus modérée que Léopold venait d'adopter; le ministre plénipotentiaire d'Autriche en donna la première nouvelle au Roi. En même temps le chargé d'affaires de France, M. d'Urtubize, parvint à s'introduire auprès de Sa Majesté, et lui parla tête à tête. Dans cette entrevue, M. d'Urtubize peignit des plus vives couleurs les dangers auxquels on exposait Louis XVI, et l'inimitié ou l'indifférence cruelle de certains cabinets. « Les
» factions ennemies du trône, disait-il, n'attendent
» plus qu'un prétexte de la part des souverains étran-
» gers; elles le trouvent dans ces manifestations
» hostiles contre le système de la monarchie consti-
» tutionnelle que la France a choisie. L'existence de
» cette monarchie, telle qu'elle est, dépend de l'ap-
» pui que Louis XVI trouverait dans l'amitié des
» cabinets monarchiques, surtout dans celle de l'Es-
» pagne et des autres branches de la dynastie qui
» lui sont alliées en vertu du pacte de famille. D'un
» côté, l'exaspération des esprits, de l'autre, les in-
» stigations des partisans de la démocratie, vont met-
» tre en question l'obéissance due à Louis XVI; on
» le rendra suspect de duplicité, de connivence avec

» les émigrés et les cabinets dissidens : si le roi des » Français est ainsi attaqué, s'il tombe, la monarchie » meurt avec lui. »

Charles IV se trouvait isolé, sans autre conseil que la *junte suprême,* composée, ainsi que je l'ai dit, des seuls ministres-secrétaires d'État, et dans laquelle il n'était que rarement et légèrement question de politique étrangère. Le Roi résolut de s'éclairer, de prendre des informations, sans avoir recours à son premier ministre; il demanda leur avis à ceux qu'il jugea dignes de sa confiance. L'une des personnes consultées fut M. d'Aranda, qui, avec toute l'intrépidité de son caractère, accusa d'*ineptie*, de *témérité*, la conduite du comte de Florida Blanca. Celui-ci avait peu d'amis : les grands se croyaient humiliés, et désiraient ardemment sa chute ; les principaux fonctionnaires publics, réduits à une espèce de nullité en tout ce qui regardait les affaires de l'État, partageaient le mécontentement de la haute noblesse; le clergé n'était pas mieux disposé. Tous les renseignemens que le Roi put acquérir furent défavorables au ministre : tels ont été les motifs de sa disgrâce.

Charles IV, qui l'estimait, qui lui avait accordé long-temps sa confiance, dut céder au noble intérêt de la conservation du chef de sa Maison. La politique de Florida Blanca semblait l'avoir compromise ou du moins négligée; le Roi voulut suivre une autre marche : le comte d'Aranda fut nommé premier ministre *par intérim :* son nom était populaire en France. Sa nomination pouvait être favorable, utile

à Louis XVI, qui avait grand besoin de l'appui de l'Espagne.

Les événemens postérieurs, à compter de cette époque jusqu'à la déclaration de guerre, je les ai déjà racontés en détail.

Il ne me reste plus qu'à demander à M. A. Muriel comment et de quelle manière la conduite de Charles IV et surtout la mienne en arrivant au ministère auraient pu *influer sur la Révolution française ?* Dans le cours de ces *Mémoires,* j'aurai l'occasion de lui adresser encore quelques interrogations à ce sujet.

CHAPITRE XIII.

OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES SUR LA GUERRE AVEC LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Des guerres nouvelles et prolongées, des bouleversemens continuels, la lutte opiniâtre de principes contraires, d'intérêts, d'ambitions de tout genre, que suscita la Révolution française, ont fait pâlir et presque oublier la part que prit l'Espagne à la coalition des puissances européennes. Cependant le souvenir de nos campagnes de 93, 94 et 95, mérite d'être conservé.

La victoire s'était partout déclarée en faveur de la France; la fortune avait trahi les efforts de tous ceux qui avaient osé se mesurer avec la République naissante..... et l'Espagne, ajoutant de nouveaux fleurons à sa vieille couronne militaire, ne brilla pas seulement par des combats heureux, mais surtout par une fermeté courageuse et inébranlable dans les revers, et malgré l'abattement de tous ses alliés.

L'exposé fidèle du règne de Charles IV, dernier tribut que ma loyauté paie à sa mémoire, retracera beaucoup de faits d'autant plus glorieux pour notre armée qu'elle fut long-temps et qu'elle devait être,

sous beaucoup de rapports, inférieure à l'armée française. La théorie et la pratique de l'art militaire avaient été complétement négligées sous les deux règnes précédens; les ministres auxquels je succédais n'avaient rien prévu : nuls préparatifs n'avaient été faits; je ne trouvais que de bonnes dispositions dans les chefs, le dévouement du soldat, en un mot, le seul instinct national, pour suppléer au manque d'expérience et d'exercice.

Et cependant il y eut encore une assez ample moisson de gloire pour nous, dans cette guerre inégale, difficile, et pour ainsi dire improvisée. Les traits de courage et même d'héroïsme ne manquèrent pas. Si, dans ces temps modernes, les concessions de terres, de titres d'honneur, de majorats tout faits, eussent été, comme dans nos vieilles luttes avec les Maures ou dans nos entreprises du Nouveau-Monde, la récompense convenue, obligée, des illustrations militaires, combien de milliers de familles espagnoles rattacheraient aujourd'hui leur noblesse et leur fortune aux mémorables campagnes de 1793, 1794 et 1795?

C'est en vain qu'une malveillance jalouse affecte de laisser dans l'oubli ce brillant épisode de l'histoire nationale; la valeur espagnole et une sage politique préservèrent le pays du joug étranger. Quel peuple voisin de la France ne vit pas alors ses antiques institutions détruites, ses provinces mutilées, ses trésors dilapidés? Que de sacrifices n'en coûta-t-il pas à chacun de ces peuples envahis pour racheter à genoux une faible partie de leur existence?

Si des humiliations, si des pertes aussi douloureuses n'atteignirent point notre patrie, c'est à sa brave armée qu'elle en fut redevable. Sans doute l'orgueilleuse France conserva vis-à-vis de nous son attitude imposante; mais la fierté castillane ne perdit aucun de ses droits et ne craignit nullement de regarder en face son redoutable adversaire. On me fit alors un reproche d'avoir promis d'avance la victoire; les Français eux-mêmes, dans leurs récits officiels, ont acquitté ma parole. Après une lutte de trois années dans laquelle les honneurs de la guerre avaient été souvent partagés, l'Espagne parut céder un moment à des forces supérieures; mais le pouvoir colossal de la France, victorieux de tous ses autres ennemis, loin de se croire en sûreté dans la partie du territoire espagnol qu'il occupait.... nous offrit la paix d'égal à égal; et cette paix fut acceptée, sans qu'il en eût coûté un pouce de notre sol, ni le moindre sacrifice pécuniaire à la monarchie! Et cette guerre apprit en même temps à la République que notre Péninsule était irrévocablement fermée à toute domination étrangère!

Pour ma part, il me suffira d'avoir été, dans cette grande crise, placé au timon du gouvernement, d'avoir eu le bonheur ou le mérite de choisir, d'employer, d'aider de tous mes moyens les illustres défeuseurs de la patrie qui combattaient si noblement pour elle.

Honneur aux braves chefs et soldats de notre glorieuse armée!

On ne saurait contester avec justice au roi Char-

les IV un autre mérite dont l'éclat doit rejaillir sur le ministre qui, dépositaire de sa pensée, fut chargé d'en surveiller et diriger l'exécution. Ce mérite consiste dans la pureté, dans la loyauté de sa politique. Ami naturel de la France, son intention était de la délivrer, non pas de l'asservir; persuadé qu'elle soupirait après le rétablissement de l'ordre, qu'elle était dominée par une faction tyrannique, par une audacieuse minorité, qu'elle combattait moins pour une absurde démagogie que pour son indépendance menacée par l'étranger, sur tous les points où nos troupes victorieuses pénétraient, le Roi ordonna que le drapeau blanc aussitôt arboré annoncât l'intervention d'un allié sincère, d'un ami désintéressé qui voulait, en même temps, le bonheur de la France et celui de l'Espagne : aussi la moralité politique de Charles IV ne fut jamais l'objet d'un doute; les Républicains mêmes lui rendirent justice. Quoique sensible à des offenses personnelles qu'on ne lui avait pas épargnées, Charles IV ne chercha point à s'en venger sur la France; il n'accueillit jamais aucun projet de démembrement; et parmi tous les souverains de l'Europe, celui que la République avait d'abord affecté de braver fut le premier dont elle demanda l'amitié, celui auquel elle donna, par la suite, les preuves les plus positives d'une respectueuse déférence. Cette observation n'a point échappé aux écrivains français; ils ont tous reconnu la noble franchise et la haute moralité du monarque espagnol.

C'est ici l'occasion de faire observer que cette guerre de l'Espagne et des autres puissances alliées,

en quelque sorte impuissante contre la République, produisit cependant un résultat qui n'est point à dédaigner. Le Gouvernement français modifia son système de *propagande* et de subversion générale pour ceux qui traitèrent avec lui; il fut admis en principe que la République devait des égards et une foi sincère aux souverains qui renonçaient à l'attaquer. Si ce principe d'une sage réciprocité ne fut pas appliqué sans quelques exceptions, du moins est-il certain que les rois d'Espagne, de Prusse, et plusieurs princes de l'Empire, après avoir soutenu vigoureusement leur honneur et leurs droits, furent ensuite respectés. Il n'en arriva point ainsi à l'égard des États qui, dans le danger commun, et durant les accès de la frénésie républicaine, gardant une lâche neutralité, ne firent que trahir leur faiblesse, comme Gênes, Venise, la Suisse et la Toscane.

Je crois avoir répondu à ceux qui nous blâmèrent d'abord d'avoir pris les armes et plus tard de les avoir déposées : on a dit que nous ne sûmes pas profiter de l'énergie nationale; ce reproche n'est pas mieux fondé. Il est certain que le cri unanime de la Péninsule s'était élevé contre la France; que l'Espagne, comme toute l'Europe, vit dans la coalition le seul moyen d'arrêter les progrès de la Révolution française; mais la volonté de l'Espagne ne fut jamais que de coopérer à cette croisade dans les limites tracées par la coalition elle-même; et malgré les embarras du Trésor dès long-temps épuisé, n'ayant de ressources disponibles que dans la générosité spontanée du peuple; n'ayant jamais songé à rece-

voir des subsides étrangers, l'Espagne développa des moyens extraordinaires. Toutefois l'idée d'une levée en masse ne fut point adoptée, et ne pouvait entrer dans aucune tête raisonnable : 1° parce que nulle autre nation civilisée n'en donnait l'exemple; 2° parce que les embarras, les frais énormes d'une pareille multitude mise en mouvement, en eussent d'abord rendu l'action inutile et dangereuse *.

La réaction soudaine et prodigieuse de la France déjoua toutes les prévisions et tous les calculs de la politique. Néanmoins, dans la troisième campagne, notre armée, déjà supérieure en nombre, avait repris l'offensive avec une vigueur qui étonna les Français.....

La République nous offrit la paix.....

On trouvera les détails de la négociation dans la suite de ces *Mémoires*.

Ainsi tombent les insinuations des compilateurs qui ont parlé de cette guerre avec tant de mépris, sans savoir ou affectant d'ignorer les circonstances qui l'avaient précédée, et la manière dont elle se fit. Je présenterai les faits sous leur véritable jour. L'Espagne, si calomniée, si peu connue, retrouvera une partie de la gloire qu'on a voulu lui faire perdre.

* Le lecteur n'aura point oublié que l'état déplorable de nos finances remontait à une époque déjà très ancienne, et qu'il s'était à peine écoulé quatre mois depuis mon arrivée au ministère, lorsqu'il fallut faire la guerre pour laquelle mes prédécesseurs n'avaient fait aucuns préparatifs.

CHAPITRE XIV.

GUERRE CONTRE LA RÉPUBLIQUE. — RÉPONSE A M. L'ARCHEVÊQUE DE PRADT.

Tout le monde connaît M. de Pradt, dont la plume féconde a fourni tant de mémoires et de pamphlets à la politique contemporaine. Parmi ces productions de circonstance, on a distingué dans le temps des *Mémoires historiques sur la Révolution d'Espagne*, publiés en 1816. De tous les écrivains déchaînés contre moi, aucun n'est allé aussi loin que M. l'ex-archevêque de Malines. Où donc a-t-il puisé les injures gratuites, les imputations odieuses qu'il me prodigue? Superficiellement et mal instruit de tout ce qui s'est fait sous le règne de Charles IV, il a recueilli, commenté, délayé le bavardage perfide de D. Juan Escoïquiz, le plus acharné de mes ennemis, celui qui est le premier, le véritable auteur de tous les maux de l'Espagne, et que je traiterai selon ses mérites dans le cours de cet ouvrage. La pénétration de M. de Pradt est ici en défaut; il a été la dupe d'un misérable imposteur : Escoïquiz est son oracle; telle est la source empoisonnée où M. de Pradt s'est désaltéré. Le prélat français n'a fait que répéter la leçon du prêtre espagnol; l'écolier valait cependant mieux que le maître.

Citons d'abord M. l'archevêque. Il commence par faire mon éloge, sans s'en douter :

« Le roi d'Espagne, Charles IV, fut le seul souve-
» rain de l'Europe qui, à l'époque de la catastrophe
» à jamais déplorable de Louis XVI, donna des preu-
» ves actives d'intérêt à ce prince infortuné. On
» connaît les propositions qu'il fit adresser publi-
» quement au pouvoir qui s'apprêtait à disposer de
» la vie de ce monarque, et il ne faut pas douter que
» ces premières démarches n'aient été soutenues par
» beaucoup d'autres auprès des personnes qui diri-
» geaient alors l'opinion dans Paris. Il suffisait que
» Louis XVI fût le chef de la Maison de Bourbon,
» qu'il occupât un trône de famille, pour que Char-
» les IV désirât ardemment de détourner le coup qui
» menaçait son malheureux parent. Tout fut inu-
» tile, et la consommation de cette grande iniquité
» devint le signal de la guerre entre la France et
» l'Espagne. Si cet attentat glaça l'Europe d'effroi,
» il porta la flamme dans le cœur des Espagnols, et
» ce peuple, trop ardent pour contenir les impres-
» sions qu'il reçoit, se précipita sur les Français
» qui se trouvaient en Espagne, sans entrer dans au-
» cune des considérations qui devaient faire recon-
» naître dans ces hommes, attirés ou fixés en Espa-
» gne par les seules vues de leurs intérêts privés,
» des êtres étrangers à l'événement qui provoquait
» cette haine. Dans un instant * le feu gagna la na-

* J'ai dit ailleurs les mesures que prit le Gouvernement pour calmer les premiers accès de l'irritation populaire : la répression

» tion, tous les bras s'offrirent et toutes les bourses » s'ouvrirent. L'Espagne dépassa tout ce que, à » aucune époque de l'histoire moderne, on connaît » d'offrandes offertes par le patriotisme aux gouverne-» mens qui ont réclamé son appui. Ainsi, tandis que » sous l'Assemblée Constituante, la France n'avait » fourni qu'une somme de cinq millions, tandis qu'à » l'ouverture de cette même guerre (1793), l'Angle-» terre n'élevait ses largesses qu'à la somme de » quarante-cinq millions, l'Espagne offrait, en dons » volontaires, celle de soixante-treize millions. C'est » sûrement le don patriotique le plus riche qui ait été » fait par aucun peuple moderne. »

M. de Pradt, qui rapporte ces faits, ignorait-il que l'époque de mon entrée au ministère coïncide parfaitement avec celle où toutes ces démarches actives et généreuses furent ordonnées en faveur de Louis XVI? Je serais bien tenté de croire qu'il n'y a que de l'ignorance de sa part. En effet, comment aurait-il pu sciemment omettre cette circonstance et m'adresser l'injuste tirade que voici?

« Mais ce n'est pas tout que d'entreprendre la » guerre par honneur et justice, il faut encore la » diriger avec lumières, et ce fut là l'écueil de l'Es-» pagne. *La même main qui paralysait tout dans la » paix, de nouveau paralysa tout dans la guerre.* Du

fut aussi prompte que le mal, tous les droits de l'hospitalité furent maintenus. Il y eut, en outre, beaucoup d'indulgence à l'égard de quelques Français qui s'étaient compromis par des propos indiscrets dans une crise de cette nature.

» fond du palais, un *favori prétendait* conduire les
» armées comme il gouvernait la Cour; mais comme
» il y a loin de l'un à l'autre, et qu'un ennemi,
» comme a dit Frédéric, n'est pas un courtisan, il
» fallut céder. La bravoure naturelle du soldat, le
» dévouement des chefs, également trompés, laissè-
» rent l'ennemi pénétrer au cœur de l'Espagne. On
» traita, et l'on sait ce que sont des traités dans les-
» quels le vaincu cherche un refuge contre un mal-
» heur qui pourait être le dernier. Les Français
» avaient franchi l'Èbre et arrivaient à Madrid. On
» les arrêta en signant une paix dont le favori prit
» le nom avec plus de sottise encore que d'insolence,
» se parant des malheurs publics, comme en d'autres
» pays on le fait des titres de leur prospérité et de
» leur gloire. »

Nul de ceux qui, de propos délibéré ou accidentellement, ont parlé de cette guerre, n'a jamais contesté la part que prit l'Espagne à la coalition contre la République. Dans la première campagne, nos succès furent pour le moins aussi brillans que ceux de toute autre puissance; aucune de ces puissances ne montra plus de fermeté que nous dans les momens de revers; enfin, plus heureuse ou plus habile, l'Espagne, après avoir satisfait aux exigences de l'honneur, sut terminer à propos la lutte, et, seule, fit la paix sans humiliations et sans sacrifices. Ce résultat prouve assez qu'elle soutint son rôle avec énergie, et que ses troupes, quoique de nouvelle formation et dépourvues d'expérience militaire, ne furent ni mal instruites, ni mal dirigées : car, sans ces deux

conditions, la valeur toute seule ne suffit pas en rase campagne et à ciel découvert. On sait d'ailleurs que la République, là où elle triompha, là où on fut réduit à se prosterner devant elle, fit peu de grâce à ses ennemis vaincus. Si en Espagne elle n'enfonça pas la griffe, si elle ne se gorgea pas de butin, si elle n'élargit pas son territoire aux dépens du nôtre, grâces en soient rendues à la bonne contenance de nos guerriers ! A l'appui de ce raisonnement viennent encore les nombreux témoignages consignés dans toutes les relations des Français eux-mêmes, qui n'ont pas cru rabaisser leur propre gloire en rendant justice à la nôtre.

M. de Pradt, de sa propre autorité, sans égard à ce qui a été publié officiellement, ni au témoignage uniforme de tous les historiens, la plupart militaires, témoins et acteurs dans ces mémorables campagnes; M. de Pradt, dis-je, d'un trait de plume ravit à l'Espagne et à moi tout l'honneur acquis dans une lutte de trois années contre la République française ! Et dans le cours de ses Mémoires, surtout lorsqu'il s'agit de m'inculper, il ne cite jamais que le dire d'Escoïquiz et de Ceballos, mes ennemis bien connus *.....

* Et cependant M. de Pradt déclare que son intention n'a été que de recueillir des matériaux pour l'*Histoire de la Révolution d'Espagne;* il reconnaît que cette histoire ne pourra désormais être faite que d'après l'examen consciencieux des mémoires, des relations particulières des principaux acteurs, des témoins oculaires, etc.

« Mais aujourd'hui, dit-il, chacun en particulier ne peut que

« La même main, dit encore M. de Pradt, qui paralysait tout dans la paix, de nouveau paralysa » tout dans la guerre. » J'ai assez amplement rapporté ce qui fut fait dans les quatre premiers mois de mon ministère. M. de Pradt l'avait d'abord raconté lui-même avec éloge (à la vérité sans me nommer, ayant probablement oublié quel était le ministre de cette époque *. Or, avoir agi de la sorte, est-ce avoir paralysé l'action de l'Espagne ?

» fournir son contingent à ce recueil, en se bornant à faire connaître ce qu'il a été à portée de voir et d'entendre, mais de » bien voir et de bien entendre : car il est rare d'avoir des yeux » qui voient clairement et juste, et des oreilles qui entendent » distinctement; dans des temps de révolution, il y a des yeux » et des oreilles de parti, et même il n'y a presque que de ceux-» là. » (Page 9 de la préface.)

Voilà M. de Pradt jugé par lui-même; ses yeux n'ont rien vu; son oreille n'a entendu que les hommes de l'Escurial, d'Aranjuez et de Bayonne; misérables intrigans qui plongèrent l'Espagne dans un abîme de maux! Il n'a répété que les histoires que ces hommes lui ont racontées; il n'a lu que ce qu'ils ont écrit, et pourtant M. de Pradt finit par s'écrier : « Malheur » aux vaincus dont les vainqueurs se font les historiens et les » juges! »

* Je dis : *ayant probablement oublié quel était le ministre de cette époque*, parce que M. de Pradt ne l'ignorait pas, car, dans la petite biographie mise en tête de son ouvrage, il fait mention de moi, page 20, comme *premier ministre en* 1792. Si l'omission de cette circonstance, dans la suite de ses Mémoires, n'est qu'un oubli, la distraction est grave pour un historien qui veut me juger avec autant de sévérité; si c'est un oubli volontaire, le lecteur appréciera la bonne foi de mon détracteur.

Mais c'est au sujet de la guerre que les distractions ou les réticences de M. de Pradt sont vraiment inconcevables. Cet écrivain, qui songeait à recueillir des faits pour l'histoire, a-t-il ignoré qu'en moins de trois mois trois armées espagnoles volèrent aux Pyrénées, avant même que la République y eût fait paraître les siennes? Qu'en même temps plusieurs armemens maritimes furent complétés, entre autres l'expédition de Toulon, composée de vingt vaisseaux de ligne, quatre frégates, une foule de bâtimens de guerre ou de transport, avec une division d'élite d'infanterie et une de la marine qui seule formait une quatrième armée? Qu'une seconde expédition maritime fut envoyée dans l'Amérique du Sud; une troisième, aux îles de Sardaigne *; des renforts, dans les mers de l'Orient, et qu'une multitude de croisières sortirent de nos ports afin de protéger notre commerce et pour aller partout au-devant de l'ennemi?

M. de Pradt ne dit absolument rien de cet immense et coûteux développement des forces maritimes de l'Espagne aussitôt que la guerre fut décidée...

* Par nn ancien traité, le roi d'Espagne et celui de Sardaigne étaient convenns, en cas d'invasion de leurs États respectifs, de se fonrnir mutuellement huit mille hommes d'infauterie et quatre mille chevaux. Charles IV, fidèle à tous ses engagemens, et ne ponvant se passer en Espagne de ses troupes de terre, voulut néanmoins offrir un équivalent à son allié : il fit partir une escadre sous les ordres de D. Francisco de Borja, lequel, entre autres opérations, devait reconquérir diverses parties de la Sardaigne dont les Français s'étaient emparés; ces îles furent en effet reprises et rendues immédiatement à leur souverain légitime.

Ces dispositions, simultanément prises et rapidement exécutées, produisirent d'heureux résultats... Des traités de paix furent conclus avec l'Angleterre et le Portugal....; tout cela dans très peu de jours, dès mon arrivée au ministère! M. de Pradt ne dit pas un seul mot de cet immense matériel de guerre créé comme par enchantement, de ce magnifique équipage militaire, de ces riches magasins qui, dans tout le cours de la guerre, suivirent nos armées. Il omet enfin de parler de nos hôpitaux, qui, en ce temps-là, furent, sans contredit, les plus complets, les mieux organisés qu'on eût jamais vus en Europe.

Que dirai-je de l'excellent choix des généraux de mer et de terre? La plupart étaient oubliés; quelques-uns, les plus distingués, en pleine disgrâce depuis long-temps, sous le ministère de Florida Blanca, à qui leurs talens faisaient ombrage, et dont la politique mesquine et timide chercha toujours à rabaisser la fierté militaire. Ce ne furent point des courtisans, des intrigans du palais, d'importuns solliciteurs d'avancement, que j'appelai dans les rangs de l'armée active; je choisis tout ce qu'il y avait de bons officiers, là où je les trouvai, sans distiuction de naissance, de parti, d'opinion. L'histoire de cette époque, d'accord avec le témoignage des nationaux et des étrangers, a consacré les noms glorieux de Ricardos, de Caro, de Cuesta, Cagigal, Crespo, Izquierdo, Arias de Saavedra, La Romana, du brave duc d'Osuna, du vaillant et téméraire comte de la Union, du sage et vieux serviteur comte de Colo-

mera, des amiraux Langara, Gravina, Alava, Borja, Aristizabal, l'honneur de la marine espagnole, et de cette foule de généraux de toutes les armes, parmi lesquels je citerai Urrutia, Offaril, Vivès, Solano, Escalante, Venegas, Navarro, Taranco, Morla, Mendinueta, Castanos, Someruelos, Amarillas, le duc de Montellano, le marquis de Cifuentes, baron de Kessel, Escofet, Cornel, Oquendo, Villalba, Adorno, etc., et toi aussi, mon excellent frère don Diègue de Godoy, qui servis noblement ton pays, qui acquis à ta famille une illustration de plus, aujourd'hui sans patrie, proscrit à cause de moi par l'injuste gouvernement de Ferdinand VII, ce monarque fatal dont le règne ne fut qu'une longue proscription *. O mon frère, il ne nous restait plus à l'un et à l'autre pour toute existence que les faibles secours du roi Charles IV, mort, lui déjà, comme nous bientôt, dans l'exil et la pauvreté **.

* Cette proscription s'est prolongée au-delà de sa mort.

** On me permettra de témoigner ici l'intérêt que je dois à mon frère, l'un des généraux qui se distinguèrent dans le Roussillon. Sans parler de ses différens exploits dans les trois campagnes de 1793, 1794, 1795, je rappellerai seulement qu'à la bataille de Trouillas, si glorieuse pour nos armes et si funeste pour les Français, ce fut lui qui, avec deux régimens de cavalerie, une demi-brigade de carabiniers et quelque infanterie, enfonça la colonne principale d'attaque commandée par le général Dagobert, fit prisonnière une partie de cette colonne, et donna la victoire à l'aile gauche de notre armée. Les Gazettes officielles, tous les rapports publics et particuliers, en ont attribué l'honneur à D. Diègue de Godoy, qui ordonna et conduisit la charge. Mon cher frère! la haine implacable de nos

Des gloires nouvelles n'effaceront pas celles qui furent alors acquises ; et c'est encore à la plupart des hommes de cette brillante époque que la patrie a dû la gloire plus récente dont elle s'enorgueillit.

Je me plais donc à le répéter, ces illustres militaires ne furent point employés, choisis, selon les caprices d'une cour inepte et présomptueuse. Un gouvernement doit être jugé, caractérisé par les hommes dont il se sert. A l'époque dont je parle, outre le soin patriotique et désintéressé qui fut apporté dans le choix des chefs et des généraux de l'armée, voyez la sollicitude avec laquelle tous les moyens militaires et politiques furent mis à leur disposition. Rien ne manqua durant la guerre aux besoins de l'armée : tous les services furent assurés sans parcimonie, sans restriction; la Cour laissait aux généraux l'entière liberté d'agir suivant l'occasion, suivant les inspirations de leur génie. Entre eux et la Cour il n'y eut qu'un esprit; le moral, la discipline de l'armée, se maintinrent admirablement; une mutuelle et généreuse confiance produisit un ensemble parfait dans toutes les mesures. Point de rivalités, point de basses jalousies, point de querelles d'amour-propre, parce que le Gouvernement, sans distinction de personnes, honora le mérite partout où il

ennemis a pu t'envelopper dans ma disgrâce, t'exiler du foyer domestique; mais elle ne pourra jamais t'effacer de la liste des braves défenseurs de la patrie! ton nom s'y trouvera toujours. Que t'importe la disgrâce d'une Cour qui a payé par l'exil, les fers ou le dernier supplice, les premières illustrations du pays?

se fit voir, et récompensa libéralement toutes les actions brillantes ou remarquables.

Ici je rappelle une époque dont il reste encore des contemporains assez nombreux pour me démentir si la peinture en est exagérée; en outre, les archives de l'État, les dossiers, les rapports officiels, pourraient être consultés.

Après cette explication des faits, je demande à M. de Pradt, comme à tous ceux que la lecture de son livre aurait prévenus contre moi, si le ministre qui exécuta de la manière qu'on vient de voir les volontés du monarque, mérite l'accusation d'avoir *paralysé* ou *faussé l'action de la guerre ?*

Continuons à prouver à M. de Pradt combien il a été injuste pour moi.

CHAPITRE XV.

CONTINUATION DU MÊME SUJET. — LE ROI CHARLES IV ET SON FAVORI.

M. de Pradt m'inflige d'abord le nom banal de *favori :* c'est l'interprétation malveillante du titre dont j'ai toujours cherché à me rendre digne, celui d'*ami de mon roi,* que Charles m'a donné jusqu'à sa mort. Fort du témoignage de ma conscience, persuadé qu'il me sera rendu justice par tous ceux qui m'ont connu, par tout homme impartial qui examinera ma vie politique, je repousse avec fierté l'ignoble qualification de *mignon* ou de *favori,* comme toute autre aussi peu applicable à la conduite que j'ai fidèlement observée vis-à-vis de mon souverain et à la haute faveur qui me fut dispensée.

Cette faveur n'absorba jamais l'action des autres ministres du Roi : chacun d'eux était parfaitement libre dans les attributions de son département. Je dus me concerter souvent avec eux pour le bien du service général, pour mettre de l'ensemble et de l'harmonie dans tous les rouages du gouvernement; mais je n'ai jamais voulu gouverner par moi-même, ni dépasser la limite du pouvoir qui m'était confié.

La volonté du Roi fut toujours ma règle ; je ne fis rien sans la consulter, pas même dans les choses de peu d'importance. En toute affaire grave, soit au dedans, soit au dehors, je m'empressai de la soumettre à la discussion des Conseils de l'État. Loin d'y redouter les lumières, je cherchais à les faire briller davantage ; loin de m'entourer, d'entourer le trône de médiocrités officieuses, de nullités serviles, comme un favori vulgaire n'y eût pas manqué, j'appelai tous les talens connus, j'en découvris qu'il me fallut tirer de l'obscurité ; je les mis tous en action, en évidence, sans crainte, sans jalousie, formant ainsi pour l'avenir une foule d'hommes capables qu'on a trouvés ensuite dans l'occasion, et dont plusieurs, miraculeusement échappés aux ravages du temps et aux calamités publiques, servent encore la patrie avec distinction.

Quant à moi, il n'y eut de ma part ni démarche coupable, ni ambition préméditée. Charles IV voulut avoir auprès de sa personne un serviteur qui fût sa créature spéciale, qui n'eût d'autre intérêt que celui de son maître, qui fût redevable de tout à son auguste bienfaiteur, dont les conseils et le jugement, dégagés de toute influence, de toute préoccupation antérieure, pussent l'éclairer et le soutenir dans la situation critique où se trouvait l'Europe. Dominé par cette idée qui lui appartenait tout entière et bien exclusivement, Charles IV m'enchaîna par toutes sortes de liens, me fit un patrimoine de sa propre bourse, me créa grand d'Espagne, m'adopta dans sa propre famille ; en un mot, il identifia mon

existence avec la sienne. Oui; mais pour cela croirait-on qu'il se fût démis entre mes mains du fardeau, du soin de l'État, de son pouvoir suprême? Non, certainement; ni dans mes mains, ni dans celles de qui que ce soit. Pour penser autrement, il faut n'avoir ni connu ni vu de près Charles IV. Jaloux de sa prérogative pour le moins autant que Charles III, son père, il formulait, il dictait ordinairement sa pensée; après avoir ainsi déclaré sa volonté ou manifesté son désir, il écoutait à peine; un raisonnement sage, clair, ne le faisait pas changer d'avis. Le point de départ était fixé, le principe d'action établi; il donnait assez de latitude pour l'exécution; mais il s'en faisait rendre un compte minutieux, non sans certaine disposition à la méfiance : ce n'est pas qu'il soupçonnât volontiers qu'on eût voulu le tromper; il craignait que son ministre ne fût trompé lui-même. Celui qui s'écartait de la règle donnée ou du principe posé cessait bientôt d'être à son service. Je m'appliquai soigneusement à connaître ses intentions, à bien remplir ses vues toujours équitables, toujours conformes à la justice. Cette conduite me valut une grande confiance de sa part; mais cette confiance ne fut jamais ni absolue ni exclusive. Souvent il préféra d'autres conseils aux miens; comme, par exemple, en l'année 1806, il fut dissuadé de la seule mesure qui, exécutée à propos, devait, selon moi, sauver sa couronne déjà menacée. Il garda quelquefois des ministres qu'assurément je n'eusse pas voulu voir auprès de lui, entre autres le marquis Cavallero, qui retint si long-temps le portefeuille de la justice,

et même y réunit momentanément ceux de la guerre et de la marine; cet homme de robe fut toujours un obstacle à l'amélioration de l'enseignement public et à toutes les réformes salutaires dont j'avais conçu le projet. Ainsi mon pouvoir, qui fut grand, je ne crains pas de le dire, n'en était pas moins limité; on en verra plus d'une preuve dans ces *Mémoires :* et le lecteur, en présence des faits, jugera si ce pouvoir et la manière dont je l'exerçai justifient le sobriquet injurieux de *favori* ou le titre d'*ami* véritable du monarque et de mon pays. C'en est assez pour à présent. Je reviens à M. de Pradt.

« Du fond du palais, un *favori* prétendait diriger » les armées comme il gouvernait la Cour. »

D'après cette affirmation de M. de Pradt, il me reviendrait à moi seul une assez bonne part de gloire militaire, car nos armées en acquirent beaucoup, d'abord par des triomphes brillans, ensuite dans les revers mêmes qui suivirent ces triomphes. M. de Pradt a-t-il oublié nos succès dans la première campagne, notre fermeté contre la mauvaise fortune dans la seconde, et les nobles efforts de courage et de talent qui arrêtèrent les Français dès le commencement de la troisième année? Mais la louange et le blâme, s'il y en eut à distribuer dans cette guerre, appartiennent à d'autres que moi; les succès et les fautes furent l'ouvrage de plusieurs, non pas d'un seul. Tous les chefs ayant été désignés, choisis, ce n'était plus la Cour, mais les chefs eux-mêmes qui, dans un conseil militaire dont je ne fus que le président nominal, proposèrent, discutèrent les plans,

en adoptèrent les bases, réglèrent les opérations, et furent chargés de les exécuter avec un pouvoir discrétionnaire pour les modifier suivant les circonstances. Ils partirent aussitôt pour l'armée, riches des lumières du Conseil, pleins de bonne opinion d'eux-mêmes, enflammés d'ardeur et de zèle pour la gloire du pays. Tout cela est connu, personne ne l'a ignoré; il en reste encore une foule de témoins oculaires. En outre, chacun sait qu'il n'est guère d'usage en Espagne de diriger la guerre par des ordres du Cabinet. Aurait-on changé de méthode, quand on avait à lutter avec une nation belliqueuse, exaltée, qui, dédaignant la tactique jusque-là suivie en Europe, se créait une science nouvelle, et déjouait à chaque instant et les vieilles routines de l'art et toutes les combinaisons de la politique?

CHAPITRE XVI.

CAMPAGNE DE 1793.

Le conseil de guerre était composé des officiers-généraux qui allaient commander les divers corps d'armée.

Après une longue discussion des plans et projets soumis à leur examen, il fut arrêté qu'il y aurait trois armées, dont l'une occuperait la frontière du Guipuzcoa et de la Navarre; l'autre défendrait les gorges de l'Aragon; la troisième, destinée à prendre l'offensive, partirait de la Catalogne pour entrer dans le Roussillon, et de là menacer le Languedoc, appuyée et couverte par les montagnes des Corbières, dont la chaîne se prolonge des Pyrénées à la mer. Ce dernier projet n'était pas sans difficulté : il y avait devant nous des fortifications naturelles et artificielles qui protégeaient la frontière ennemie. Mais des motifs militaires et politiques tranchèrent la question. 1° La position des Français dans le Roussillon leur donnait un grand avantage s'ils attaquaient les premiers, comme on pouvait le craindre; leurs derrières étaient bien assurés, tandis que la Haute-Catalogne pouvait être facilement entamée. 2° Le Roussillon une fois occupé, il était plus facile de s'y maintenir sur le

territoire français que du côté des Pyrénées occidentales : dans les pays découverts de la Terre de Labour, nulle place forte, nulle position militaire pour conserver des premiers avantages obtenus, nulle protection pour couvrir une retraite forcée. A ces considérations de localités, plus ou moins fondées, se joignaient d'autres raisons puissantes : il fallait donner la main à l'expédition méditée contre les ports du Midi, expédition très importante, non-seulement pour attirer et diviser les forces de l'ennemi, mais surtout pour tirer parti des agitations de Marseille, de Lyon, de Toulon et des contrées environnantes, déjà soulevées contre la tyrannie de la République. Une invasion du côté de la Navarre ne trouverait pas les mêmes dispositions chez les habitans. En outre, un coup de main sur le Roussillon, exécuté avec rapidité, pouvait échapper à la prévision du Gouvernement français, parce que l'entreprise devait paraître téméraire de notre part, ou du moins trop hardie pour le début d'une armée long-temps oisive et peu préparée aux grandes opérations de la guerre. Un large déploiement de nos forces sur la lisière de la Navarre et du Guipuzcoa ne manquerait pas d'exciter l'attention des Français, tandis que l'armée cantonnée dans l'intérieur de la Catalogne ne laissait voir que des garnisons à peine suffisantes pour le service des postes avancés.

Tel fut le plan de la première campagne, et ce plan se réalisa : car on peut faire beaucoup avec des soldats espagnols et un général comme D. Antoine Ricardos.

Peu de temps après, avec moins de quatre mille hommes, il entra dans le Roussillon, où se trouvaient éparpillés seize mille Français. Quand les autres divisions de notre armée rejoignirent les troupes de l'avant-garde, Ricardos s'était déjà emparé, en la tournant, de la première ligne de défense des Pyrénées orientales; il occupait Céret; il faisait ouvrir un chemin militaire sur le col de Portell et transporter son artillerie dans la plaine. Ceux qui ne connaissent point à fond la topographie de cette frontière ne sauraient apprécier le mérite de ce hardi mouvement. Mais dans la suite de cette campagne, les chefs et les soldats de l'armée espagnole se distinguèrent par tant de belles actions, que l'une fait pour ainsi dire tort à l'autre, et qu'il n'est plus guère possible de les louer qu'en masse. En moins de quinze jours, presque toute la Cerdagne fut occupée en avant de Puycerda. Un fort détachement placé à La Jonquière observait la place de Bellegarde. L'ennemi, chassé de sa position à Arles, successivement culbuté, fut mis en pleine déroute au grand combat de Masdeu *,

* La bataille de Masdeu fut gagnée le 18 mai; les Français avaient la supériorité du nombre. Nos troupes enlevèrent les trois camps retranchés qui défendaient les approches de Perpignan; l'artillerie, les munitions de guerre et de bouche, tombèrent en notre pouvoir. Nos troupes avaient fait une marche de cinq lieues de pays pour arriver sur le terrain, où elles combattirent pendant seize heures entières. N'ayant pas de chevaux pour traîner les canons abandonnés par les Français, des soldats s'y attelèrent gaiement et les conduisirent jusqu'au Boulou (il y a cinq lieues de poste). Ricardos ordonna de s'y arrêter et de faire la soupe. L'intrépidité de nos soldats dans cette

et nous abandonna les trois camps retranchés que le général Deflers avait formés sur le Thuir. Notre armée établit le sien au Boulou, dominant ainsi le cours du Tech ; le siége de Bellegarde fut commencé; les habitans d'Argelès, d'Elne, de Corneilla, soumis et désarmés, ne purent porter le moindre secours aux places bloquées. Tous les efforts du général Deflers pour les ravitailler échouèrent complétement. Le 3 juin, le fort des Bains capitula ; deux jours après, celui de Lagarde ; le Haut-Vallespir était conquis, notre frontière couverte sur cette ligne ; le château de Bellegarde, à moitié démantelé, se rendit le 24 après une résistance opiniâtre ; Ricardos s'étendit alors sur le Thuir, et malgré les renforts que l'ennemi recevait de l'intérieur, nous occupâmes de nouveau le camp de Masdeu. L'ennemi fut battu dans toutes les rencontres ; une partie de l'armée prit position à Trouillas. Le mois de juillet s'approchait : les Français voulaient célébrer l'anniversaire du 14 par une bataille, et redoublaient leurs préparatifs pour assurer la victoire ; Ricardos devina leur projet, choisit son terrain, et leur offrit lui-même le combat. Le général républicain n'osa l'accepter,

première affaire générale causa une telle frayeur à Perpignan, que les batteries de la place tirèrent sur la troupe française qui venait s'y réfugier. Plus de mille volontaires nationaux refusèrent de continuer à servir dans cette campagne, et furent ignominieusement chassés de l'armée par le général Deflers. Les autorités civiles de Perpignan se retirèrent à Narbonne, emportant les archives publiques. Beaucoup d'habitans quittèrent la ville pour aller chercher un asile dans l'intérieur.

perdant ainsi la grande journée que ses troupes, lasses de tant de revers, avaient choisie pour prendre une glorieuse revanche. De nouveaux succès nous ouvrirent les plaines du Roussillon jusqu'au Tet : Deflers, voyant le danger s'approcher de la capitale, voulut diviser nos forces en les attirant du côté de la Cerdagne. Sur ce point, la fortune des armes fut également favorable et contraire aux Français et à nous. Mais les avantages obtenus par nos adversaires n'arrêtaient point nos progrès ; il ne restait plus à l'ennemi, dans la plaine du Roussillon, que les camps retranchés devant la ville de Perpignan et la position de Peyrestortes : celle-ci nous était nécessaire pour gagner Rivesaltes et appuyer notre gauche à Estagel. Bientôt nous eûmes délogé les Français d'Arles et de Cabestany, mais avec une grande perte de part et d'autre, surtout à Cabestany, où le général Frégeville fut fait prisonnier. Ces deux attaques coûtèrent cher ; l'ennemi s'y défendit avec beaucoup de ténacité.

Au plus fort de l'engagement, un bataillon du régiment de Navarre et quelques compagnies de grenadiers provinciaux, bravant une pluie de mitraille, se précipitèrent baïonnette en avant sur les batteries françaises. La victoire se déclara pour nous. Le lendemain, l'ennemi reçut des renforts de Salces, revint au combat, et nous força d'abandonner la position que nous avions emportée la veille; nos troupes se replièrent avec ordre sur Masdeu et Trouillas. Ce dernier jour, le brave général Courten, attaqué par des forces quatre fois plus nombreuses que les siennes,

soutint le choc pendant dix-sept heures, parvint à se dégager d'une horrible mêlée, et ramena sa division à Trouillas. Jouye et Vidal Saint-Martin, généraux de la République, succombèrent dans ce terrible combat. Si ces détails ne se trouvaient que dans les relations espagnoles, on pourrait bien élever quelques doutes; mais les Français eux-mêmes les consignent dans leurs rapports, et vont plus loin que nous dans les éloges donnés à notre valeur : je ne fais que copier ce qu'ils ont écrit.

Les Français voulurent encore tenter une bataille. Ricardos prit de nouvelles mesures pour déconcerter leur projet; mais l'armée avait reçu dix bataillons d'anciennes troupes de ligne; les ordres de la Convention étaient précis. Dagobert commandait en chef; les représentans Cassagne et Fabre surveillaient sa conduite et soufflaient la guerre. Nos soldats étaient prêts : la droite, à Masdeu; le centre, à Trouillas; la gauche, sur le Thuir; les postes avancés à Ponteillas. Dagobert avait promis de terminer la lutte par un coup décisif; il voulait percer le centre de notre armée et lui couper ainsi toute retraite. Tel fut le mouvement de la bataille de Trouillas. On lutta corps à corps, face à face; journée digne d'être citée à côté des plus terribles, des plus mémorables dans les campagnes du Nord! Les relations françaises en ont publié tous les détails si honorables pour notre armée; le talent militaire de Ricardos fut reconnu, admiré par nos adversaires mêmes * : c'est

* « Cette victoire fut très glorieuse pour le général Ricardos;

de là que date aussi l'illustration de tant de brâves militaires espagnols de tout grade si promptement formés à l'école de ce grand capitaine. Ils gagnèrent leurs éperons dans cette immortelle journée ; la victoire fut tout entière pour nous ; le moindre soldat y eut sa part. Mais il est juste de nommer en première ligne les généraux duc d'Osuna, comte de la Union, Courten, Crespo, baron de Kessel, et le brigadier de Godoy, mon excellent frère, qui décida et compléta la déroute de la colonne de troupes de ligne commandée par Dagobert, et sur laquelle celui-ci avait fondé les plus hautes espérances. Le Thuir regorgeait de cadavres ; le champ de bataille en était couvert à tel point que la cavalerie en fut embarrassée vers la fin de cette horrible boucherie. Les Français combattirent avec une sorte de férocité. Dagobert épuisa toutes les ressources de l'art et ne fit aucune faute, mais en vain ; les vieux régimens de Vermandois, de Champagne, de Médoc, de Boulonnais et les bataillons de volontaires du Gers et du Gard, furent détruits en grande partie. Dagobert fait monter sa perte à plus de six mille hommes tués ou blessés ; il reconnaît que la nôtre n'a pu s'élever au tiers de ce nombre ; la désertion se mit dans l'armée

» car, jugeant avec habileté et promptitude que le point décisif
» était à sa gauche, il y accumula d'abord ses masses, puis les
» dirigea contre Dagobert aussitôt qu'il fut débarrassé de son
» lieutenant, etc. »

(*Histoire des guerres de la Révolution*, par Jomini, tome IV, pages 248 et suivantes.)

française, beaucoup de fuyards profitèrent de l'obscurité de la nuit pour gagner les montagnes.....

M. de Pradt a-t-il ignoré ce grand fait historique et tout ce qui s'ensuivit ?

Jusqu'à cette date les puissances du Nord avaient également obtenu des succès ; mais lorsque le volcan révolutionnaire vomit tout-à-coup de son sein un million d'hommes armés, l'étoile du Nord pâlit, la fortune abandonna tous les drapeaux de la coalition, tous, excepté un seul, le drapeau de l'Espagne, qui flottait victorieux sur le territoire de la République *.

Que M. de Pradt consulte l'histoire, il sera forcé de reconnaître cette vérité de fait, moins importante pour moi sans doute que pour l'honneur de ma patrie. L'Espagne, isolée, à l'extrémité de l'Europe,

* « Ricardos, dans cette campagne, déploya le génie de la » guerre, et s'il encourut quelquefois le reproche de s'être éparpillé pour des accessoires, quand il eût été question de frapper vigoureusement et avec tous ses moyens, il faut convenir » néanmoins que son système général fut bien conçu. Groupé » avec le principal de ses forces à Montesquiou et au Boulou, » dès qu'il apercevait que les faux mouvemens de l'ennemi donnaient prise sur quelques points, il détachait de fortes divisions, puis il les ramenait à lui aussitôt qu'elles avaient » frappé. Si la guerre d'invasion présente de plus vastes combinaisons que celle-ci, on ne saurait se dissimuler qu'avec » une faible armée, ce mélange d'offensive et de défensive active dénote des qualités supérieures dans un général. Appelé » à Madrid au commencement de 1794, Ricardos y mourut le » 6 mars, et ce fut une perte sensible pour l'armée espagnole. » (*Histoire des guerres de la Révolution*, tome IV, pages 271 et 272.)

réduite à elle-même, rivalisa de zèle et d'efforts avec les autres puissances, dans cette grande tentative de la campagne de 1793, et n'éprouva aucun des revers dont la coalition fut accablée à la fin de cette campagne.

Que M. de Pradt compare les événemens qui se répondent du nord à l'occident de l'Europe..... A la fameuse bataille de Hondstchoote, le 9 septembre, soixante mille Anglais, Hanovriens, Hessois, Hollandais, sont vaincus par quarante mille Français, commandés par un général médiocre *, tandis que presque à la même époque, ou peu de jours après, nous gagnions la bataille de Trouillas dont je viens de parler (le 22 septembre). Il verra que, le 16 octobre, le prince de Cobourg et le fameux Clairfait, avec une armée de quatre-vingt mille hommes, sont rejetés au-delà de la Sambre le lendemain du jour même où nous résistions vigoureusement devant le Boulou à l'attaque nocturne et furieuse des Français commandés par Turreau, successeur de Dagobert **; que les

* Houchard, malgré cette victoire, fut accusé d'infidélité à la République pour avoir laissé échapper le duc d'York, qui, en effet, ne s'en tira que par un miracle. Houchard aurait pu lui couper la communication avec Furnes, et presque toute l'armée anglaise eût été nécessairement faite prisonnière.

** L'armée française reçut un renfort de quinze mille hommes dans la nuit qui suivit le désastre de Trouillas. Ce puissant secours arrêta la désertion, qui menaçait d'être générale; les Français reprirent courage et vinrent s'établir sur notre flanc gauche. Ricardos, se trouvant alors avec des forces trop inférieures, se replia sur le camp du Boulou (manœuvre capitale exécutée avec calme), après avoir tenu la position de

journées du 26 novembre à Céret, du 7 décembre à Villalonga, à La Roque, à Saint-Genis, du 14 au col

Trouillas jusqu'au 30, et ramenant tranquillement tout son matériel, malgré les attaques continuelles de l'avant-garde ennemie : car les Français avaient à cœur de venger la défaite du 22.

Nos troupes ayant de nouveau pris position au Boulou, elles eurent à soutenir trois attaques générales et onze combats particuliers. L'armée, ainsi harcelée, passa, du 1er octobre jusqu'au 14, la nuit au bivouac, sur le qui-vive, le jour, les armes à la main. Le général français, voyant tous ses efforts inutiles et désespérant de lutter avec avantage contre la tactique supérieure et la prévoyance de Ricardos, résolut de tenter un assaut général, dans la nuit du 14 au 15, sur six points différens. Vaine obstination! Ricardos savait que son adversaire était habile, il devinait ses projets, il le prévenait sur tous les points; sa présence d'esprit, sa fermeté, brillèrent éminemment dans ces diverses occasions où notre armée se couvrit de gloire. En voici un échantillon : le brave colonel, mon illustre et fidèle ami, D. Francisco Taranco, défendait l'importante batterie de Pla del Rey contre une colonne de six mille hommes, tous d'anciennes troupes fraîchement arrivées de la Lorraine et de la Moselle. Turreau les animait de la voix, et marchait à leur tête. Taranco, avec quinze cents hommes, malgré sa faiblesse numérique, repoussa sept attaques consécutives, perdit, reprit trois fois la batterie, se défendit pendant une heure et demie à l'arme blanche; n'ayant plus que six cents hommes, acculé au parapet, il résista encore avec vigueur. Heureusement l'obscurité de la nuit ne permettait pas au général Turreau de voir l'infériorité relative de nos soldats : il croyait avoir affaire à un grand nombre d'ennemis désespérés; finalement, à la pointe du jour, il arriva un détachement de trois cents hommes au secours des nôtres; Taranco, ranimé, s'élance à la baïonnette sur les Français, en fait une boucherie, et Turreau lui cède le champ de

de Banyuls *, des 19, 20 et 21 à Banyuls-des-Aspres, à Port-Vendres, à Saint-Elme et à Collioure, où l'en-

bataille avec cent trente-sept prisonniers, parmi lesquels étaient le colonel de la légion de la Moselle, mortellement blessé, un adjudant-général et sept ou huit officiers. Le carnage fut tel, que la batterie de Pla del Rey perdit alors sa première dénomination, et fut appelée la *batterie du Sang*. Ces brillans faits d'armes et mille autres ne sont point des récits de bulletins : c'est de l'histoire positive; l'Espagne se montrait digne de son ancienne renommée militaire.

* Le général Turreau, après une longue suite de tentatives et d'efforts inutiles pour nous tourner et s'emparer du pont de Céret, notre plus importante communication avec l'Espagne, prévoyant une attaque générale par mer et par terre, que méditait Ricardos, crut avoir trouvé l'occasion favorable, et la saisit. Un ouragan furieux, qui dura trois jours, fit périr sur la côte presque tous nos bâtimens destinés à cette expédition; nos ponts sur le Tech furent emportés; les chemins de Moreillas, de Bellegarde à La Jonquière, inondés, impraticables; plus de communications avec la Catalogne, plus de fourrages; l'armée n'avait du pain que pour deux jours; il ne nous restait que le pont de Céret en cas de retraite; et ce pont menaçait ruine, ébranlé par les eaux toujours croissantes; il était en outre déjà dominé par les batteries de l'ennemi. Dans cette extrémité, Ricardos résolut de prendre l'offensive et d'attaquer le premier. Le comte de la Union fut chargé de conduire trois colonnes composées de l'élite de nos troupes. La division portugaise devait soutenir les trois points de la grande redoute et le pont de la ville de Céret. Turreau voyait notre mouvement; il se précipite sur la redoute et l'enlève. Les Portugais l'avaient abandonnée avec une faiblesse déplorable. Par bonheur, le comte de la Union, forcé de s'arrêter à mi-chemin de sa course devant un torrent que la crue subite des eaux rendait infranchissable, retournait sur ses pas; voyant les progrès de l'ennemi, il

nemi nous abandonna tous ses camps retranchés, son artillerie, ses bagages, ses magasins, et fut réduit à s'enfermer dans la ville de Perpignan ; M. de Pradt verra, dis-je, que ces événemens, glorieux pour l'Espagne, correspondent au 26 décembre dans le Nord*;

court, le chasse de la redoute, repousse les colonnes françaises qui arrivaient à la suite de la première, les poursuit avec les Portugais, qui, déjà ralliés, venlent réparer leur faute, et pousse l'ennemi jusque sur les hauteurs de Saint-Férécol, dont il se rend maître : position importante qui assure la conservation du pont de Céret et nous laisse le chemin libre. Nos soldats restèrent cinq jours sous les armes, mouillés jusqu'aux os, les cartouches fondues, sans autres armes que leurs baïonnettes; ils avaient en moins d'une heure enlevé quatre batteries avec un courage de lion, et ces braves soldats étaient la plupart à peine convalescens de fièvres endémiques dont l'armée était attaquée dans le camp du Boulou depuis le mois de septembre. Les Portugais avaient noblement réparé leur faute. On respirait enfin; la gauche était raffermie, le Vallespir restait en notre pouvoir, toutes les communications parfaitement libres, et l'armée prête à cueillir de nouveaux lauriers....

* Dans les relations des Français, ils peignent des plus tristes couleurs tous les désastres de leur armée, surtout à Banyuls-des-Aspres, où mourut en combattant l'intrépide conventionnel Fabre, à Saint-Elme et dans les divers retranchemens de sa ligne que l'ennemi défendait avec un courage héroïque jusqu'à ce que les places fussent tombées en notre pouvoir. Cette suite de revers fut attribuée à la trahison, à la cupidité des généraux, qu'on supposait vendus à l'Espagne; mais je déclare sur l'honneur que cette imputation est entièrement fausse. Le gouverneur de Saint-Elme fut déclaré traître par la Convention : il fut accusé d'avoir tiré sur les troupes françaises; ce n'est pas lui, certainement, qui ordonna le feu; nos soldats, sans autres armes que leurs fusils, leurs sabres et une hache, s'élançant

que la terrible affaire de Gesberg, où les Autrichiens, les Prussiens et les émigrés de Condé abandonnèrent les fameuses lignes de Wissembourg; que le débloquement de Landau, la prise de Lauterbourg, de Kaiserslautern, de Germerscheim, de Spire, de

de rochers en rochers sous une grêle de balles, emportés par un courage aveugle, franchirent la palissade à corps découvert, ensuite le fossé, coupèrent les chaînes qui retenaient le pont-levis, brisèrent la porte principale, et forcèrent la garnison à mettre bas les armes. Aussitôt ils coururent aux batteries du rempart, et tirèrent sur les Français qui venaient du dehors y chercher un asile. Il est impossible de pousser plus loin l'habileté, la valeur et l'obstination que ne le firent les troupes ennemies. Lorsque, le temps s'étant radouci, nous reprîmes l'offensive, le plan audacieux de Ricardos s'exécuta d'une manière brillante; notre droite fut entièrement dégagée, et nos quartiers d'hiver purent s'établir en toute sécurité au milieu du territoire français. La fin de la campagne fut digne de son début; il y eut de notre part du courage, du talent et une parfaite exécution de la pensée du général en chef. Le général Doppet remplaça Turreau : c'était le quatrième que la République opposait à Ricardos, et il avait promis à ses soldats les riches dépouilles de la Catalogne. Grâces immortelles soient rendues à ces vaillans guerriers, à ces dignes Espagnols qui, malgré la conjuration des élémens et les efforts d'un ennemi redoutable, confondirent les jactances du général Doppet et préservèrent nos foyers de l'invasion étrangère! On ne lit pas sans une vive émotion l'histoire des combats gigantesques de cette campagne mémorable; nos soldats déployèrent une audace inconcevable dans ces ravins profonds, au milieu des précipices de Villalonga, de La Roque, de Banyuls, sur les revers du Puig de la Calma, à la Vierge des Abeilles, au Col de Suro, au Pla de las Heras, au Puig de Bercet, sur les hauteurs de Corpila, de Bellansy, de Saint-Elme, et le long de

Worms, répondent aussi à cette même époque où l'Espagne possédait en France toutes les places et châteaux que je viens de citer, y compris Bellegarde, principale clef de la France dans cette partie des Pyrénées orientales. Enfin, lorsque les Autrichiens s'éloignaient en toute hâte des bords du Rhin, que les Prussiens se réfugiaient sous le canon de Mayence, et que les Français triomphans prenaient leurs quartiers d'hiver dans le Palatinat, l'armée espagnole était paisiblement campée au milieu du Roussillon, sur la ligne du Tech.

M. de Pradt veut-il d'autres preuves, d'autres témoignages, pour établir le parallèle entre la cam-

cette chaîne escarpée et semée de retranchemens jusqu'au Puig d'Oriol. Trente mille hommes postés sur les crêtes de ces montagnes couronnées de batteries, d'autres batteries dans les bas dont les feux se croisaient mutuellement, défendaient le terrain : tout fut emporté au pas de course. La dernière affaire eut lieu sur la droite et le centre de l'ennemi auprès de Tresères et de Banyuls-des-Aspres; avec trois brigades de cavalerie, mon frère eut encore une fois le bonheur de décider la victoire. Le résultat de ces actions nous donna douze mille prisonniers, seize drapeaux, le parc d'artillerie et les magasins de Saint-Geois, les pièces de plus de vingt batteries, une multitude de fourgons, de chevaux de trait, l'arsenal de Collioure, quatre-vingt-huit pièces d'artillerie qui défendaient cette place, trente bâtimens chargés de farine, de fourrages, d'effets militaires, de provisions de tous genres pour l'armée et les hôpitaux. Ainsi maîtres de Saint-Elme, de Port-Vendres, du Puig d'Oriol, de Collioure, le seul port passable de la côte, après dix-neuf heures de combats et de triomphes, nos quartiers d'hiver s'assirent tranquillement sur le territoire français. Aucune des puissances coalisées n'obtint cet honneur.

pagne de Ricardos et celles des puissances du Nord? qu'il ouvre le *Moniteur* de l'époque. Dans son rapport à la Convention, au commencement de 1794, sur les événemens de la guerre, Barrère s'exprime en ces termes :

« Citoyens, vous avez appris avec enthousiasme » la conquête de Toulon, les victoires du Rhin, la » destruction du monstre sans cesse renaissant de » la Vendée; écoutez à présent, avec résignation, les » revers, les pertes que la trahison nous fait éprouver du côté de Perpignan, aujourd'hui menacé par » les Espagnols; notre armée est battue, en pleine » déroute. Mais le Comité de salut public a déjà pris » les mesures les plus rigoureuses, etc. * »

Voilà donc une campagne que les Français eux-mêmes ont appelée glorieuse pour notre armée.

Cette campagne de 93 ne fut aussi heureuse pour aucune des puissances coalisées. L'Espagne seule s'en tira bien : on vient de voir nos succès dans le Roussillon; du côté des Pyrénées occidentales, la guerre fut moins animée. Il était dans notre plan de

* Il faut le dire pour l'honneur commun des armées française et espagnole, la trahison n'eut aucune part aux événemens de la fin de cette campagne. On sait que pour exciter l'esprit public, et persuader aux Républicains qu'ils étaient invincibles, le Gouvernement attribuait ses revers à la perfidie des généraux, dont plusieurs périrent du dernier supplice, coupables seulement d'incapacité, ou plutôt d'avoir été malheureux. Il est avéré que les places de Saint-Elme, Port-Vendres et Collioure furent défendues avec un grand courage et suivant toutes les règles de l'art.

nous tenir sur la défensive... Sur aucun point notre sol ne fut entamé ; plus d'une fois notre aile gauche franchit la Bidassoa, et se maintint vigoureusement sur le territoire ennemi, plus ou moins en avant selon les circonstances. Nos troupes trouvèrent souvent l'occasion de se distinguer ; les tentatives générales ou partielles de l'ennemi contre notre frontière échouèrent complétement, et les nôtres sur le territoire français furent quelquefois très brillantes. Je n'en citerai qu'une, d'après le rapport d'un officier supérieur de cette nation, M. de Marcillac, au sujet de l'attaque de Castel-Pignon dans la Haute-Navarre.

« Les Français, au nombre de quatre mille cinq » cents, occupaient trois crêtes de montagnes, deux » desquelles couvertes de batteries, défendues par » des retranchemens palissadés, couvraient la troi- » sième, surmontée par le fort de Château-Pignon ; » cette position pouvait être regardée comme inex- » pugnable : car les revers de ces trois pics, qui s'é- » lèvent d'une base de montagnes escarpées, sont » remplis de coupures, et le seul sentier par lequel » on pouvait arriver aux retranchemens est étroit » et sur le bord de ravins très profonds. Rien ne » peut arrêter l'ardeur de quatre mille Espagnols » employés dans cette affaire du 9 juin ; leur cou- » rage augmentait en raison des obstacles et des » dangers qu'ils rencontraient à chaque pas : après » des efforts de bravoure incroyables pour ceux qui » connaissent le terrain sur lequel on combattait, ils » enlevèrent le premier retranchement, dont la dé-

» fense fut aussi héroïque que l'attaque. Les batte- » ries qui couronnaient cette montagne facilitèrent » aux vainqueurs la prise du second pic; mais il res- » tait encore le fort de Château-Pignon, dont la gar- » nison fut renforcée par les troupes chassées des » deux premières positions. Encouragés par leurs » succès, animés par la vue de leur général en chef » qui commandait en personne, quoique atteint d'une » attaque de goutte qui lui ôtait l'usage de ses jam- » bes (il s'était fait porter sur un brancard jusqu'au » pied des retranchemens ; il se fit mettre alors à » cheval, et y resta exposé au feu de l'ennemi tant que » dura l'action), les Espagnols escaladèrent la troi- » sième montagne, et, après quatre heures du combat » le plus opiniâtre, ils prirent d'assaut le fort, et pour- » suivirent les troupes, qui se sauvèrent jusque sur » les hauteurs d'Orisson, gardées par un corps de » réserve considérable, mais qui ne tint pas contre » les troupes victorieuses. Le général français La » Gennetière, qui commandait ce corps, fut fait » prisonnier ; les Espagnols campèrent sous les ten- » tes des Français.

» Le maréchal-de-camp D. Ventura Escalante, » major-général de l'armée, qui fut tout le jour à la » tête de l'avant-garde, et le marquis de la Ro- » mana se distinguèrent particulièrement dans cette » affaire, qui passera à la postérité, comme un des » monumens authentiques qui attestent le courage » des troupes espagnoles. Dignes descendans des » soldats de Ferdinand et d'Isabelle, de ceux de Char- » les-Quint et de Philippe V, les soldats de Char-

» les IV prouvèrent à Château-Pignon, en Navarre, » et à la même époque à Saint-Laurent de Cerda, à » Arles, au pont de Céret, à la bataille de Masdeu, » à la prise de Bellegarde, à Thuir, à Argelès, à » Ponteillas, à Canoes, à la bataille de Trouillas, » en Roussillon, que la valeur est héréditaire chez » eux et qu'elle ne demande qu'à être bien dirigée. » Les Français, dignes et justes appréciateurs du » courage, ne purent se refuser à un mouvement » d'admiration pour la conduite des Espagnols à » l'affaire de Château-Pignon; ils la manifestèrent » dans les papiers publics de cette époque, et cer- » tes, le Gouvernement français dans ce moment » ne cherchait pas à rehausser la gloire de ses enne- » mis *. »

Tel est le langage de M. de Marcillac, dont le livre fut publié en 1808 à Paris... A cette époque, Charles IV avait cessé d'être roi d'Espagne; il ne s'agissait point d'adresser des complimens à la Cour de Madrid, moins encore au monarque déchu, proscrit, oublié dans l'exil.

C'est donc toute une campagne, une année entière à peu près de guerre favorable à nos armes, soutenue avec honneur et gloire sur la longue chaîne de notre frontière; nous restâmes campés sur le sol français, maîtres des deux principales avenues des Pyrénées: car, du côté de la Navarre, malgré des efforts continuels pendant six mois, l'ennemi ne parvint jamais à

* *Histoire de la guerre entre la France et l'Espagne*, en 1793, 1794 et partie de 1795. Pages 24, 25 et 26.

nous faire reculer de nos positions à Viriatu et repasser la Bidassoa.

M. de Pradt me dira-t-il à présent que « *du fond » du palais, un favori paralysa les succès de l'armée » espagnole, et rendit inutiles la valeur naturelle du » soldat et le dévouement patriotique que manifestaient » les généraux?* »

En conscience, puisque M. l'archevêque voulait m'imputer la part assez légère (relativement parlant) qui échut plus tard à l'Espagne dans la défaite générale des puissances coalisées, n'aurait-il pas dû, par une juste compensation, m'attribuer aussi une part des succès glorieux de la campagne antérieure? C'est la même main qui a tenu les rênes du Gouvernement espagnol à l'une et l'autre époque?

Mais, loin de moi cette sotte vanité de m'approprier exclusivement ce qui s'est fait de bien; je n'ai point gouverné seul; tous les ministres du Roi rivalisèrent de zèle, de fidélité; tous coopérèrent au succès de nos armes. Il est vrai que je présidais le Conseil; c'est là tout ce que je puis alléguer, et M. de Pradt, comme historien, me devait cette mention honorable : en Espagne, mes ennemis les plus acharnés ne me la refusent pas... Ah! que tous les lauriers cueillis par nos braves soldats leur restent sans partage? Je n'en veux pas détacher un seul brin pour moi; ce que je réclame uniquement, c'est le mérite d'avoir cherché, trouvé, fait employer ces dignes généraux; tous répondirent à ma confiance et justifièrent l'espoir de la patrie. Quiconque se distingua dans son arme, tous ceux dont l'instruction et le ta-

lent se firent remarquer, je les produisis, je les poussai dans la carrière de l'honneur. Loin d'envier leur gloire, je fus le premier à la célébrer ; mon amitié leur fut acquise ; j'obtins pour eux toutes sortes de faveurs ; je gravais dans la mémoire du monarque chaque service rendu : archive inviolable où tous les nobles souvenirs étaient fidèlement gardés ! Personne n'eut à se plaindre d'avoir été oublié, pas même dans la modeste classe de simple soldat ; la Cour allà jusqu'à la prodigalité. Sans doute, de la part du Gouvernement, il fut mis beaucoup de soin, une grande sollicitude à maintenir la bonne harmonie, à exciter l'enthousiasme patriotique parmi les défenseurs de la patrie ; mais on avait affaire à l'élite de la nation, les uns fiers de la gloire héritée de leurs ancêtres, les autres de celle qu'ils avaient acquise déjà par eux-mêmes et que tous voulaient conserver et augmenter : aussi vit-on se renouveler, dans cette armée si jeune, les vieilles prouesses de nos anciens guerriers. Rendons-leur pleine justice ; ils eurent à combattre le fanatisme exalté d'une république naissante, un peuple belliqueux, innombrable, qui marchait en masse à la guerre... Dans cette lutte de géans, l'armée espagnole obtint des avantages que la fortune n'accorda point aux autres puissances coalisées ; enfin, le sol de la patrie n'éprouva aucune mutilation.

Pourquoi donc ce mépris affecté de la part de M. de Pradt ? En quoi l'action de l'armée espagnole fut-elle paralysée? Est-ce dans la création prodigieuse de tant d'armées qui firent si bien leur devoir ? J'é-

tais entré au ministère il y avait à peine quatre mois ; je n'y trouvai aucun préparatif : mon devancier, le comte d'Aranda, avait voulu la paix à tout prix..... Y eut-il du temps perdu, la moindre négligence à réunir les troupes, à les équiper convenablement? Non certes : les dons patriotiques affluaient en attendant l'arrivée des galions de l'Amérique ; je cherchai moi-même des fonds ; au nom du Roi, sur ma parole, les coffres-forts des particuliers s'ouvrirent ; tout fut prodigué, armes, chevaux, effets militaires, vivres, magasins, et ces admirables hôpitaux mieux pourvus que tous ceux qu'on avait jusque-là vus en Europe ! il y eut abondance de tout, à tel point que, de mémoire d'homme, l'Espagne n'avait jamais présenté un développement aussi prompt, aussi complet, de ses ressources naturelles.

L'action de la guerre fut-elle *paralysée* par la dépendance des chefs militaires, par leur asservissement à des plans exclusifs ou limités par la Cour ? Tous les généraux en chef avaient carte blanche : ils n'eurent qu'à exécuter ce qu'ils avaient eux-mêmes proposé et ce que la Cour avait approuvé d'avance ; ils étaient maîtres de modifier leurs opérations suivant les circonstances rapides et variables de la guerre..... En quoi, je le répète, *l'action fut-elle donc paralysée ?* Malgré l'infériorité du nombre, nous fûmes presque toujours victorieux; le drapeau blanc, relevé par nous, et le drapeau espagnol furent arborés sur les châteaux, dans les plaines de la République française, après une année de combats de part et d'autre également obstinés.

Tels sont les faits historiques, les résultats notoires que j'oppose aux imputations mensongères, calomnieuses, si légèrement accueillies et répétées par M. de Pradt.

CHAPITRE XVII.

EXPÉDITION DE TOULON.

Cette série d'événemens favorables dans la première campagne ne fut interrompue que sur un seul point. Nos troupes, partout où elles combattaient sans auxiliaires, sans appui du dehors, furent souvent victorieuses : réunies avec les troupes de la coalition, elles partagèrent des revers que la discorde inévitable et les ambitions divergentes ne pouvaient manquer d'occasionner. La honte doit-elle en retomber plutôt sur nous que sur les Sardes, les Napolitains ou les Anglais? Y eut-il plus de faute de notre part? Et d'abord, était-ce une faute de concourir à l'occupation de Toulon?

Aucun autre projet ne présentait jusque-là des espérances mieux fondées : tout le Midi était en fermentation; non-seulement les royalistes, mais aussi les constitutionnels patriotes qui, après avoir soutenu avec tant d'ardeur les droits du peuple, étaient révoltés de la tyrannie du parti *montagnard*. L'insurrection provençale alimentée, secourue à propos, pouvant donner la main aux fédéralistes de Lyon, de Bordeaux, de la Bretagne, de la Normandie, et

même s'appuyer sur l'infatigable Vendée, aurait fini par renverser un gouvernement sanguinaire et perturbateur. Mais il eût fallu que les puissances coalisées y missent de la bonne foi, de la modération, et renonçassent à tout projet d'envahissement; la France alors se serait prêtée à un régime indiqué par l'opinion générale : *moyen terme* où la révolution pouvait s'arrêter, et auquel on la vit se résigner après vingt ans d'aberrations politiques et de calamités de tous genres..... Dieu m'est témoin que le Cabinet espagnol n'eut jamais d'autre pensée, qu'il n'entra dans sa politique aucun dessein d'opprimer, de morceler la France, ou d'y favoriser l'esprit de vengeance et de réaction *!

* On dira peut-être que si telles étaient les intentions du Cabinet espagnol, il n'aurait pas dû croire que les autres puissances, comme l'Angleterre et surtout l'Autriche, renonceraient à l'idée d'envahir la France et de démembrer son territoire, moins encore que les royalistes consentiraient à autre chose que le rétablissement de l'ancien régime, c'est-à-dire du *pouvoir absolu*. Oui; mais les progrès de l'esprit public étaient évidens; la France avait fait beaucoup de chemin; l'attitude politique de la masse frappait tous les regards. Pour moi, je ne crus point alors, je ne crois pas même aujourd'hui que la majorité des *fédéralistes* eût voulu se livrer à l'étranger pieds et poings liés; ceux qui venaient de secouer le joug de la Convention se seraient bien plus volontiers réunis aux troupes nationales pour repousser l'esclavage, de quelque part qu'on voulût le leur imposer.

En 1793, il y avait plus de vigueur ou moins de lassitude qu'en 1814; et cependant, vaincue à cette dernière époque, et Paris étant occupé par les rois de la coalition, la France fut

Malheureusement il ne se trouva pas un chef capable de diriger ce grand mouvement du Midi, et de réunir en faisceau tant de volontés individuelles. Malheureusement l'occupation de Toulon n'eut lieu qu'après la déroute de l'armée fédérale de Provence, et malheureusement aussi la politique anglaise repoussa les avis des chefs espagnols à qui leurs instructions donnaient la faculté de prendre telles dispositions qu'ils jugeraient propres à favoriser l'élan de l'*intérieur;* les Anglais aimèrent mieux rester enfermés dans Toulon. Or, cette place devait nécessairement tomber plus tôt ou plus tard, si le parti de l'intérieur était comprimé. De leur côté, les Toulonnais ne cessaient d'invoquer une grande mesure, et je remuai ciel et terre pour déterminer quelques Cabinets à l'adopter : c'était de faire venir sur ce point *le comte de Provence.....*

L'Angleterre n'en voulut sous aucun prétexte; elle bornait son ambition à ruiner un port, à brûler ou à emmener une escadre française, à prolonger les angoisses d'un peuple dont la grandeur lui faisait ombrage. Qu'en semble-t-il à M. de Pradt? Ce ne sont point ici des suppositions chimériques. La conduite

encore respectée dans ses principes, dans ses droits acquis. La réaction des peuples du Midi, franchement, loyalement soutenue par les alliés, eût produit, moyennant de sages modifications, cette monarchie tempérée qui est le seul gouvernement convenable à une nation éclairée, industrielle et puissante. Que de maux pouvaient être épargnés à la France elle-même, à l'Espagne, au monde entier! Le Cabinet de Charles IV a pu ne caresser qu'une illusion; mais elle était généreuse.

de l'Espagne fut noble, franche; pas le moindre doute à cet égard : les Toulonnais ne se plaignirent jamais de nous.

Pour ce qui regarde la triste défense militaire de leur ville, qu'a-t-on à dire aux troupes espagnoles? Constance héroïque, honneur sans tache : telle fut leur conduite, hélas! et beaucoup de ménagemens pour des alliés qui en abusèrent, qui firent manquer le but de l'expédition! Notre seul tort fut d'avoir compté sur eux comme sur d'autres nous-mêmes *.

* Malgré la modération habituelle des manifestes politiques de l'Espagne, en voici un passage assez significatif dans la déclaration de guerre contre la Grande-Bretagne (7 octobre 1796).

« L'un des principaux motifs qui m'obligèrent, dit le roi » Charles IV, à faire la paix avec la République française, » aussitôt que son gouvernement eut pris une forme régulière » et solide, fut la conduite de l'Angleterre envers nous durant » toute la guerre passée, et la juste méfiance que devait m'ins- » pirer pour l'avenir l'expérience acquise de sa mauvaise foi; » cette mauvaise foi s'était manifestée dès le moment le plus » critique de la première campagne, par la manière dont l'a- » miral Hood traita mon escadre à Toulon, où il ne songea » qu'à détruire ce qu'il ne pouvait emporter. »

Et quelques lignes plus bas, rappelant encore cette mauvaise foi avec laquelle le Cabinet anglais cherchait à éloigner toute possibilité d'arriver à une paix avec la France, le Roi ajoute :

« Je ne puis m'empêcher de reconnaître sa mauvaise foi dans » sa répugnance à l'adoption de toute idée ou démarche qui » eût pu abréger la durée de la guerre. »

J'ai cité ce passage pour confirmer la vérité de ce que j'ai dit sur les nobles et généreuses intentions de l'Espagne dans cette expédition de Toulon.

Ce ne furent pas les Espagnols qui perdirent les forts du Pharon et de Malbousquet, etc..... Ces forts ayant été livrés à l'ennemi, les vaisseaux ne pouvaient plus tenir dans la rade, ni les troupes dans la ville. Gloire au brave Mendinueta, qui, au fort du Grand-Saint-Antoine, soutint jusqu'à la fin l'honneur des armes espagnoles dans la terrible nuit du 17 décembre, repoussa les Français et recueillit le général anglais surpris, chassé de Malbousquet et venant lui demander un asile! Pendant toute la journée du 10, le drapeau espagnol flotta sur le rempart de Saint-Antoine; la garnison n'en sortit que pour aller s'embarquer, quand la retraite fut jugée indispensable et militairement ordonnée. Les forts qui devaient la protéger avaient été livrés sans combat, avant l'heure convenue*. Les hauteurs dominantes de la Malgue furent aussitôt réoccupées par nos troupes, et, quoique saisies d'une juste indignation, ces troupes voulurent donner une leçon de dévouement aux Anglais; on leur céda fièrement le pas afin qu'ils se rembarquassent les premiers. Les Italiens suivaient; nos troupes formaient l'arrière-garde; elles ne quittèrent le terrain que peu à peu, sans confusion, sans laisser en arrière un soldat, un malade, un blessé, un malheureux habitant. Les ré-

* Ceux de Pomègues, Saint-André, Sainte-Catherine, etc. Ce fatal abandon livrait le chemin royal au feu de l'ennemi; il fallut diriger les troupes par le chemin d'en-bas, vers la poterne, à la droite de la porte d'Italie. Cette disposition et la formation en bataille de nos troupes sur la gauche de la citadelle sauvèrent à la fois l'armée et les escadres.

gimens de Cordoue et de Majorque ne mirent le pied dans les embarcations qu'après tout le monde ; le major-général, D. Joseph Ago, d'honorable mémoire, vit monter le dernier homme de la troupe, les derniers Toulonnais ; il faisait déjà grand jour (huit heures du matin) ; alors, ce brave s'élança du môle après avoir tiré à l'ennemi le dernier coup de fusil.

J'en demande pardon à mes lecteurs, je n'ai pu m'empêcher de citer en passant quelques beaux faits de cette expédition. J'ai cru devoir rappeler aux jeunes Espagnols l'exemple glorieux de leurs prédécesseurs, et, aussi, j'en ai voulu parler pour mon propre honneur et pour ma justification personnelle; il n'y a ni vertu civique, ni émulation, ni courage, ni sentimens généreux sous un gouvernement pusillanime et immoral. Ministre à cette époque, organe du pouvoir, je puis réclamer une part de ce qui s'est fait de grand et de bon..... Confident, courtisan, mignon, favori, comme voudra m'appeler M. de Pradt, j'ai rempli le devoir d'un sujet loyal, d'un ami sincère du Roi et de mon pays. Quiconque respecte la vérité, et mes ennemis eux-mêmes doivent confesser que, dans la circonstance où je fus appelé à lutter contre les dangers inouïs dont l'Europe était assaillie, l'Espagne n'eut rien à envier à d'autres puissances ; aucune n'obtint plus de succès favorables, ne suivit de plus sages conseils, ne trouva de plus fidèles serviteurs.

CHAPITRE XVIII.

DISCUSSION AU CONSEIL D'ÉTAT SUR LA CONTINUATION DE LA GUERRE.

Dès le commencement de la guerre, il y eut toujours en Espagne un parti peu nombreux et se tenant à l'écart, mais non sans une certaine influence, qui voyait avec peine la *coalition* contre la République. Le vœu général était d'ailleurs bien prononcé en faveur de la guerre; mais ce parti prétendait qu'il n'y avait dans la masse populaire qu'un enthousiasme factice, excité par l'aristocratie et les gens d'église.

Cette manière de voir était assez répandue dans la classe moyenne, parmi les jeunes avocats, les professeurs de sciences et belles-lettres, les étudians, les aspirans aux *emplois* dans les diverses carrières civiles; cependant la même opinion avait aussi des adeptes d'une classe plus élevée, où les uns, par vanité d'esprit, d'autres, imbus de lectures philosophiques, et plusieurs endoctrinés par les écrivains et publicistes qu'ils avaient fréquentés hors de la Péninsule, adoptaient les idées nouvelles qui remplissaient le monde de belles espérances et aussi de fâcheux pressentimens.

Il est juste de dire que personne n'approuvait la

marche violente de la Révolution française; mais on embrassait volontiers les théories qui l'avaient produite; on voyait à regret une croisade armée pour l'étouffer. Très peu de ces utopistes osaient espérer que la France pût résister à tant d'efforts réunis; néanmoins, attachés à leur religion politique, ils se bornaient à manifester des doutes sur l'issue du combat, ou se hasardaient à prédire, sans trop y croire, les triomphes de la République. Quand ces triomphes commencèrent à se réaliser dans le Nord, le parti qu'on appellerait aujourd'hui *libéral* s'accrut et devint plus hardi : il trouvait de nouveaux argumens contre la guerre, il rappelait ses prophéties antérieures, il exagérait les malheurs dont l'Espagne serait frappée si elle persistait dans sa politique chevaleresque. Je suis forcé de placer ici, entre les deux campagnes, un épisode qui, dans un sens diamétralement opposé à celui que M. de Pradt a choisi, fournit alors une ample matière à des imputations d'une nature tout opposée; car tel a été le caprice de ma destinée : soit que j'aie voulu la guerre quand elle était forcée, inévitable, soit que j'aie voulu la paix quand elle était convenable et pouvait s'obtenir sans déshonneur, mes ennemis m'ont également blâmé, ne craignant pas d'être en contradiction avec eux-mêmes.

Nous étions en 1794. Les généraux en chef de nos trois armées, mandés à la Cour pour s'y mettre d'accord sur la prochaine campagne, avaient discuté, réglé le plan d'opérations.

Leur décision fut soumise au Conseil d'État. Il

ne s'agissait point d'examiner si l'on continuerait ou non la guerre; la question n'était plus que de savoir la manière dont elle serait faite. Impossible de songer à la paix; les Jacobins ne voulaient pas en entendre parler. L'anarchie était chaque jour plus violente : il eût été honteux et inutile de faire des avances à ceux qui dominaient dans la Convention, ou d'en attendre de leur part, d'autant plus que l'Espagne, jusqu'à ce moment victorieuse, ne pouvait abandonner ses alliés parce qu'ils venaient d'éprouver des revers..... Mais le parti de la paix, ou, pour parler exactement, *le parti Français* ne manqua pas de défenseurs; un champion prêt à soutenir sa cause entra dans la lice, la visière haute, et jeta le gant à qui voudrait le ramasser..... La question primitive de la *paix* ou de la *guerre* fut lancée dans le Conseil.

Le comte d'Aranda, à qui l'on a prodigué comme partisan de la paix autant d'éloges qu'à moi de reproches pour avoir fait la guerre lorsqu'elle était nécessaire et honorable; le comte, dis-je, se mit à critiquer cette guerre, et à invoquer la paix jusqu'au point de dire *qu'il faudrait plutôt s'unir à la France contre les puissances du Nord, si son existence était mise en danger par les efforts de la coalition.*

Le comte avait raison d'après les anciennes règles de la politique européenne, lorsque, dans les guerres passées, le principe des droits légitimes et les formes constitutives de chaque gouvernement n'étant pas mis en question, il s'agissait seulement de veiller avec plus ou moins de sincérité à l'équilibre matériel entre les diverses puissances.

Mais il oubliait que la Révolution française, par ses œuvres présentes et son système ouvertement proclamé, ne menaçait pas moins l'équilibre matériel que les principes constitutifs de tous les gouvernemens monarchiques.

Quelle que fût sa manière d'entendre la politique en de si graves conjonctures, le comte remit au Conseil un écrit laborieusement rédigé, auquel il me fallut répondre et opposer mes propres idées, qui étaient celles du Roi et en même temps celles du Conseil, ainsi que de tous les autres ministres : le lecteur va voir et juger ce qui fut dit de part et d'autre. Cette exposition fait connaître mes principes : elle explique la plupart des actes de ma vie publique. Il doit m'être permis de réfuter à cette occasion les mensonges calomnieux si gratuitement forgés par mes ennemis.

Le comte d'Aranda parlait avec plus de facilité, avec plus d'avantage qu'il n'écrivait. Doué d'un caractère ardent, plein de bonne opinion de lui-même, sa tête s'exaltait dans la discussion : lorsqu'il improvisait, sa pensée, son expression, ne manquait pas de force; il oubliait souvent les égards qu'il devait à ses auditeurs; son irascibilité, sa parole haute, nuisaient à la persuasion; on retrouvait dans son langage cet esprit altier, dominant, mais parfois des traits heureux. Quand il écrivait, son style était lourd, sa phrase dure, son raisonnement coupé, mal suivi; il trouvait difficilement le mot propre. De là ses éternelles circonlocutions et l'obscurité finale où il s'égarait....

Ce jugement n'est pas de moi : tous ceux qui ont

connu le comte d'Aranda l'ont ainsi défini..... Son discours peut se réduire aux quatre propositions suivantes :

1° La guerre contre la France est injuste;

2° Elle est impolitique;

3° Elle est ruineuse, et nos forces sont trop inférieures;

4° Outre qu'elle est ruineuse, elle compromet l'existence même de la monarchie espagnole.

1° *La guerre est injuste :* il voulut le prouver par des théories générales, par des principes absolus. « Cette guerre, dit-il, attaque le premier de tous les droits des nations, c'est-à-dire leur indépendance naturelle et politique. Ce droit ne dépend ni de la forme de leur gouvernement, ni de tels ou tels chefs qui sont à leur tête : droit intrinsèque, inhérent à chaque nation; c'est pourquoi les gouvernemens qui représentent les nations jouissent de ce droit. Les révolutions ne sont point du tout modernes; au contraire, elles datent de très loin : l'histoire de chaque peuple en est remplie. Le droit qu'ont les peuples de modifier, d'améliorer leurs lois, est inné, éternel, comme les peuples eux-mêmes. C'est de Dieu que vient le pouvoir de toutes les associations, quelles qu'elles soient, monarchiques ou républicaines, sacrées par cela même. Un état n'a d'autre action, ni d'autre droit d'intervenir dans les dissensions intérieures d'un état voisin, que l'action et le droit d'une intervention amicale, comme il convient entre des égaux : toute prétention d'obliger par la force des armes à recevoir des lois, des for-

mes déterminées de gouvernement, est une violation du droit naturel, du droit des gens; il serait encore plus injuste de faire une guerre pour imposer à une nation telle ou telle personne, telle ou telle famille, repoussée ou répudiée.....

» Mon devoir, comme bon Espagnol et loyal conseiller du Roi, étant de lui dire la vérité suivant ma conscience, je ne puis m'empêcher de déclarer que la guerre contre la France n'était fondée sur aucun motif, pas même sur un prétexte ou apparence de justice; ces apparences, ces prétextes, ne résultent pas des intérêts particuliers ou des liens de famille entre les princes : ces liens et intérêts sont bons à maintenir quand ils servent à rapprocher, à unir les peuples; mais ils doivent être rompus, comme funestes et nuisibles, quand ils ne servent qu'à les aigrir et à les diviser. S'il était juste de louer le sentiment naturel de la parenté et le pieux désir du monarque espagnol de voir rétablir en France la couronne si long-temps portée par ses ancêtres, il est encore plus louable de faire un héroïque sacrifice de ses affections les plus intimes à la loi commune des nations, à la paix de la France et de l'Espagne; dans les relations naturelles et politiques des nations, il y a des droits et des intérêts plus positifs, plus élevés, que les droits personnels de deux familles régnantes; et enfin, connaître et respecter ces droits, en se renfermant dans les bornes de la modération et de la justice, c'est, pour un roi, une gloire bien plus grande que celle de venger, aux dépens de ses peuples, une insulte de famille, une insulte d'ailleurs

déjà suffisamment punie par les triomphes de nos armes. »

Ensuite le comte soutint que la guerre était *impolitique ;* voici ses principales raisons :

« 1° Cette guerre ouvrait la porte à un principe dangereux : « *l'introduction des puissances étrangères » dans les affaires intérieures d'une autre nation.* » Ce principe, une fois admis contre la République française, pouvait être rétorqué à son tour contre une monarchie, comme on le voyait déjà dans le système adopté par la Convention.

» 2° Qu'il n'était pas prudent de s'engager plus loin dans une guerre de *principes*, parce que le cri de la liberté vibrait bien autrement à l'oreille des peuples que les préceptes surannés de soumission, de vasselage, par le droit naturel ou divin.

» 3° Que, outre ce double inconvénient, source intarissable d'accidens et de dangers éventuels, l'intérêt politique de l'Espagne était froissé par cette guerre, où l'on favoriserait les ennemis naturels de l'Espagne et de la France ; que la seule nation dont l'intérêt fût réellement identifié avec le nôtre, c'était la France ; qu'une fois abattue, démembrée par les puissances du Nord, les Bourbons d'Espagne et d'Italie se trouveraient isolés, sans soutien, contre les efforts de l'Autriche et de l'Angleterre.

» 4° Que le grand œuvre du *pacte de famille* avait été conçu et réalisé pour assurer notre pouvoir continental et maritime ; que ce pacte n'intéressait pas moins la prospérité matérielle des pays où régnaient les Bourbons, que l'existence même de ces princes ;

que les rois et les gouvernemens, quels qu'ils fussent, étaient sujets à des vicissitudes, mais que les nations étant impérissables, leurs intérêts ne changeaient pas; que, au lieu de guerroyer contre la France et de concourir à sa ruine, on devait plutôt l'aider, la soutenir contre l'Angleterre et l'Allemagne; qu'après avoir été long-temps combattue et réprimée par les forces navales de la France et de l'Espagne unies entre elles comme deux sœurs, l'Angleterre se complaisait dans l'idée de les voir désunies, espérant pouvoir détruire, l'une après l'autre, leur marine naguère si brillante, régner ensuite sur le double Océan qui baigne nos colonies américaines, et s'emparer de notre commerce; qu'en présence de ce danger, mettant à part toute question de famille et de *principe*, il fallait au plus tôt renouveler l'alliance des deux nations, parce que la politique doit soumettre ses répugnances et ses griefs particuliers à l'intérêt suprême de l'État. Dans cette guerre, les cabinets alliés ne songent qu'à leur profit personnel, tandis que l'Espagne agit contre son propre intérêt; un roi dont la seule et noble ambition doit être de rendre ses sujets heureux ne les sacrifiera point à l'espérance très incertaine de rétablir ses parens sur le trône, ne laissera pas l'Espagne se ruiner dans une guerre injuste, évidemment impolitique, onéreuse et au-dessus de ses forces.

» Quant à nos moyens pour continuer la guerre, il est notoire que l'Espagne gémit sous le poids d'une dette exorbitante; que, par suite des énormes dépenses du règne précédent, les caisses établies pour

ranimer le commerce et le crédit public étaient, les unes complétement ruinées, les autres menacées d'une chute prochaine. La guerre avec la France, quoique d'abord favorable à nos armes, ne pouvait pas aller plus loin, parce que l'esprit d'indépendance et de liberté dont cette nation était animée lui donnait tout l'avantage sur des soldats serviles et mercenaires; les ressources de l'Espagne seront épuisées avant peu, car elle ne doit compter que sur son propre argent : en cela toutefois, il devait des éloges à un ministre qui faisait la guerre sans *subsides*, et conservait au moins l'indépendance de notre Cabinet; mais il ne saurait louer la confiance excessive de ce ministre dans l'ardeur que la nation semblait avoir montrée à l'occasion de cette guerre; les dons patriotiques (quelque grands qu'ils soient) servaient tout au plus à montrer l'honneur et la loyauté de l'Espagne, et jamais à couvrir les frais d'une lutte aussi dispendieuse. Il ne fallait point se flatter de voir un pareil enthousiasme se prolonger indéfiniment, parce que, au fond, l'impulsion ne provenait pas, comme en France, d'un fanatisme populaire, ni d'un véritable enthousiasme religieux peu conforme à l'esprit du siècle actuel et seul capable (s'il existait réellement) de tenir tête à l'exaltation républicaine; le zèle catholique manifesté jusqu'à ce jour n'était qu'un feu passager excité par les prêtres : feu artificiel qui s'éteindra bientôt faute d'aliment. Le Gouvernement, ajoutait le comte, a bien pour lui en ce moment une sorte de ferveur populaire; mais il n'a pas les ressources violentes, les dépouilles qui

donnent à la France tant de moyens de soutenir la guerre..... Et si des revers remplaçaient nos premiers succès ! Si la chaleur de ce peuple venait à se refroidir ! La confiance disparaîtrait aussitôt ; plus d'argent ! Quelles seraient les chances de la guerre devant les terribles efforts de la France et la masse de combattans qu'elle vomit à ses frontières ?

Le comte n'oublia rien de ce qui pouvait rembrunir le tableau. « Voyez, » disait-il, « ce peuple innombrable chez lequel un esprit de liberté se manifeste comme dans les grands siècles de la Grèce et de l'Italie ! Guerre inégale, où, à des soldats *machines*, instrumens passifs, la France oppose des centaines de milliers de citoyens pleins d'intelligence et enflammés de l'amour de la patrie ! Guerre où des peuples vieillis sous le joug, courbés, meurtris sous le bâton de leurs maîtres, vont lutter contre des phalanges d'hommes rajeunis, fraîchement émancipés, ivres d'enthousiasme et de démocratie ! Guerre enfin déclarée à un peuple qui, à la puissance des lumières, de l'industrie, des richesses, réunit la puissance d'une révolution et dispose à son gré de la fortune et de la volonté de tous ; ce qui serait certainement inexécutable dans un autre pays ! »

Après avoir ainsi passé en revue et fait mousser la supériorité de la France, la levée en masse déjà réalisée de tous les citoyens en état de porter les armes, les simples soldats devenus généraux tout-à-coup et comme par enchantement, les succès de ces troupes à peine alignées contre les militaires les plus renommés de l'Europe. « Supposez, » dit le

comte, « une éventualité qui est dans l'ordre des choses possibles, que l'une des puissances alliées soit vaincue et forcée de se retirer du champ de bataille; alors tout le poids de la guerre va tomber sur les autres, sur les plus loyales, en un mot sur les plus engagées. »

Ici l'orateur entre dans une foule de détails minutieux ; il expose les vues ambitieuses et opposées qui rendaient impossible l'union sincère des divers cabinets, leurs funestes rivalités, l'incohérence de leurs plans contradictoires qui assurait le triomphe des armes françaises sur une coalition peu compacte et désordonnée.

« S'il survient, » ajouta-t-il, « une ou plusieurs défections, quelques revers décisifs également à craindre dans le Nord, l'Espagne seule, isolée de son côté, sera réduite à se débattre sous une force immense qui l'écrasera de son poids ; alors il ne nous reste plus que des miracles à demander à l'apôtre saint Jacques pour nous tirer de cet embarras; suivant le cours naturel des choses, rien ne peut nous sauver : l'Espagne doit être envahie et conquise. Je connais la France, les progrès que les idées nouvelles y font de jour en jour; je connais l'ardeur bouillante de cette nation : je le dis et je le prédis, à mon grand regret; si l'on ne prévient pas le péril à temps, comme je crois possible de le faire aujourd'hui; si nous ne nous séparons pas de la coalition, si dans ce moment où la fortune sourit encore à nos armes, nous ne faisons pas une bonne paix, tôt ou tard, bientôt peut-être, les chevaux de la cavalerie fran-

çaise viendront fouler les allées du Prado* et se baigner dans ses fontaines. Je sens que mes prophéties ne sont pas gaies. Dira-t-on pour cela que je n'estime point assez le courage, l'esprit national? Ah! qu'on ne le mette pas à une épreuve téméraire, qu'on n'exige pas l'impossible : la vérité, la prudence, valent mieux qu'une folle présomption; le courage seul ne suffit pas pour vaincre un ennemi puissant et irrité. Que la révélation de mes tristes pressentimens n'afflige point le cœur de Sa Majesté; ma loyauté lui doit payer le tribut d'une longue expérience acquise au service de trois augustes monarques, son aïeul Philippe V, son oncle Ferdinand VI, et Charles III son père. Que la pureté de mes intentions me fasse pardonner la liberté de mes paroles; plaise au Ciel que l'Espagne ait le bonheur d'éviter les dangers qui menacent l'Europe! Puissent les deux nations, oubliant une dispute de personnes et de principes qui compromet leurs plus grands intérêts, redevenir amies et rétablir les bases de leur ancienne alliance! »

Tel fut le discours du comte d'Aranda, autant que je le retrouve dans ma mémoire. On ne me reprochera pas d'avoir cherché à lui rien faire perdre de son énergie. Les idées, le fond, tout lui appartient. Quant à la méthode, la convenance, l'urbanité du langage, j'avoue ingénument que j'ai mis peut-être de la coquetterie à lui en prêter le mérite, pour n'être pas soupçonné d'avoir cherché à le lui ôter.

* La belle promenade de Madrid (*intrà muros*). E.

CHAPITRE XIX.

CONTINUATION. — RÉPONSE AU DISCOURS DU COMTE D'ARANDA.

Charles IV avait écouté ce discours sans manifester la plus légère émotion. L'éclat de la majesté brillait dans ses yeux comme une pure et douce lumière : son attitude calme, pleine de noblesse, annonçait le monarque ; l'homme n'était point là. Plus d'un conseiller avait frémi de la témérité du comte ; chacun tremblait, moi le premier, d'aborder cette discussion sur le terrain scabreux où l'intrépide vieillard l'avait lancée ; le roi m'ordonna de parler. Mes collègues respirèrent un moment ; ils étaient délivrés d'un fardeau qui leur pesait beaucoup.

J'essayai d'abord d'adoucir la fâcheuse impression que les maximes du comte avaient dû nécessairement produire ; car ces maximes si rarement professées ailleurs, on n'avait jamais eu l'audace de les faire entendre sur les bancs du Conseil suprême de l'État.

D'après l'application rigoureuse, absolue, qu'en demandait le comte, il était de mon devoir de les réfuter ; je cherchai à les expliquer, à leur donner

un sens plus mitigé; heureusement, pour ce qui concernait la paix, mes idées se rapprochaient fort des siennes; je la voulais comme lui : toute la différence entre nous, c'était qu'il la voulait *sur-le-champ*, et moi je désirais attendre le moment *opportun* pour obtenir des garanties de sécurité de la part de la France, pour trouver des motifs valables, et sans déserter inopinément l'alliance contractée avec les cours étrangères, en un mot, sans nous couvrir d'infamie. J'espérais donc que le comte, touché de ma bonne intention, et après y avoir mieux réfléchi, s'expliquerait lui-même avec plus de retenue, afin de calmer l'irritation provoquée par l'étrangeté de ses idées et l'excessive liberté de ses paroles. Je soutins mon opinion avec mesure; je ménageai son amour-propre; je me rapprochai de ses principes autant que possible, sans renoncer aux miens; attaqué par lui, je respectai ses cheveux blancs; il put bien être choqué de voir triompher mon opinion, mais du moins il n'eut pas à se plaindre de la manière dont je tâchai de la présenter.

« S'il est un lieu au monde, dis-je, où les théo-
» ries politiques puissent être traitées sans réserve,
» c'est ici bien certainement où le choc des opinions
» n'entraînera jamais de scandale. Pour s'éclairer et
» prendre de bonnes mesures, il convient d'agiter la
» question, de produire tous les argumens, de les
» pousser à fond avec une entière franchise, quelle
» que soit la pensée de chacun, soit propre, soit
» empruntée; la discussion fait jaillir la lumière; il
» devient plus facile de concilier les opinions; la ques-

» tion se voit sous toutes les faces; la vérité se dé-
» couvre; ceux qui l'aiment et la respectent s'inclinent
» devant elle : son triomphe est assuré. »

» Quelle que soit la diversité dans la manière de
» voir les affaires de l'État, il n'y a qu'un esprit dans
» cette assemblée : nous sommes tous animés d'un
» sentiment commun de loyauté, d'amour de la
» patrie; les voies peuvent être divergentes, mais
» nous tendons tous au même but. Mon objet est de
» discuter, non de réprouver, de persuader, ou de
» céder moi-même à la persuasion, prêt à abandon-
» ner mon avis si l'erreur m'en est démontrée.

» Le sort de l'Espagne, la conservation de la cou-
» ronne, l'honneur de l'État, peuvent dépendre de
» ce que nous déciderons ici. Qui voudrait subor-
» donner des intérêts aussi élevés à un vain caprice
» d'amour-propre ?

» Je désire la paix ; je l'ai voulue, et, sans doute,
» l'Espagne en a besoin; la paix serait un bienfait
» inappréciable. Le pays commençait à peine à res-
» pirer après les embarras, les pertes qui furent
» la conséquence de la déplorable guerre de *cinq*
» *ans*. Le Gouvernement avait déjà beaucoup à ré-
» parer, beaucoup à faire pour relever le commerce,
» l'industrie, le crédit, et rendre à la circulation les
» capitaux que cette guerre, vue de mauvais œil,
» avait fait disparaître. La guerre actuelle a détruit
» nos espérances naissantes. Les ressources de l'É-
» tat, les fortunes particulières, vont être de nou-
» veau compromises. Mais, j'en appelle à votre juge-
» ment impartial, à qui la faute? Non, ce n'est pas

» au gouvernement de Sa Majesté qu'on peut reprocher des malheurs que d'autres mains nous ont préparés. Ce n'est ici ni le lieu, ni le temps des récriminations. La prévision humaine est souvent trompée par les événemens..... Tout ce qu'on déplore aujourd'hui est la triste conséquence de la lutte engagée, si mal à propos, dans la question de l'Amérique du Nord. Heureuses l'Espagne et la France, si tout le mal fait par cette guerre, qui seule mérite d'être appelée *impolitique*, se réduisait aux énormes dépenses qu'elle a occasionnées! Mais un mauvais génie a profité de l'occasion pour allumer un feu dont les premières étincelles vont bientôt embraser le monde entier. Peut-être me serais-je abstenu de toucher à cette corde si sensible...... Notre doyen, le comte d'Aranda, a cité lui-même la guerre de l'Amérique comme la source du désordre de nos finances; je dois ajouter qu'elle a été encore plus féconde en désastres poliques. Guerre fatale! premier anneau de la chaîne des malheurs que la guerre actuelle fait peser sur nous, avec cette notable différence toutefois que la première fut entièrement libre et spontanée; et la seconde, celle d'aujourd'hui, nous ne l'avons ni recherchée ni voulue! malgré tous nos efforts pour l'éviter, elle a été nécessaire, indispensable.

» Oui, *nécessaire*, et c'est dire qu'elle est *juste* : car nulle guerre n'est juste, si elle n'est pas nécessaire. J'entre dans la question. D'abord je prouverai, par les axiômes du droit commun généralement reconnu, que la guerre actuelle est *juste*.

» Droits et devoirs, tout est égal, réciproque, entre » les nations. On ne cite pas les axiômes qui déter» minent les *droits*, sans citer ceux qui fixent les *de-* » *voirs :* violez ceux-ci, les droits n'ont plus aucune » force. Les nations sont indépendantes les unes des » autres ; nulle nation n'a le droit d'intervenir dans » les affaires intérieures d'une autre. C'est un prin» cipe incontestable; mais à la suite est écrit ou sous» entendu : *tant que cette nation respecte elle-même le* » *principe et ne cause ni trouble ni dommage à son* » *voisin*. Cette condition du principe a-t-elle été rem» plie par la France ? Voyez sa tribune, ses cavernes » démagogiques, ses écrits incendiaires lancés à la » face de l'Europe dès les premiers jours de la Révo» lution ! N'est-ce point là se mêler des affaires inté» rieures des autres pays ? N'est-ce point là soulever » les peuples, outrager leurs gouvernemens, et prê» cher l'insurrection en plein air ? Dira-t-on que le » droit de publier sa pensée, verbalement ou par » écrit, est le droit d'un peuple libre? Soit, si vous » voulez ; mais dans ses propres affaires, et non point » dans les affaires d'autrui. Qui a donné à la France, » ni à aucune nation de la terre, la faculté d'insul» ter les autres gouvernemens et de souffler dans » leur sein la discorde et la sédition?

» En tolérant de pareils excès, quand même il » n'en serait pas le principal moteur, un gouverne» ment se met en état d'hostilité envers les autres » gouvernemens. Peu importe que ce soit lui ou ses » subordonnés qui attaquent ainsi les lois, la paix, » l'existence ou l'ordre social, bon ou mauvais, d'un

» pays voisin. Il n'y a pas que la voie des armes » pour attaquer l'existence d'un état; l'amère cen- » sure, l'invective, le sarcasme, la sanglante ironie, » l'audacieuse provocation, sont aussi des offenses, » des violations, des hostilités plus blessantes que » les armes matérielles. Car, enfin, la guerre faite » ouvertement appelle et trouve une résistance quel- » conque; mais la séduction, mais le poison moral » se glisse et corrode malgré toutes les précautions. » Soyons de bonne foi : forcer un peuple par le moyen » des armes à recevoir, à subir une forme détermi- » née de gouvernement, ou bouleverser un pays en » y soufflant l'insurrection contre l'ordre établi, en » y secouant des torches enflammées, en y allumant » tous les feux de la guerre civile, ne sont-ce pas là » des manières d'intervenir dans les affaires d'autrui » également funestes ; et celle-ci n'est-elle pas mille » fois pire, mille fois plus odieuse que l'autre? Le » peuple ou le gouvernement qui la met en usage » dira-t-il qu'on n'a pas le droit de le réprimer, de » le contenir ? la simple raison, l'instinct seul de la » défense naturelle, autorisent à repousser, à punir » cet incendiaire perturbateur. Les publicistes sont » tous d'accord sur le droit de s'unir pour combat- » tre, sous quelque forme qu'il se présente, un en- » nemi qui suscite des troubles, qui attaque les ba- » ses de l'ordre social. Tels sont les principes de la » justice universelle, fondés sur l'intérêt de tous, » conformes aux droits de conservation et de juste » défense qui appartiennent aux simples individus, » à plus forte raison à la société, où chacun a mis

» dans la masse commune sa force, ses lumières, ses » vertus, sous la protection d'un gouvernement, pour » jouir en paix de ses droits légitimes.

» Tels sont aussi les principes de la justice humaine » en vertu desquels nous faisons la guerre, non à la » France, mais aux tyrans qui l'oppriment et qui, » abusant de son nom et de sa puissance, soulèvent » toutes les nations contre elle.

» Il y a d'autres principes, d'autres règles de droit » commun qu'il nous est permis d'invoquer. La nation » française se fait la guerre à elle-même ; deux partis » la déchirent: l'un populaire, l'autre royaliste. Lyon, » Toulon, Marseille, d'autres villes sur divers points, » n'ont pas caché leurs sentimens hostiles à la Con- » vention, qui a triomphé de leur résistance. De la » Gironde à la Loire, le long des côtes de l'Ouest, » depuis la Loire jusqu'au Hâvre, le vœu général » demande un gouvernement tempéré par la loi po- » litique ; on connaît l'esprit royaliste d'une grande » partie de la Bretagne et l'insurrection vendéenne. » J'affirme sans exagération que les trois quarts de » la France ne sont pas ennemis de la royauté. L'ef- » froyable persécution dirigée contre cette opinion, » la loi des suspects, les cachots qui regorgent de » prisonniers, le sang qui coule par torrent sous la » hache et les mitraillades, prouvent bien qu'il y a » deux partis : l'un tyrannique, oppresseur ; l'autre » opprimé, courbé sous le joug, ou se défendant les » armes à la main, soit dans l'intérieur, soit aux » frontières. C'est la guerre civile dans toute son » horreur ; les gouvernemens voisins n'ont-ils pas le

» droit, n'est-il pas généreux de leur part de donner » la main au parti qu'ils estiment digne de leur ap» pui? Serait-il injuste d'aider, de secourir les roya» listes dans un pays où le renversement du trône a » fait déborder à l'instant le crime de tous les côtés! » Ne devons-nous pas protéger le seul parti qui nous » offre des garanties? et pour l'Espagne, n'existe-t-il » pas un motif de plus dans le *pacte de famille*, traité » *réel* et *personnel* en faveur des Bourbons, traité » obligatoire qui n'est ni aboli ni prescrit? La bran» che déchue n'a-t-elle pas le droit de réclamer l'ac» complissement de ce *pacte*, tant qu'il reste une » possibilité de la rétablir sur le trône?

» Il est des cas certainement, quoique à mon avis » très rares, où l'intérêt positif de la nation peut » l'emporter sur l'intérêt dynastique d'une maison » régnante; j'ai dit et je soutiens que ces cas étaient » rares. Les droits dynastiques ou de famille ne sont » presque jamais en dehors de l'intérêt du pays : sans » vouloir m'arrêter à cette supposition ni à d'au» tres, qui osera dire que l'intérêt de l'auguste Mai» son de Bourbon n'est pas identifié avec celui de » l'Espagne? Le pacte de famille, ainsi que je l'ai » déjà fait observer, était *réel* et *personnel* à la fois : » d'un côté, il assurait le trône aux Bourbons; d'un » autre côté, il assurait la considération, une dé» fense commune, des avantages mutuels à tout » peuple soumis au sceptre d'un membre de cette » auguste Maison. Tous leurs sujets de France, d'I» talie, d'Espagne, ne formaient qu'une seule et » même famille. Quelles n'ont pas été les améliora-

» tions de notre pays sous cette noble dynastie ! » Quelle force, quel éclat ne donnait pas l'alliance » de ces princes entre eux ! Tout le monde le sait, » nul n'oserait le nier. Serait-ce donc mettre les » droits de cette royale famille au-dessus des nôtres, » que de prendre les armes, quand la tempête en a » brisé le tronc, pour soutenir une branche à l'abri » de laquelle prospère et se complaît la nation espa- » gnole ? Nos monarques auraient-ils si peu mérité » de la patrie ?

» Si donc il était juste de s'opposer aux attentats » du Gouvernement français, si l'humanité ordon- » nait de secourir les opprimés, victimes de la guerre » civile, s'il existait un Pacte qui lie l'Espagne à la » Maison de ses princes, si la reconnaissance n'est » pas un vain mot, si la foi des traités n'est pas une » chimère, tout bien considéré, sans sortir de la » sphère des théories, ni des règles sur lesquelles » une nation peut et doit fonder ses actes, nul » homme de sens, nul homme impartial n'appellera » *injuste* la guerre actuelle : bien moins encore en » voyant la prudence, la mesure avec laquelle l'Es- » pagne, après avoir épuisé tous les moyens honora- » bles de conserver la paix, a finalement accepté » la guerre ; car elle ne s'y est déterminée que » forte de la justice de son droit et de sa propre » modération.

» Je puis l'affirmer sans crainte d'être démenti en » Espagne, en Europe, en France même, par qui que » ce soit, s'il n'est point aveuglé par la passion. La » présente guerre n'est point l'effet d'un caprice du

» pouvoir, d'un entraînement irréfléchi, d'un désir » de vengeance ou d'un intérêt de famille. Même en » supposant, ce que l'honneur castillan n'admettra » jamais, que celui de la couronne dût avoir peu » d'importance pour nous, jamais personne ne vou- » dra fermer les yeux sur ce qui intéresse la sûreté » de l'État.

» Voilà les véritables motifs qui nous ont forcés à » soutenir la guerre; j'en atteste l'Espagne elle-même, » qui non-seulement l'a voulue, mais qui l'a deman- » dée à grands cris et nous a fourni volontairement » les moyens de la faire. Lorsqu'il éclate une guerre » de caprice, ou jugée telle par le pays, le silence » du peuple, la tiédeur de l'opinion et souvent le » murmure général avertissent le Cabinet de son » imprudence. Dans les guerres même qui sont jus- » tes, les peuples, toujours tentés de se plaindre, » bénissent le gouvernement qui saisit l'occasion » de les terminer sans trop blesser l'amour-propre » national. Avons-nous aperçu de la tiédeur, en- » tendu ces murmures dans la circonstance actuelle? » Non : il est trop notoire que le Gouvernement, » pour ne pas perdre le bien de la paix, a mis en » usage tous les moyens compatibles avec la sûreté » du pays et la dignité de la couronne ; tandis que » nous travaillions à obtenir cette paix, objet de nos » vœux, de nos efforts constans, le peuple s'est in- » digné du retard; la nation tout entière a poussé » un cri de guerre, sans attendre le signal du Gou- » vernement; nulle divergence dans l'opinion pu- » blique, nul témoignage de crainte, nulle hésitation:

» grands et petits, nobles et plébéiens, riches et » pauvres, tous viennent à l'envi déposer leurs of» frandes sur les marches du trône ; tous ont invo» qué la guerre avant, je le répète, que le Cabinet, » poussé à bout, eût laissé deviner sa résolution. Ces » faits patens ne parlent-ils pas assez haut? tout le » peuple espagnol est-il dans l'erreur? ce vœu uni» versel n'est-il qu'une suggestion du fanatisme reli» gieux ou de la classe privilégiée?

» Ceux qui ont encore l'air de le juger aiusi (ils » sont peu nombreux) n'ont pas bien observé la mar» che lente mais progressive de l'esprit public. Il a » suivi les événemens avec attention. Si l'élan d'un » grand peuple qui aspirait à se réformer a pu don» ner dans le principe des craintes à l'homme réflé» chi, accoutumé à lire l'avenir dans l'histoire du » passé, le grand nombre n'a point d'abord éprouvé » cette méfiance; je dirai plus, il s'est livré à la joie: » on voyait un monarque s'unir à son peuple, et, » d'accord avec lui, chercher à rasseoir l'État sur » des bases libérales et généreuses. Que ne devait-on » pas se promettre de tant de lumières et de vertus » concourant aux succès d'une si noble entreprise!

» Le prestige a peu duré: c'était l'aurore d'un » beau jour; mais le ciel s'est obscurci; l'orage est » survenu : les passions déchaînées ont fait taire la » voix de la raison; la France s'est livrée à tous les » excès..... Alors un sentiment général d'improba» tion a éclaté parmi nous; ce n'était point encore un » cri de guerre; le bon sens du peuple espagnol, la » sagesse du Gouvernement, respectaient l'indépen-

» dance de nos voisins; aucun pays limitrophe de la » France n'a montré plus de réserve que nous. » D'autres puissances ont pris d'abord le ton de la » menace, quoique, à la vérité, elles aient ensuite » mis beaucoup de lenteur et de mollesse dans l'exé- » cution, et ce ton impérieux n'a fait qu'irriter l'in- » cendie..... L'Espagne en a mieux agi : elle a voulu » rendre hommage aux véritables principes que nos » voisins affectaient de méconnaître; elle a offert sa » médiation; elle est descendue jusqu'à la prière; » elle s'est bornée à conseiller son ancienne amie, à » la dissuader d'un crime qui allait la déshonorer » et lui attirer un déluge de maux. Qui l'aurait cru? » Ces offices de bienveillance de la part d'un peu- » ple magnanime et puissant qui voulait empêcher » un crime et ne mettait pas d'autre prix à son ami- » tié, ces nobles offices n'ont été reconnus que par un » insolent dédain. Un féroce démagogue a proposé » de nous déclarer la guerre, et sa motion a été ap- » plaudie par les hommes cruels qui dominaient la » France et la déchiraient sans pitié! Bientôt le » crime est consommé..... L'anarchie s'en est ac- » crue; pour comble d'insolence, on nous intime le » désarmement!.... On ne laisse au monarque espa- » gnol d'autre alternative que celle de presser de sa » royale main la main sanglante des meurtriers du » chef de sa famille, de signer un traité de paix sur » le cadavre de Louis XVI, ou d'avoir pour enne- » mis ces farouches républicains!.... Quel Espagnol » pouvait hésiter dans le choix, dans la réponse qu'il » y avait à faire? *La guerre, la guerre!* s'écria la na-

» tion tout entière. Telle fut aussi la résolution de » l'auguste souverain; mais ce n'était point là une » acclamation tumultueuse de fanatiques ou d'é- » goïstes privilégiés..... Ce fut le véritable cri de » l'honneur national, le *vive saint Jacques, Espagne* » *en avant,* qui, de tout temps, a fait courir les Cas- » tillans à la gloire.....

» J'en ai dit assez pour prouver la justice de cette » guerre; mais, outre la loi sacrée de l'honneur, n'y » a-t-il pas encore un droit, le premier de tous, celui » de la conservation, celui de la défense naturelle, » celui de la résistance à un ennemi qui s'est fait un » système d'attaquer sans ménagement les lois, les » mœurs, les habitudes, la croyance religieuse, les » affections les plus saintes des autres nations; qui » prétend remettre en question tout ce qui est éta- » bli, et, par la terreur ou la séduction, imposer ses » principes, ses erreurs, son délire, en un mot, une » sorte de complicité dans les crimes dont il vient » de se souiller? Grand Dieu! où en sommes-nous? » La philosophie du siècle a justement condamné les » anciennes croisades pour cause de religion; cette » même philosophie si vantée approuvera-t-elle la » croisade de l'athéisme et de l'anarchie? Quel texte » du droit divin ou du droit commun invoquera-t-on » en faveur de ceux qui foulent aux pieds l'un et » l'autre, en faveur d'un gouvernement qui prêche » l'impiété, le sacrilége, la spoliation, la ruine de » tout ce qui existe, et qui met en pratique ses » effrayantes doctrines partout où pénètrent ses in- » satiables délégués? Voyez leurs écrits, leurs dis-

» cours de tribune, éruptions fatales du volcan qui
» vomit chaque jour ces décrets de fiel et de sang,
» ces missions de mort et d'extermination dans la
» France et autour d'elle ! Représentez-vous les an-
» goisses, les douleurs des peuples de la Savoie, du
» comté de Nice, de la Belgique, de l'Allemagne, de
» tous les pays où ces vandales sont entrés comme
» amis ou comme ennemis, une branche d'olivier ou
» le sabre à la main ?.... Menacés de tant d'humilia-
» tions et de dangers, citez une loi qui nous dé-
» fende de faire la guerre à ces perturbateurs dont
» les excès déshonorent le siècle, et qui, par l'hor-
» reur qu'ils inspirent, feront détester les lumières
» et peuvent prolonger l'abrutissement de plus d'une
» nation ! Laisserons-nous nos enfans tomber dans
» l'esclavage et se former à l'école de ces monstres ?
» Je ne crains pas de le dire, c'est à ceux-ci, et à
» eux uniquement, que nous faisons la guerre; il ne
» s'agit point ici de venger une querelle de famille,
» d'imposer à la France telle ou telle forme de gou-
» vernement, de rétablir contre le vœu public un
» trône mis en pièces par la révolte, ni de forcer le
» pays à recevoir tel ou tel souverain qui, sans droit
» à sa confiance, n'aurait aucun moyen de le rallier
» et de le gouverner. Plût au Ciel sans doute que,
» libre du joug qui l'opprime, la France rappelât
» elle-même ses légitimes princes, et retrouvât sous
» les lois de cette noble famille ses anciens jours de
» paix et de gloire ! Que sait-on ! aujourd'hui la
» France, la véritable France est muette de terreur.
» Une seule volonté s'y prononce, *celle de ne pas être*

» *asservie par l'étranger;* et ce sentiment généreux, » ô Ciel ! c'est une poignée de tyrans qui l'exploite à » son bénéfice !

» Mais le jour n'est pas loin peut-être (et j'ai des » motifs pour le dire), le jour où le dévouement pa- » triotique de quelques citoyens, d'accord avec leur » intérêt personnel, renversera, pulvérisera cette » horde de misérables qui déchirent et flétrissent la » France. Il n'est pas loin le jour d'une réaction salu- » taire où d'autres hommes, d'autres lois, d'autres » maximes politiques, nous offriront des garanties; » alors nous pourrons nous entendre. Tel doit être » à mon avis le terme prochain de cette guerre dé- » gagée de toute ambition, purement défensive, en- » treprise avec fermeté, mais nullement obstinée, » nullement irréfléchie, non soldée par l'étranger, » faite à nos propres dépens, à laquelle nous som- » mes prêts à mettre fin à l'instant où la situation » anti-sociale de la France cesserait de compromet- » tre notre honneur et notre sûreté.

» Cette espérance se réalisera-t-elle? Avons-nous » encore long-temps à attendre? Souvent les projets » les mieux conçus s'évanouissent en fumée; mais il » y a une chose certaine, c'est qu'un gouvernement » comme celui qui afflige et tourmente nos voisins » ne peut durer; la France n'est pas un pays où la » barbarie puisse s'acclimater; la réaction est donc » infaillible; dès qu'elle aura lieu, quel que soit le » vainqueur, par le fait seul de la chute des tyrans » actuels, ceux qui leur succèderont ne peuvent » manquer de suivre une marche opposée et de ren-

» trer, pour leur propre intérêt, dans la loi commune » des nations... Bien juger et saisir le moment, voilà » le point essentiel; le repos de l'Europe et le salut » de la France en dépendent... Républicain, monar- » chique, mixte ou de toute autre forme quelcon- » que, s'il s'établit un gouvernement qui n'attaque » pas les autres, qui reconnaisse les idées générales » de justice, et qui offre la moindre garantie, laissons » le torrent s'écouler sans chercher à y mettre ob- » stacle : continuer la guerre après qu'il serait » rentré dans son lit, ne servirait qu'à provoquer » un nouveau débordement. Je ne pousserai pas la » confiance jusqu'à répondre de la marche ultérieure » des autres cabinets, mais je puis assurer que l'Es- » pagne n'est pas engagée dans l'alliance générale » par d'autres conditions que celles dont l'honneur » et la sûreté de notre pays nous font une loi comme » à tout gouvernement. Personne ne pourra nous » obliger à poursuivre la guerre au-delà de cette li- » mite ; toute exigence à cet égard serait inconsidé- » rée et inopportune...

» Cette franche exposition des principes du minis- » tère fait voir que, loin d'être contraire au rétablis- » sement de la paix, il est tout prêt à s'en faire un » mérite aux yeux de la nation. Dira-t-on que le mo- » ment est venu? Je n'ose le croire. L'honneur mili- » taire est intact; mais celui du Cabinet, qui jus- » qu'à présent l'est aussi, recevrait une fâcheuse » atteinte si nous abandonnions sans motifs la cause » de nos alliés; si nous traitions séparément, je ne » dirai pas avec la France bien ou mal représentée,

» mais avec des tyrans qui la dominent et la déci-
» ment, avec des hommes sans religion, sans loi di-
» vine ou humaine qui garantisse leurs engagemens.
» Que dirait-on de nous si, en présence des horreurs
» dont le monde est effrayé, nous avions l'air de
» sympathiser de gaieté de cœur, sans y être forcés
» par la plus impérieuse nécessité, avec des hommes
» souillés de tant de crimes ? Ne serions-nous pas
» leurs complices ? N'aurions-nous pas l'air de l'être?
» Ne se sont-ils pas déclarés eux-mêmes les ennemis
» de quiconque n'approuve pas leurs actes et veut
» séparer sa cause de la leur ? Ont-ils révoqué les
» décrets du 19 novembre et du 16 décembre 1792,
» dans lesquels ils ont fait cette déclaration ? Ces
» décrets sont encore en pleine vigueur. Quel gou-
» vernement jaloux de sa propre estime voudrait ac-
» cepter une pareille communauté ? Non : c'est im-
» possible. La paix en ce moment ! Eh ! les Jacobins
» en veulent-ils eux-mêmes ? rien n'est plus éloigné
» de leur pensée. Faut-il les supplier de nous l'accor-
» der ? L'Espagne offrira-t-elle le premier, peut-être
» l'unique exemple d'une paix, n'importe de quel
» côté sollicitée ou offerte, mais enfin conclue avec
» de pareilles gens ? Supposons que le Cabinet pût se
» prêter à cette indigne faiblesse ; où est l'Espagnol
» qui se chargera d'aller traiter avec eux, qui appo-
» sera sa signature à côté de celle de Collot d'Her-
» bois, de Couthon, de Saint-Just ou de Robespierre ?

» Des ministres de Sa Majesté Catholique iront-
» ils, au nom de l'Espagne religieuse et monarchi-
» que, autoriser par leur présence les assassinats

» qui, chaque jour, ensanglantent Paris, écouter de » sang-froid les injures vomies sans relâche à la tribune, dans les rues, sur les places publiques, contre les Majestés du ciel et de la terre? Iront-ils, en » un mot, assister officiellement aux bacchanales de » ces fous furieux qui se disent républicains? Non, » laissons-les seuls; toutes les nations évitent leur » présence. L'Espagne aurait-elle un représentant » là où règne le crime?

» N'appelez donc pas *injuste, impolitique,* cette » guerre, tant que la France est courbée sous le bras » de fer de ses tyrans, tant que ce bras de fer est » levé contre les nations voisines..... La France est » opprimée; la guerre que nous lui faisons peut l'aider à secouer le joug qui la flétrit dans l'intérieur » et lui suscite tant d'ennemis au dehors. Si, contre » toutes les probabilités, la France consent à souffrir cette tyrannie, si elle s'y complaît, la guerre » est nécessaire, quelle qu'en puisse être l'issue. » Si la France succombe, la politique pouvoira à ce » qu'elle ne soit pas la proie de l'ambition étrangère, » et que l'équilibre européen soit conservé; car s'il » cessait d'exister, cet équilibre, ce serait un malheur, moins grand toutefois que celui qui nous » menace à présent, et dont il faut d'abord songer à » se garantir. Pour empêcher que la France ne devienne la proie de l'étranger, l'Espagne doit-elle » s'exposer à être la proie de la France? De deux » maux le moindre, et rejeter celui-ci sur autrui, » s'il est possible. Pour sauver nos voisins du naufrage, n'allons pas nous-mêmes exposer notre bar-

» que à chavirer; pour obtenir une amitié qu'on » nous a refusée, ne compromettons pas notre existence : dans l'extrémité où nous sommes, telle doit » être notre politique..... Quant au reste, le Conseil » peut être certain que nous n'avons pas fermé l'œil » sur l'avenir. Nos relations avec les autres puissan- » ces intéressées à la conservation de l'équilibre eu- » ropéen ne sont pas négligées. Pour ce qui touche » à la Grande-Bretagne, je suis le premier à recon- » naître, à déplorer les avantages que cette guerre » lui donne. La France et l'Angleterre sont aujour- » d'hui pour nous deux fléaux que la destinée nous » envoie de deux points opposés. Ni l'un ni l'autre n'a » dépendu de nous : il n'y a point de notre faute. » L'un est violent, pressant, dangereux à l'heure » même; l'autre est grave aussi, mais lent; il donne » un peu de trêve : remédions d'abord au pre- » mier, qui est le plus urgent; la prudence nous » le conseille. Employons des palliatifs pour ama- » douer le second, pour l'empêcher de s'accroître; le » temps viendra de le traiter convenablement; le » temps même apporte quelquefois le remède avec » lui.

» Mais si la France triomphe, comme elle a déjà » commencé?..... A la longue cela n'est guère pos- » sible, tant qu'elle n'aura point régularisé son gou- » vernement, tant qu'elle n'aura point adopté des » lois constitutives; et, dans le cas où elle s'amen- » derait, la France est à l'instant notre amie. Mais » si, malgré tout, la France anarchique est décidé- » ment victorieuse..... l'Espagne subira le décret

» fatal de la Providence; mais elle n'aura point à se » reprocher d'avoir trahi le devoir imposé à tout ce » qui existe, de veiller à sa propre défense naturelle, à sa conservation. Quoiqu'il advienne, j'affirme ici que tout événement possible trouvera le » Gouvernement prévenu : il songe à tout ce qui » peut arriver; soit que la fortune des armes nous » soit infidèle, soit que les cours alliées changent » de système politique, le nôtre est invariable : de » vains caprices, des suggestions étrangères ne nous » empêcheront pas de faire la paix, aussitôt qu'elle » sera convenable et possible.

» Le Gouvernement ne sera point seul ni sur le » champ de bataille, ni au moment de négocier, s'il » y a lieu : plus d'un cabinet partage nos vues, nos » intentions modérées et conciliantes; à tout événement, ces cabinets marchent avec nous; mais le » Gouvernement du Roi, tout en préférant le bien » de la paix à l'éclat des victoires, n'en doit pas » moins, à mon avis, braver tous les périls, même » les rigueurs de la fortune, plutôt que de souscrire » à des traités déshonorans.

» Je parlerai peu des dépenses de la guerre, elle » est nationale : le peuple court au-devant des sacrifices que la gloire et la sûreté du pays lui demandent; chacun y contribue généreusement, avec » une touchante prodigalité, aujourd'hui comme le » premier jour. Cette guerre est pour le soutien de » nos droits, de notre croyance, de nos autels menacés, pour l'existence de la patrie. Dans ce bouleversement social que prêchent les Français, dans

» ces réformes prodigieuses qu'ils annoncent, la gra-
» vité nationale ne voit qu'avec mépris les conseils
» funestes de l'étranger. Lorsqu'un peuple montre
» un pareil désintéressement, il s'enrichit de tout
» ce qu'il donne; sa vertu s'en épure et s'accroît.
» C'est un trésor inépuisable pour l'État.

» Les Français sont restés bien au-dessous de la
» générosité des Espagnols. Nous ne serons point
» réduits à solder nos troupes avec des *assignats;*
» nous n'en viendrons pas à dévaliser les riches par-
» ticuliers, à saccager les églises, pour entretenir
» nos armées. Que d'autres élèvent jusqu'aux nues
» la puissance, l'enthousiasme des Républicains; se-
» lon moi, il y a beaucoup à rabattre de ces exagé-
» rations. Je sais que, pour remplir le vide des cais-
» ses publiques, le Gouvernement français a recours
» à la confiscation, aux réquisitions, à la guillotine.
» Faites cesser la terreur du glaive, laissez à chacun
» la liberté de manifester sa pensée, et vous verrez
» si toute cette ardeur républicaine est sincère, si
» ce beau feu n'est pas factice, sans chaleur, comme
» l'étincelle rapide et fugitive qu'excite le brusque
» frottement de l'acier..... Chez nous quelle diffé-
» rence ! Ici tout est vrai, réel, spontané; tout est
» l'expression vigoureuse d'un sentiment profond,
» sublime, d'un sentiment qui est enraciné dans le
» vieux sol de la patrie, dans ce sol où toutes les
» vertus croissent et fleurissent naturellement, la
» fidélité à nos rois, la ferveur religieuse, l'amour
» du pays ! Rien ne peut tarir ces trois sources brû-
» lantes de l'énergie espagnole.

» Relativement aux dangers à courir, la guerre
» actuelle, je l'avoue, est plus sérieuse que les para-
» des militaires d'une autre époque, quand les di-
» plomates suivant toujours de près l'armée, aussitôt
» la bataille gagnée ou perdue, se réunissaient dans
» un banquet pour traiter d'une noce ou ordonner
» des fêtes chevaleresques..... La guerre présente
» ressemblerait plutôt aux vieilles guerres de reli-
» gion, où l'exaltation des esprits doublait les forces
» physiques. C'est ici une guerre de principes, d'in-
» térêts populaires, de subversion sociale : croisade
» effrayante et sans exemple dans l'histoire ! La
» science veut régner par les armes ! Si le résultat
» d'une pareille lutte est douteux, les probabilités
» sont pour nous ; notre cause est juste, il faut lais-
» ser quelque chose à la fortune. En dernière ana-
» lyse, il arrivera de deux choses l'une : ou la faction
» qui domine en ce moment la France perdra le pou-
» voir et fera place à d'autres hommes, à un autre
» système, *à un autre système* susceptible d'un ac-
» commodement pacifique, régulier, rassurant ; ou
» cette faction, enorgueillie, enivrée par la victoire,
» poursuivra jusqu'au bout sa fatale carrière. Dans
» le premier cas, qui est le plus vraisemblable, je
» dirai même qui est à peu près assuré, la paix est à
» nos portes : nos bras lui sont ouverts. Dans le
» second, si l'ennemi triomphe, il faut s'armer d'au-
» dace et lui tenir tête. Je parle avec une conviction
» profonde, la fortune peut nous être tour à tour
» favorable et contraire, mais nous ne succomberons
» pas, nous ne subirons pas le joug : l'Espagne com-

» bat pour son roi, pour son Dieu, pour ses foyers,
» pour le sol de la patrie que l'étranger n'a jamais
» impunément foulé. »

CHAPITRE XX.

PAROLES AMÈRES DU COMTE D'ARANDA. — LE ROI EN EST BLESSÉ. — LA SÉANCE DU CONSEIL EST AJOURNÉE. — DISGRACE DU COMTE. — MA CONDUITE A SON ÉGARD.

Parmi les charges onéreuses du métier de premier ministre, il en est une que rien ne saurait compenser. Quelles que soient sa loyauté, la constance de ses efforts pour opérer le bien qu'il médite, le succès dépend presque toujours du secret; le public doit ignorer le but des mesures prises par le Gouvernement, car la moindre indiscrétion peut les faire avorter; il y a plus : même après l'exécution, après les faits accomplis, il est encore souvent nécessaire de ne faire connaître, au moins de si tôt, ni les véritables motifs déterminans, ni les moyens qu'il a fallu employer *.

C'est une nécessité que l'homme du pouvoir est obligé de subir. Le champ reste donc ouvert à ses

* Le prince parle ici d'un gouvernement monarchique ou absolu, tel que celui de l'Espagne à l'époque dont il s'agit. Le gouvernement représentatif doit au contraire chercher et trouver autant que possible son appui dans la publicité, que le pouvoir absolu regarde comme un inconvénient. É.

ennemis qui le calomnient d'avance, et l'histoire elle-même finit par accueillir d'injustes accusations, faute de meilleures données.

Ma vie tout entière, à travers les circonstances plus ou moins graves dont elle a été environnée, n'a jamais pu se soustraire à cette dure nécessité : j'en parlerai quelquefois dans ces *Mémoires*. En voici un exemple, au sujet de la discussion élevée par le comte d'Aranda. On a raconté que cet ancien conseiller d'État *réclamait la paix;* que moi, jeune, sans expérience, *je voulus la guerre,* et que le comte fut victime de son vote philanthropique. Ceux qui virent et déplorèrent sa disgrâce n'en connaissent pas d'autres motifs : ils savaient qu'une discussion s'était élevée au Conseil entre le comte d'Aranda et le duc de l'Alcudia ; ils ignoraient complétement les raisons alléguées de part et d'autre. Je restai ministre, au faîte du pouvoir ; il fut exilé ; ses amis m'attribuèrent sa chute. En attendant, ce qui s'était passé dans le Conseil ne sortit pas et ne devait pas sortir de son enceinte ; la controverse n'était pas de nature à devenir publique ; il m'était interdit, à moi, comme aux autres, d'en parler, sous peine de manquer à notre devoir et de trahir le secret de l'État.

Combien cette réticence forcée a livré d'hommes d'honneur aux imputations les plus calomnieuses !

Quelles fut la cause de la disgrâce du comte? La violence de son caractère, l'irascibilité de son amour-propre. Les vérités les plus positives, prouvées jusqu'à l'évidence, doivent, même dans les pays où la discussion est libre, être présentées avec modéra-

ration ; elles ont besoin d'être sagement, nettement développées, si l'on veut qu'elles n'effarouchent pas..... Ces modestes et utiles ménagemens sont bien plus nécessaires dans une monarchie où la personne royale est l'objet d'un culte religieux, superstitieux même, si c'est une monarchie absolue..... Que dirai-je ? dans une *monarchie tempérée,* le Roi, par un assentiment général et convenu, ne représente-t-il pas la majesté du peuple ?..... Ici, mes lecteurs ont à juger : 1° les principes posés par le comte et les miens ; 2° s'il fit valoir ses principes avec la mesure convenable; 3° si, dans ma réfutation, je me déclarai son rival ou son ennemi. Il m'était impossible de lui accorder qu'il avait raison; je ne pensais pas qu'elle fût de son côté ; je dus le contredire, non pour flatter le Roi, qui voulait bien être respecté, mais qui n'aimait point, qui n'aima jamais une basse adulation. Je contredis le comte, non pour me donner de l'importance : je savais trop que ma chute serait inévitable à l'instant où la fortune trahirait nos armes, ainsi que les puissances du Nord l'avaient déjà éprouvé ; je combattis les doctrines du comte, je le répète, parce que telle était mon opinion, quoique je fusse persuadé qu'en la faisant adopter, je me préparais des soucis mortels que la paix m'aurait épargnés. J'avais certainement le droit de combattre l'avis de mon collègue ; mais je n'en abusai pas. J'avais raison de reste ; je sacrifiai une partie de ma force pour lui en donner un peu plus, autant qu'il était raisonnable de lui en laisser. J'allai même très loin, plus que je ne devais, en révélant avec une entière

franchise les intentions du Gouvernement. Je fis entrevoir une solution qui rapprochait mon vote de celui du comte; je n'hésitai pas même à faire noblement, loyalement, la moitié du chemin vers la conciliation : il ne voulut pas faire l'autre moitié. Parfaitement libre qu'il était de s'avancer ou non jusque-là, il pouvait du moins me répondre, mitiger ses principes, les expliquer : c'était son droit; l'occasion était favorable; je la lui avais ménagée : son amour-propre l'aveugla.

Le fait est que lorsque je développais mon opinion et la pensée du Gouvernement, plusieurs membres du Conseil et le Roi lui-même donnèrent des signes d'approbation, signes presque involontaires qui sont néanmoins l'expression naturelle d'une conviction acquise tout-à-coup ou d'une conformité d'idées. Charles IV, sans montrer la moindre humeur, au contraire, avec beaucoup de calme et d'un air satisfait, aussitôt que je cessai de parler, dirigea son regard sur le comte, comme pour l'inviter à prendre la parole. Tous les conseillers crurent voir dans cette circonstance une bonne occasion pour lui d'adoucir, de modérer l'âpreté de son langage et la rigueur de ses axiômes politiques.

Tout le contraire arriva. Visiblement piqué, d'un ton rogue, peu convenable à son âge et à sa position vis-à-vis du monarque, dont la présence et la dignité commandaient plus d'égards, le comte proféra ces paroles que je crois bien me rappeler : « Pour moi, » Sire, je n'ai rien à ajouter ni à retrancher à ce que » j'ai exposé par écrit et de vive voix. Il me serait

» aisé de répondre aux raisonnemens moins solides
» que complaisans dont on a voulu appuyer le parti
» de la guerre; mais à quoi bon? tout ce que je
» pourrais dire serait inutile. Votre Majesté a donné
» des signes non équivoques d'approbation aux pa-
» roles de son ministre. Qui oserait déplaire à Votre
» Majesté par des raisonnemens contraires? »

Un conseiller essaya d'intervenir, sans doute, pour tâcher de couper court à une explication qui s'envenimait. Mais le Roi leva la séance : « Assez pour aujourd'hui, » dit-il; il marcha aussitôt vers son cabinet et traversa rapidement la salle du Conseil, où chacun de nous était encore à sa place. En passant auprès du comte, celui-ci balbutia quelques mots; je ne pus les saisir : c'étaient probablement des excuses..... Nous entendîmes tous la réponse de Sa Majesté. La voici : « Avec mon père, tu fus toujours » un entêté, peu respectueux; mais tu n'en vins ja- » mais à l'insulter au milieu de son Conseil. »

Tout le monde a su ce qui eut lieu après; plusieurs personnes furent témoins de mes efforts auprès du Roi pour obtenir qu'il pardonnât à l'âge du comte cette malheureuse équipée. Les biographes n'ont guère parlé de ces bons offices de ma part en faveur du noble exilé; on n'a pas dit non plus qu'à peine sa disgrâce fut connue, le tribunal du Saint-Office crut avoir trouvé le moment opportun de ressasser les *dossiers* dans lesquels figurait le comte depuis la fameuse procédure d'Olavidé, et il osa demander que cette nouvelle victime lui fût abandonnée. Si j'eusse été véritablement son ennemi, quelle

occasion plus favorable de laisser à d'autres le soin de perdre le comte d'Aranda, sans paraître m'en mêler! Loin de là, ce fut moi qui le sauvai de la terrible avanie dont il était menacé. Il a vécu, et il est mort sans savoir qu'il m'était redevable de ce bon service. Une procédure civile, ou plutôt un simulacre de procédure fut commencé pour satisfaire le premier mouvement de colère de Charles IV, roi clément et bon, mais d'autant plus jaloux du respect de ses sujets qu'il se piquait lui-même de courtoisie envers tout le monde. Je m'intéressai auprès du juge-commissaire afin que, dans son rapport, les opinions philosophiques du comte fussent mises de côté; le juge voulut bien s'y prêter. Plusieurs de ses ennemis étaient venus offrir leurs témoignages contre lui; ils ne furent point écoutés. Libre de toute charge en fait d'*opinion*, il ne restait plus que le manque de respect au Roi. Ce tort ne pouvait être pallié. Toute la rigueur du souverain se borna à reléguer le coupable à l'Alhambra de Grenade. M. André Muriel n'a point dit ce qui est vrai, quand il écrit que le comte y fut traité avec peu d'égards. C'est une erreur : tous les habitans de la ville de Grenade l'atteste-raient au besoin. D'après mes dispositions, le comte d'Aranda ne fut point le prisonnier, mais l'hôte du palais des rois maures. Ses jardins délicieux, ses belles promenades, tout lui fut ouvert; nul factionnaire, nul gardien qui gênât sa liberté. Il put recevoir toutes les visites qu'il lui convint d'appeler; il ne fut pas une seule minute privé de communication; on n'eut pas même l'idée de toucher à ses revenus.

longues années dans le Panthéon du Conseil d'État *. Est-ce toujours la faute de l'envie ou bien celle du comte? Qui n'a pas entendu parler de la dureté de son caractère, de son entêtement aragonais **, de l'irritabilité de son amour-propre, de ses insupportables prétentions philosophiques? Quels amis pouvaient lui attirer ce dédain superbe de l'intelligence d'autrui, ces incartades continuelles, cette parole offensive, ce manque d'égards dont chacun se sentait humilié? Il parlait de tolérance! Qui jamais en eut aussi peu que lui quand on hésitait seulement à partager son avis! Je n'ai nullement l'intention de nier ou de ravaler ses actes et ses qualités dignes d'éloges; mais je ne crains pas d'être désavoué par ceux qui furent à même de l'apprécier. Il y eut de l'empirisme plus que de véritable savoir dans le comte d'Aranda. Personne ne lui contestera d'avoir possédé une instruction remarquable, et qui avait son prix, surtout lorsqu'il était encore très jeune; cependant cette instruction ne fut jamais profonde, ni bien digérée. Lié avec les principales illustrations littéraires de la France vers le milieu du siècle der-

* En Espagne, les *conseillers d'État* auraient pu être assimilés à nos *ministres d'État* en France. Sa Majesté Catholique ne les convoquait ni à des époques fixes, ni tous sans exception [1].

** Pour donner une idée de l'entêtement proverbial d'un Aragonais, on le représente *frappant de sa tête un clou qu'il veut enfoncer.* E.

[1] Le Prince de la Paix mit le Conseil d'État pour ainsi dire en permanence, et le fit assembler au moins deux fois par semaine. E.

nier, fêté par les écrivains qui caressaient les princes et les grands seigneurs pour les enrôler sous la bannière de l'Encyclopédie, voulant figurer à tout prix parmi les sages modernes (car la gloire des armes ne lui était pas réservée), il recueillit avec assez peu de discernement tout ce qui venait de cette source, bon, mauvais, médiocre, et ne fut qu'un prosélyte moins éclairé qu'ardent ; il colportait les doctrines de l'école : libre de préjugés religieux, mais dominé par l'enthousiasme philosophique, il n'eut que le mérite subalterne et le dévouement d'un sectaire.

Ce jugement est-il trop rigoureux? Écoutons M. André Muriel, grand panégyriste du comte d'Aranda. Au tome VI de la traductiou de William Coxe, il dit ce qui suit dans sa note LXVI, page 27 :

« Le comte d'Aranda *ne fut ni un homme de génie* » *ni un grand homme,* mais il eut une indépendance » de caractère, une force de volonté vraiment extra- » ordinaires ; *c'est son principal mérite. Heureusement* » *pour l'Espagne* qu'il appliqua à la réforme des » abus ces qualités qui sont précieuses dans un » homme d'État. La patrie lui dut des améliorations » importantes dans le système social ; mais il est de » toute justice d'avouer qu'il fut puissamment se- » condé par des hommes tels que Campomanès et » Florida Blanca, sur lesquels roulait l'administra- » tion intérieure ; tous deux étaient *fiscales* (procu- » reurs-généraux) du Conseil de Castille, centre d'où » partait à cette époque l'impulsion donnée aux *réfor-* » *mes.* On sait que le comte d'Aranda s'était lié d'a-

» mitié pendant son séjour à Paris, avec les auteurs » de l'Encyclopédie. Ce fut dans leur commerce qu'il » puisa le *vif désir* d'innovation dont il était *tourmenté;* » ses idées étaient saines sur un grand nombre d'ob- » jets, et *empreintes d'une grande exagération sur quel-* » *ques autres*. Dans la foule des idées neuves répan- » dues par les philosophes français du dix-huitième » siècle, ce n'était pas une tâche facile de distinguer » toujours la vérité entre mille théories plus ou » moins paradoxales. *L'esprit du comte n'était pas de* » *la force de son caractère*. Le marquis de Caraccioli, » qui l'avait beaucoup connu à Paris, comparait » assez ingénieusement son esprit à un puits profond, » dont l'orifice est étroit*. »

* D'autres on dit : « à *une bouteille* qui *contient* une bonne » liqueur, mais dont le goulot trop étroit ne la laisse sortir » qu'avec peine. » Tout bien examiné, l'éloge est assez mince. Il y a une restriction à côté de chaque compliment : c'est presque du jésuitisme. La touche du Prince de la Paix est bien plus franche, bien plus vigoureuse : il a peint le comte d'Aranda *de face*. Bourgoing, la *Biographie des Contemporains* et M. Muriel n'ont donné qu'un *profil;* malgré tous leurs ménagemens, ce qu'ils laissent voir de la figure du comte prouve que le portrait fait par le Prince de la Paix doit être ressemblant.

On peut consulter le même article dans la *Biographie universelle* des frères Michaud. Il est de M. Bourgoing, qui avait bien connu le comte d'Aranda, et qui, malgré sa bienveillance pour tout le monde, en parle à peu près dans les mêmes termes. Mais il se trompe en plaçant sous le règne de Charles III la mission du comte en Pologne, où il resta sept ans. Ferdinand VI n'est mort qu'en 1759; Aranda avait déjà été rappelé en Espagne, où Charles III put l'employer, après son avénement à la couronne, d'abord comme capitaine-général à Valence, en 1762

Paix à la cendre des morts, dira-t-on; oui, sans doute; mais, de grâce, paix aussi aux vivans, et qu'on ne leur jette pas continuellement à la tête les ossemens de ceux qui ne sont plus de ce monde *.

ou 1763, et ensuite comme président du Conseil, en 1765, à l'époque de l'expulsion des jésuites, qui eut lieu en 1767. E.

* Il est à remarquer que M. A. Muriel donne cette note comme sienne. Il l'a copiée fidèlement, points et virgules, dans la *Biographie universelle des Contemporains*, ouvrage publié avant la traduction de William Coxe. Peu importe que ce soit un plagiat. Il suffit que M. Muriel en adopte les idées et le texte; il souscrit au jugement des biographes et se l'approprie, sans doute parce qu'il le croit juste.

CHAPITRE XXI.

IMPOSTURE PUBLIÉE PAR M. ANDRÉ MURIEL. — OBSERVATIONS.

Je m'arrête encore un moment sur cet épisode dont la partie qui intéresse l'histoire vient d'être assez longuement rapportée. Je dois réfuter une infâme imposture.

Dans la note que j'ai citée à la fin du chapitre précédent, et qui est tirée, ainsi que je l'ai fait observer, d'un article biographique, M. André Muriel *ajoute ces paroles qui sont bien de lui :*

« Il (le comte d'Aranda) remplaça Florida Blanca » au ministère des Affaires étrangères, quand ce » dernier fut renvoyé. Son administration servit » comme de transition pour préparer celle du jeune » duc de l'Alcudia, qui, en effet, fut bientôt nommé » ministre. Rentré dans le Conseil d'État, où l'on » discutait alors sur la conduite politique qu'il fallait » suivre envers la France *tourmentée par les orages de* » *sa révolution,* le comte fit sentir qu'il y avait du » danger à se déclarer ouvertement contre ce peuple » au milieu d'une si grande effervescence. Le duc de » l'Alcudia était d'un sentiment tout-à-fait opposé. » Dans la chaleur de la discussion, il laissa échapper

» quelques propos inconsidérés au sujet du comte, » en donnant à entendre que l'âge avait glacé son » ardeur et l'avait rendu peu propre aux entreprises. » D'Aranda rappela au favori sa jeunesse et son inex- » périence sur des matières semblables. Le comte » fut aussitôt envoyé en exil et enfermé dans le châ- » teau de l'Alhambra, où il ne fut pas traité avec les » égards que méritait son caractère élevé. On se re- » lâcha plus tard de cette rigueur, et on lui accorda » la permission de se rendre dans l'Aragon, où il » mourut en 1794 *. »

Ici M. Muriel confond les époques ; il ne fait que répéter les bruits répandus parmi le peuple sur les causes de la disgrâce du comte d'Aranda. Passons d'abord la niaiserie d'affirmer d'un ton capable que le *comte ne fut appelé au ministère que pour me servir d'échelon et me garder un moment la place*, comme si la volonté du Roi avait eu besoin de semblables ménagemens. Passons encore à M. Muriel la fausseté de son assertion relativement au peu *d'égards avec lesquels* il dit que d'Aranda *fut traité dans son exil*. Ces deux inexactitudes n'annoncent pas, après tout, l'intention formelle de m'attaquer ; ce qui suit est d'une nature plus grave.

« Certains documens, dit-il, lui sont arrivés de » Madrid ; on lui a fourni des armes contre moi. » Celui qui jusque-là paraissait vouloir être impartial,

* M. Muriel s'est trompé dans cette date comme en beaucoup d'autres choses. Le comte d'Aranda mourut le 9 janvier 1798, à l'âge de soixante-dix-huit ans et quelques mois. E.

qui se bornait à répéter sans prévention favorable ou contraire ce qu'il avait entendu dire, vient de trouver l'occasion *de flatter le pouvoir*. C'est un homme tout différent. Les devoirs de l'historien, le respect de l'opinion, le bon sens, la saine critique, tout est oublié : l'absent, le malheureux absent devient le seul coupable à ses yeux ; ce malheureux absent qui cependant respire encore, quoiqu'il ait gardé le silence depuis tant d'années, espérant désarmer ses injustes calomniateurs !

« Nous saisissons cette occasion de *rectifier* ce qui » a été dit à la page 129 du Ve volume, sur la cause » de l'exil du comte d'Aranda, de Madrid à Grenade, » en 1794. *Des documens originaux et authentiques,* » qui nous ont été confiés *depuis l'impression de ce* » *volume,* nous mettent à même de donner des ren- » seignemens positifs à ce sujet *. » Ainsi le promet et l'affirme M. André Muriel.

Et quels sont ces documens ? Ils ne sont pas nombreux; *un seul,* à ce qu'il paraît : « une relation écrite » par le comte d'Aranda lui-même! » Et qui a fourni ce document ? Un M. Malgarejo, depuis peu duc de San-Fernando, lequel ayant perdu les bonnes grâces de son maître en 1823, cherchait à les regagner par de nouveaux services. Sous le règne de Ferdinand VII, la Cour de Madrid entretenait des commis-voyageurs politiques sur divers points, à Paris, à Londres et ailleurs, pour surveiller les émigrés de toutes les fournées, pour s'entendre avec les écri-

* Volume VI, chapitre III, additionnel, page 60.

vains dont la plume aurait pu s'émanciper sur le compte du Gouvernement espagnol. Ces émissaires devaient traiter avec les journalistes et les écrivains de biographies ou d'histoires, pour faire louer le *présent*, s'il était possible, et du moins médire du *passé*, surtout du dernier règne et de l'infortuné dont le nom servit de prétexte à une révolte parricide. Ces manœuvres sont connues de tout le monde; elles étaient bien payées, bien récompensées. Celui qui soudoyait ainsi les détracteurs de son père et les miens, le principal intéressé dans cette spéculation infâme et dénaturée, s'est nourri de son propre fiel tant qu'il a vécu, dévoré par une soif de haine implacable, de la haine qui vient du remords. Si quelqu'un me demandait quel profit retira M. Muriel des injures qu'il m'a prodiguées dans ses notes additionnelles, je n'en dirai que ce qui saute aux yeux. Émigré ou réfugié de date plus ancienne et plus critique que celle de son pourvoyeur de documens, Melgarejo, il était pressé, comme on peut bien le croire, de rentrer en grâce. Il m'insulte outrageusement dans son livre, et encore plus, son premier et excellent souverain, Charles IV..... Ferdinand VII l'a créé *chevalier de l'ordre royal et distingué de Charles III!!!*

Ceci n'a pas besoin de commentaires.

Mais, après tout, que contient cette relation posthume et supposée écrite par le comte d'Aranda lui-même? Laissons de côté les bruits vulgaires, les mensonges grossiers, les perfides insinuations, si peu dignes d'un grand d'Espagne de la vieille roche, et

qui blessent le respect dû à d'augustes personnes désignées dans cet écrit; laissons de côté ces louanges exagérées que le comte se donne ou est censé se donner de sa propre bouche : parmi toutes les invectives qu'il lance contre moi, une seule imputation m'a profondément touché. C'est qu'après avoir rapporté d'une manière peu fidèle et assez mal tournée son propre discours, il prétend qu'au lieu de répondre à ses objections, sans vouloir entrer dans aucun raisonnement, je pris le ton fort haut et je le *dénonçai comme un homme dangereux, demandant que son procès lui fût fait ainsi qu'à toutes les personnes qui se réunissaient en sociétés ou professaient les doctrines du comte.* Une imposture si révoltante, si gratuitement imaginée pour flétrir le caractère généreux et conciliant que j'avais déployé dans toute la discussion, cette lâche imposture m'a brisé le cœur, je l'avoue. Non, la persécution ne fut jamais une arme à mon usage : je n'ai ni persécuté, ni souffert que d'autres persécutassent, tant que j'ai pu l'empêcher; mes ennemis les plus violens ne m'ont point accusé d'intolérance. Le règne de Charles IV (et je m'en glorifie) ne fut pas un règne de rigueurs, d'emprisonnemens, de procédures criminelles, de supplices pour des opinions politiques; en fait d'opinions religieuses, quoique le Saint-Office vécût encore (et bien malgré moi), le règne de Charles IV fut le plus indulgent, le plus facile que l'Espagne ait à citer : sous ce règne, plus de pieux martyres, plus de saints bûchers... Mes principes, mon système, ma conviction, étaient qu'on doit respecter la pensée humaine, qu'il

faut attirer, persuader, gagner les esprits, et c'est ainsi que j'eus le bonheur de conserver la paix intérieure dans tous les États de Sa Majesté, dans les deux hémisphères, tant que l'administration ne fut confiée.

Non, jamais l'*assommoir* de la terreur n'a été levé par moi sur ma patrie bien-aimée. Cette terreur qui flétrit l'âme, la délation, l'espionnage, les discordes civiles, les chaînes, les gibets, tous ces *fléaux venus plus tard,* ce sont mes successeurs, mes ennemis, qui, en s'emparant du pouvoir, les ont fait peser sur la malheureuse Espagne. M. Muriel est mon contemporain : qu'il ose nier cette vérité * !

Mais revenons au *document,* à la *relation* prétendue du comte d'Aranda. Cette pièce offre-t-elle quelques indices, quelque caractère d'authenticité? J'aurais beau voir de mes propres yeux l'écriture du comte, il me répugnerait encore de croire que ce fût là son ouvrage. Les faussetés choquantes, les contradictions qui se trouvent à chaque ligne dans les passages rapportés par M. Muriel, l'ignorance des faits les plus connus de l'époque, le ton, le style de l'écrit, si peu conformes à ce qu'on a vu et entendu de la bouche ou de la plume du comte d'Aranda; tout cela donne à penser que la relation authentique non-seulement n'est pas de lui, mais qu'elle a été forgée par un ignorant, étranger à tout ce qui s'était passé dans cette circonstance. Je crois faire honneur au comte, en présumant que cette pièce n'est pas de lui, ou que,

* Ou qu'il cite *un seul exemple* du contraire. On peut adresser le même défi à tous les ennemis du Prince de la Paix. E.

du moins, s'il écrivit quelque chose sur l'événement en question, une autre main que la sienne y a travaillé pour arranger et altérer le texte.

Examinons les passages qui me font croire que la relation a été forgée ou altérée.

1° « La France se trouvait alors tourmentée par les » orages de sa révolution. » (Cette même phrase avait déjà été littéralement insérée dans la note du cinquième volume *). « Tous les Cabinets de l'Europe se » préparaient à la combattre. Le roi d'Espagne, allié » par le sang à la famille régnante qui venait d'être » immolée, et placé dans le voisinage d'un volcan qui » menaçait de dévorer son royaume, délibérait sur » le parti qu'il devait suivre dans des circonstances » aussi critiques. Le comte d'Aranda était d'avis que » l'Espagne ne devait pas *s'engager dans une guerre* » *contre la France, mais que néanmoins il était de son* » *intérêt de s'armer et d'être prête à combattre, si cela* » *devenait nécessaire.* Cette attitude lui paraissait la » seule que commandât la sagesse dans la situation » de ce pays séparé des autres puissances, et placé » de manière à ne pouvoir être secondé par elles dans » ses opérations militaires : les événemens indique» raient, par la suite, la conduite à tenir avec les » étrangers ; car, *en organisant des armées considé*» *rables* dans le but de la conservation du pays, des » occasions propices ne pouvaient manquer de s'of» frir, soit pour agir d'accord avec les puissances

* M. Muriel dit que ce *volume était imprimé avant que la relation* lui eût été communiquée!

» alliées, soit pour négocier avantageusement avec
» la France, *si son intérêt pouvait la porter à obtenir,*
» *par des sacrifices, la neutralité du Cabinet de Madrid.*
» D'aussi sages conseils ne prévalurent point : le
» parti qui voulait la guerre l'emporta *. »

Ce peu de lignes montre que l'auteur ne connaissait point l'histoire des faits qu'il rapporte. Qu'aurait donc voulu le comte d'après cette relation même? *Ne pas engager la guerre, mais qu'on s'armât et qu'on la fît, si elle devenait nécessaire.* Eh bien ! l'Espagne fit-elle autre chose ?

Le comte voulait aussi « qu'on levât des armées » considérables..... ; » il ne s'en était point occupé, ce fut moi qui levai ces armées.

« Il conseillait d'*attendre les événemens...* » Et l'Espagne n'attendit-elle pas jusqu'après la catastrophe de Louis XVI? Un mois s'était écoulé depuis cette tragique exécution. Le chargé d'affaires de France résidait encore à Madrid. On ne lui avait pas signifié son congé. C'est M. Bourgoing qui demanda lui-même des passeports.

« Il conseille enfin de voir *si la France, pour son*
» *propre intérêt, ne voudrait pas, au prix de quelques*
» *sacrifices, consentir à la neutralité de notre Cabinet.* »

Mais l'Espagne était *neutre de fait,* lorsque, au lieu de consentir à des sacrifices pour faire durer cette neutralité, la France exigea impérieusement, avec menace, un traité formel et, en outre, *le désarmement de notre part, sans réciprocité sur ce point du*

* Au même endroit déjà cité, pages 60 et 61.

côté de la République! L'Espagne, d'abord pour son honneur, ensuite pour sa propre sûreté, hésitait à signer ce traité injurieux et inégal: et tandis que nous conservions encore la neutralité *de fait,* la République nous *déclara la guerre!* Aiusi le combat devint une nécessité.

Si le comte donna d'autres conseils, si, les choses étant dans cette extrémité, il voulut encore la paix et la honte du pays, la relation n'en dit plus rien.

Comment donc l'auteur de cet écrit peut-il affirmer que la guerre fut résolue malgré les conseils du comte d'Aranda? Et si le comte est l'auteur de cette relation, comment expliquer l'omission de tant de particularités essentielles qu'il ne pouvait manquer de connaître, la négociation entamée par lui-même, et ensuite continuée par moi, la médiation ou intervention amicale de Charles IV, le mépris avec lequel cette médiation fut reçue, les insultes qui en furent le prix? Le comte aurait-il écrit avec tant de mauvaise foi qu'il eût omis volontairement des faits de cette importance? N'est-il pas bien juste d'inférer que cette relation a été faite et forgée après coup, et que le rédacteur ignorait ce qui avait eu lieu?

Assez sur ce point : dans les citations du discours du comte, M. Muriel choisit ces phrases :

« S'il devait être, sans contredit, plus agréable au » roi d'Espagne de voir à la tête du Gouvernement » français un prince de sa propre dynastie, cette con- » sidération ne pouvait cependant être assez puis- » sante pour le décider à compromettre le salut de » l'État, ce qui ne manquerait pas d'arriver si l'on

» éprouvait des revers probables, *tant on avait né-* » *gligé de se préparer convenablement à la guerre* * ! »

Cette relation serait-elle du comte d'Aranda? Contre qui parle-t-il ici? Probablement ce n'est pas contre lui-même; serait-ce donc en ma faveur? Car, c'est bien moi qui, en le remplaçant au ministère, et ne trouvant rien de prêt pour la guerre, organisai en peu de temps les trois armées de la Navarre, de l'Aragon et de la Catalogne. N'est-il pas singulier que l'auteur de cette relation, voulant discourir sur ce qu'il ne savait pas, ait lui-même mystifié le comte, c'est-à-dire renversé sa statue et relevé la mienne?

2° « La campagne précédente a été malheureuse **. » Tout au contraire; cette campagne (la première) fut heureuse et honorable. Qui a pu le nier avec cette effronterie? Certainement ce ne fut pas le comte. Comment aurait-il osé s'exprimer ainsi dans le Conseil sans être aussitôt démenti par tous ses collègues? Non; le menteur n'est pas lui. C'est l'auteur pseudonyme de la relation, qui, mal instruit sur tout, a confondu la première campagne, si glorieuse, avec la seconde, où nous éprouvâmes de grands revers.

Plus bas, à la même page, on fait dire au comte d'Aranda :

« Un grand nombre de ces nouveaux soldats se » sont engagés volontairement par suite des sermons

* Pages 62 et 63.
** Page 63.

» qu'ils ont entendus, ou bien par la vanité de lire » leurs noms dans la gazette *. *Mais il s'en faut bien » que leur qualité réponde à leur nombre.* A mesure » qu'ils quittent leurs villes ou leurs villages, et qu'ils » dépensent le prix de leur engagement, leur ardeur » se calme et leur enthousiasme se refroidit. »

Non, mille fois non, le discours du comte n'a jamais contenu cette injure adressée à de braves jeunes gens qui remportèrent des victoires et se servirent si bien de leurs baïonnettes. Il est impossible qu'on eût parlé de cette manière contre les faits récens et notoires qui réfutaient complétement ces perfides insinuations mises dans la bouche du comte d'Aranda. Ce qu'il dit fut seulement *conjectural.* « Il » était à craindre, selon lui, que l'ardeur jusque-là » manifestée ne se ralentît et que les ressources ne » vinssent à nous manquer. » Chose étrange ! C'est donc moi qui suis obligé de le défendre contre la maladresse officieuse de ses amis !

3° On lui endosse, dans la même page, cette niaiserie : « Ils (les Français) connaissent bien nos fron» tières et ils profiteront de cette connaissance pour » les attaquer et venir chez nous. » Il est clair que chaque nation connaît bien sa frontière et peut, moyennant cette connaissance, attaquer ses voisins, si elle a ce qu'il faut pour cela : ainsi « les Français » ont l'avantage de connaître la frontière espagnole :

* Les noms des engagés volontaires n'étaient point mis dans la Gazette; l'auteur de la relation croit qu'ils y étaient inscrits. *Voyez* les Gazettes du temps : on n'y annonçait que le nombre des volontaires de chaque bourg ou village.

» tremblons, parce qu'ils peuvent profiter de cette » connaissance, et qu'il leur sera facile de nous en- » vahir. » Ni plus ni moins; tels sont le sens et la portée de la phrase. S'il était vrai qu'un raisonnement de cette force se trouvât dans la relation originale, l'auteur de la note aurait dû pieusement le supprimer : car c'est une plate niaiserie ; et le traducteur qui l'insère dans sa note a cru faire l'éloge du comte ! Quel pauvre jugement!

Contentons-nous de ce petit nombre de passages que je viens de citer. Ceux qui voudront lire la note tout entière y trouveront d'autres niaiseries, une foule de contradictions et de raisonnemens mal tissus, le tout en assez mauvais langage français. La logique et le style du comte d'Aranda n'avaient jamais été bien remarquables; mais, tant que je n'aurai pas vu de mes yeux son écriture, je ne lui ferai pas le tort de lui attribuer une pareille rapsodie. Ce qui fortifie mon incrédulité à cet égard, ce sont les mensonges grossiers qui se retrouvent à chaque ligne. Quant aux *faits* qu'on rapporte avec l'intention de me ravaler, je n'y vois que des impostures ramassées dans la rue, excepté la calomnie indigne de tout écrivain qui se respecte lui-même, et la plus cruelle de toutes, celle qui m'accuse d'avoir répondu au discours du comte par une *dénonciation*, et voulu qu'on *fît le procès* à *ses opinions politiques*. Quel que soit l'auteur de cette infamie, je me borne à lui dire, comme l'orateur latin : *Mentiris*, etc *.

* Ce n'est pas une si grande recommandation pour un docu-

Il serait en effet curieux de remonter jusqu'à la source et de mettre la main sur le faussaire, si réellement la relation n'est pas du comte d'Aranda. Au reste, sera qui voudra le créateur de ce prétendu document, j'ai le droit de me plaindre de la légèreté, du peu de discernement de M. A. Muriel, qui, par l'agrégation de cette pièce, a déparé l'estimable ouvrage de William Coxe. Si le manuscrit n'était qu'une copie, la nature du texte aurait dû inspirer au traducteur des doutes sur son anthenticité. Si c'était l'écrit original du comte, assurément M. A. Muriel aurait pu en apprécier les erreurs et les contradictions; et, dès-lors, en sa qualité d'historien, engagé ou intéressé à le publier, pourquoi ne l'a-t-il pas accompagné de notes explicatives qui auraient mis à couvert sa bonne foi, ou, du moins, sauvé l'honneur de son jugement ? Il n'en a point agi ainsi. Telle quelle, il a publié sa relation, qui est l'œuvre manifeste d'un ennemi acharné contre moi. Cela seul, la rédaction fût-elle excellente, aurait dû la lui faire voir avec méfiance. Au contraire, il n'a pas balancé à l'accueillir avec empressement; il l'a reçue, brodée, reproduite, comme un document authentique, comme un

ment que de se trouver dans la collection des manuscrits du duc Melgarejo. On peut craindre de s'exposer à mentir sur cette seule garantie. En somme, si la relation a été bien véritablement écrite par le comte d'Aranda, je lui oppose la mienne qui a du moins un droit égal à être écoutée; d'autant plus qu'elle est exactement conforme aux faits bien connus de l'époque, et que l'autre est presque toujours en contradiction avec ces mêmes faits.

renseignement positif, comme une rectification. Il s'est identifié avec mon agresseur. Ai-je eu raison de m'en plaindre et de le réfuter ?

CHAPITRE XXII.

DEUXIÈME CAMPAGNE (1794).

Nous entrons dans une nouvelle série d'événemens ; mes ennemis me croiront plus faible sur ce terrain, parce que la fortune ayant été contraire sur tous les points aux armées de la coalition, « l'Espagne eut sa part de l'adversité commune. Ainsi, » dira-t-on, s'accomplissaient les prédictions du » comte d'Aranda, qui voulait préserver la patrie » des dangers auxquels elle se vit exposée. » En effet, les événemens justifièrent, sinon entièrement, du moins en partie les prédictions du comte. On éprouva des revers ; toutefois, comparativement parlant, les nôtres ne furent pas les plus désastreux. Quoiqu'on ne les eût jamais regardés comme impossibles, la dignité du pays exigeait qu'on n'en fût pas effrayé d'avance ; l'Espagne ne pouvait, en cette conjoncture, se retirer de la lutte engagée sans compromettre sa vieille et glorieuse réputation : car nulle perte matérielle n'équivaut à celle de l'honneur national. Nous éprouvâmes des revers, sans doute, mais qui nous en épargnèrent de plus terribles : témoin Gênes, Venise, la Suisse, dont la timide politique

avait cherché *la paix à tout prix*. Trahis par la fortune, nous fîmes voir à la France que l'Espagne pouvait être malheureuse à la guerre, sans accepter pour cela des conditions humiliantes, sans trembler devant un ennemi, quel qu'il fût, et sans courber la tête sous le joug de l'étranger.

N'y eut-il que de la témérité dans notre résolution? Était-ce un point d'honneur mal compris, celui qui nous fit prendre les armes pour tâcher d'assurer le repos de l'Europe? N'était-il pas raisonnable d'espérer un meilleur résultat des efforts de tant de puissances alliées et des nôtres? On sait quels furent les plans, les armemens formidables préparés dans la Flandre, combien de troupes supérieures en nombre et mieux disciplinées menaçaient d'une prochaine destruction l'armée de Pichegru, composée en grande partie de soldats novices, mal équipés, manquant de tout! La Vendée, géant aux mille bras, s'agitait dans les provinces de l'ouest de la France : du haut des Alpes, l'armée austro-sarde, chaque jour renforcée, allait tomber sur le Midi : de notre côté, les frontières d'Aragon, de Navarre et de Biscaye étaient bien couvertes, la gauche bien établie, même sur le sol français; et l'armée de Catalogne occupait aussi le terrain de la République, gardant les deux rives du Tech par une ligne de postes bien fortifiés jusqu'à la mer; quarante mille volontaires étaient en marche pour compléter les cadres de nos vieux régimens ; le matériel de l'armée se réparait et s'augmentait d'une manière presque merveilleuse; le dévouement des Espagnols répondait à l'impulsion du Gouverne-

ment ; le Portugal nous promettait un nouvel envoi de troupes : il n'y avait donc, je le répète, rien de téméraire dans notre système avec cette masse de moyens réunis de tant de côtés pour soutenir la guerre. Dans cet état de choses, déserter l'alliance commune pour traiter avec des hommes qui déshonoraient la France et leur siècle par une atroce manie de subversion générale, c'eût été, sans contredit, un acte de félonie et de lâcheté qui n'avait pas de nom.... J'étais instruit d'ailleurs, par des correspondances dignes de foi, que le règne de ces perturbateurs touchait à sa fin ; que l'opinion fermentait en France et ne tarderait pas à se déclarer contre les fauteurs d'anarchie ; en un mot, qu'une réaction allait éclater. Le moindre événement défavorable dans la campagne prête à s'ouvrir devait amener cette crise salutaire dans l'intérieur. Quel Espagnol, quel homme de cœur, quel ministre du Roi, et, parmi ceux-là même dont l'opinion n'était pas la mienne, qui aurait osé, dans ma position, adopter une autre ligne de conduite? Qui aurait voulu braver l'opinion générale de l'Espagne et celle de l'Europe entière?

On me dira que ce raisonnement n'est pas juste; « que le succès n'ayant répondu ni aux efforts, ni » aux grands préparatifs des puissances alliées, la » guerre était *impolitique ;* que la coalition fut une » *sottise,* et que le duc de l'Alcudia commit une faute » grave en appuyant ce système et continuant à faire » la guerre. »

Telle est la logique ordinaire de ceux qui jugent après l'événement, et n'approuvent ni ne blâment

que suivant le bon ou le mauvais succès. Mais n'est-il pas injuste de m'attribuer, à moi, le tort du contingent qui échut à l'Espagne dans la disgrâce commune, et dont les autres puissances eurent à souffrir beaucoup plus que nous? « Si l'Espagne en eut sa » part, disent mes ennemis, je dois en être respon- » sable, attendu que j'étais ministre. » Les ministres d'Angleterre, d'Autriche, de Prusse, de Hollande, de Sardaigne, ensuite ceux de Naples et de toute l'Italie, ne furent-ils pas aussi coupables que moi? Et même, par une conséquence naturelle, si la grandeur de la faute doit être calculée d'après celle des pertes éprouvées par chacun de ces États, je suis assurément le moins répréhensible, puisque, de toutes ces puissances, l'Espagne, après avoir été moins maltraitée, fut la seule qui, au bout du compte, parvint à sauver l'intégrité de son territoire. Il ne m'appartient nullement de discuter le mérite d'autrui; je ne songe qu'à me défendre et faire voir quelle est la justice distributive de mes éternels détracteurs. Lorsque chacun fut enveloppé dans la grande calamité de l'époque, il y a pure malveillance à vouloir rejeter sur moi seul ce qui en revint à l'Espagne. Dépendait-il de moi que la victoire n'abandonnât pas quelquefois nos drapeaux? Y eut-il de ma faute ou de celle des dignes généraux choisis par le Gouvernement, si la seconde campagne fut moins glorieuse que la première? Le Gouvernement négligea-t-il aucun moyen de soutenir le moral, l'émulation, le courage, de l'armée? Vivres, secours, munitions, récompenses, tout ne fut-il pas prodigué

avec la plus vive sollicitude? La faveur de la Cour imposa-t-elle des chefs sans réputation, peu dignes de la confiance du soldat? Et pourvus comme ils l'étaient de tous les avis et moyens d'exécution que le Gouvernement s'empressait de leur fournir, ces braves généraux furent-ils gênés, contrariés dans leurs opérations par des ordres arbitraires? Ne furent-ils pas toujours les maîtres d'agir suivant la circonstance, suivant leurs lumières et leurs inspirations? S'en trouva-t-il un seul qui se plaignît ou qui eût droit de se plaindre de restrictions, de caprices, d'obstacles venus de la Cour? Jamais, au contraire, on n'a vu plus de franchise, des relations plus sincères entre un Gouvernement et les chefs revêtus de sa confiance... Tout fut préparé, dirigé, exécuté d'un accord mutuel. Si, malgré tant de motifs rassurans, nos armes ne furent point aussi favorisées qu'elles l'avaient d'abord été, on ne saurait attribuer ce changement imprévu de la fortune qu'à la cause générale, irrésistible, qui produisit partout les mêmes effets. De tous les coalisés qui concoururent à cette guerre, nul ne fut plus sage ou plus habile, ni certainement moins malheureux que nous.

Nous conservâmes six mois de plus qu'aucune puissance nos drapeaux flottans sur le sol de la République. Notre premier échec, dans le commencement du mois de mai *, fut, dès le mois d'avril, pré-

* La perte du camp du Boulou et des lignes du Tech : le 3 mars antérieur, l'armée avait été privée de son illustre géné-

cédé, dans le Nord, par la déroute de Clairfait au moulin de Cassel, suivie de la perte de Menin; en Italie, par celle d'Oneille, de Garessio, d'Ormea,

ral en chef; pour le remplacer, il fallut nommer celui que Ricardos, à son dernier moment, avait conseillé de mettre à sa place, le comte O'Reilly, son ancien camarade d'armes, et dont il avait, en entrant dans la carrière militaire, partagé la gloire comme ensuite la défaveur sons les ministères de Llerena et de Florida Blanca. O'Reilly partit ponr l'armée de Catalogne; il fut enlevé en chemin par une maladie subite, comme celle de Ricardos. Alors le commandement passait, pour ainsi dire de droit, au comte de la Union, qui, sous les ordres de ce dernier, s'étant déjà particulièrement distingué, donnait les meilleures espérances.

Le général Dugommier venait lui-même d'être tout récemment appelé au commandement de l'armée républicaine; dès les premiers jours d'avril, par des attaques simulées, il parvint à séparer de notre centre des forces considérables, et, le premier du mois de mai, il fit une attaque générale. Après un combat de six heures, et non sans une perte considérable, il s'empara des grandes redontes de la Trompette et de Montesquion, principales défenses du camp du Boulou. D. Ildefonse Arias, à la Trompette, D. François-Xavier Vengeas, à Montesquion, combattirent avec une valeur extraordinaire malgré la faiblesse de leurs moyens. Ce dernier, avant de sortir de la redoute, avait déjà reçu deux blessures graves; il fut emporté dans les bras de ses soldats : la ligne ainsi forcée, il n'y avait pas un moment à perdre. Mais Dugommier étaut déjà maître de la chaussée de Bellegarde, restait uniquement le chemin étroit et difficile de Morella ouvert à la retraite. Nous y laissâmes une graude partie de notre artillerie; ce ne fut pas sans peine qu'on sauva quelques équipages et le trésor de l'armée.

Les détachemens qui occnpaient les postes avancés de Pla del Rey (environ huit cents hommes) furent coupés; cependant nons pûmes emporter nos malades. Le général la Union, par

Saorgio, Roccabiglieta, San-Martin, Montevalesano, et le Petit Saint-Bernard. Dix-huit jours après, se donna la terrible bataille de Tourcoing, où le duc d'York ne dut son salut qu'à la vitesse de son cheval, et le prince de Cobourg fut mis dans une déroute complète. L'empereur d'Allemagne avait cru que sa présence ranimerait l'ardeur de ses troupes, et du haut des collines de.... il eut la douleur de les voir culbutées. Ainsi le plan formidable combiné dans Tournay, qui devait terminer la campagne d'un seul coup, s'évanouit en fumée.

Pendant que ces désastres se succédaient en Flandre, nos garnisons des places de Saint-Elme, de Port-Vendres et de Collioure ne songeaient qu'à les faire payer cher à l'ennemi ; assiégés par Dugommier, qui, maître de toutes les gorges environnantes, en interceptait jusques aux moindres issues, ces braves gens ne cédèrent le poste qu'après avoir bien mis en sûreté l'honneur de nos armes. A peine huit mille hommes gardaient ces trois points ; l'impétueux Dugommier, à la tête de trente mille hommes, ne cessait de leur faire des sommations. Pour s'approcher du fortin de Saint-Elme, il lui fallut ouvrir presque toujours dans le roc un chemin de deux lieues, afin d'amener de la grosse artillerie. Ce fort avait été enlevé d'emblée par nos soldats n'ayant d'autres armes que leurs sabres et leurs baïonnettes. Dans la nuit du 16 mai, la poignée de braves qui défendait Saint-Elme osa faire

son extraordinaire activité et de sages dispositions, finit par rallier l'armée; il prit position en avant de Figuières, et couvrit cette place.

une sortie et attaquer les Français jusque sur le pic de Daynas où se trouvait Dugommier en personne. Le mouvement fut si brusque que le général républicain, surpris et blessé, n'échappa qu'avec beaucoup de peine. Ses grenadiers le sauvèrent; plusieurs furent tués à côté de lui. Après avoir encloué deux canons, nos soldats rentrèrent au fort presque sans avoir souffert. Enfin la brèche était ouverte; on ne voulait point capituler; la garnison, voyant qu'il était impossible de se maintenir au milieu de ces ruines, sous une pluie continuelle de mitraille et de projectiles, prit le parti d'abandonner le fort. La garnison de Port-Vendres n'étant plus protégée par Saint-Elme, qui était son unique défense, fit aussi sa retraite sur Collioure. Cette dernière place, dominée à la fois par Saint-Elme et par Port-Vendres, hermétiquement bloquée de tous côtés, ne pouvait résister à une attaque sérieuse. Il n'y avait d'autre alternative que celle de capituler ou de s'en aller par mer; et les élémens étaient aussi déclarés contre nous! L'escadre sortie de Roses, sous le commandement du général Gravina, battue par la tempête, ne pouvait s'approcher du port dans ce moment critique. Il fallut donc se rendre. La capitulation fut aussi honorable qu'elle devait l'être. La garnison obtint tous les honneurs de la guerre, avec la faculté de rentrer en Espagne par terre, moyennant l'échange ainsi convenu d'un égal nombre de prisonniers français. Avant de souscrire à cette capitulation, et malgré un affreux bombardement qui, du côté de la terre et de celui du port, écrasait la place, le général D. Eugène Navarro

voulut tenir deux jours de plus pour tâcher de sauver un corps d'émigrés français voués d'avance à la mort par les lois de la République. On profita d'une nuit favorable pour faire entrer dans des barques de pêcheurs ces nobles débris de la légion de la *Reine*, qui fort heureusement arrivèrent à Roses *.

Pendant deux mois encore, cette longue frontière fut le théâtre de combats multipliés, tantôt favorables, tantôt malheureux, qui ne donnèrent ni aux Français ni à nous un mille de terrain de plus. Les forces de l'ennemi étaient néanmoins supérieures en nombre, et s'augmentaient chaque jour.

Le 1er août, du côté des Pyrénées occidentales, les Français occupèrent Fontarabie. Les combats de la vallée de Bastan et de Saint-Martial furent désastreux pour nous; mais la victoire coûta cher à nos adversaires. Les débouchés d'Arizcun et le pic de Commissari, défendus par le vaillant Cagigal jusqu'à la dernière extrémité, virent les colonnes ennemies tour à tour refoulées et victorieuses, laissant partout des monceaux de cadavres. Notre retraite fit honneur aux régimens d'Ultonia, des gardes Wallonnes, et provincial de Tuy, qui, soutenus par quelques escadrons de Farnèse, de Montesa, et la brigade d'Ubeda, arrêtèrent les progrès de l'ennemi; tandis

* Le lieutenant-colonel D. François Amoros, qui venait de se distinguer dans la brillante et audacieuse sortie de Saint-Elme, conçut l'idée et fut chargé de l'exécution de cet embarquement; il s'en acquitta avec autant d'ardeur que d'habileté. On peut dire que ce fut lui qui sauva cette brave légion. Tout Paris connaît M. Amoros, aujourd'hui colonel au service de France.

que ces régimens se couvraient de gloire dans cette position critique, l'ordre de mettre le feu aux magasins à poudre d'Oyarzun fut exécuté avec tant de précipitation, qu'ils sautèrent au moment même où les troupes passaient à côté. L'explosion emporta beaucoup de victimes. Malgré cet affreux accident, ces braves soldats défilaient avec calme; les rangs étaient exactement gardés, et l'ennemi n'en put prendre aucun avantage. Ce beau trait de constance et de discipline militaire demeura consacré par une inscription sur les drapeaux de ces différens corps.

J'ai dit nos malheurs et les pertes que nous éprouvâmes depuis juillet jusqu'à la mi-août. Les alliés faisaient-ils mieux dans le Nord? Depuis le mois de juin, ils furent constamment battus : le 13, déroute de Clairfait à Hochstedt; le 18, la reddition d'Ypres; le 21, celle de Charleroi; le 26, bataille de Fleurus, qui ouvre de nouveau la Belgique aux Français et consolide la République; le 1er juillet, prise d'Ostende; le 15, de Louvain et de Malines; le 16 de Landrecies; le même jour, les Autrichiens abandonnent Namur, sans attendre les Français; le 19, Nieuport; le 27, Anvers et Liége sont occupés; le 28, enfin, les Républicains s'emparent de l'île de Cadsend avec toutes ses dépendances. Comparez nos pertes avec celles de la coalition!

Après la reddition de Fontarabie, fortification du troisième ordre, éclata la déplorable et honteuse trahison qui livra Saint-Sébastien; presque aussitôt fut abandonnée la ville de Tolosa, place ouverte mais capitale du Guipuscoa. Tels furent les progrès

des armées françaises de ce côté. L'ennemi se contenta de prendre une position militaire pour tenir ses nouvelles acquisitions, et de là jeter quelques partis autour de son camp..... La Biscaye se leva en masse : les Français ne gagnèrent pas un pouce de terrain de plus que celui dont l'astuce, et non la force, les avait rendus maîtres *.

Aux Pyrénées orientales, notre armée réorganisée campait en avant de Figuières ; non-seulement elle avait rétabli sa ligne de défense, mais, ayant reçu des renforts, elle reprenait l'offensive. En juin et juillet, il y avait eu diverses attaques de postes ; l'a-

* L'occupation de Saint-Sébastien ne fut pas un fait d'armes. Le conventionnel Pinet parvint à séduire certains habitans du Guipuscoa, en leur promettant d'ériger la province en république indépendante. Ces hommes crédules livrèrent la ville malgré la bonne volonté de la garnison, qui aurait désiré la défendre, et qui en avait tous les moyens, du moins pour quelque temps.

L'alcade Michelena, d'infâme mémoire, et quelques notables de Saint-Sébastien, fascinés par l'espoir d'une liberté chimérique bien différente de celle dont ils jouissaient sous la protection de leurs antiques lois et priviléges, furent infidèles à la patrie. Mais ils ne tardèrent pas à recevoir le prix de leur iniquité : croyant voir se réaliser les promesses de Pinet, ils s'étaient réunis à Guetaria comme députés du pays ; le féroce représentant les fit arrêter et juger comme rebelles ; plusieurs furent livrés au bourreau, les autres, à leur conscience, qui dut leur reprocher long-temps d'avoir trahi leur pays et ouvert à l'ennemi une base d'occupation sans laquelle il n'eût point osé s'établir sur le territoire espagnol... Les Guipuscoans abandonnaient leurs foyers pour s'éloigner des Français et se joindre aux braves de la Biscaye et de la Navarre.

vantage fut souvent de notre côté, surtout à Llers, à l'ermitage del Roble, dans la plaine du Llobregat, à Villarnadal, à Basagorda et au camp du Prince; dans la Cerdagne, à Massarach, Saint-Clément, Mollet, etc.

Vers la fin d'août (le 26), l'armée espagnole fit une attaque générale de Campredon à la mer, pour rompre la ligne ennemie et pénétrer jusqu'à Bellegarde. Les Français furent étonnés de ce mouvement; après avoir enlevé Saint-Laurent de la Muga et les hauteurs de la Magdalena, positions importantes, nous y passâmes quelque temps en attendant la colonne qui devait tourner la position et faciliter ou compléter notre succès. Des retards imprévus, des secours arrivés à l'ennemi, nous forcèrent d'abandonner le terrain conquis; et la victoire à moitié gagnée échappa de nos mains. Nos troupes se retirèrent en bon ordre. Les Français eurent beaucoup à souffrir; le général républicain Mirabel, qui avait amené le renfort et rétabli le combat, y perdit la vie, ainsi que plusieurs officiers supérieurs. Parmi les généraux blessés, on citait Lemoine, Sauret et le fameux Augereau. La lutte qui s'engagea dans le défilé de Terradas fut soutenue par l'intrépide Courten; on en vint à la baïonnette. Ce même jour, les généraux Belvis et Taranco se couvrirent de gloire à Cantallobs. Le surlendemain, Dugommier, craignant une nouvelle attaque, abandonna Saint-Laurent, la montagne de la Magdalena et le village de Terradas. Le comte de la Union fit occuper ces trois points; et plût au Ciel qu'il eût mis moins d'ardeur ou plus

d'intelligence militaire dans ce mouvement excentrique * !

Tandis que les choses allaient ainsi du côté de l'Espagne, je ne cesserai de le répéter, que faisait la coalition du Nord ?

Trèves avait été occupé le 8 août; Le Quesnoy, le 16; le 25, le fort de L'Écluse, enlevé aux Hollandais; le 27, Valenciennes était repris; le 29, Condé,

* Toutes les autres actions, jusqu'au milieu de novembre, furent partielles, souvent à notre avantage, comme à Capmani et dans les gorges de Collioure. Celle de Monroïg aurait pu nous être funeste. Les postes avancés qui occupaient les hauteurs voulurent aller plus loin qu'il ne leur était prescrit, jusqu'à tirailler avec un bataillon français établi sur le versant parallèle. Une terreur panique s'empara de ces coureurs et gagna jusqu'à la colonne d'attaque. Le général Taranco marchait à la tête; il se vit abandonné; il ne restait auprès de lui que les principaux chefs et son état-major. L'ennemi, qui d'abord n'avait songé qu'à se défendre, profita du désordre, et vint tomber sur le flanc de la colonne. A la vue de ce danger, le comte de la Union fit avancer rapidement mon frère, D. Diègue, avec la réserve; la charge fut si prompte, que les Français, croyant que la fuite de nos troupes n'était qu'une feinte pour les attirer, et saisis à leur tour de la même terreur, rebroussèrent chemin avec tant de vitesse qu'il fut impossible de les atteindre. Le comte de la Union voulut faire un exemple en punissant les coupables de cette échauffourée; il ordonna qu'ils fussent privés de leurs uniformes et fissent un service à part du reste de l'armée, jusqu'à ce que, par une meilleure conduite, ils eussent réparé leur faute [1].

[1] Il leur fit distribuer des *quenouilles*, qu'ils étaient forcés de porter au lieu de *fusil*. Ce genre de punition excita beaucoup de murmures. On y renonça au bout de vingt-quatre heures. E.

dernière place qui restât aux alliés sur la frontière de la France.

De toutes les puissances de la coalition, une *seule,* grâce à l'excellent esprit dont ses troupes étaient animées, l'Espagne, conservait encore comme un glorieux témoignage de sa vieille ténacité militaire, et conserva trois semaines de plus l'une des principales clefs de la France.

Le fort de Saint-Elme, Port-Vendres et Collioure avaient succombé : restait Bellegarde. Durant les quinze mois que nous avions possédé cette place, elle avait été réparée; les ouvrages extérieurs, considérablement augmentés. Le général Dugommier, soit pour éviter l'effusion du sang qu'aurait coûté une attaque précipitée, soit pour retrouver la place en bon état, ne songeait qu'à resserrer le blocus. Bellegarde fut cernée par une armée nombreuse; un corps détaché, de huit mille hommes, protégeait l'opération. Le comte de la Union tenta plus d'une fois d'arriver jusqu'à Bellegarde, mais toujours inutilement : nulle correspondance, nul avis ne put y pénétrer. La garnison ignorait complétement ce qui se passait audehors; elle ne voyait autour d'elle qu'un cercle de fer, on pourrait dire, une solitude armée : solitude désespérante où le courage est mis à une épreuve encore plus difficile que celle du soldat qui, sur un champ de bataille, brave le péril du moment!

La faim et la maladie exercèrent la persévérance espagnole. Dès la fin de juillet, la ration de viande était réduite à un quart, et les vers s'en disputaient la jouissance. Tous les moyens de prolonger ce jeûne

patriotique étaient épuisés ; les animaux les plus immondes avaient servi de nourriture ; il ne restait rien. Juin, juillet, août, s'étaient écoulés, plus la moitié de septembre; enfin, le 18, il fallut se rendre. L'illustre marquis de Valle Sanctorum était gouverneur de la place.

La Convention nationale décréta que la prise de Bellegarde serait célébrée par une fête. C'était le dernier point du sol français que l'étranger eût occupé. L'Espagne obtint du moins cet honneur au milieu de l'abattement général de la coalition.

Landrecies avait tenu quinze jours; Le Quesnoy, vingt-quatre; Valenciennes, neuf; Condé, trois seulement; Bellegarde ne se rendit qu'après trois mois de siége, ayant moins d'espérance qu'aucune de ces places d'être ravitaillée ou débloquée. L'Espagne fut la dernière de toutes les puissances qui lâcha prise.

Et là se bornaient toutes nos pertes durant le mois de septembre, jusqu'au milieu d'octobre :

Tandis que les Anglais, après la défaite de leur avant-garde à Boxtel, le 16 septembre, abandonnaient précipitamment la rive droite de la Meuse, laissant à découvert les importantes places de Bréda, Bois-le-Duc et Berg-op-Zoom;

Tandis que les Autrichiens, attaqués à Ezneux, à Aspromont, et à la forte position de la Chartreuse, se repliaient en désordre sur Juliers;

Tandis que, le 22 du même mois, Jourdan occupait Aix-la-Chapelle; et que, du côté de l'Italie, le 21, le général du Merbiou battait, à Cairo, les Austro-Sardes;

Et dix jours après, le formidable camp de Juliers était forcé à Alden-Hoven; la garnison de Juliers se rendait à discrétion ; Macdonald enlevait le fort d'Orthen; le 27, Crèvecœur capitulait, et presque aussitôt Bois-le-Duc.

CHAPITRE XXIII.

CONTINUATION. — DEUXIÈME CAMPAGNE (1794).

Les grandes victoires de la République sur les armées du Nord ne pouvaient manquer d'exciter l'émulation des troupes françaises qui guerroyaient sur les frontières de l'Espagne.

Ajoutez à cette émulation les instances du Gouvernement, qui ne cessait d'aiguillonner leur amour-propre et leur courage. « Quand nous donnerez-» vous donc des places fortes, des provinces, au lieu » de consumer vos efforts dans ces marches et con-» tremarches qui n'aboutissent à rien, dans ces atta-» ques de montagnes et de redoutes, où, vainqueurs » et vaincus tour à tour, vous ne sortez, ni les uns » ni les autres, d'un misérable cercle de quelques » milles de circonférence ? »

D'un autre côté, les avantages décisifs remportés sur les armées de la coalition permettaient d'envoyer de copieux renforts aux phalanges républicaines des Pyrénées.

Vers le milieu d'octobre, les forces ennemies qui couvraient le Guipuscoa et la Navarre, sans compter les compagnies *franches* de *Basques*, se composaient

de soixante-six bataillons de troupes réglées (vieille infanterie en général *), quatre mille chevaux et trois brigades d'artillerie.

Le général Muller fut remplacé par Moncey. Celui-ci reçut l'ordre d'envahir les provinces basques, d'occuper la Navarre, de s'emparer de Pampelune et de porter son camp sur les bords de l'Èbre : pas moins que cela !

Notre armée était peu nombreuse, mais elle était brave et disciplinée. Nous occupions une bonne ligne depuis la vallée de Roncal jusqu'à la Deva. Moncey, habile général, aurait voulu concentrer ses forces et préparer des attaques soutenues, afin de porter de grands coups sans rien aventurer. Les proconsuls, fort heureusement pour nous, entendaient la guerre d'une autre manière ; ils ne rêvaient qu'attaques continuelles, en flanc, en tête, sur toute la ligne. La pensée de ces hommes peu tacticiens était de couper notre armée en deux, battre une moitié, tourner l'autre, et, dans le pêle-mêle de la victoire, marcher à l'improviste sur Pampelune, qui devait se laisser enlever.

Quel fut le résultat de ce plan téméraire? Les re-

* Tout le monde a parlé dans ce temps-là d'une colonne de cette armée, dite la colonne *infernale*, commandée par Latour-d'Auvergne, et composée en grande partie de vétérans aguerris dans les campagnes de la Vendée. Il y avait aussi deux régimens complets de la fameuse garnison de Mayence, le cinquante-septième et le soixante-douzième; les recrues nouvelles étaient réparties dans les anciens cadres qu'on avait fait venir du Nord.

présentans étaient persuadés qu'ils allaient terminer la guerre d'un seul coup. Pendant deux jours entiers de combats (16 et 17 octobre), le sang fut prodigué sans autre avantage que celui d'occuper quelques momens la vallée de Roncevaux et renverser un vieux monument gothique *.

* Ce monument était une antique pyramide rongée par le temps, et que la tradition populaire vénérait comme un souvenir de la déroute véritable ou fabuleuse de l'armée de Charlemagne. Les commissaires de la Convention firent très sérieusement des recherches pour y trouver la massue de Roland et les pantoufles que l'archevêque Turpin avait abandonnées, s'étant déchaussé pour courir plus vite. Ces trophées ne purent être envoyés à Paris. Cependant on eût bien désiré faire hommage à la Convention de ces reliques des temps passés, en lui adressant le singulier bulletin que j'insère ici littéralement.

« Citoyens, l'armée des Pyrénées occidentales, en remportant » une victoire signalée sur les Espagnols, a vengé une injure » d'ancienne date faite à la nation française. Nos ancêtres, du » temps de Charlemagne, furent défaits dans la plaine de Ron» cevaux. L'orgueilleux Espagnol, en mémoire de cet événe» ment, avait élevé une pyramide sur le champ de bataille. » Vaincu à son tour au même endroit par les Français républi» cains, déjà son propre sang en avait effacé les caractères. Il » ne restait plus que le fragile édifice, qui a été brisé à l'instant » même. Le drapeau de la République flotte aujourd'hui là où » était le drapeau de l'orgueil; et l'arbre nourricier de la liberté » a remplacé la massue destructive du tyran. Une musique tou» chante et guerrière a suivi cette inauguration. Les mânes de » nos pères ont été consolées; et l'armée de la République a juré » de vaincre pour la gloire du nom français de tous les âges, et » pour le bonheur de la postérité. »

Ce bizarre document, digne du héros de Cervantes, porte la signature des conventionnels Baudot et Garrau. En vérité, la

Ce triomphe passager coûta au moins trois mille hommes à la France. Toutes nos troupes se conduisirent bien; il y eut même des traits remarquables de valeur et d'habileté. Nulle baïonnette ne resta oisive; la retraite valut une victoire. Le plan des ennemis échoua totalement; notre armée et Pampelune furent sauvées *.

Moncey craignait le danger que couraient ses troupes dans une action générale, il insistait sur la nécessité de les concentrer. Le vieux comte de Colomera, bien disposé à le recevoir, observait tous ses mouvemens et cherchait, par des lenteurs étudiées, à lui faire épuiser ses moyens, se tenant rigoureusement sur la défensive. Il savait que l'armée française était mal pourvue. On était au 26 novembre; l'hiver approchait; la campagne ne pouvait se prolonger. Les représentans du peuple, toujours impatiens, forcèrent Moncey à nous attaquer une seconde fois, car ils avaient fort à cœur la conquête de Pampelune. Pour le coup, l'aile gauche des Français fut défaite à Ostiz, Sorauren, Olaya et Haiz; une autre

valeur et la gloire militaire des Français n'avaient guère besoin que cette chétive guirlande fût ajoutée à tant de lauriers; faible dédommagement de beaucoup de sang versé! mais les représentans voulaient jeter de l'éclat sur une entreprise manquée.

* L'honneur de cette retraite est dû principalement aux talens militaires et à la présence d'esprit du lieutenant-général duc d'Osuna, à côté duquel il faut citer le digne commandant d'Orbaceyta, marquis de la Canada Ybanez. La division commandée par le général Cagigal fit des prodiges. Le général français Castelberg fut mis en déroute complète.

division allait être coupée ; Moncey ordonna la retraite, et, pour cacher son désappointement, il essaya une diversion qui lui réussit pendant quelques heures. Il exécuta sa marche rétrograde à la faveur de la nuit, sans tambours ni trompettes. Presque tous ses malades (et il y en avait beaucoup) furent abandonnés dans les villages. Le 29 novembre, nos troupes reprirent leurs anciennes positions, la droite aux Aldudes, à Orbaceyta et à Eguy ; le centre sur Ulzama, du côté du nord ; la gauche, à Lecumberry et Amaiz. Les Français se cantonnèrent dans la partie qu'ils avaient du Guipuscoa, dans la vallée de Bastan et à Saint-Jean-Pied-de-Port.

Ainsi finit la campagne de ce côté. Nos armes n'étaient pas aussi heureuses dans le Roussillon et la Catalogne. Le comte de la Union, plein de confiance dans les redoutes dont sa ligne était hérissée depuis Saint-Laurent de la Muga jusqu'à la mer, préparait un mouvement offensif. Dans ce moment même, Dugommier formait le dessein de le prévenir. Malheureusement la Union ne songeait qu'à élever partout des batteries, voulant embrasser toutes les positions qui lui paraissaient avantageuses, et disséminait ses troupes, dont le nombre, quoique considérable, ne pouvait suffire à garnir une si grande quantité de points. Dugommier s'était aperçu de la faute commise par notre général ; il résolut d'en tirer parti, sans tenir compte des sacrifices que l'entreprise pourrait lui coûter.

Le combat dura trois jours ; il fut acharné. Les généraux en chef, espagnol et français, y accompli-

rent leur destinée. La première tentative (le 17 novembre) fut assez favorable à l'ennemi sur notre gauche ; mais au centre, il fut repoussé, l'épée dans les reins, jusqu'à ses retranchemens de Cantallobs et d'Espolla. La nuit mit fin à la lutte, qui avait commencé au point du jour.

Le 18, nouvelle attaque : au début de l'action, Dugommier fut tué, tandis que du haut de la montagne Noire il observait les mouvemens de notre gauche. Un éclat d'obus termina sa glorieuse carrière *.

Le combat se soutint avec une égale obstination ; notre centre, la droite et une partie de la gauche se défendaient avec beaucoup de fermeté. L'ennemi, las d'attaquer inutilement le front et les flancs de notre première ligne, résolut de tenter la fortune sur notre seconde ligne, et parvint à tourner par un

* La mort de ce général ne fut pas un pur effet du hasard : le général d'artillerie Autran de la Torre visitait les batteries de la gauche. En arrivant à celle de la Salud, il aperçut un peloton de cavalerie sur la montagne Noire, qui avait l'air d'observer notre position. La distance intermédiaire était d'environ mille cinq cents toises. D. Benito de Ulloa, capitaine d'artillerie fort distingué, offrit au général de jeter une grenade de huit pouces sur le groupe de Français. Cet officier était convaincu que, moyennant l'ouverture de l'angle et la charge dont une pièce de ce calibre était susceptible, la grenade pouvait arriver à son adresse. C'était la première qu'on allait tirer de ce point. Elle éclata justement au milieu du groupe. Quelques heures après, un déserteur du camp ennemi vint annoncer la mort du général Dugommier. Cette nouvelle augmenta la confiance et l'ardeur de nos soldats.

long circuit l'une de nos grandes redoutes qu'on supposait inexpugnable. La nuit suspendit tout; notre avantage n'était pas aussi positif que celui du jour précédent ; cependant la victoire n'était encore ni d'un côté ni de l'autre.

Le 19 se passa dans l'inaction. Les deux armées avaient grand besoin de repos ; il y avait aussi beaucoup de morts à enterrer. On crut un moment que l'ennemi s'était désisté de son entreprise. Le comte de la Union, songeant à recommencer le combat, cherchait à concentrer toutes ses forces sans s'inquiéter du danger qu'il courait d'être tourné par sa gauche. Plein d'ardeur et de confiance dans ses troupes, l'idée d'un mouvement rétrograde ne pouvait s'offrir à son esprit : il aurait cru se déshonorer. Mais la prudence conseillait ce mouvement; la seconde ligne aurait reçu son armée, et Figuières n'en eût pas été moins à l'abri.

Le 20, à la pointe du jour, le général Pérignon, successeur de Dugommier, renouvela son attaque sur le centre, tandis que d'autres colonnes tournaient nos batteries par l'extrémité de notre gauche et les enlevaient l'une après l'autre. La victoire était décidée en faveur des Français. Le comte de la Union courut se mettre à la tête des troupes du centre, y combattit et mourut comme un simple soldat. On soutint le choc encore quelque temps pour tâcher d'arrêter l'ennemi et conserver certaines positions ; mais tant de valeur fut inutile. Les batteries del Roble et du camp de Llers avaient succombé; il ne restait d'autre parti que celui d'une prompte re-

traite. Elle était difficile et dangeureuse. L'ennemi, déjà maître du pic d'Oriol, interceptait la route de Figuières. L'armée ainsi rompue ne se rallia qu'à Bascara, position entre cette place et Girone (quatre lieues de pays en arrière). Pour comble de malheur, la place de Figuières se rendit aux Français. On sait combien cette citadelle est forte : elle était abondamment pourvue de tout; la garnison s'élevait à plus de dix mille hommes. Terreur panique, égarement d'esprit, trahison, à quoi faut-il attribuer ce désastre? Le conseil de guerre devant lequel furent traduits les auteurs de cette scandaleuse lâcheté prononça la peine de mort contre le commandant de la place et trois autres officiers supérieurs *. La clémence de Charles IV accueillit les doutes qui s'élevaient sur la véritable qualification du délit et commua la peine capitale. Les quatre coupables furent condamnés à la dégradation, bannis des États de Sa Majesté, et leur conduite fut déclarée criminelle et ignominieuse **.

* Le brigadier Torres, MM. Keating, Ortuzar et Allende, officiers supérieurs du génie et de l'artillerie. E.

** Le général français Pérignon, étant depuis ambassadeur en Espagne, m'a dit et affirmé sur son honneur que, dans la reddition de cette place, il n'y eut ni vénalité ni trahison, et que ce fut tout simplement l'effet de la terreur causée par les événemens de la journée du 20; terreur augmentée par les récits exagérés des fuyards, par la prise des retranchemens voisins de la place, et par le grand appareil d'une armée victorieuse que lui, Pérignon, affecta de déployer pour intimider les assiégés, ainsi que par les menaces réitérées de donner l'assaut et de passer tout le monde au fil de l'épée. « Mais, lui répliquai-je,

Il fut bientôt remédié à ce revers par de bonnes et fortes dispositions ; mais il n'en était pas de même dans le Nord, où se passaient des choses bien plus graves. On y éprouvait des pertes irréparables. Le 19 novembre, l'avant-garde de l'armée anglaise était chassée par Pichegru des digues d'Oud-Watering, tandis que Jourdan, après avoir battu une division de l'armée autrichienne, entrait dans Bonn et ensuite dans Cologne. Le 23, il culbutait les lignes fortifiées

» plns de deux cents pièces de gros calibre qni couronnaient » les remparts, dix mille quintaux de poudre, nne immense » quantité de projectiles et de provisions de bouche, telles que » farines, viande salée, légumes, vins, eanx-de-vie, des citer- » nes pleines, une pharmacie complète, tous les objets de né- » cessité, même de luxe, réunis dans cette place, et dix mille » hommes pour la défendre! Que leur manquait-il donc pour » soutenir un siége de plusieurs mois? — Une seule chose, me » répondit l'ambassadeur; le commandant de la place et son » conseil avaient perdu la tête. Ils furent effrayés par la me- » nace d'un assaut qui était impraticable et qu'ils eurent la fai- » blesse de croire possible : sur le tout, ajouta Pérignon, d'a- » près la mauière que nous avons adoptée, l'événemeut de » Figuières n'est ni le premier, ni le seul de cette campagne. » La prise de Namur, celle d'Anvers, de Juliers, de Venloo, » sont encore plus difficiles à concevoir. La garnison de cette » dernière était supérieure, au moins égale en nombre aux » troupes qui la menaçaient d'un siége sans avoir d'autres ar- » mes que leurs fusils. Venloo comptait sur ses remparts cent » cinquante pièces d'artillerie; ses magasins, ses arsenaux, re- » gorgeaient de munitions de guerre et de bouche..... Avec no- » tre nouvelle tactique, ce qui nous a donné plus d'une victoire » et doit nous en donner encore, c'est le secret ou l'art de » frapper le moral de l'ennemi. »

devant Coblentz et s'emparait de cette ville. Trois jours après, le général Laurent, sous les ordres de Moreau, faisait capituler Venloo; déjà Desaix et Meunier avaient pris Worms, Kirchheim, Alzey et Oppenheim. A la fin d'octobre, les Français étaient maîtres de la rive gauche du Rhin depuis Bâle jusqu'à Coblentz; il ne restait plus que Mayence, Rheinfels et Luxembourg qui empêchaient de dominer le cours entier du fleuve. A la première menace d'un siége, le 2 novembre, les Autrichiens abandonnaient au général Laurent la seconde de ces places, l'importante ville de Rheinfels *. Le 4 novembre, Kléber forçait le prince de Hesse à lui céder Maëstricht, l'une des clefs de la Hollande**. Le 6 du même mois, le général Souham, à la vue de trente mille Anglais campés sur la rive opposée du Whaal, s'emparait de Nimègue ***. Chaque jour fut ensuite un nouveau

* Cette forteresse importante par sa situation naturelle et par les ouvrages que l'art y avait ajoutés, sans compter une garnison très nombreuse, était en outre défendue par une ligne de batteries sur la rive droite du Rhin, et sa communication assurée de ce côté par un grand pont de bateaux. Le commandant qui la rendit fut jugé et condamné par un conseil de guerre.

** Les Français y trouvèrent trois cent cinquante pièces d'artillerie, la plupart de bronze, vingt mille quintaux de poudre, un arsenal copieusement pourvu, de grands magasins, etc.

*** L'artillerie française commençait à tirer contre le pont volant qui formait la communication de la place avec l'armée anglaise. La garnison intimidée, aussitôt que la nuit fut venue, se hâta de réparer le pont, et sortit de la ville, laissant aux Hollandais le soin de la défendre. Ceux-ci, ne se croyant pas en état de résister, voulurent aussi se retirer à la pointe du jour;

triomphe; chaque rencontre, une victoire pour les Français. L'hiver n'arrêta point leur marche : au contraire, la glace leur fournit un passage, et toute la Hollande fut conquise; le duc d'York, ne pouvant plus supporter la vue de ses troupes démoralisées, abandonna l'armée aux soins de Walmoden et de Harcourt. Le stadhouder demandait en vain la paix ou un armistice; forcé de s'éloigner de Gorcum, sa dernière espérance, il prit congé des États et s'embarqua pour l'Angleterre.

Le roi de Prusse, déjà las de cette guerre fatale, songeait sérieusement à y mettre un terme. Plusieurs princes de l'Empire manifestaient sans détour le désir de voir cesser un fléau qui dévorait l'Allemagne et pouvait compromettre son existence. L'Autriche seule, malgré l'énormité de ses pertes, toujours d'accord avec les Anglais, s'efforçait de resserrer les liens de la coalition, que la force des choses allait rompre.

Certainement l'Espagne ne fut pas la première à secouer ces liens qui commençaient à lui peser aussi.

ils se jetèreut daus des bateaux, et aussitôt les Français s'élancent sur les remparts. Les Anglais, quoique hors de danger dans leur camp, furent saisis d'une telle émotiou, qu'ils se mirent à faire feu sur les hateaux chargés de soldats hollaudais. Voyaut ce terrible malenteudu, Souham, plus humain pour ses enuemis que les Anglais pour leurs alliés, ne dirigea plus son feu que sur les Anglais, il envoya même quelques hateaux légers qu'il avait de son côté, pour sauver les fuyards d'uue mort iuévitahle.

De pareils désastres font pâlir notre malheureuse reddition de Figuières.

Les malheurs de ses alliés, les siens propres, ne l'avaient point abattue; mais le temps de faire la paix n'était pas venu pour nous, tant que la coalition subsistait encore, tant qu'une paix solide, honorable, appuyée sur la force des armes, ne serait pas désirée par la France: car l'Espagne ne devait ni la demander suppliante, ni même en parler sans y être invitée. De nouveaux efforts, de plus grands sacrifices, furent faits pour soutenir la troisième campagne.

CHAPITRE XXIV.

TROISIÈME CAMPAGNE (1793, JUSQU'À LA FIN DE JUIN).

Cette campagne a été présentée sous les plus tristes couleurs par les uns dont la haine contre moi aveuglait le jugement, par d'autres mal instruits ou qui avaient perdu le souvenir des événemens arrivés presque sous leurs yeux.

Cette campagne fut cependant la plus vigoureusement disputée : elle fournit de grands exemples de courage et de constance, elle arrêta le torrent de l'invasion, elle fit voir aux Français que l'Espagne ne serait jamais un pays de conquête. Je ne crains pas d'être démenti ; tout ce que j'ai déjà dit, ce que je vais dire encore, est vrai : ce sont des faits positifs quoique dédaignés ou méconnus par des hommes qui sacrifiaient bassement à leurs passions personnelles l'honneur et la gloire de leur patrie. Ces faits sont établis moins encore par les rapports officiels du Gouvernement que par les relations plus explicites des étrangers, particulièrement des Français, témoins irrécusables quand ils parlent en notre faveur. C'est donc l'honneur espagnol que je défends ici plutôt que le mien. La malveillance peut s'acharner contre

moi, je m'y résigne; mais que la patrie n'en souffre pas.

Les Français convoitaient pour leurs quartiers d'hiver la douce et riante contrée que l'Èbre divise dans sa course. Moncey, retranché sur les bords de l'Uriola, avait *massé* toute sa nombreuse armée dans un espace de terrain très borné, toujours préoccupé de la crainte d'un mouvement qui pouvait lui faire perdre sa communication vitale avec la France. C'est là qu'il supportait avec calme une famine cruelle et la maladie plus crùelle encore qui dévorait ses bataillons *. Entièrement bloqué du côté de la mer, contenu dans ses retranchemens du côté de l'Espagne, mal servi par les fournisseurs de la République, dont le système voulait que l'armée vécût sur le territoire envahi, ce général eut la douleur de voir ses soldats réduits à une demi-ration de riz ou de pommes de terre pour tout aliment, sous la tente ou à l'infirmerie. Qui donc l'empêcha de sortir de ses lignes pour respirer plus à son aise? Qui l'empêcha de quitter ces lieux infectés et de prendre des positions plus avantageuses sous tous les rapports? Est-ce que les Républicains demi-nus qui, en ce temps-là faisaient la conquête de la Hollande, furent arrêtés par la neige et les frimas; et à l'autre extrémité des Pyrénées, l'hiver nous empêcha-t-il de continuer la

* On assure que le typhus qui régnait dans l'armée française ainsi agglomérée, fit périr trente mille hommes. Les naturels du pays en souffrirent beaucoup; mais les troupes de Moncey furent encore plus maltraitées : cela devait être.

guerre? Honneur et gloire à l'armée de Navarre et du Guipuscoa, qui força les Français à être patiens et réprima l'ardeur de la plus forte armée qui, jusque-là, eût menacé notre pays!

Au commencement de mars 1795, les bataillons ennemis, réduits à la moitié de leur premier effectif, dépérissaient tristement; ils avaient l'air d'être assiégés dans leur propre camp. Trois mois après, de nouveaux renforts arrivèrent..... La France entière accusait cette longue inaction, et nous songions nous-mêmes à profiter du retour de la saison favorable pour prendre l'offensive; nos troupes étaient pleines de vie et de santé *.

* Plusieurs blâmèrent alors le comte de Colomera, successeur du général Caro, de cette longue temporisation; le comte répondait qu'il avait économisé le sang et la vigueur de ses soldats pendant la mauvaise saison. Le Gouvernement lui laissait, comme aux autres généraux en chef, une pleine liberté d'agir suivant les circonstances et d'après son jugement. Colomera préféra laisser l'armée ennemie se consumer d'elle-même à lutter contre la famine et le typhus qui la détruisaient progressivement. Il se préparait à lui porter un grand coup, que nos soldats, moins prévoyans pour eux-mêmes, hâtaient par des vœux impatiens; si les renforts arrivés à Moncey eussent été retardés seulement de quelques jours, tout le monde aurait applaudi à la sage lenteur du général espagnol. Il faut dire aussi que l'état des chemins ne permettait guère de remuer de l'artillerie dans cette saison, que tout mouvement d'opérations aurait éprouvé une foule d'obstacles, et qu'en se bornant à bloquer l'ennemi sans rien hasarder, il préservait son armée ainsi que le pays d'une maladie contagieuse, et faisait souffrir à son adversaire une perte plus considérable que celle d'une bataille perdue, bataille dont l'issue était d'ailleurs incertaine.

Moncey, voyant le désavantage qu'il y aurait pour lui à être attaqué, et toujours inquiet sur ses communications avec la France, forma la résolution de nous prévenir. L'épidémie s'était calmée. Deux colonnes de ses meilleures troupes s'avancèrent sur Azcaraté, le même jour de l'entrée de l'équinoxe; les deux colonnes furent repoussées avec vigueur, poursuivies dans leur retraite, et perdirent beaucoup de monde.

Le 11 avril, nouvelle attaque plus sérieuse contre notre gauche; nouvelle déroute sur les trois points abordés par l'ennemi *; il y eut deux généraux de brigade parmi les prisonniers.

Pendant deux mois entiers, les Français continuèrent leurs efforts, toujours sur notre gauche et avec aussi peu de succès. La position de Musquiruchu fut

Cependant, soit qu'il fût blessé des murmures dont le bruit l'importunait, soit que son grand âge et sa faible santé, comme il l'exposait au Roi, l'avertissent de s'éloigner du théâtre de la guerre, il pria Sa Majesté d'accepter sa démission. Le prince de Castel-Franco, général en chef de l'armée d'Aragon, fut nommé à sa place et conserva le double commandement de son ancienne armée et de celle de Navarre et du Guipuscoa.

* Pagochoeta, Elgnibar et Sasiola..... La première de ces attaques offrit un trait caractéristique d'enthousiasme religieux, seul capable de tenir tête au fanatisme républicain. Nos troupes se repliaient; l'ennemi s'avançait sur les hauteurs qu'elles abandonnaient; tout-à-coup se présente à notre secours une brigade de cinq cents volontaires de la levée en masse de la Biscaye. Ils étaient commandés par leur curé D. Antoine de Achutégui, lequel marchait le premier de tous en grand costume sacerdotal; leur drapeau représentait l'image de la Sainte Vierge (No-

deux fois prise et reprise. Le 13 mai, le combat dura plusieurs heures; rien de décisif ni d'un côté ni de l'autre. Au commencement de juin, notre armée occupait les mêmes positions qu'à l'ouverture de la campagne.

Vers les Pyrénées orientales on était plus obstiné. Point de repos, l'hiver n'y faisait rien. La seule perte que nous éprouvâmes fut celle de la place de Roses, perte sensible, mais honorable par la manière dont le siége fut soutenu. Les Espagnols n'ont pas eu besoin de le dire; les Français ont eux-mêmes proclamé cette défense *héroïque*. Depuis la fin de novembre jusqu'au 3 février, jour de l'évacuation, les assiégeans et les assiégés épuisèrent toutes les ressources de l'art d'attaquer et de défendre une place*. Les mauvais temps, qui paralysèrent souvent l'action

tre-Dame du Rosaire); d'un côté les *litanies* des saints, de l'autre la *Marseillaise*, chantées avec une égale ferveur, faisaient retentir ces montagnes. Nos soldats reprirent courage, et, soutenus par leurs pieux auxiliaires, parvinrent à repousser les Français; on fit cinq cents prisonniers.

* Le gouverneur de Roses était le général D. Domingo Izquierdo. Le feu avait commencé contre la place le 28 novembre; l'armée assiégeante s'élevait à plus de vingt mille hommes, commandés par le général Pérignon. Toute la fortification de Roses consistait en une double enceinte sans fossés, sans chemin couvert, sans glacis. La garnison fit plusieurs sorties; enfin, quoique la brèche fût ouverte au fortin de la Trinité et au corps même de la place, on voulut tenir encore plusieurs jours...... Onze batteries, l'une de vingt pièces, tiraient sans relâche, dès la fin de janvier. Pendant le siége, quarante mille boulets, bombes ou grenades tombèrent sur la ville; il y fut

de notre escadre, contrariaient beaucoup moins les Français. Après avoir admirablement rempli tous ses devoirs, cette brave garnison abandonna volontairement les décombres de Roses, et s'embarqua pour venir rejoindre et renforcer la ligne de la Fluvia : c'étaient cinq mille bons soldats de plus.

Ce fleuve fut la limite posée par le général Urrutia entre l'armée républicaine et la nôtre. Les mêmes représentans du peuple qui avaient ordonné à Moncey, dans la campagne antérieure, de camper sur les bords de l'Èbre, voulaient aussi que Pérignon courût sans s'arrêter jusqu'à Tortose *. Partout ailleurs, la fortune docile semblait n'attendre que les ordres de ces fiers proconsuls; il n'y eut qu'en Espagne où le char de la victoire s'embourbait quelquefois. Pérignon avait beau pousser à la roue, jamais il ne put franchir la limite de la Fluvia.

Je sortirais des bornes que je me suis prescrites, si je voulais dire toutes les belles actions de cette armée de Catalogue. Officiers et soldats de la ligne,

répondu par treize mille six cent trente-trois boulets, trois mille six cent deux bombes, et mille deux cent quatre-vingt-dix-sept grenades. Nos chalonpes canonnières, qui, lorsque le temps était favorable, se rapprochaient de la côte, tirèrent quatre mille sept cent soixante-trois boulets, deux mille sept cent trente-six bombes, deux mille quatre cent quatre-vingt-treize grenades. Les bombes lancées contre les Français partaient d'une hauteur de cent quatre-vingt-treize pieds au-dessus du niveau de la place.

* La ville de Tortose est située à l'extrémité occidentale de la Catalogne, sur l'Èbre, et à quatre lieues de son embouchure.

volontaires, naturels du pays, tous se distinguèrent à l'envi depuis le commencement jusqu'à la fin de la troisième campagne *. Urrutia, plus heureux comme

* Cette histoire de Charles IV fera passer à la postérité une foule de noms injustement laissés dans l'oubli; il ne s'agit pas seulement d'officiers généraux, mais aussi d'officiers de tous grades et de simples soldats qui se dévouèrent noblement au service de la patrie. Leurs actions, dignes des beaux jours de la Grèce et de Rome, fourniraient aisément des volumes. Je n'en raconterai qu'une seule.

D. Manuel-Joseph Pineda, capitaine d'infanterie, s'offrit à profiter de l'obscurité et de la rigueur d'une nuit de janvier pour aller surprendre et détruire le parc de réserve du général Augereau, stationné au *Pla del Coto*, entre Bellegarde et Figuières (cinq lieues de pays en arrière de la ligne française). Il prit avec lui pour ce hardi coup de main environ mille volontaires d'un bataillon catalan et deux cents Somatenès (paysans armés). Ce nouveau Léonidas fit un dernier repas, le soir, avec ses chefs, et après un toast patriotique en l'honneur du Roi et de l'Espagne, il se mit en route avec ses braves compagnons d'armes. Il traverse la Muga, ayant de l'eau jusqu'à la ceinture, franchit des gorges, des précipices, et par des chemins affreux, inusités, il arrive au parc de réserve et tombe à l'improviste sur l'ennemi. Le commandant français est tué. Tandis qu'une partie de nos soldats fait main basse sur tout ce qui résiste, les autres enclouent les pièces et mettent le feu partout. L'immortel Pineda reçoit le coup fatal; le commandant en second, qui le remplace, saisit ceux qui ont échappé à la baïonnette et achève l'entreprise, tandis que l'alarme se répand autour de lui et que le camp voisin jette au hasard des troupes dans toutes les directions. Il y avait dix mille hommes dans ce camp; c'étaient des Français et non des Maures. A l'époque du Cid, cet exploit aurait passé pour un miracle; mais au temps dont je parle, c'étaient les soldats et les capitaines du roi Charles IV. Environ cinquante de ces Spartiates espagnols ne retour-

comme général en chef que comme général divisionnaire, et surtout son chef d'état-major général, don Gonzalve Offarrill, déployèrent de grands talens. La ligne d'attaque et de défense qu'ils établirent ne fut entamée ni par le général Pérignon, ni par Schérer, son successeur. On s'y maintint rigoureusement, toujours prêt à se défendre ou à marcher en avant ; durant six mois entiers, le combat ne cessa point, quelquefois général, jamais à notre désavantage, souvent heureux. Chose assez remarquable ! il s'établit entre les deux armées une espèce de *tour* d'attaque qui fut régulièrement observé. Si Urrutia prenait aujourd'hui l'offensive, le lendemain Pérignon, ou Schérer après lui, ne manquait pas de recommencer. L'espace de terrain qui les séparait semblait être un champ d'exercices guerriers où chacun se présentait alternativement. Ce n'était pourtant pas un simulacre de guerre : il y eut beaucoup de sang répandu. La position de Bascara, située à égale distance des deux points de départ, tantôt en notre

nèrent plus;..... les autres rentrèrent sains et saufs sous leur drapeau, amenant avec eux une centaine d'artilleurs français, trophées vivans de cette glorieuse expédition.

Dans cette foule de faits mémorables, on ne doit pas omettre les audacieuses et continuelles courses des Miquelets et Somatenès fournis par la principauté de Catalogne. Ces partis détachés, toujours en action, insaisissables de leur nature, donnèrent beaucoup à faire à la division du camp de Figuières. Les attaques partielles, les surprises de chaque instant, ne lui laissèrent aucun repos; ces infatigables coureurs pénétrèrent jusque dans la Cerdagne française : on ne parlait alors que de leur audace et de leurs exploits..... on a oublié tout cela.....

pouvoir, tantôt au pouvoir de l'ennemi, servait de théâtre à cette lutte acharnée. On peut dire que c'est dans ces terribles jeux que les Français et les Espagnols réapprirent à s'estimer mutuellement. Les forces et le courage étant les mêmes de chaque côté, la guerre se fit de part et d'autre avec une espèce de dignité nationale, avec une ardeur réciproque, mais sans haine, sans provocations irritantes....... Chacun respecta les drapeaux de son adversaire, quels qu'en fussent les emblèmes ou les couleurs : à cette tournure loyale et chevaleresque que venait de prendre la guerre, commencée sous d'autres auspices, il était facile de prévoir que l'ancienne amitié ne tarderait pas à renaître.

Aussi les premiers souffles du printemps nous apportèrent les bruits d'une réconciliation : ils venaient du camp ennemi. En effet, d'après ce qui se passait en Europe et la nouvelle direction politique adoptée en France, le temps était arrivé d'accueillir toute proposition de paix honorable, si, avec l'espoir d'un meilleur avenir, elle offrait une garantie raisonnable de quelque durée.

CHAPITRE XXV.

NÉGOCIATIONS DE PAIX. — TRAITÉ DÉFINITIF DE BALE, LE 22 JUILLET 1795. — DERNIERS ÉVÉNEMENS DE LA CAMPAGNE JUSQU'A LA FIN DE LA GUERRE.

Dans la discussion qui, en 1794, eut lieu au Conseil d'État sur la continuation ou la cessation de la guerre (aiusi qu'il a été rapporté dans les chapitres XVIII, XIX et XX de ces *Mémoires*), mes lecteurs voudront bien se souvenir qu'entre autres choses, je disais :

« Il n'est pas loin, le jour d'une réaction salutaire;
» bientôt d'autres hommes, d'autres lois, d'autres
» maximes politiques nous offriront des garanties :
» alors nous pourrons nous entendre! Tel doit être,
» à mon avis, le terme prochain de cette guerre,
» dégagée de toute ambition, purement défensive,
» entreprise avec fermeté, mais nullement obstinée,
» nullement irréfléchie, non soldée par l'étranger, à
» laquelle nous sommes prêts à mettre fin à l'instant
» où la situation anti-sociale de la France cesserait de
» compromettre notre honneur et notre sûreté. »

Et j'ajoutais ensuite :

« Quoi qu'il advienne, j'affirme ici que tout événe-

» ment trouvera le Gouvernement prévenu : soit que
» la fortune des armes nous devienne contraire, soit
» que les cours alliées changent de système politi-
» que, notre marche est invariable; ni de vains ca-
» prices, ni des suggestions étrangères ne nous
» empêcheront de faire la paix aussitôt qu'elle sera
» convenable et possible. Le Gouvernement ne sera
» point seul sur le champ de bataille, ni seul pour
» négocier, s'il y a lieu. Plus d'un Cabinet partage
» nos vues, nos intentions modérées et conciliantes;
» ces Cabinets seront d'accord avec nous. Mais le
» Gouvernement du Roi, quoiqu'il préférât sans
» doute le bien de la paix à l'éclat des victoires,
» n'en doit pas moins, je le répète, braver tous les
» périls, même les rigueurs de la fortune, plutôt que
» de souscrire à des traités déshonorans. »

Rien n'est plus connu que la fameuse journée du 9 thermidor an II de la République française (27 juillet 1794). Les factieux dont les doctrines avaient épouvanté l'Europe virent tomber leurs chefs dans cette mémorable journée et disparaître sans retour leur fatale ochlocratie. Pleine de force et d'orgueil, la France, victorieuse au-dehors, s'indignait de voir les peuples civilisés la punir, par un éloignement affecté, de crimes qui n'étaient pas les siens, de crimes commis par les bourreaux qui l'avaient flétrie.

Le parti vainqueur sentait le besoin de se rapprocher des gouvernemens étrangers ; c'était le vœu de la France elle-même.

D'ailleurs la Révolution pouvait être considérée comme un fait accompli, légitimé par le canon, qui

est aussi la dernière raison des peuples. Les idées s'amélioraient; la crise récente avait inspiré des vues plus raisonnables. Fallait-il s'opposer à leur développement? La France n'avait souffert l'oppression intérieure que pour sauver l'indépendance nationale; libre de la domination de ses tyrans, rendue à de plus saines doctrines, la crainte seule de perdre ce qu'elle venait de conquérir aurait pu ressusciter le terrorisme et les hommes qui l'avaient organisé. Entre le joug domestique et celui de l'étranger, la nation avait préféré subir le premier. Tant que les peuples voisins couraient le risque d'être séduits par l'exemple contagieux des excès révolutionnaires; tant que les auteurs de ces crimes inouïs cherchaient à se donner partout des complices en propageant leurs funestes doctrines; tant qu'ils s'obstinaient à vouloir imposer par la force des armes une dictature européenne, certainement la coalition fut un devoir : elle était juste et nécessaire.

Mais la France était rentrée dans une voie meilleure : elle avait, de ses propres mains, *éliminé* les hommes qui faisaient du pouvoir un instrument de subversion générale; elle poursuivait à outrance les restes de cette faction anthropophage, et modifiait elle-même les théories séditieuses dont l'application lui avait montré le danger pour tous. Dès-lors la coalition devait s'arrêter et attendre les effets d'une aussi heureuse réaction. N'ayant plus d'ennemis étrangers, la France tournerait tous ses efforts contre ceux de l'intérieur; l'instinct de l'ordre, le be-

soin de justice, la lassitude de l'anarchie, le sentiment religieux qui ne meurt pas, la puissance des vieilles habitudes, les fortes et récentes leçons de l'expérience, tout semblait tendre au rétablissement de l'autorité monarchique sur des bases solides, bien pondérées, pour mettre un terme à tant d'agitations et de calamités. A aucune époque de la Révolution, la royauté n'eut d'aussi nombreux partisans; toutes les prisons étaient vides; on avait la faculté de se plaindre; on mesurait l'étendue du mal passé; on pleurait des milliers de victimes sacrifiées; et l'impression qui restait de si grands malheurs disposait chacun à regarder une restauration monarchique comme l'unique moyen d'un empêcher le retour.

Mais les gouvernemens, qu'on a vus si bien d'accord pour faire la guerre, ne purent jamais s'entendre au sujet de la paix : car la fortune n'avait pas également distribué les avantages et les pertes dans la lutte engagée. A la querelle des principes succédait celle des intérêts, qui n'était pas la moins acharnée. La France avait acquis des possessions importantes que sa gloire et sa sûreté lui conseillaient de garder; l'amour-propre et l'intérêt des vaincus en exigeaient la restitution. Cette position compliquée faisait durer le conflit des armes, et la République en surgissait plus forte et plus vivace.

Au milieu de tous ces obstacles et en dépit de toutes les passions, l'un des rois de première ligne voulut décidément finir cette guerre. Celui qui, avant tous les autres, s'y était livré, parce qu'il la jugeait nécessaire, n'hésita point à y renoncer quand il vit

que l'ennemi seul y trouvait son compte. Le roi de Prusse, Frédéric-Guillaume, pensa que son honneur et l'intérêt de son peuple l'autorisaient à signer un traité de paix avec les Français, même au prix de quelques sacrifices *.

Cet événement inespéré causa une grande joie en France, beaucoup plus grande que la joie d'une victoire. Les esprits n'en furent que plus disposés à suivre un système de modération. Lorsque Rewbell vint annoncer à la Convention Nationale le premier traité d'un *Roi* avec la République, il s'exprima en ces termes :

« Citoyens représentans, vous êtes à la veille de » recueillir le fruit de vos sages principes. La Répu- » blique, dominée par des tyrans, déchirée par des » factions, souleva contre elle toutes les puissances, » qui semblaient avoir juré sa destruction. Les voici » qui viennent à nous ! Elles adoptent la paix à l'in- » stant où vous prouvez au monde entier que la justice » et l'humanité seront désormais les règles de votre » conduite..... »

Les princes de l'Empire pressaient l'Empereur d'ouvrir des négociations; plusieurs, en dépit de l'Autriche, acceptèrent la médiation de la Prusse, voulant traiter par eux-mêmes directement **. Tels étaient

* La paix de la Prusse fut signée à Bâle, le 5 avril 1795. Le roi Frédéric-Guillaume consentit à laisser entre les mains de la France, jusqu'à l'époque où la paix générale serait conclue avec l'Empire, toutes ses provinces conquises par les Français sur la rive gauche du Rhin.

** Voici la liste de leurs ministres diplomatiques qui se trou-

les faits qui s'accomplissaient en Europe, quand l'Espagne fut invitée à déposer les armes. L'opinion générale parmi nous s'expliquait en faveur de la paix, bien entendu, sauf l'honneur de la couronne et sans compromettre la sûreté de l'État. Cette paix offerte à l'Espagne, qui n'était plus la première à l'accepter, ne blessait pas la fierté castillane. Il restait toutefois une condition à y mettre, et c'était la plus importante, savoir : « qu'aucun sacrifice ne serait exigé » par la France. » La République avait commencé par vouloir retenir jusqu'à la paix générale les quatre places fortes que ses troupes occupaient....

La réponse fut absolument négative. Alors on demanda quelles seraient nos intentions ? « Continuer la guerre, faire de nouveaux sacrifices et nous lever en masse, s'il le faut. » Nouvelles propositions de la part de la France : « Sur quelles bases Sa Majesté Catholique traitera-t-elle avec la République ? —

vaient à Bâle, en juillet et août : le comte de Lerbach, pour l'Empereur; le baron de Hardenberg, pour les princes de l'Empire; M. de Bergneuve, pour les branches palatines de Saltzbach et de Birkenfeld; M. Waitz, pour Hesse-Cassel; M. de Meisner, pour Brunswick; le comte de Deodati, pour Mecklembourg-Strelitz; M. Keppler, pour Hesse-Darmstadt; et les conseillers Lang et Grenham, pour Lemmingen-Durckheim. Le landgrave de Hesse-Cassel, ne voulant pas se soumettre aux lenteurs de la diplomatie, et contre les désirs de l'Empereur, signa séparément un traité particulier de paix et d'alliance avec la République, laissant à la France la forteresse de Rheinfels, la ville de Saint-Goar et quelques autres districts sur la rive gauche du Rhin, jusqu'à la paix générale avec l'Empire.

Sur les mêmes que nous espérons obtenir par la force des armes, c'est-à-dire, l'intégrité absolue du territoire et la restitution de ce qui est envahi, sans en excepter un hameau. » A cette double condition, et par une loyale persévérance dans les bons offices d'humanité et de parenté qui avaient précédé la déclaration de la guerre, il fut ajouté de notre part : « que dans le cas où les négociations seraient suivies, et la République reconnue par l'Espagne, » notre Gouvernement ne pouvait s'empêcher de demander que le Gouvernement français fût généreux » et juste, comme il appartient à un grand peuple, » envers les innocens orphelins qui gémissaient dans » le Temple *. »

Le premier effet de cette réponse fut de produire une grande irritation dans l'esprit de la plupart de ceux qui avaient le pouvoir en France. Des ordres pressans firent partir sur-le-champ tout ce qui se trouvait dans les dépôts du Midi. Les armées des

* Telle fut de tout temps la loyauté de Charles IV et du Cabinet espagnol à l'égard de la royale famille de France. Le duc d'Havré en a reçu des preuves multipliées. Cette conduite n'a jamais cessé d'être conséquente, franche, désintéressée, pendant tout le temps où la guerre engagée permettait d'entrevoir des probabilités de succès. Si les vœux et les efforts de l'Espagne ne furent pas couronnés par de plus heureux résultats, la faute en est à ceux qui préférèrent les subsides et le patronage de l'Angleterre. Après avoir consigné ici cette réminiscence, aujourd'hui sans intérêt, j'ajouterai seulement qu'à l'époque de la restauration de la branche aînée des Bourbons, étant venu en France, malheureux, sans patrie, aucun membre de la famille royale n'a daigné m'honorer d'un souvenir.

Pyrénées se renforcèrent; la guerre dut recommencer avec une vigueur nouvelle; cinq généraux furent destitués, ainsi que plusieurs officiers supérieurs de l'armée de Moncey. C'était un avertissement aux tièdes et à ceux qui ne montraient point assez d'activité. Aux Pyrénées orientales, Pérignon lui-même, qui avait rendu de si grands services, fut remplacé, et très heureusement pour l'Espagne; car le général Schérer, son successeur, était bien inférieur à son devancier. Les meneurs de la République ne concevaient pas comment les armées françaises tardaient si long-temps à remporter des triomphes, pourquoi elles ne gagnaient pas d'emblée des villes, des provinces, plusieurs lieues de pays par jour, sans autre difficulté que celle d'atteindre les fuyards ou de faire de longues marches...

Du côté de l'Espagne, de nouveaux renforts, d'immenses approvisionnemens, étaient dirigés vers la frontière. La Catalogne produisait des myriades de miquelets; le royaume de Valence fournissait des vélites intrépides, légers comme le vent; l'Aragon, ses redoutables montagnards, si durs, si prompts à faire usage de leurs baïonnettes qui ne les quittent jamais; un corps de réserve de la Vieille-Castille, composé de soldats exercés depuis un an à toutes les évolutions militaires, arrivait déjà sur les bords de l'Èbre. Deux escadres, dont l'une balayait la côte cantabre, l'autre celle de la Méditerranée, protégeaient les opérations de nos deux armées et complétaient le système de défense.

Au milieu de ces préparatifs qui semblaient éloi-

gner toute idée de rapprochement, il est bon de faire observer que les deux illustres orphelins dont l'Espagne avait prononcé le nom dans les premières et anciennes négociations de paix, commençaient à être traités avec quelque douceur, même avec une sorte de bienveillance, par le Gouvernement français. L'infortuné Dauphin reçut, trop tard sans doute, la visite du célèbre Dussault, mais sa triste existence fut du moins adoucie pendant le peu de temps qu'il vécut encore; son auguste sœur, moins malheureuse dès le mois de mai, obtint des prévenances et des consolations que jusque-là on lui avait impitoyablement refusées. La nouvelle d'un changement aussi favorable fut répandue avec affectation. Les journaux écrits sous l'influence du Gouvernement français ne contenaient plus d'invectives contre l'Espagne; on y lisait même des articles presque flatteurs pour nous. Enfin, au bout de quelques jours, le citoyen Bourgoing reçut la mission d'ouvrir sur la frontière des *pourparlers* relatifs à la paix entre les deux nations. Cet ancien ami de l'Espagne m'écrivait des lettres pleines de candeur et de franchise : son caractère honorable, la modération de ses principes, sa probité si bien établie parmi nous, m'inspiraient une parfaite confiance ; ses communications étaient claires, positives, telles en un mot que, sans une autorisation spéciale, il n'aurait pu prendre sur lui de parler aussi explicitement. Dans une de ses fréquentes lettres, il en vint jusqu'à joindre à la sienne une lettre originale de Tallien, alors membre très influent du Comité de salut public, qui le chargeait

de m'écrire * : « que si je voulais sérieusement » la paix, l'exaltation de certaines personnes ne » l'empêcherait pas; que toute condition onéreuse » serait écartée; que le moment était favorable, » parce que des raisons politiques très puissantes, » mais qui pouvaient varier d'un instant à l'autre, » poussaient actuellement la France à faire la paix » avec l'Espagne; qu'on s'entendrait aisément; que » les pleins pouvoirs pour traiter avec un ministre » désigné par Sa Majesté Catholique venaient d'être » donnés au citoyen Barthélemy, ainsi que des in- » structions amples, favorables et honorables aux » deux nations **; que, outre l'intérêt politique de » l'une et de l'autre, des sentimens particuliers, des » *affections personnelles* qu'on devinerait sans autre » explication de sa part ***, le portaient à faire lui-

* La raison politique qui, en ce moment, inspirait le désir manifesté par Tallien de faire la paix avec nous (quoiqu'il ne fit que l'indiquer) devait être la crainte de l'expédition anglaise; cette expédition menaçait en effet les côtes de l'Ouest; on en vit plus tard le résultat, l'effroyable désastre des émigrés débarqués à Quiberon. On ne dira pas que les négociations avec l'Espagne aient facilité ou servi à faire obtenir ce succès à la République : au moment même où cette grande catastrophe avait lieu (20 juillet), nos troupes et les troupes françaises se battaient avec plus d'acharnement qu'à aucune autre époque de la guerre.

** La date des pleins pouvoirs en vertu desquels traita Barthélemy est du 21 floréal, qui correspond au 10 mai, environ deux mois avant la date des pleins pouvoirs donnés par l'Espagne, qui sont du 2 juillet.

*** Thérèse Cabarrus, d'abord *madame de Fontenay*, plus

» même cette démarche ; qu'ainsi lui, Bourgoing, » parlait au nom de Tallien, en m'exhortant de ne » pas y mettre de lenteur; que celui-ci affirmait, d'a- » près sa connaissance certaine des idées du Gou- » vernement, que la République ne troublerait ja- » mais le repos intérieur des États avec lesquels la » paix aurait été stipulée, à plus forte raison le » repos de l'Espagne, dont l'amitié était essentielle » à la tranquillité et à l'intérêt de la France. »

Tallien disait vrai; sa lettre était sincère : le Gouvernement français admit enfin les bases que l'Espagne avait proposées, le *statu quo ante bellum,* mais sans toutefois renoncer entièrement à l'idée d'obtenir une indemnité pour la restitution des places

connue ensuite sous le nom de *madame Tallien*, puis princesse de Chimay. Aucun historien de la Révolution française n'a pu se dispenser de lui payer un tribut d'éloges. C'est à son heureuse influence qu'est due en grande partie la journée du 9 thermidor, cette mémorable journée qui brisa la hache dans les mains de Robespierre. Au fond d'une prison d'où elle allait bientôt marcher au supplice, elle conçut le projet de sauver sa vie et en même temps celle des trois mille victimes condamnées au même sort. Ses talens, l'énergie de son caractère, sa persévérance dans un si noble dessein, obtinrent ce glorieux résultat. Jamais les grâces et le pouvoir du beau sexe n'ont remporté de triomphe plus doux ni plus sincèrement applaudi. Cette femme célèbre n'avait point oublié son pays natal; elle ne fut point étrangère au traité dont Tallien ébaucha les préliminaires. Elle contribua, je me plais à le dire, au rétablissement de la paix entre deux grandes nations, l'Espagne et la France, l'une fière de lui avoir donné le jour, et l'autre, de l'avoir adoptée.

occupées par ses troupes. « On peut adopter à cet » égard, » disait M. Bourgoing, « tels moyens qui, » sans être onéreux pour l'Espagne, seront amicale- » ment traités dans les conférences ultérieures, et » offriront une espèce de dédommagement à la » France, plutôt comme un gage d'amitié et de » bonne volonté de votre part, que comme un sa- » crifice imposé par la République. »

A cette ouverture si mesurée et si bienveillante, je répondis par une note également pleine d'urbanité, mais encore plus franche. « Je déclarai d'a- » bord que le Cabinet espagnol était prêt à signer » un traité de paix dans le double intérêt des par- » ties contractantes, et par conséquent durable; que, » pour cela, les prétentions mutuelles devaient être » bien établies. » J'ajoutai, « que pour entrer dans » des conférences qui produisissent un résultat po- » sitif, il convenait d'en fixer d'avance les bases » sans rien laisser dans le doute et pour ainsi dire » livré au hasard, de manière que les deux gouver- » nemens, étant ainsi d'accord, missent le même » esprit et la même harmonie dans les instructions » données à chaque plénipotentiaire; que c'était là » le meilleur moyen d'éviter les délais et de couper » court au fléau de la guerre. »

Le gouvernement français ne resta point en arrière : il me remit la déclaration que je demandais, en me proposant comme une condition amicale, unique, et pour toute indemnité de la restitution des places fortes et pays occupés par ses troupes, la cession de la partie espagnole de l'île de Saint-Domingue.

Cette fraction de propriété coloniale était non-seulement inutile, mais onéreuse à l'Espagne dans l'état actuel : elle pouvait convenir à la République pour étendre et consolider ses relations dans l'archipel des Antilles.

La proposition fut soumise au Conseil d'État et reconnue admissible *à l'unanimité*, d'autant mieux que l'anarchie qui dévorait cette île en condamnait le possesseur titulaire à des pertes et des sacrifices de tous genres. Le Roi confirma volontiers le vote du Conseil ; le 2 juillet, fut nommé pour conclure la paix, de la part de l'Espagne, l'ancien et recommandable ministre diplomatique D. Domingo Iriarte, naguère ambassadeur en Pologne, lequel en ce moment devait se trouver à Berlin ou à Vienne. Ce choix était indiqué, premièrement, par des talens éprouvés dans les affaires de cette nature ; secondement, par les anciens rapports d'amitié établis entre Iriarte et le chargé des pouvoirs de la France.

Pour éviter le moindre retard, deux courriers furent expédiés avec les mêmes dépêches (par duplicata) et l'ordre précis de prendre des renseignemens sur la route, de ne s'arrêter qu'après avoir rencontré le nouveau plénipotentiaire. La fatalité voulut qu'il ne fût alors ni à Vienne, ni à Berlin, ni en Allemagne. Ce contre-temps fit naître en France quelques doutes sur notre désir de conclure la paix ; car ces retards, dont la cause était imprévue, semblaient annoncer peu d'empressement à ouvrir les conférences indiquées. La diplomatie anglaise ne s'endormait pas. Point de nouvelles d'Iriarte ; Tallien, en

mission dans la Bretagne : tout cela fit durer la guerre un mois et quelques jours de plus. Enfin Iriarte, retrouvé dans Venise, partit à l'instant pour Bâle : le 22 juillet, la paix fut signée et ratifiée presque immédiatement par la République, le 1er août, par l'Espagne, le 4.

Cependant les dernières actions de la guerre furent chaudes ; du côté de la Catalogne, Schérer perdit la bataille de Pontos vivement disputée *. Les combats partiels se renouvelaient chaque jour, et nos troupes gagnaient du terrain. Roses, bloquée par notre escadre, eut à souffrir un terrible bombardement. Les troupes de Schérer, qui couvraient la place, avaient toutes les peines du monde à repousser des insultes continuelles. Vers la fin de juillet, l'ennemi fut chassé de la Cerdagne ; Belver se rendit à nos troupes : trois mille prisonniers, parmi eux deux généraux, un parc d'artillerie tout entier et de copieux magasins, furent le prix de cette vigoureuse expédition de Cuesta.

Ce général, au-dessus de tout éloge, se préparait

* Dans aucune autre action des trois campagnes, on ne vit briller une valeur aussi soutenue et une bonne volonté aussi prononcée de la part de nos troupes que dans la bataille de Pontos. Il y eut une foule incroyable d'officiers qui se distinguèrent. Tous les généraux, Cuesta, Offarrill, Vives, La Romana, Arias, La Buria, Cornel, Godoy, Autran, Mendinueta, Iturrigaray, Guernica, Ordonez, Cagigal, Taranco, Saint-Hilaire, Moncada, Perlasca, Aguirre, San-Juan, mille autres officiers de toutes les armes et beaucoup de simples soldats.

Voir le rapport du général en chef Urrutia, dans la *Gazette de Madrid,* du 4 juillet 1795.

à attaquer Mont-Louis, quand tout-à-coup la nouvelle de la paix retentit dans les deux camps à la fois : fatigués de cette longue querelle, les soldats déposèrent aussitôt leurs armes et coururent des deux côtés pour se jeter les uns dans les bras des autres.

A l'autre extrémité des Pyrénées, la guerre était encore plus vive et moins heureuse pour l'armée espagnole. Toutefois la fortune ne nous fut pas absolument contraire; l'habileté de nos généraux déjoua constamment l'obstination de Moncey à vouloir se jeter sur Pampelune *. C'était pour nous un point capital d'empêcher à tout prix que cette place ne fût assiégée. Notre sollicitude à cet égard laissa au général français la gloire d'occuper Vitoria et Bilbao, pendant la première quinzaine de juillet. Une colonne de trois mille hommes s'avança même jusqu'à l'Èbre et occupa quelques heures le château de Miranda : ils en furent expulsés le même jour. 24 juillet, par les Castillans. La témérité de Miollis, qui avait fait cette pointe, lui coûta bon nombre de pri-

* Les deux généraux Crespo et Filangieri manœuvrèrent avec un admirable talent; par la justesse et la promptitude de leurs mouvemens stratégiques, ils défendirent tour à tour et les approches de Pampelune et la frontière de la Castille. Plusieurs fois Moncey crut avoir tourné ou coupé les deux divisions, et finit par craindre d'être tourné ou coupé lui-même. Dans les derniers jours, le prince de Castel-Franco réunissait toutes ses forces dans la Navarre pour prendre l'ennemi à revers, en se plaçant entre Moncey, occupé dans l'Alava, et les postes fortifiés qui gardaient ses derrières sur la Bidassoa. Moncey accourait précipitamment pour faire face à ce danger, lorsqu'il reçut la nouvelle de la paix.

sonniers et assez de morts : parmi ceux-ci, le brave Mauras, commandant des *Chasseurs des montagnes,* et d'autres officiers qui avaient cru trouver la Castille sans défenseurs.

C'est donc ici le lieu de relever une erreur d'abord acceptée sans examen, et chaudement propagée par mes ennemis. On a débité, comme un fait positif, « que l'armée française avait passé l'Èbre ; qu'elle » s'était maintenue sur ses bords, et que de là, me- » naçant la Castille, la Cour épouvantée se vit réduite » à demander la paix. »

La colonne de trois mille hommes qui pénétra jusqu'à Miranda n'avait d'autre but, d'après les instructions du général Moncey, que d'attirer l'attention de ce côté et de favoriser une tentative sur Pampelune. Première réponse ; la seconde est plus positive. Comparez les dates : la paix fut signée à Bâle le 22 juillet ; l'excursion de Miollis sur l'Èbre n'eut lieu que deux jours après, le 24.

Que répondra-t-on à ce rapprochement ? Autant vaudrait dire que la France fit la paix parce que, dans les derniers jours de juillet, l'armée espagnole menaçait Mont-Louis et faisait une trouée sur la frontière du Roussillon.

CHAPITRE XXVI.

TRAITÉ DE BALE.

La gloire acquise dans ces trois campagnes et la noble attitude prise dans les négociations de la paix sont-elles démenties par les conditions du traité? On va en juger.

« Sa Majesté Catholique et la République fran-
» çaise, animées d'un égal désir de mettre fin aux
» calamités de la guerre, intimement convaincues
» que les intérêts mutuels exigent le rétablissement
» de la bonne intelligence et de l'amitié entre les
» deux nations, par le moyen d'une paix solide et
» durable, et voulant faire renaître l'heureuse har-
» monie qui fut si long-temps la base des relations
» de l'un et l'autre pays, ont chargé de cette impor-
» tante négociation, savoir :

» Sa Majesté Catholique, son ministre plénipoten-
» tiaire et envoyé extraordinaire auprès du roi et de
» la république de Pologne, D. Domingo Iriarte,
» chevalier de l'ordre royal de Charles III ;

» Et la République française, le citoyen François
» Barthélemy, son ambassadeur en Suisse ;

» Lesquels, après avoir échangé leurs pleins pou-
» voirs, ont stipulé les articles suivans :

» 1° Il y aura paix, amitié et bonne intelligence » entre le roi d'Espagne et la République française.

» 2° En conséquence cesseront toutes les hostilités » entre les deux puissances contractantes, à compter » de l'échange de la ratification du présent traité, » et à partir de la même époque, lesdites puissances » ne pourront en aucune manière, à quelque titre » que ce soit, fournir l'une contre l'autre des se» cours ni envois d'hommes, chevaux, vivres, argent, » munitions de guerre, vaisseaux, etc.

» 3° Les deux puissances contractantes n'accorde» ront aucun passage sur leur territoire à des trou» pes ennemies de l'une ou de l'autre.

» 4° La République française rend au roi d'Espa» gne toutes ses conquêtes sur les États et domaines » de Sa Majesté dans la guerre actuelle; les places » et pays occupés seront évacués par les troupes » françaises dans les quinze jours qui suivront l'é» change des ratifications du présent traité.

» 5° Les places fortes ci-dessus mentionnées se» ront remises à l'Espagne avec l'artillerie, munitions » de guerre et tout objet appartenant au service des» dites places qui existeraient au moment où le pré» sent traité sera signé *.

* Je prie mes lecteurs de vouloir bien comparer cet article avec le sixième du traité de paix de Lunéville, par lequel, après avoir établi la démarcation des frontières entre la République française et l'Empire germanique par le thalweg du Rhin, on stipula ce qui suit : « La République française » renonce formellement à toute possession quelconque sur la » rive droite du Rhin : elle consent à restituer à qui de droit

« 6° Les contributions, fournitures, réquisitions, » toutes les obligations de ce genre imposées pen- » dant la guerre, cesseront de droit après la signa- » ture du présent traité : les arrérages dus à cette » époque, ou engagemens contractés à cet égard, se- » ront déclarés nuls, et ce qui en aurait été livré ou » exigé après l'époque mentionnée sera réintégré en » nature ou payé comptant *.

» les places de Dusseldorf, Ehrenbreitstein, Philipsbourg, fort » de Cassel et les fortifications devant Mayence, fort de Kehl » et Vieux-Brisach; sous la condition expresse que lesdites » places et forts *resteront dans l'état où ils seront au moment de* » *l'évacuation.* » Quel est le but de cet article? Celui de démolir et inutiliser les places qui devaient être rendues, pendant que le traité se négociait encore et que l'échange des ratifications se faisait attendre. D'après les ordres donnés en conséquence, les fortifications de Philipsbourg et celles d'Ehrenbreitstein furent complétement démantelées et rasées. Il en arriva de même en Italie pour les ouvrages de Porto-Legnago et des châteaux de Vérone; en un mot, toutes les places fortes qu'on s'obligeait à restituer étaient mises hors d'état de service.

Et en Espagne? Non-seulement les nôtres nous furent rendues sans aucune dégradation, mais plusieurs réparées avec avantage, celle de Roses rebâtie, toutes garnies, approvisionnées comme elles l'étaient le 22 juillet, jour où le traité fut signé. La bonne foi, la bienveillante disposition que mit la République à cette restitution, sont bien prouvées par l'affectation de ne pas désigner la date précise du jour où serait conclu et signé le traité. De cette incertitude il s'ensuivait qu'il n'était pas possible de retirer, avant la double ratification, aucun des objets qui composaient le *matériel* du service desdites places dans l'état où le Français les avaient mises avec l'intention de s'y défendre.

* Cet article n'a été accordé et complétement exécuté qu'en

» 7° Il sera nommé de part et d'autre des commis-
» saires pour former un traité de *limites* entre les
» deux pays, lesquels commissaires prendront pour
» base, autant que possible, à l'égard des terrains li-
» tigieux avant la guerre actuelle, la crête des mon-
» tagnes qui divise le double *versant* des eaux du côté
» de l'Espagne et du côté de la France *.

» 8° Après un mois à compter de l'échange des
» ratifications du présent traité, les deux puissances
» ne pourront maintenir sur la frontière que le nom-
» bre de troupes habituellement établies en garnison
» avant la guerre actuelle **.

faveur de l'Espagne exclusivement. Il convient d'en faire le rapprochement avec l'article dix-huit de la paix de Lunéville. « Les » réquisitions, contributions et prestations de guerre, etc., ne » devaient cesser qu'après la ratification du traité, » ce qui ne pouvait manquer de prendre du temps, puisque chaque membre de l'Empire devait concourir à cette ratification. En outre, « Quant au paiement des arrérages de contributions, réquisi» tions, obligations, etc., aucune partie du territoire à resti» tuer ne devait être évacuée par les troupes de la République » qu'après la rentrée effective de toutes les sommes, jusqu'au » dernier centime. » A l'occupation prolongée jusqu'à l'entier recouvrement, il faut ajouter les exécutions et poursuites faites avec une telle rigueur que les habitans du Tyrol se soulevèrent, et on vit le moment où allait éclater une guerre populaire dans le pays. Moreau y mit une grande sévérité ; tout fut payé.

* Cet article avait pour objet de mettre fin à une foule d'usurpations réciproques, motif perpétuel de querelles entre les habitans des deux frontières. La règle de la *division* du *versant* des eaux fixait toutes les incertitudes et la question de propriété sur laquelle on n'avait pas encore pu s'entendre.

** Dans quel autre traité de paix entre la République et les

» 9° En échange de la restitution stipulée dans » l'article 4, le roi d'Espagne, pour lui et ses suc- » cesseurs, cède et abandonne en toute propriété à » la République française la partie espagnole de l'île » de Saint-Domingue, dans les Antilles.

» Un mois après le jour où sera connue officielle- » ment dans cette île la ratification du présent traité, » les troupes espagnoles seront prêtes à évacuer les » places, ports et autres établissemens qu'elles oc- » cupent, pour être livrés aux troupes françaises » quand elles se présenteront à l'effet d'en prendre » possession.

» Les places, ports et établissemens ci-dessus » mentionnés sont cédés à la République française, » avec l'artillerie, munitions de guerre, et les effets » nécessaires à leur défense, qui existeront au mo- » ment où la nouvelle officielle du présent traité sera » connue à Saint-Domingue.

» Les habitans de la partie espagnole qui, pour » leurs intérêts ou d'autres motifs, voudront se » transférer avec leurs propriétés dans les autres » possessions de Sa Majesté Catholique, pourront le » faire dans l'espace d'un an, à compter de la date » du présent traité.

puissances belligérantes, a-t-on vu établir cette condition par laquelle chacun s'en rapportait à la bonne foi de son voisin, sans chercher à attirer à soi la balance des *sécurités?* Par cet article, la République se désiste de son ancienne prétention de maintenir sur les points du littoral français un plus grand nombre de troupes que l'Espagne de son côté, sous le prétexte que la France aurait à se garder contre les expéditions de l'Angleterre.

» Les généraux et commandans des deux nations » s'entendront mutuellement sur les mesures à prendre » pour l'exécution de cet article *.

» 10° Seront rendus respectivement aux individus » de chaque nation, les effets, revenus et propriétés » de toute nature qui auraient été séquestrés, » saisis ou confisqués à l'occasion de la guerre entre » Sa Majesté Catholique et la République française. » Il sera fait bonne justice en tout ce qui regarde les » créances particulières que ces individus pourraient » avoir dans les États respectifs des puissances con» tractantes.

» 11° Toutes les communications et relations com» merciales seront rétablies entre la France et l'Es» pagne sur le même pied qu'auparavant, en attendant » qu'il soit fait un nouveau traité de commerce **.

* L'acquisition de cette partie de l'île de Saint-Domingue était si peu désirable, que la République n'eut la pensée d'en prendre possession que quatre ans après, et même ce ne fut point la République, mais Toussaint Louverture qui *activa* cette prise de possession sans attendre les ordres du Gouvernement français, auquel le commissaire Roume avait adressé un rapport sur cette affaire.

** Il est à remarquer que ce traité ne donnait pas même à la France certains avantages ordinairement stipulés dans les négociations de cette nature. « *Toutes choses comme auparavant.* » Il y a plus dans ce traité : car il n'y est rien dit au sujet de nos relations de commerce ou d'amitié avec l'Angleterre ou toute autre puissance alors en guerre avec la République. Telle fut la bienveillante outrecuidance de la République envers nous ! Qu'on me cite un autre traité de paix où la France ait été aussi facile, aussi accommodante !

» Les négocians espagnols pourront reprendre en » France leurs établissemens commerciaux, ou en » former de nouveaux dans le pays, s'il leur convient, » en se conformant comme tout le monde aux lois » établies.

» Les négocians français jouiront de la même fa- » culté en Espagne aux mêmes conditions.

» 12° Tous les prisonniers faits de part et d'autre » depuis le commencement de la guerre, sans égard » à la différence du nombre ou des grades, y compris » les gens de mer pris sur les bâtimens espagnols et » français, ou en toute autre occasion ; tout individu » généralement détenu, soit en Espagne, soit en » France, à l'occasion de la guerre, sera mis en li- » berté dans les deux mois au plus tard, après la » ratification du présent traité, sans exigences ni » difficultés de part ou d'autre, toutefois en payant » chacun les dettes particulières qu'il aurait contrac- » tées durant sa captivité. Il en sera fait de même à » l'égard des malades et blessés aussitôt qu'ils seront » guéris.

» Il sera nommé dès à présent des commissaires » de chaque nation pour l'exécution de cet article.

» 13° Les prisonniers portugais formant partie » des troupes de cette nation qui ont servi, soit » dans l'armée, soit dans la marine de Sa Majesté » Catholique, sont compris dans cet échange.

» Il en sera de même à l'égard des Français faits » prisonniers par les troupes portugaises dont il » s'agit.

» 14° La même paix, amitié et bonne intelli-

» gence stipulées dans ce traité entre l'Espagne et la » France, règneront également entre le roi d'Es- » pagne et les Provinces-Unies, qui sont alliées de la » France *.

» 15° La République, voulant donner un témoi- » gnage de sa bienveillante déférence envers Sa Ma- » jesté Catholique, accepte sa médiation en faveur » de la reine de Portugal, des rois de Naples et de » Sardaigne, de l'infant duc de Parme et des autres » États d'Italie, pour le rétablissement de la paix » entre la République et chacun de ces princes ou » États.

» 16° La République française, connaissant l'intérêt » que Sa Majesté Catholique prend à la pacification » générale de l'Europe, acceptera pareillement ses » bons offices en faveur des puissances belligérantes » qui s'adresseront au roi d'Espagne pour entrer en » négociations avec le Gouvernement français **.

* Nos rapports de bonne amitié avec la Hollande n'avaient pas éprouvé d'interruption; ils s'étaient même resserrés, le 14 mai 1795, après une négociation suivie entre le cabinet confié à mes soins et le gouvernement des États-Généraux. M. Vandergoës, leur ministre extraordinaire, chargé de cette mission, avait trouvé toutes sortes de facilités auprès de moi.

* Les nouveaux directeurs des affaires de la France avaient à cœur de gagner l'opinion publique; ils adoptèrent sérieusement l'idée de réconcilier la France avec les autres gouvernemens de l'Europe. De là vint cette courtoisie étudiée d'offrir au roi d'Espagne et à celui de Prusse le rôle honorable de médiateurs.

Quelqu'un pensera-t-il que les deux monarques se dégradèrent en acceptant ce rôle? Je ne crois pas qu'un homme raisonnable puisse refuser son approbation et même des éloges à

» 17° Le présent traité n'aura d'effet qu'après la » ratification des parties contractantes, et les ratifica- » tions seront échangées dans le délai d'un mois, et

une pareille condescendance. Plusieurs ont cru que le roi de Prusse n'avait d'autre but que celui d'acquérir de l'influence et un certain ascendant sur le Corps germanique. S'il en fut ainsi, je l'en féliciterais encore bien sincèrement, parce que cette politique avait en même temps pour objet sa propre conservation au milieu des chances dont l'Empire était menacé. Pour ce qui est de l'Espagne, je puis dire que les Cabinets de Madrid et de Berlin s'entendirent avec beaucoup de franchise, et qu'ils furent tout-à-fait d'accord en ceci : « que le retour de » la France à de plus saines doctrines, à un meilleur système » de gouvernement, pourrait être favorisé par une paix géné- » rale ; que l'enthousiasme militaire se calmant peu à peu, la » nation s'appliquerait davantage à ses intérêts domestiques ; » que ce serait là peut-être un acheminement vers la monar- » chie. » Toute la difficulté vint alors : 1° de ce que l'Autriche, ayant éprouvé des pertes considérables, repoussait l'idée d'une paix dont la restitution de ses provinces ne serait pas la première condition ; 2° de ce que l'Angleterre alimentait les espérances de l'Autriche et lui offrait son appui pour l'aider à soutenir la querelle. Ces deux puissances voulurent la guerre, qui eut de si tristes conséquences : 1° Elle affermit la République ; 2° elle aggrava les pertes de l'Autriche ; 3° elle produisit un *homme* dont la haute capacité et l'ambition démesurée auraient pu rester dans l'obscurité, comme tant d'autres qui ne se font pas jour, faute de circonstances favorables à leur développement. La continuation de la guerre amena sur le théâtre *celui* qui devait étonner et bouleverser le monde !

D'après ces observations, osera-t-on blâmer la politique sage et prévoyante que suivirent l'Espagne, la Prusse et divers princes de l'Empire ? Non ; l'intérêt personnel ne fut pas l'unique motif de leur détermination en faveur de la paix. Ce fut la prévision de dangers incalculables, d'un avenir gros de tempê-

» plus tôt, s'il est possible, à compter de ce jour.

» En foi de quoi nous soussignés, plénipotentiaires » de Sa Majesté Catholique et de la République fran» çaise, avons signé, en vertu de nos pleins pouvoirs, » le présent traité de paix et d'amitié auquel nous » apposons ici notre sceau respectif.

» Fait à Bâle, le 22 juillet 1795, ou 4 thermidor » an III de la République française.

» (L. S.) Domingo de Iriarte.

» (L. S.) François Barthélemy. »

Tel fut ce traité, qui, entre des rois généreux et unis par des liens intimes de parenté, n'aurait pas été plus égal ni plus équitablement ménagé. A cette époque, la République ne fut aussi indulgente pour aucune autre puissance; elle ne le devint pas davantage dans la suite. Nul sacrifice de notre part, à moins qu'on ne veuille ainsi qualifier la cession de la partie espagnole de l'île de Saint-Domingue, terre de malédiction pour les Blancs ! véritable cancer qui dévorera tout pouvoir européen obstiné à disputer désormais aux Nègres cette fatale propriété ! Les principaux colons espagnols l'avaient déjà désertée. C'était une charge onéreuse pour la métropole; beaucoup de paroisses y étaient tombées sous le joug des esclaves révoltés; Bonaparte lui-même ne put arrêter

tes : politique éminemment conservatrice, de *fait* et d'*intention*. Si, à cette époque, elle fut mal comprise, les événemens postérieurs l'ont assez justifiée, et l'histoire prononcera.

l'incendie. Après de grands efforts, des dépenses énormes, des pertes infinies, la funeste colonie resta livrée à ses farouches maîtres; on eût beaucoup mieux fait d'y renoncer plus tôt.

Hormis cette cession, de laquelle on peut apprécier l'insignifiance, toutes les conditions du traité furent bonnes pour l'Espagne. Point d'articles secrets, point de sacrifices pécuniaires, point de dédommagemens, ni de *gratifications* particulières, comme en d'autres affaires de cette nature avec la France. Je défie mes ennemis de prouver que cette paix ne fut pas telle que je la présente, et que j'en aie caché la moindre chose. Dans le long espace de temps qui s'est écoulé, on a pu fouiller à loisir dans les archives de tous les Cabinets; il n'y a plus de *cas réservés*.

Mais, dira-t-on, comment la France, si avide, si exigeante dans ses négociations à main armée, fut-elle si facile, si gracieuse pour l'Espagne? On voit ici d'abord une preuve de la bonne opinion méritée par le caractère ferme que montrèrent le Gouvernement et la nation dans la lutte des trois années; mais il faut rappeler aussi d'autres titres que la France a reconnus la première, la loyauté, la pureté de nos intentions. L'Espagne ne laissa voir aucune ambition particulière; elle témoigna toujours son respect pour l'*intégrité* du territoire français, n'en voulut jamais à la France, et combattit seulement un *pouvoir anarchique* que la France détestait elle-même, et qu'elle-même finit par renverser.

Si aucune nation ne résista aussi heureusement

que nous aux forces gigantesques de la République; si aucune autre puissance ne peut compter des succès plus glorieux que les nôtres, ou des pertes moins considérables; si, après deux années de guerre, la France envahit à peine quelques lieues de notre territoire; si, plus le danger devint pressant, plus nos armées montrèrent de courage; si l'Espagne, dans cette crise, toujours loyale et désintéressée, n'admit pas un seul instant la pensée de s'agrandir aux dépens de la France ; si elle dédaigna les subsides et les secours de l'étranger, quel qu'il fût; si elle ne suivit d'autre politique que la sienne propre, maîtresse d'elle-même, ennemie redoutable, amie bonne et sincère, n'est-il pas naturel que la France, à son tour, eût des égards pour un peuple dont la constance héroïque ne fut point abattue par les revers, dans une lutte aussi opiniâtre? N'est-il pas juste aussi que la France témoignât quelque sympathie en faveur de ce peuple qui, même dans la chaleur de la lutte, n'oublia jamais que la nation française était son ancienne amie et alliée?..... Telles furent cette guerre et cette paix où l'Espagne obtint plus d'avantages que nulle autre puissance de la coalition: guerre où nos soldats ne perdirent rien de leur vieille et belle renommée; paix honorable qui fut la récompense de beaucoup de vertu militaire et d'une sage et noble politique.

CHAPITRE XXVII.

RÉCAPITULATION NÉCESSAIRE. — MM. DE PRADT ET MURIEL.

J'ai rapporté des faits que tous les contemporains ont vus et connus, dont l'histoire a déjà pris possession.

Je remets sous les yeux du lecteur la tirade outrageante et calomnieuse de M. l'archevêque de Malines, qui a si peu respecté les convenances et la vérité dans ses *Mémoires sur la révolution d'Espagne*.

« Mais ce n'est pas tout que d'entreprendre la » guerre par honneur et justice, il faut encore la di» riger avec lumière, et ce fut là l'écueil de l'Espagne. » *La même main qui paralysait tout dans la paix,* » *paralysa tout dans la guerre.* Du fond du palais, » un *favori* prétendait conduire les armées comme il » gouvernait la Cour. Mais comme il y a loin de l'un » à l'autre, et qu'un ennemi, comme a dit Frédéric, » n'est pas un courtisan, il fallut céder; la bravoure » naturelle du soldat, le dévouement des chefs, égale» ment trompés, laissèrent l'ennemi pénétrer au cœur » de l'Espagne. On traita, et l'on sait ce que sont des » traités dans lesquels le vaincu cherche un refuge » contre un malheur qui pourrait être le dernier. » Les Français avaient franchi l'Èbre et arrivaient à

» Madrid. On les arrêta en signant une *paix* dont *le* » *favori prit le nom* avec plus de sottise encore que » d'insolence; se parant des malheurs publics, comme » en d'autres pays on le fait des titres de leurs pros- » pérités et de leur gloire. »

Voilà ce qu'a dit M. de Pradt. Je laisse à mes lecteurs le soin de qualifier un écrivain qui a prostitué sa plume, en se faisant l'écho d'aussi malveillantes et fausses imputations.

Après M. de Pradt vient encore un homme d'église (toujours la même robe !); mais ce dernier, simple acolyte de l'archevêque, c'est M. André Muriel, avec lequel il me reste un compte à régler. Il tient si peu à la vérité historique et à la gloire de son pays, que, dans son analyse du prétendu manuscrit du comte d'Aranda dont j'ai déjà parlé, il s'explique en ces termes :

« Bientôt les désastres éprouvés par nos armes ne » justifièrent que trop les craintes de cet habile » homme d'État (le comte d'Aranda). L'Espagne ne » put arrêter les troupes françaises arrivées sur l'È- » bre, et qui menaçaient de prendre la route de la ca- » pitale, *qu'en signant une paix honteuse,* suivie de près » d'une alliance plus honteuse encore avec cette même » révolution tant détestée. Les conseils pour lesquels » on avait poursuivi le comte d'Aranda devinrent, » quoique tard, et lorsqu'il n'était plus temps d'en » tirer parti, la boussole du Gouvernement *. »

* *L'Espagne sous les Rois de la maison de Bourbon,* tome VI, chapitre III, additionnel, page 69 et verso.

Autant de mots, autant de faussetés qui trahissent la mauvaise foi de l'écrivain et l'aigreur dont il est animé. On a déjà vu que les Français furent arrêtés par nos troupes sur le bord même de l'Èbre, et qu'au moment où le général Miollis hasardait cette pointe sans conséquence, la paix était déjà signée à Bâle.

Quant à l'épithète *honteuse*, je viens de reproduire textuellement les dix-sept articles du traité. Il est bien prouvé que la paix fut proposée, recherchée par la France, et les pleins pouvoirs de la République expédiés le 10 *mai*, tandis que ceux de Charles IV sont du 2 juillet*. Puisque M. Muriel a trouvé cette paix si *honteuse*, quel nom réserve-t-il aux traités souscrits par d'autres puissances à la même époque ou postérieurement?

Trois autres puissances firent la paix cette même année : le roi de Prusse, le landgrave de Hesse-Cassel et la Hollande. Le premier et le second cédèrent à la France les pays qu'elle avait envahis sur la rive gauche du Rhin; le prince d'Orange, lorsqu'il lui restait encore une armée et qu'il pouvait compter sur les forces auxiliaires de la Grande-Bretagne, demanda la paix, offrit au vainqueur quatre-vingts millions de florins, et ne fut pas écouté. Peu après, la Hollande

* Ceux qui voudront voir le texte et la date des pleins pouvoirs des deux plénipotentiaires pourront consulter le tome I[er] de la *Collection des pragmatiques, cédules, provisions royales, etc., du règne de Charles IV*, 3[e] édition, pages 497, 498, et 499.

ouvrit les bras aux Français, adopta leurs principes, leur mode de gouvernement, et ne s'en vit pas moins obligée à livrer à la République une bonne partie de ses provinces, les places de Grave, de Bois-le-Duc, de Berg-op-Zoom, avec une indemnité de cent millions de florins. Ne parlons pas des lourdes conditions imposées l'année suivante à tous les princes d'Italie, ni de celles qu'après six campagnes (et l'ennemi à trente lieues de sa capitale), l'Autriche fut condamnée à subir, d'abord à Campo-Formio, ensuite à Lunéville......... Tout le monde connaît ces tristes événemens; il m'en coûte de les rappeler. Mais qui ne serait révolté d'entendre appeler *honteuse* une paix acceptée les armes à la main, dont la clause capitale était dictée par nous?...... L'Espagne combattait encore après que cette paix fut signée, cette paix glorieuse qui ne nous fit pas perdre un hameau, une chaumière, un pouce de terrain en-deçà de nos limites sacrées! Où est la honte? Avions-nous pactisé avec la Révolution française, comme M. A. Muriel a l'infamie de nous le reprocher? Non, l'Espagne ne transigea point avec les principes ni avec les hommes de l'anarchie. Elle aurait vraiment *pactisé* avec la Révolution, si elle eût suivi les conseils de l'indiscret vieillard auquel M. Muriel prodigue son encens : c'est alors que l'Espagne aurait fait alliance avec les monstres qui, l'année d'auparavant, inspiraient une si juste terreur à toute l'Europe*. Je trai-

* Je n'ai pas besoin de prouver que tel fut le conseil du comte d'Aranda. M. A. Muriel, dans le résumé qu'il donne du discours

tai avec la France revenue à de meilleures doctrines, donnant déjà des signes d'un rétablissement moral, avec la France que les divers cabinets de l'Europe, les uns à la file des autres, ne tardèrent pas à reconnaître....... car tous firent aussi la paix. Nous ne fûmes ni les premiers, ni les derniers.

A l'époque où le comte proposait *l'union* avec la France, celle-ci était seule, sans alliés; elle faisait horreur à tout le monde...... Quand je traitai avec elle, la Prusse, la Suède, la Toscane, la Suisse, Venise, envoyaient des ambassadeurs qui précédaient les nôtres. Celui de l'empereur d'Allemagne était aussi à Bâle, et la diète de Ratisbonne pressait fortement le chef de l'Empire de s'entendre avec la République!.... Ces gouvernemens et ces princes avaient-ils absous la Révolution de ses erreurs ou

de ce vieux conseiller d'État, le fait parler en ces termes (tome IV, page 65) :

« Il existe entre les nations des rapports d'un ordre plus » élevé et d'un intérêt plus réel que celui des familles régnan- » tes. *Jamais l'Espagne n'a dû s'unir à la France plus étroite-* » *ment qu'à présent* (mars 1794); par la raison que d'autres » puissances pourront se prévaloir de leur séparation pour leur » faire la loi, ce qui serait impossible, si elles pouvaient tou- » jours rester unies ainsi qu'elles l'ont été de tout temps. »

Quoique le prétendu manuscrit contienne beaucoup d'erreurs et de mensonges, il est vrai que le comte proféra ces paroles que lui attribue son apologiste. Il est également vrai que j'abondai moi-même dans les sens de *l'importance de l'union* entre la France et l'Espagne, mais en ajoutant que, dans l'état de furieuse démence de nos voisins, cette union n'était ni possible ni convenable.

de ses crimes? Non certes ; mais la question était décidée : la France avait acquis, l'épée à la main, le droit de figurer parmi les nations et d'en être respectée. Ces gouvernemens et ces princes souverains reconnaissaient un *fait accompli.* Avaient-ils eu tort de soutenir une guerre? Pas davantage; ils devaient défendre leurs droits, leurs croyances, leur existence menacée ; ils agissaient en vertu du droit naturel de *conservation.* La fortune ayant trahi leurs efforts, ce même droit les autorisait à faire la paix. Dans les procès de cette nature, « le sort des batailles fait la jurisprudence; » la raison se tait devant la force. C'est la loi su- » prême. »

Avais-je donc besoin de rappeler ces vérités triviales pour répondre à l'injuste provocation d'un compilateur dont l'intelligence paraît s'être refusée à les comprendre? Mais le lecteur de bonne foi est facile à entraîner; il convient de le prémunir contre l'infidélité du guide qu'il suit, et je ne laisserai pas, sans la relever, cette dernière phrase de M. A. Muriel : « Les conseils pour lesquels on avait poursuivi » le comte d'Aranda devinrent, quoique tard et lors- » qu'il n'était plus temps d'en tirer parti, la bous- » sole du Gouvernement. »

Dans ce peu de mots, je ne sais s'il y a plus de perfidie que d'ignorance et d'erreurs matérielles. J'ai raconté ailleurs que les marques d'indignation de Charles IV contre d'Aranda furent provoquées par une offense directe; le Roi crut sa dignité blessée par les paroles hardies du comte. Quant à l'avis de celui-ci, de faire la paix avec les hommes de sang

qui dominaient la France, personne n'accueillit une pareille lâcheté. L'idée de traiter de la paix aussitôt que de meilleures circonstances permettraient de le faire avec honneur et sans danger, cette idée, je le répète, fut la mienne, et non celle du comte; le Conseil tout entier pensa comme moi; notre avis commun prévalut; le Gouvernement n'eut pas d'autre boussole.

A présent cette paix vint-elle trop tard? je prie tout homme impartial de dire s'il fut possible d'y songer plus tôt, s'il fut possible de choisir une occasion plus favorable; si dans la négociation il fut omis une seule stipulation réclamée par l'honneur ou l'intérêt de l'Espagne; si jamais on vit un traité plus égal, plus franc, plus équitable que celui du 22 juillet, souscrit, pour ainsi dire, à la prière de la France?

Oh! je le sais mieux que tout autre, moi qui, plus que personne, par devoir et pour mon honneur, ai dû peser avec sollicitude les événemens et les circonstances. Ni plus tôt, ni plus tard, cette négociation n'eût été aussi heureusement terminée, et je n'en veux qu'une seule preuve : dans un long espace d'années, nul traité fait avant ou après celui de l'Espagne à Bâle n'a été plus avantageux, plus honorable, pour aucun peuple, pour aucun gouvernement. La comparaison est aisée à établir; on peut voir si j'exagère. Et M. A. Muriel ose dire que cette paix fut honteuse!

Il est à Paris; c'est à lui que je m'adresse : qu'il me réponde!

CHAPITRE XXVIII.

TÉMOIGNAGES DES ÉCRIVAINS FRANÇAIS.

En écrivant ma justification au sujet de la guerre et de la paix, ce n'est pas seulement pour moi que je me suis imposé cette tâche, c'est pour l'honneur national, dont je suis aussi jaloux que du mien. A ceux qui ont affecté de rabaisser la gloire du pays (quelle déplorable manie pour des Espagnols!), j'oppose le témoignage des écrivains étrangers, surtout des écrivains français, d'autant plus dignes d'être crus lorsqu'ils parlent en notre faveur, qu'ayant été nos rivaux dans la lutte, ils auraient pu naturellement être tentés de la raconter à leur avantage. Voici quelques lignes de M. Lacretelle, dans son *Histoire de France du dix-huitième siècle,* tome XII, livre XXIII, page 230 et suivantes :

« Le Gouvernement français, c'est-à-dire le Comité
» de salut public de la Convention nationale, renou-
» velé par le 9 thermidor, fut le premier à parler de
» paix à l'Espagne. Son ambition était vaste, mais
» n'était pourtant point illimitée..... D'ailleurs, mal-
» gré l'éclat des victoires remportées, la conquête
» de toutes les Espagnes frappait encore les imagina-

» tions comme un projet gigantesque. On ne pouvait » se flatter d'y créer tout-à-coup un parti qui se » rendît, comme en Hollande, l'allié des conquérans. » Plusieurs villes fortes restaient encore à assiéger, » et les Espagnols avaient montré beaucoup de con- » stance dans la plupart des siéges qu'ils avaient » soutenus. Mille dangers attendaient les armées fran- » çaises dans des provinces peu fertiles et mal culti- » vées qu'elles auraient à traverser. Enfin les géné- » raux ne cessaient de rendre justice à la valeur des » soldats espagnols, et cette valeur, irritée par le » désespoir, exaltée par tous les sentimens religieux, » pouvait enfanter des prodiges.

» Ce fut d'après ces motifs que le Gouvernement » français chargea M. Bourgoing, qui avait été am- » bassadeur en Espagne, d'écrire à MM. d'Ocariz et » d'Iriarte des lettres qui pussent inviter à une né- » gociation si salutaire pour l'Espagne. Le Cabinet » de Madrid reçut des ouvertures avec le flegme na- » tional. Le duc de l'Alcudia (ensuite Prince de la » Paix) mêla de grands mouvemens d'armes aux né- » gociations qui allaient s'ouvrir. Ce fut peut-être » pour dissimuler un besoin de la paix dont l'aveu » coûte toujours cher aux vaincus, qu'il suivit un » mode de négociation dont l'effet devait être lent. »

M. Lacretelle rapporte ici la nomination d'Iriarte, alors absent de l'Espagne, l'ignorance où l'on était de l'endroit où se trouvait dans ce moment le nouveau ministre plénipotentiaire, les incertitudes des courriers qu'on lui avait expédiés, et il continue en ces termes :

« Les incertitudes d'un courrier qui le chercha » vainement à Vienne, à Berlin, et qui le trouva enfin à Venise, prolongèrent les fléaux de la guerre » entre deux nations lasses de combattre. Le Gou- » vernement français parut aussi importuné et aussi » inquiet de ces retards que la Cour de Madrid elle- » même.

» Une autre négociation fut commencée, auprès » des Pyrénées, entre le général Servan et le mar- » quis d'Yranda. Mais, durant cet intervalle, les Es- » pagnols firent les plus grands efforts pour repous- » ser les Français de leur territoire. Ils osèrent se » présenter devant Roses, et, combinant leurs atta- » ques par mer et par terre, ils se virent sur le point » de rentrer dans cette ville; déjà ils y jetaient des » bombes. Ils furent enfin obligés de renoncer à » leur entreprise, mais non sans avoir fait admirer » aux Français un courage que les revers n'avaient » fait qu'exalter. Ils se portèrent avec la même im- » pétuosité contre l'armée des Pyrénées occidentales. » Ils réussirent d'abord à la repousser des hauteurs » de Pampelune; elle ne tarda pas à s'en emparer de » nouveau *. Mais les Espagnols, agissant dès-lors

* Cette dernière phrase de M. Lacretelle n'est pas tout-à-fait exacte. Pour attaquer Pampelune, Moncey devait s'emparer d'abord de la position d'Erce, occupée par la gauche de notre armée; il fallait encore qu'il enlevât le passage des gorges d'Ollaregui, et surtout le poste ou plateau de la Maceta, où la gorge se rétrécit considérablement. Le 22 juillet, nos troupes lui opposèrent une vive résistance; il fut repoussé avec une grande perte. Cette défense couvrit de gloire les deux bataillons du régi-

» avec plus d'audace et d'habileté, se maintenaient
» entre les deux armées par lesquelles ils étaient
» pressés, et déjà ils méditaient une diversion hardie
» sur le territoire de France même. »

Jusque-là, M. Lacretelle. Écoutons M. de Marcillac :

« A l'époque de la signature de la paix, l'armée de
» Navarre, malgré les malheurs de la campagne de
» 1794, était vraiment superbe, bien organisée, et,
» par des renforts qu'elle avait reçus, elle se trouvait
» supérieure en forces à celle des Français. Si elle
» eût été concentrée davantage, si, réunissant dans
» la Navarre un corps considérable, le prince de
» Castel-Franco se fût porté directement sur le Gui-
» puscoa, en masquant la position sur Dona-Maria,
» en avant de la Bidassoa ; alors l'armée française,
» dans l'Alava et dans la Biscaye, eût été forcée de
» se replier, afin de ne pas être coupée, et eût été
» contrainte de prendre une position définitive dans
» le camp retranché d'Ernani. J'ignore si ce plan

ment d'Afrique, commandés par D. Augustin Goyeneta, qui mourut au champ d'honneur, ainsi que son second, le lieutenant-colonel D. Joseph Gonzales de Acuna. Les drapeaux de ce brave régiment reçurent pour cet exploit une décoration spéciale. Après l'échec du général Moncey, notre gauche ayant été suffisamment renforcée, elle ne se contenta pas de garder sa position qui couvrait Pampelune ; elle fit nn mouvement en avant pour couper la partie de l'armée française jetée dans l'Alava et la Biscaye. C'est en ce moment qu'arriva la nouvelle de la paix. Moncey fortifiait à la hâte ses positions à Dona-Maria et Yriart, devant la Bidassoa, pour tâcher de contenir nos troupes de Navarre. La guerre était finie.

» avait été adopté par le général espagnol; mais il » paraît qu'il avait été prévenu par le général fran- » çais. Aucun des deux ne se doutait que pendant » qu'ils combinaient des succès, Sa Majesté Catholi- » que s'occupait de donner à ses sujets une paix so- » lide et durable, et qu'elle sacrifiait les triomphes » qui attendaient ses armées à la tranquillité de ses » peuples *. »

Le même auteur parle de la manière suivante des derniers événemens militaires dans les Pyrénées orientales :

« Le général Urrutia, ignorant sans doute qu'on » traitait de la paix à Bâle, cherchait à reprendre » l'offensive. Il faut croire qu'il combinait une inva- » sion dans le comté de Foix; car, dans le commen- » cement de juillet, il détacha le maréchal-de-camp » La Cuesta avec une forte division de l'armée qui » était en avant de Girone et lui ordonna de faire » évacuer la partie de la Cerdagne espagnole occu- » pée par les Français. Ce général, passant par le col » de Moyono, attaqua les camps français en avant » d'Osège, d'Yez et de Puycerda. Malgré la plus opi- » niâtre résistance, ils furent enlevés, et les troupes » du camp de Puycerda se retirèrent dans la ville. » La Cuesta somma le commandant de se rendre : » celui-ci ayant refusé, le général fit attaquer. Après » deux heures d'un feu des plus vifs, les Espagnols » donnèrent l'assaut, emportèrent la place et eurent

* *Histoire de la guerre entre la France et l'Espagne en* 1793, 1794 *et partie de* 1795, par M. de Marcillac, pages 109 et 111.

» l'humanité de faire la garnison prisonnière de » guerre, ainsi que les deux généraux qui la com» mandaient. Le poste de Belver se rendit le lende» main de la prise de Puycerda, et par cette posses» sion, le général espagnol pouvait inquiéter le ter» ritoire ennemi et combiner de grands mouvemens » qui eussent forcé l'armée française du Lampourdan » à évacuer cette conquête, et à se porter de l'autre » côté des Pyrénées pour défendre le Roussillon *. »

Je copie aussi un passage de M. Thiers :

« La paix, dit-il, fut signée à Bâle, le 22 juillet, au » moment du désastre de Quiberon. Les conditions » furent la restitution de toutes nos conquêtes en » Espagne, et la cession à la République de la partie » espagnole de Saint-Domingue; concession gratuite » de la part de la France, car, à la vérité, Saint-Do» mingue n'était plus à personne **. »

Je cite enfin le livre intitulé : *Victoires, Conquêtes, Désastres, Revers,* etc., *des Français, de* 1792 *à* 1815. La plupart des auteurs de cet ouvrage étaient militaires, et presque tous témoins oculaires des faits qu'ils ont racontés. Il n'y a pas une seule page où, parlant des armées espagnoles, ils ne leur accordent des éloges; quelquefois c'est de l'enthousiasme. Ils aiment à reconnaître le courage des soldats et le talent de plusieurs de nos généraux. Au sujet de la paix, ils poussent la louange jusqu'à une sorte de flatterie. Je transcris littéralement :

* Pages 336 et 337.

** Tome IV, chap. XI, page 246.

« La nouvelle de la paix conclue à Bâle parvint
» aux deux armées, et réconcilia deux peuples qui
» s'étaient fait une guerre aussi opiniâtre avec une
» bravoure et des moyens à peu près égaux. Mais ce
» qui sera sans doute un sujet d'étonnement pour
» tous ceux qui se sont fait une idée exacte de la
» hauteur et de la fierté du Comité de salut public,
» c'est que la première ouverture de la paix fut faite
» par ce gouvernement républicain qui naguère en-
» core semblait avoir juré la perte de tous les rois et
» le renversement de tous les trônes. Nous avons
» déjà eu occasion de rendre raison de cette espèce
» de phénomène : c'est la mémorable révolution du
» 9 thermidor (23 juillet 1794) qui l'avait produit.
» Aux idées d'exagération et de démagogie qui avaient
» paru devoir être la seule règle de conduite des ré-
» publicains montagnards, avait tout-à-coup succédé
» une modération inattendue, dont les thermidoriens
» se servirent habilement pour ranger dans leur parti
» cette masse énorme de Français paisibles qui n'a-
» vaient qu'en tremblant embrassé la cause de la
» Révolution. Les tentatives faites par le Gouverne-
» ment pour amener la pacification de la Vendée
» avaient été le premier fruit de cette modération;
» la paix avec la Prusse et la Hollande pouvait être
» regardée comme le second; le troisième se trouvait
» naturellement dans la cessation des hostilités con-
» tre l'Espagne. Cependant plusieurs membres de la
» Convention et même du Comité de salut public in-
» stitué après le 9 thermidor, encore tourmentés de
» cette fièvre républicaine qui voulait faire la guerre

» à la royauté, dans quelque lieu qu'elle se trouvât, » s'étaient fortement opposés au projet de faire la » paix avec l'Espagne, de même qu'ils avaient fait » lors de la discussion du traité de paix avec la Prusse; » mais la majorité, qui penchait vers les mesures » modérées, l'emporta..... D'ailleurs, quel que fût » l'éclat des victoires remportées, les Républicains » s'effrayaient eux-mêmes de l'idée de conquérir » toutes les Espagnes; ils se souvenaient que, de- » puis les Romains, le peuple espagnol avait toujours » combattu avec désespoir pour conserver son indé- » pendance nationale, et avait rarement souffert le » joug passager des étrangers. Ces considérations » font honneur à la sagacité et à l'humanité des gou- » vernans de cette époque. Ah! si plus tard un » homme plus puissant qu'eux eût conçu les mêmes » craintes d'exaspérer ce peuple loyal et enthousiaste, » la patrie peut-être n'aurait pas à pleurer aujour- » d'hui tous ces grands désastres qui ont un moment » obscurci sa gloire!

» De son côté (continuent ces mêmes écrivains), » la Cour d'Espagne, épuisée par les efforts qu'elle » avait faits, et sans moyens pour les renouveler *,

* N'oublions pas que ce sont des étrangers qui parlent. Si la guerre eût continué, elle eût entraîné de nouveaux sacrifices, des sacrifices plus grands, mais non pas impossibles, ni même supérieurs à notre dévouement. Les trois campagnes, nous les avions faites avec notre argent; il en avait fallu beaucoup; cependant l'Espagne n'en était pas venue à l'extrémité de payer le soldat avec du papier, comme en France. Ce qu'il y avait d'heureux dans cette guerre, c'est qu'elle était nationale, et dans une

» avait à craindre que la République française, pro-
» fitant de ses victoires au-dedans et au-dehors, ne
» portât tout-à-coup sur le territoire espagnol des
» forces telles que la résistance devînt à la fin in-
» utile. Déjà maîtres d'une partie des frontières et du
» pays dont l'accès est le plus difficile, les Français,
» que leurs derniers succès avaient rapprochés de
» Pampelune, pouvaient s'emparer de cette capitale
» de la Navarre, et ouvrir par ce moyen une route
» facile à l'invasion des deux Castilles et de l'Aragon.
» Pour soutenir le trône, il eût fallu appeler la na-
» tion entière aux armes et donner naissance à une
» guerre dont les résultats étaient incalculables; ce
» qui, amenant le contact avec les Français, pouvait
» produire dans les esprits une révolution morale,
» non moins dangereuse que l'invasion même *.

guerre nationale, en Espagne plus que partout ailleurs, les ressources sont inépuisables.

* Tel fut en effet l'un des motifs qui déterminèrent le Conseil d'État à voter unanimement en faveur de la paix. Tel était aussi mon avis : non qu'il y eût à craindre le moindre changement ni dans les idées, ni dans les sentimens de l'immense majorité nationale; le danger n'était point là, du moins pour le moment. Mais l'histoire des temps passés et la vue du présent ne permettaient pas de méconnaître la puissance et les ressources des *minorités*, quand elles s'appuient sur les armes de l'étranger, surtout quand ces *minorités* peuvent attirer à elles les masses populaires, les mécontens, les gens sans aveu, en excitant les passions révolutionnaires, puissant levier dont la propagande française ne manquait pas de se servir pour remuer tous les pays où pénétraient ses armées! En Espagne cette minorité donna bien quelques signes de vie; sans doute elle était presque

» Dès que les deux nations eurent reconnu qu'il
» était de leur intérêt réciproque de poser les armes,
» il leur fut facile de s'entendre pour le reste; cepen-

imperceptible, mais capable toutefois de faire beaucoup de mal. Car, outre l'exemple de la révolution de nos voisins, les annales de notre pays ne laissaient pas que de fournir aussi des exemples assez dangereux, sans remonter à la vieille monarchie des Goths, tels que la déposition ou détrônement du roi Henri IV, la *sainte ligue* des communes de Castille et les *confréries* de Valence sous Charles-Quint, le prestige traditionnel des anciennes constitutions de l'Aragon, les troubles de ce royaume sous Philippe II, le souvenir toujours pénible de nos libertés anéanties par ce monarque. Les esprits fermentaient; il y eut même des projets formés. En juin 1795, une correspondance interceptée apprit au Gouvernement que les Français ne travaillaient pas sans fruit à se faire des prosélytes sur quelques points assez importans. Les premiers indices se convertirent en preuves certaines. On découvrit des juntes secrètes qui s'occupaient de plans démocratiques : toutes visaient au même but, quoique avec des systèmes différens. Y aura-t-il une seule république *Ibérienne,* ou autant de républiques que de provinces? Les avis n'étaient partagés que sur cette double question. Les Français, pour mieux atteindre leur but, conseillaient la subdivision en États fédératifs. L'une de ces juntes, et même la plus active, se réunissait dans un couvent; et les principaux clubistes étaient des moines. La contagion gagnait du terrain. Quand les Français firent mine de passer l'Èbre, la société secrète de Burgos avait déjà préparé une députation pour aller fraterniser avec eux!.... Et dans Madrid même, à l'un des principaux théâtres, on vit des jeunes gens de familles distinguées se présenter effrontément avec le bonnet rouge; des dames de la plus haute noblesse affecter de se montrer en public parées de rubans tricolores..... Que de calamités, si le prolongement de la guerre, au milieu d'élémens, d'idées et d'intérêts si con-

» dant un incident retarda beaucoup la conclusion
» définitive du traité de paix. Le Gouvernement es-
» pagnol ayant accédé aux premières propositions
» d'accommodement qui lui furent faites au nom du
» Comité de salut public par M. Bourgoing, ancien
» ambassadeur à Madrid *, crut devoir s'adresser à
» M. Barthélemy, alors ambassadeur de la Républi-
» que auprès des treize Cantons suisses, que ses ver-
» tus personnelles, ses talens diplomatiques, et sur-
» tout le traité conclu par ses soins à Bâle avec le
» roi de Prusse, faisaient jouir alors d'une grande
» considération dans les pays étrangers. M. d'Iriarte,
» que la Cour d'Espagne voulait charger de ses
» pouvoirs, avait avec lui des relations d'amitié.
» Ambassadeur auprès de la république de Pologne,
» M. d'Iriarte avait assisté aux derniers désastres de
» la nation polonaise, et depuis le partage de ce
» malheureux royaume par les trois souverains armés
» pour le renverser, le diplomate espagnol voyageait
» alors en Europe dans l'*incognito* d'un particulier
» obscur. Après avoir parcouru l'Autriche et Berlin,

traires, eût fait éclater une révolution démagogique! Qu'il eût été facile alors aux républicains de s'emparer et de profiter du mouvement!

* Les auteurs de cet ouvrage, dans le même tome IV, chapitre x, page 32, avaient déjà fait mention des premiers pourparlers de paix entre le général Servan et le marquis d'Yranda. Ces pourparlers furent interrompus, comme je l'ai dit ailleurs, parce que les Français élevèrent d'abord la prétention de retenir en leur pouvoir, jusqu'à la paix générale, les places fortes qu'ils occupaient.

» un courrier le trouva à Venise et lui annonça le » nouvel honneur que venait de lui faire son gouver- » nement. Iriarte se hâta de se rendre à sa desti- » nation ; mais pendant qu'on l'avait cherché, les » hostilités avaient continué, et le sang français et » espagnol, inutilement répandu, attestait que le Ca- » binet de Madrid n'avait pas encore pris une déter- » mination positive *.

» Barthélemy et Iriarte, apportant tous les deux » des intentions pures et le vif désir de renouer » l'antique amitié qui unissait les deux peuples, ter- » minèrent promptement les négociations, et la paix » fut conclue à Bâle, le 22 juillet. Ce traité, par le- » quel la France abandonnait toutes ses conquêtes » au-delà des Pyrénées, et par lequel l'Espagne cé- » dait à la France la partie de l'île de Saint-Domingue » qui lui appartenait, fut ratifié le 1er août par la » Convention nationale, à Paris, et par le roi Char- » les IV, le 4 du même mois, à Madrid. Autant, dit » M. Lacretelle, les Espagnols s'étaient défendus, » au milieu du péril de laisser, voir le besoin de la » paix, autant témoignèrent-ils d'allégresse, après » avoir obtenu une paix qui n'offensait point leur » orgueil, et qui rappelait à peine combien la guerre » leur avait été funeste. La Cour de Madrid, si pro- » digue d'honneurs et de récompenses envers le duc

* Cela prouve aussi, dirai-je à mon tour, que l'Espagne ne fit point la paix à genoux, et qu'elle combattit jusqu'à la fin pour que le traité fût honorable, et que son ancienne gloire ne reçût aucune atteinte sous le règne de Charles IV.

» de l'Alcudia (Godoy, premier ministre), ne fut » que l'interprète de la reconnaissance nationale, en » lui décernant le beau titre de *Prince de la Paix*, » que ce vieux favori du roi Charles IV porte encore » aujourd'hui *. » Il me serait facile d'ajouter à tant de témoignages celui d'autres écrivains qui ont

* Tome IV, chapitre II, pages 243, 246, 248, 249 et 250.

Je veux citer encore un exemple de la légèreté des écrivains même les plus honorables. Le général Foy (si pourtant les phrases suivantes n'ont pas été glissées par une main étrangère dans l'*Histoire* posthume *de la guerre de la Péninsule*), le général Foy, dis-je, semble reproduire en peu de mots tout ce que la haine et la calomnie avaient déjà dit contre moi.

Après avoir contesté la gloire de l'armée espagnole dans la guerre de trois ans, il avance des faussetés notoires, telles que celle-ci :

« *Charles IV demanda la paix.* » Et il continue en ces termes : « Le ministre sous les auspices duquel l'Espagne se réconcilia avec la France, par un traité où les sacrifices ne furent » point proportionnés aux revers, prit le nom de *Prince de la* » *Paix*. Un général de trente ans eût été jaloux d'un autre » titre. » En vérité, je n'en avais alors que vingt-huit. Mais quel homme de bien, quel ami de son pays n'eût préféré, dans cette circonstance, la couronne civique à une couronne de lauriers ensanglantés? Je donnai la paix à l'Espagne aussitôt qu'il fut possible de la faire sans honte et sans danger; cette paix fut honorable et de longue durée. Quelle autre gloire pouvais-je ambitionner? Non, c'est impossible : on connaît la haute moralité du général Foy, son patriotisme éclairé : il n'a pu écrire cette phrase qui dément ses principes; d'autres ont voulu m'insulter, à l'abri d'un nom respectable. Le général Foy n'injuriait pas de gaieté de cœur; il ne fut jamais inconséquent, ni déraisonnable.

abondé dans le même sens; mais c'en est bien assez. Je crois avoir prouvé de reste que M. de Pradt a été injuste à mon égard, et qu'il m'a calomnié comme les autres ou d'après les autres. Je crois avoir prouvé aussi que les étrangers, ceux-là même contre lesquels nous avons fait la guerre, c'est-à-dire nos ennemis, ont été plus équitables, plus soigneux de l'honneur national de l'Espagne que D. André Muriel... lui qui est Espagnol !

CHAPITRE XXIX.

RÉPONSE A CEUX QUI ONT BLAMÉ LA PAIX AVEC LA FRANCE A L'ÉPOQUE OU ELLE FUT SIGNÉE.

En l'année 1806, Napoléon avait jeté le masque; préoccupé de son *empire d'Occident,* il voulait d'abord se mettre tout-à-fait à la place des Bourbons. Je crus alors qu'il fallait saisir l'occasion aux cheveux et marcher au-devant du danger dont la dynastie espagnole était menacée. J'ai déjà dit que des hommes infidèles à leur souverain et à leur pays paralysèrent mes efforts : le cabinet de Charles IV fut dénoncé par eux à Napoléon comme un cabinet ennemi. Ils cherchaient un appui au-dehors pour arriver à leurs fins, et compromettaient le trône de leur maître. Quand le moment du danger fut venu, ils ôtèrent à Charles IV tous les moyens de se défendre. Après avoir dépouillé le père de son diadème, ils entraînèrent le fils dans le guet-apens de Bayonne, le livrèrent à la merci du ravisseur; et la patrie resta sans chef, sans guide, comme l'orphelin privé tout-à-coup de ses protecteurs naturels.

La multitude fascinée, agitée par de sourdes manœuvres, comment aurait-elle pu pénétrer dans les mystères de ces perfides machinations? Il fut aisé

de rejeter sur moi tous les torts, toutes les fautes, sur moi qui, bâillonné, chargé de fers, ne pouvais ni respirer, ni confondre la calomnie !

Ainsi libres de m'attaquer avec impunité, ils commencèrent par signaler comme le premier méfait de ma vie politique le glorieux *traité de Bâle*, signé treize années auparavant ! Ce traité, selon eux, était la source de tous les maux, même de la récente catastrophe que ces lâches et stupides conspirateurs avaient seuls appelée sur la maison royale et sur notre patrie.

J'aurai bientôt à parler en son lieu, et plus explicitement, de cette poignée d'intrigans et de traîtres ; je les réserve pour les attacher à mon char de triomphe, après les avoir marqués d'infamie. Mon pays et l'étranger verront mon innocence et leur iniquité ; cette question sera complétement éclaircie...... Balayons d'abord les imputations vulgaires qui n'étaient que les avant-coureurs de la dernière et la plus grave.

Je reviens à la paix de Bâle. Quelle devait donc être la conduite de l'Espagne ? La coalition était dissoute ; le roi de Prusse y avait renoncé ; un grand nombre de princes de l'Empire adhéraient à sa politique et embrassaient comme lui le système de neutralité. Les autres manifestaient une égale disposition : tous voulaient la paix ; et la Diète, par un *conclusum* unanime, pressait l'Autriche de traiter avec la République *.

* La séparation du roi de Prusse fut suivie à l'instant de celle

J'omets pour un moment les puissantes raisons politiques qui conseillaient de finir la guerre, et je suppose même qu'il eût été sous certains rapports convenable de la poursuivre..... Voyons : la Hollande, naguère ennemie de la France, devenait son alliée ; on a vu que la Prusse et la plupart des princes de l'Empire avaient abandonné la coalition ; on ne savait pas, on ne pouvait savoir ce que voulait faire l'Autriche... L'Espagne devait-elle rester seule contre la France victorieuse sur tous les points, laisser passer l'occasion favorable, supporter exclusivement le fardeau de cette guerre, et s'exposer à signer plus tard une paix imposée par la force, dès-lors véritablement honteuse ?.... Et quel serait désormais le but de nos sacrifices ? S'agissait-il encore de réduire la France à changer la forme de son gouvernement ? Pas du tout. La Prusse, la Suède, le Danemarck, la Toscane, la Suisse, Gênes, Venise, la Porte Ottomane, avaient reconnu la République ; l'Autriche même et tout l'Empire étaient prêts à la reconnaître si elle eût consenti à ne point garder ses conquêtes : cela est si vrai que, dans tout ce qui s'est ensuivi, il n'a plus été question que des *intérêts,* jamais plus question de *principes* ou de forme de gouvernement. Quel pouvait être dès-lors l'intérêt de l'Espagne à continuer la guerre ? Fallait-

des landgraves de Hesse-Cassel, de Hesse-Darmstadt, de Bade-Dourlach, Wirtemberg, Anspach, Bayreuth, et autres de la Franconie et de la Souabe. Parmi ces princes figurent le roi de Suède comme duc de Poméranie, celui de Danemark comme duc de Holstein, et, qui plus est, le roi d'Angleterre comme électeur de Hanovre.

il se battre pour obliger la France à réparer les pertes de l'Autriche et de l'Empire? Eh! qui s'obligeait à nous indemniser des nôtres, qui pouvaient être immenses? Du moins la Russie, tout en faisant la guerre avec des ukases et des menaces lointaines, l'Autriche et la Prusse, en n'y employant qu'une partie de leurs forces (jamais la totalité), se partageaient la Pologne, tandis que l'Espagne guerroyait sans compensation, et seule, entre toutes les puissances coalisées, sans ambition particulière ou personnelle. Qui s'était offert à nous aider? qui s'était souvenu de nous? Chacun avait, dira-t-on, assez d'affaires chez soi. Mais à quoi bon pour l'Espagne s'entêter dans cette lutte dangereuse qui produisait un résultat contraire à celui qu'on s'était proposé d'obtenir? Car évidemment la guerre consolidait la République, au lieu de l'affaiblir.

Je l'ai déjà dit, il faut le répéter encore : combien la prolongation de cette guerre fut fatale à l'Europe! La République déjà perdait son aplomb; elle s'affaissait d'elle-même sous son propre poids; ses bases lui manquaient; l'instinct populaire ne lui était pas favorable; les mœurs nationales la repoussaient. Son premier essai l'avait rendue odieuse, exécrable; l'immense majorité des Français eût voulu la royauté sagement constituée; les républicains mêmes, ceux qui étaient de bonne foi, désabusés de leurs vaines théories, se rapprochaient peu à peu des formes monarchiques. Après les journées tempétueuses d'avril et de mai (1795), surtout après le 5 octobre (13 vendémiaire), quel était l'esprit général à Paris et dans

les provinces ? Combien peu s'en fallut que la République ne cessât de vivre? Qu'en ce moment l'un des anciens princes français se fût montré, n'amenant avec lui d'autre suite, d'autre cortége, qu'un petit nombre de royalistes éclairés; que, par exemple, le comte de Provence, avec son pacte conciliateur des intérêts anciens et nouveaux, eût apparu dans quelque province favorable à sa cause, la restauration était faite *. Mais l'Angleterre n'avait point encore atteint le but de sa profonde politique; à ses yeux la France n'était point encore assez épuisée,

* Tant qu'il y eut possibilité ou probabilité, l'Espagne défendit sincèrement la cause de ces princes; l'Espagne seule les soutint : elle fit d'inutiles efforts pour les ramener sur un point quelconque de la France. Le comte de Provence, ensuite Louis XVIII, touché des intentions loyales de notre Cabinet, reconnaissant des sommes considérables qui lui étaient envoyées, daigna m'écrire plusieurs lettres à ce sujet. Dans l'une de ces lettres, il m'expliquait franchement la position équivoque et pénible dans laquelle certains cabinets semblaient vouloir le retenir. Lorsqu'il voulut se rendre en Espagne, comme Charles IV le désirait, et où ce noble monarque préparait à son cousin malheureux une réception digne de l'un et de l'autre, les sourdes menées de l'Angleterre s'y opposèrent.

M. Thiers paraît avoir voulu rendre justice aux bonnes dispositions de l'Espagne, en parlant des émigrés dans les termes suivans : « Ils reconnaissaient, dit-il, qu'ils ne pouvaient plus » compter d'une manière positive que sur l'Espagne; que le » roi d'Espagne seul était un bon parent et un allié sincère, » sur lequel on pouvait fonder ses espérances. L'Autriche, à » peine entrée dans Valenciennes et Condé, y avait arboré ses » propres couleurs, dont la vue alarma les Français pour l'in- » tégrité du sol national; la Prusse n'avait tenu aucun compte

assez avilie, pour la rendre à ses rois légitimes. Pour comble de malheur, le gouvernement républicain s'obstinait à garder ses conquêtes sur l'Autriche et l'Empire. Tous les moyens de conciliation furent épuisés.......... La triple alliance de l'Autriche, de la Russie et de la Grande-Bretagne ranima la guerre, appelant au dehors l'incendie dont l'intérieur de la France aurait seul éprouvé le ravage.

Un gouvernement défectueux, mais plus traitable, plus abordable que la Convention dans ses derniers paroxismes, avait su rallier l'armée et se concilier sinon toute la France, du moins cette espèce nombreuse de gens qui sont toujours là pour représenter la volonté des masses naturellement passives. Les factions mal éteintes pouvaient encore se rallumer : il fallait donc ne pas les exciter, les provoquer par des menaces de guerre. L'opposition extérieure aurait dû se borner à des moyens purement politiques ; car la gloire attire les Français comme l'aimant attire le fer, et si ce gouvernement rajeuni venait à s'appuyer sur des victoires, l'Europe n'avait plus qu'à se résigner. Il était impossible de prévoir où s'arrêterait la conflagration : la nouvelle lune révolutionnaire ne promettait rien de bon. En effet l'orage éclata ; toutes les craintes furent dépassées, tous les calculs des hommes d'État restèrent au-dessous de l'affreuse réalité.

» de ses promesses. On ne donnait à Pitt d'autre nom que celui » du *perfide Anglais*, dont il convenait de recevoir les guinées, » et qu'il fallait ensuite tromper, s'il y avait moyen, etc., etc...» (*Histoire de la Révolution*, tome VII, page 110.)

Voilà les malheurs et les dangers dont l'Espagne fut préservée par le traité de Bâle.

Le jeune Bonaparte, jusque-là peu connu, presque étranger à la France, se vit d'abord appelé à tirer l'épée pour défendre cette Convention moribonde qu'au fond de son cœur il n'aimait ni n'estimait. Il balaya les rues de Paris à coups de canon ; son premier uniforme brodé fut taché du sang de ses concitoyens. Après un exploit de cette nature, objet de l'aversion publique, il n'aurait pu compter dans les comices de son pays sur le vote d'un seul électeur : on le choisit pour aller porter la guerre sous le beau ciel de l'Italie ! Ici la fortune vint s'associer au talent : celui qui n'avait encore essayé la force de son caractère que dans *un coup de collier* contre les bourgeois de la Seine, se montra tout-à-coup le héros du siècle ; héros dévastateur dont la gloire coûta bien cher au monde entier, surtout à la France ! Enfant de la Révolution, il s'en appropria l'héritage, ou, comme on l'a dit avant moi, il fut la *Révolution personnifiée.*

Guerrier par excellence, ennemi par instinct de la liberté, il ne dédaigna point les jongleries que les charlatans démagogues avaient déjà exploitées... L'Italie est conquise autant pas ses intrigues que par ses victoires. Peuples infortunés! tandis que le grand capitaine culbutait, dissipait les cinq armées de l'Autriche, l'enchanteur politique faisait habilement jouer tous les ressorts de la propagande ; il affichait des sentimens qui n'étaient pas les siens. Populaire, éloquent, il courtise à la fois la sience, les beaux-arts, la multitude : la foudre qui part de ses mains

ne frappe que les sommités; libérateur des opprimés, il trouve partout des amis...

En peu de temps, du sommet de Chiavenna jusqu'au confluent du Pô et de l'Oglio, il n'y a plus que des républiques.

« Peuples de l'Italie, s'écria-t-il, l'armée française » vient à vous pour briser vos chaînes : le peuple » français est l'ami de toutes les nations. Accourez » au-devant de nos drapeaux : votre religion, vos » propriétés, vos habitudes, seront respectées; nous » faisons la guerre comme des ennemis généreux; » notre épée n'est redoutable que pour les tyrans qui » vous oppriment. »

Qu'en advint-il aux princes qui régnaient en Italie?

Bonaparte laissa pour un moment les apparences de la souveraineté à ceux qui demandèrent à genoux la faveur de sa protection, à ceux qui supplièrent humblement la République de leur accorder la paix.

Victor-Amédée garda son titre royal héréditaire; mais, en échange de cette concession, il abandonna la Savoie, les comtés de Nice, de Tende et de Beuil. Ses places fortes sont occupées, ses États, soumis aux réquisitions militaires; tous les chemins restent ouverts aux armées françaises.

Le duc de Modène s'enfuit à Venise; il achète son retour aux prix d'énormes sacrifices d'argent; et bientôt il est forcé de s'éloigner de nouveau pour faire place à la République cispadane.

Rome, Parme, Naples, obtiennent un répit, grâce à la médiation de l'Espagne. Cependant le Saint-

Siége a perdu Bologne et Ferrare ; ses ports, comme ceux du royaume de Naples, seront fermés à l'ennemi de la France ; les trois gouvernemens paient des sommes considérables..... Rome et Parme dépouillent leurs musées pour orner et enrichir la galerie du Louvre.

Le grand-duc de Toscane, qui fut le premier à reconnaître la République, voit son territoire violé, envahi ; Livourne reçoit une garnison française.

Ces peuples en étaient-ils plus heureux ? Ils sont foulés par une soldatesque étrangère... Réquisitions accablantes, subsides, emprunts continuels, pillage des églises, confiscation des biens des absens : bientôt le mécontentement éclate, les Italiens se soulèvent, et le restaurateur vient châtier les mutins. Sur la rumeur vague qui s'en est répandue, on espère voir arriver une armée autrichienne. La Lombardie s'agite ; Pavie a donné le signal : elle est abandonnée à la fureur du soldat français ; le corps municipal tout entier, condamné à mort : la flamme a dévoré Vignasco. Dans les fiefs de l'Empire, les masses populaires s'insurgent également ; Arquata, plusieurs villages voisins, sont réduits en cendres ; peu de jours auparavant, la Romagne avait suivi la même impulsion. Cent dragons francais furent égorgés ; le peuple s'arme et veut se défendre jusqu'à la dernière extrémité : mais l'armée étrangère a bientôt brisé cette tumultueuse résistance. Tout est mis à feu et à sang, tout est passé au fil de l'épée.

Et l'Autriche ? Mantoue, seule place qui lui restait, a succombé. Wurmser est prisonnier; Beaulieu

renonce au commandement : ce vieux général n'a plus de courage ni d'espérance; il conseille la paix *à tout prix*. De nouveaux renforts viennent de l'Allemagne; nouvelle déroute. Le brave Alvinzi, dernière ressource de l'Empire, est à l'instant rejeté sur l'autre bord de l'Adige. L'archiduc Charles accourt à la hâte pour tâcher au moins de défendre les gorges du Tyrol.

Le Pape avait aussi fait un appel aux armes : Rome est encore une fois menacée; ce n'est pas sans peine que le ministre d'Espagne parvient à ménager un traité qui sauve la capitale du monde chrétien. Le Saint-Siége conserve son patrimoine; mais Bologne, Ferrare et la Romagne ne lui appartiennent plus.

Une année ne s'était pas écoulée : le Tyrol, l'Istrie, la Carinthie, le Frioul, sont au pouvoir des Français. Bonaparte marche à Vienne; son quartier-général est à Iudembourg. Enfin l'Autriche demande la paix : après huit jours de sollicitations, elle obtient les tristes et fameux préliminaires de Léoben; vint ensuite le traité de Campo-Formio : à la perte des Pays-Bas héréditaires ajoutez la perte de l'Italie.

Il existait un antique monument de la société européenne, premier point de départ du moyen âge vers la civilisation : c'était Venise. En proie à de honteuses agitations fomentées par les anarchistes révolutionnaires, elle tombe misérablement morcelée; les deux parties contractantes, le vainqueur et le vaincu, s'en partagent les débris.

Je m'éloignerais trop de mon sujet, si je voulais

suivre le fil des événemens ; je me borne à les indiquer. L'invasion de la Suisse, cette ancienne alliée de la France, et les altérations que subit la constitution helvétique ; l'asservissement de Rome, et l'abolition de la souveraineté du Pape ; la nouvelle guerre du Piémont, et la chute finale et déplorable du roi de Sardaigne ; la funeste tentative du roi de Naples, la fuite de sa famille, la République parthénopéenne, la réaction royaliste, les désastres, les supplices qui ensanglantèrent la capitale et les provinces, l'invasion des troupes austro-russes, les rigueurs et les angoisses de la nouvelle domination qui veut punir les peuples de leurs égaremens, le retour de la puissance française avec la répétition des mêmes calamités, la seconde apparition du dictateur suprême devant qui, encore une fois, le bruit des armes se tait ; et le fleuve de sang débordé rentre dans son lit..... La paix est signée à Lunéville.

Si la coalition de l'Autriche, de l'Angleterre et de la Russie eût adopté la sage politique de la Prusse et de l'Espagne, quand ces deux gouvernemens traitèrent avec la République française ; si celle-ci eût été laissée à elle-même et à ses querelles intestines, peut-être ce grand nom de Bonaparte serait inconnu à l'histoire *.

* On a soutenu que si la Prusse et l'Espagne eussent continué la guerre, la République n'aurait pas si aisément triomphé...... Je demanderai à mon tour si, à une époque bien plus critique (en 1793 et 1794), lorsqu'elle n'était point préparée à résister à la première coalition, la France ne fut pas également victorieuse, quoique la Prusse et l'Espagne prissent une part active

Ainsi donc, après une lutte de neuf ans, d'abord approuvée par la justice et la raison, mais mal comprise, mal dirigée par la politique, voici le résultat :

La Prusse, qui fut la première à faire la guerre et aussi à conclure la paix quand il en était temps, ne perdit que ses possessions de la rive gauche du Rhin, sauf à s'indemniser sur d'autres princes de l'Empire.

La Hollande, privée de son stadhouder et de ses états-généraux, remit à la France ses places fortes et la partie du territoire que celle-ci jugea lui convenir pour s'en faire une barrière sur la Meuse.

Les princes allemands possessionnés sur la rive gauche du Rhin subirent à cet égard la même mutilation que la Prusse, sauf à chercher aussi des indemnités les uns aux dépens des autres, c'est-à-dire les plus forts aux dépens des plus faibles.

Et ces sacrifices leur en épargnèrent bien d'autres...

Les gouvernemens qui avaient provoqué de nouveau les armes de la France en eurent à supporter

à la guerre en même temps que les puissances du Nord? Ce qui alors fut reconnu impraticable n'était pas devenu plus aisé. Les armées de la République, aguerries, accoutumées à vaincre, commandées par de grands généraux, pouvaient défier toute l'Europe.

Or, puisque les armes avaient si mal réussi, puisque la guerre ne faisait que raffermir la République au lieu de l'abattre, la sagesse conseillait d'attendre les résultats de la paix, de laisser la France se replier sur elle-même. De quel côté fut l'erreur? que les événemens le disent!

toute la rigueur. Ils avaient rallumé l'incendie ; ils y périrent.

Le roi de Sardaigne, après avoir subi toutes les humiliations d'un traité qui le livrait pieds et poings liés à la merci de la République, n'ayant pas même dans ses propres États l'importance d'un préfet de province, et voyant la démoralisation de ses peuples, prit le parti d'abandonner sa capitale et se relégua volontairement dans l'île de Sardaigne.

Le duc de Modène, dernier rejeton de la maison d'Este, leurré quelque temps de l'espoir de racheter son État, perdit à la fois son argent et sa couronne.

Le grand-duc de Toscane, qui n'avait jamais été l'ennemi de la France, fut obligé d'aller chercher un asile en Allemagne.

Rome, deux fois sauvée par la médiation de l'Espagne, ayant de nouveau provoqué l'intervention de la France, vit un fantôme de république installé dans le Vatican, et quand il fut permis au vicaire de Jésus-Christ de remonter sur son siége, les trois légations et la ville d'Ancône avaient changé de maître.

Naples faisant tour à tour la paix et la guerre, sanglant théâtre de réactions, finit par céder à la France l'île d'Elbe, les présides de la Toscane, la principauté de Piombino, les places de Gallipoli, Brindes et Otrante, à quoi il faut ajouter d'énormes contributions et la fermeture de ses ports à tous les ennemis de la République.

Lucques, forcée de troquer sa vieille liberté pour la nouvelle, perdit son indépendance.

La patrie de Colomb et d'André Doria, Gênes, après avoir été alternativement tiraillée par l'Angleterre, par l'Autriche, par la France, vit son aristocratie humiliée et reçut à la fois les institutions et le joug de la République française.

La Suisse, fidèle et sincère amie de sa grande voisine, n'en fut pas moins envahie, saccagée, diminuée, et livrée à une complète démocratie.

La reine de l'Adriatique, celle qui dans les jours de sa prospérité semblait vouloir rivaliser avec l'ancienne Rome, l'inexpugnable Venise ne compta plus parmi les nations.

Enfin l'empereur d'Allemagne, qui guerroya si long-temps avec plus d'opiniâtreté qu'aucune autre puissance, aidé par tous les princes d'Italie, largement soutenu par les subsides de l'Angleterre, en faveur duquel, après une absence de quinze siècles, les Sauvages du Nord vinrent encore une fois effrayer l'Italie; ce même empereur, digne d'une meilleure fortune, perdit à ce terrible jeu : 1° ses riches provinces de la Belgique; 2° le comté de Falkenstein ; 3° le Fricktbal et ses autres possessions de la rive gauche du Rhin entre Zurzach et Bâle; 4° le Brisgau; 5° la Lombardie autrichienne, le Bergamasque, le Brescian, le Crémonais, la vieille citadelle et pays de Mantoue, et les fiefs italiens de l'Empire.

Mais de tant de puissances continentales, n'y en eut-il aucune qui sauva son territoire et dont l'ouragan déchaîné respecta les limites?

La seule Espagne jouit de ce privilége; elle ne perdit pas un cheveu de sa tête vénérable, pas un fleuron

de sa couronne; nulle vapeur même passagère n'en ternit l'or pur et virginal.

L'Espagne n'avait-elle donc rien qui pût tenter la cupidité de l'ennemi commun ?

Oh! elle avait plus qu'aucune autre nation : tous ses capitaux de réserve étaient intacts, les trésors de l'Église, ceux des particuliers, sa marine, ses ports, ses galions des deux Amériques, la richesse industrielle de ses provinces frontières..... Où existait-il plus d'objets de tentation? Malgré cet appât si attrayant, la République française respecta l'Espagne, ses lois, ses principes, ses mœurs, ses habitudes; aucun missionnaire d'anarchie ne vint agiter nos provinces; la République se contenta de notre alliance et de notre amitié : cette amitié, cette alliance, qu'elle avait recherchées, furent sincères et durables.

Comment! direz-vous, avec un Bourbon, proche parent de la famille déchue! Oui, et ce Bourbon ne fut pas seulement respecté, il fut aimé, courtisé, doté d'une couronne nouvelle pour l'un des membres de son auguste famille; un autre Bourbon, infant d'Espagne, fut appelé à régner sur la patrie des Médicis, et la puissance républicaine, qui avait renversé tant de trônes, releva celui-ci en faveur d'un neveu de Charles IV.

D'où vint à l'Espagne une distinction si flatteuse? de la noblesse de sa conduite, de la manière dont elle soutint la guerre, de l'à-propos du traité de paix qu'elle signa. Pour moi, je ne fis que consulter l'esprit et l'intérêt de la nation : ce fut là tout mon mérite.

Et pourquoi ce traité de paix fut-il rompu? Un ambitieux étranger trouva, non pas en Espagne, mais dans la félonie de quelques Espagnols ennemis de leur patrie, des prétextes pour intervenir dans nos affaires domestiques et des facilités qui l'y encouragèrent.

N'était-il donc pas possible de combattre, de repousser cette intervention étrangère?

Lorsque peut-être il en était encore temps, aussitôt que Napoléon parut avoir rêvé l'invasion de l'Espagne, je voulus prévenir le danger; les traîtres que j'ai déjà presque nommés m'en ravirent la gloire. Ils paralysèrent tous mes efforts; ils appelèrent eux-mêmes Napoléon. Celui-ci accourut, impatient de saisir sa proie. Bien que la chance de lutter avec succès contre ce colosse fût déjà loin de nous, comptant sur le patriotisme, l'honneur et le courage des Espagnols, décidé à tenir tête à l'orage, je cherchai à sauver mes souverains et le pays; je préparai, je rassemblai à la hâte tous les moyens de résistance et d'attaque..... La trahison avait miné le trône, et moi je fus jeté dans les fers!

Ce n'est point le traité de Bâle qui causa ce désastre.

FIN DU TOME PREMIER.

TABLE DES CHAPITRES.

FIN DE LA TABLE DU TOME PREMIER.



